



**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

Budgets 2020

**de l'Etat du Valais
et du Fonds FIGI**

Mandats de prestations politiques



TABLE DES MATIERES



ETAT DU VALAIS

RESULTATS ET APERÇU GENERAL	1
RESULTATS	2
APERÇU GENERAL.....	4
MANDATS DE PRESTATIONS POLITIQUES.....	5
POUVOIR LEGISLATIF.....	6
Grand Conseil.....	7
Constituante	10
POUVOIR EXECUTIF	11
Conseil d'Etat	12
Préfectures	13
POUVOIR JUDICIAIRE	14
Tribunaux.....	15
Ministère public.....	16
Commission cantonale de recours en matière fiscale ...	17
PRESIDENCE	18
Chancellerie d'Etat.....	19
Inspection des finances	22
FINANCES ET ENERGIE.....	25
Administration cantonale des finances	26
Service cantonal des contributions	31
Service des ressources humaines.....	34
Service de l'énergie et des forces hydrauliques	37
Service du registre foncier	43
Service de la géoinformation	46
Service cantonal de l'informatique.....	49
Service immobilier et patrimoine.....	53
Office juridique des finances et du personnel	56

SANTE, AFFAIRES SOCIALES ET CULTURE	59
Service de la santé publique.....	60
Service de la consommation et affaires vétérinaires	68
Service de l'action sociale	72
Office cantonal de l'égalité et de la famille.....	78
Service de protection des travailleurs et des relations du travail	81
Service des poursuites et faillites	85
Service de la culture	88
Subventionnement des assurances sociales.....	94
 ECONOMIE ET FORMATION.....	 95
Service juridique des affaires économiques	96
Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation ...	99
Service de l'industrie, du commerce et du travail.....	106
Service de l'agriculture	111
Service administratif et des affaires juridiques de la formation	119
Service de l'enseignement.....	122
Service de la formation professionnelle.....	127
Service des hautes écoles.....	133
Service cantonal de la jeunesse	140
 SECURITE, INSTITUTIONS ET SPORT.....	 144
Service juridique de la sécurité et de la justice	145
Police cantonale	149
Service de la sécurité civile et militaire	155
Service de la circulation routière et de la navigation.....	159
Service de l'application des peines et des mesures	163
Service de la population et des migrations	167
Service des affaires intérieures et communales	173
Office cantonal du sport.....	176
 MOBILITE, TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT	 179
Service administratif et juridique.....	180
Service de la mobilité.....	184
Service des forêts, des cours d'eau et du paysage	191
Service de l'environnement	202
Service de la chasse, de la pêche et de la faune	208
Service du développement territorial	213
Office de construction des routes nationales	217
Office de cantonal de la construction du Rhône	220

RECAPITULATION GENERALE	225
Amortissements, réévaluations et report à l'actif des investissements nets.....	225
Variation des fonds et financements spéciaux sous capital propre	226
Charges du compte de résultats.....	227
Revenus du compte de résultats	229
Dépenses d'investissement.....	231
Recettes d'investissement.....	233

FONDS FIGI

MANDAT DE PRESTATIONS POLITIQUE	235
--	------------



Résultats et aperçu général

Résultats	Compte 2018 Fr.	Budget 2019 Fr.	Budget 2020 Fr.	Ecart 19/20 Fr.
COMPTE DE RESULTATS				
Total des charges	3'574'867'376.91	3'421'768'700	3'525'987'600	104'218'900
Total des revenus	3'789'894'820.34	3'618'845'400	3'716'602'200	97'756'800
Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	215'027'443.43	197'076'700	190'614'600	-6'462'100
Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	215'027'443.43	197'076'700	190'614'600	-6'462'100
Amortissements et réévaluations	206'281'853.31	197'033'400	190'611'300	-6'422'100
Excédent de revenus	8'745'590.12	43'300	3'300	-40'000
COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
Total dépenses	445'869'511.61	499'820'300	472'849'900	-26'970'400
Total recettes	250'303'530.71	302'889'000	282'814'400	-20'074'600
Investissements nets	195'565'980.90	196'931'300	190'035'500	-6'895'800
COMPTE DE FINANCEMENT				
Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	215'027'443.43	197'076'700	190'614'600	-6'462'100
Investissements nets	195'565'980.90	196'931'300	190'035'500	-6'895'800
Excédent de financement	19'461'462.53	145'400	579'100	433'700
EVOLUTION DE LA FORTUNE				
Total du compte de résultats	8'745'590.12	43'300	3'300	-40'000
Variation des fonds et financements spéciaux sous capital propre	176'756'978.75	34'008'400	12'846'800	-21'161'600
Augmentation du capital propre	185'502'568.87	34'051'700	12'850'100	-21'201'600

Résultats	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>COMPTE DE RESULTATS</u>				
	3'397'240'633.06	3'426'914'000	3'502'411'400	75'497'400
Charges				
30 Charges de personnel	1'069'091'952.18	1'060'990'100	1'027'446'500	-33'543'600
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	304'258'603.68	337'841'100	346'464'500	8'623'400
33 Amortissements du patrimoine administratif	77'004'721.61	100'212'300	83'624'500	-16'587'800
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	93'541'885.63	72'109'100	81'252'700	9'143'600
36 Charges de transfert	1'652'422'401.33	1'657'644'300	1'761'219'500	103'575'200
37 Subventions redistribuées	200'921'068.63	198'117'100	202'403'700	4'286'600
	3'534'040'269.52	3'425'568'800	3'518'966'000	93'397'200
Revenus				
40 Revenus fiscaux	1'456'179'425.10	1'362'150'500	1'371'555'600	9'405'100
41 Patentes et concessions	98'383'832.47	69'370'000	69'535'000	165'000
42 Taxes	215'234'418.85	211'438'000	227'244'700	15'806'700
43 Revenus divers	4'946'155.15	11'290'200	8'536'700	-2'753'500
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	38'991'907.81	41'366'300	38'958'800	-2'407'500
46 Revenus de transfert	1'519'383'461.51	1'531'836'700	1'600'731'500	68'894'800
47 Subventions à redistribuer	200'921'068.63	198'117'100	202'403'700	4'286'600
Résultat d'exploitation	136'799'636.46	-1'345'200	16'554'600	17'899'800
34 Charges financières	32'633'147.04	30'278'000	83'496'900	53'218'900
44 Revenus financiers	73'803'058.60	66'762'200	66'298'500	-463'700
Résultat financier	41'169'911.56	36'484'200	-17'198'400	-53'682'600
Résultat opérationnel	-177'969'548.02	-35'139'000	643'800	35'782'800
38 Charges extraordinaires	212'449'184.36	58'359'100	25'153'700	-33'205'400
48 Revenus extraordinaires	43'225'226.46	23'263'400	25'800'800	2'537'400
Résultat extraordinaire	-169'223'957.90	-35'095'700	647'100	35'742'800
Excédent de revenus	8'745'590.12	43'300	3'300	-40'000
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>				
	445'869'511.61	499'820'300	472'849'900	-26'970'400
Dépenses d'investissement				
50 Immobilisations corporelles	237'503'499.39	226'733'400	204'734'900	-21'998'500
52 Immobilisations incorporelles	13'911'732.83	18'238'300	17'236'600	-1'001'700
54 Prêts	47'468'799.20	64'975'000	60'998'200	-3'976'800
55 Participations et capital social	4'000.00	10'250'000		-10'250'000
56 Propres subventions d'investissement	118'437'755.04	159'912'600	174'410'600	14'498'000
57 Subventions d'investissement redistribuées	13'652'549.20	19'711'000	15'469'600	-4'241'400
58 Investissements extraordinaires	14'891'175.95			
	250'303'530.71	302'889'000	282'814'400	-20'074'600
Recettes d'investissement				
60 Transferts d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	655.00			
63 Subventions d'investissement acquises	190'946'179.27	246'994'300	232'254'000	-14'740'300
64 Remboursements de prêts	38'427'460.29	35'537'200	34'367'300	-1'169'900
65 Transferts de participations	2.00			
66 Remboursements de subventions d'investissement propres	825'370.10	646'500	723'500	77'000
67 Subventions d'investissement à redistribuer	13'652'549.20	19'711'000	15'469'600	-4'241'400
68 Recettes d'investissement extraordinaires	6'451'314.85			
Investissements nets	195'565'980.90	196'931'300	190'035'500	-6'895'800
<u>COMPTE DE FINANCEMENT</u>				
Total du compte de résultats	8'745'590.12	43'300	3'300	-40'000
Amortissements et réévaluations	206'281'853.31	197'033'400	190'611'300	-6'422'100
./. Investissements nets	195'565'980.90	196'931'300	190'035'500	-6'895'800
Excédent de financement	19'461'462.53	145'400	579'100	433'700

Aperçu général

Compte 2018
Fr.Budget 2019
Fr.Budget 2020
Fr.Ecart 19/20
Fr.

VUE FINANCIERE

TOTAL

Charges et dépenses	4'020'736'888.52	3'921'589'000	3'998'837'500	77'248'500
Revenus et recettes	4'040'198'351.05	3'921'734'400	3'999'416'600	77'682'200
Excédent de financement	19'461'462.53	145'400	579'100	433'700

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Pouvoir législatif	5'131'597.30	6'735'600	7'658'900	923'300
Pouvoir exécutif	2'889'990.85	2'675'900	2'656'600	-19'300
Pouvoir judiciaire	34'737'245.41	37'048'900	36'849'600	-199'300
Présidence	10'937'519.39	11'858'800	11'806'700	-52'100
Finances et énergie	-1'762'256'332.22	-1'805'155'800	-1'903'346'200	-98'190'400
Santé, affaires sociales et culture	761'679'764.16	795'146'600	858'990'400	63'843'800
Economie et formation	705'433'838.02	726'309'900	749'214'900	22'905'000
Sécurité, institutions et sports	24'776'266.47	29'042'100	36'673'000	7'630'900
Mobilité, territoire et environnement	197'208'648.09	196'192'600	198'917'000	2'724'400
Excédent de financement	19'461'462.53	145'400	579'100	433'700

COMPTE DE RESULTATS

30	Charges de personnel	1'069'091'952.18	1'060'990'100	1'027'446'500	-33'543'600
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	304'258'603.68	337'841'100	346'464'500	8'623'400
34	Charges financières	32'633'147.04	30'278'000	83'496'900	53'218'900
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	93'541'885.63	72'109'100	81'252'700	9'143'600
36	Charges de transfert	1'573'861'779.77	1'588'765'300	1'678'969'400	90'204'100
37	Subventions redistribuées	200'921'068.63	198'117'100	202'403'700	4'286'600
38	Charges extraordinaires	161'732'674.22	30'417'000	417'000	-30'000'000
39	Imputations internes	138'826'265.76	103'251'000	105'536'900	2'285'900
40	Revenus fiscaux	1'456'179'425.10	1'362'150'500	1'371'555'600	9'405'100
41	Patentes et concessions	98'383'832.47	69'370'000	69'535'000	165'000
42	Taxes	215'234'418.85	211'438'000	227'244'700	15'806'700
43	Revenus divers	4'946'155.15	11'290'200	8'536'700	-2'753'500
44	Revenus financiers	73'803'058.60	66'762'200	66'298'500	-463'700
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	38'991'907.81	41'366'300	38'958'800	-2'407'500
46	Revenus de transfert	1'519'383'461.51	1'531'836'700	1'600'731'500	68'894'800
47	Subventions à redistribuer	200'921'068.63	198'117'100	202'403'700	4'286'600
48	Revenus extraordinaires	43'225'226.46	23'263'400	25'800'800	2'537'400
49	Imputations internes	138'826'265.76	103'251'000	105'536'900	2'285'900
	Total charges	3'574'867'376.91	3'421'768'700	3'525'987'600	104'218'900
	Total revenus	3'789'894'820.34	3'618'845'400	3'716'602'200	97'756'800
	Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	215'027'443.43	197'076'700	190'614'600	-6'462'100

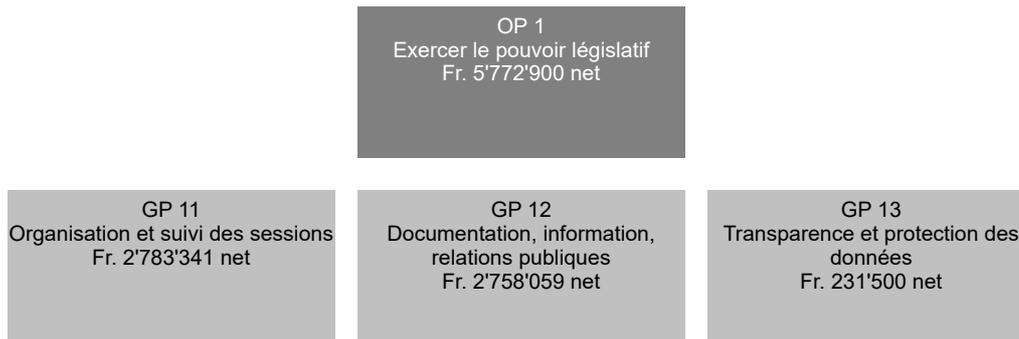
COMPTE DES INVESTISSEMENTS

50	Immobilisations corporelles	237'503'499.39	226'733'400	204'734'900	-21'998'500
52	Immobilisations incorporelles	13'911'732.83	18'238'300	17'236'600	-1'001'700
54	Prêts	47'468'799.20	64'975'000	60'998'200	-3'976'800
55	Participations et capital social	4'000.00	10'250'000		-10'250'000
56	Propres subventions d'investissement	118'437'755.04	159'912'600	174'410'600	14'498'000
57	Subventions d'investissement redistribuées	13'652'549.20	19'711'000	15'469'600	-4'241'400
58	Investissements extraordinaires	14'891'175.95			
59	Participation investissements R3				
60	Transferts d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	655.00			
63	Subventions d'investissement acquises	190'946'179.27	246'994'300	232'254'000	-14'740'300
64	Remboursements de prêts	38'427'460.29	35'537'200	34'367'300	-1'169'900
65	Transferts de participations	2.00			
66	Remboursements de subventions d'investissement propres	825'370.10	646'500	723'500	77'000
67	Subventions d'investissement à redistribuer	13'652'549.20	19'711'000	15'469'600	-4'241'400
68	Recettes d'investissement extraordinaires	6'451'314.85			
	Total dépenses	445'869'511.61	499'820'300	472'849'900	-26'970'400
	Total recettes	250'303'530.71	302'889'000	282'814'400	-20'074'600
	Investissements nets	195'565'980.90	196'931'300	190'035'500	-6'895'800



Mandats de prestations politiques

Pouvoir législatif (Législatif)		Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
VUE FINANCIERE					
<u>TOTAL</u>					
	Charges et dépenses	5'134'390.30	6'745'900	7'673'700	927'800
	Revenus et recettes	2'793.00	10'300	14'800	4'500
	Insuffisance de financement	5'131'597.30	6'735'600	7'658'900	923'300
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
	Grand Conseil (Service parlementaire)	5'131'597.30	5'755'700	5'772'900	17'200
	Constituante		979'900	1'886'000	906'100
	Insuffisance de financement	5'131'597.30	6'735'600	7'658'900	923'300
<u>COMPTE DE RESULTATS</u>					
30	Charges de personnel	3'425'650.75	4'530'100	4'781'200	251'100
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	991'221.78	1'290'300	1'739'300	449'000
36	Charges de transfert	710'906.10	718'400	848'400	130'000
39	Imputations internes	6'611.67	7'100	4'800	-2'300
42	Taxes	2'793.00	10'300	14'800	4'500
	Total charges	5'134'390.30	6'545'900	7'373'700	827'800
	Total revenus	2'793.00	10'300	14'800	4'500
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	5'131'597.30	6'535'600	7'358'900	823'300
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
52	Immobilisations incorporelles		200'000	300'000	100'000
	Total dépenses		200'000	300'000	100'000
	Total recettes				
	Investissements nets		200'000	300'000	100'000



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	5'134'390.30	5'566'000	5'483'200	-82'800
30 Charges de personnel	3'425'650.75	3'550'200	3'510'900	-39'300
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	991'221.78	1'290'300	1'249'100	-41'200
34 Charges financières	0.00	0	0	0
36 Charges de transfert	710'906.10	718'400	718'400	0
39 Imputations internes	6'611.67	7'100	4'800	-2'300
4 Revenus	2'793.00	10'300	10'300	0
42 Taxes	2'793.00	10'300	10'300	0
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
Excédent de charges	5'131'597.30	5'555'700	5'472'900	-82'800
5 Dépenses d'investissement	0.00	200'000	300'000	100'000
50 Immobilisations corporelles	0.00	0	0	0
52 Immobilisations incorporelles	0.00	200'000	300'000	100'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	200'000	300'000	100'000
Insuffisance de financement	5'131'597.30	5'755'700	5'772'900	17'200

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Employés à durée indéterminée	8.20	8.20	8.20

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Exercer le pouvoir législatif	
Sous-objectifs politiques	
1	Exercer, sous réserve des droits du peuple, le pouvoir législatif
1.1	Elaborer et approuver les dispositions constitutionnelles et les règles de droit, ainsi que tout acte relevant de la compétence du Grand Conseil
1.2	Exercer la haute surveillance sur la gestion du Conseil d'Etat, des autorités judiciaires et des établissements autonomes de droit public
2	Procéder aux élections et nominations prévues par la constitution et la loi
3	Apporter, avec le Service parlementaire, un appui juridique, scientifique et logistique au Grand Conseil et à ses organes

GRAND CONSEIL (SERVICE PARLEMENTAIRE)

Mesures prioritaires					Délai
ad1	1 Développement dans les 6 mois des interventions parlementaires déposées				31.12.2023
	2 Traitement dans les 6 mois après leur développement des interventions parlementaires déposées				31.12.2023
	3 Examen et traitement des objets soumis par le Conseil d'Etat ou proposés par les organes ou membres du Grand Conseil lors d'un maximum de 6 sessions				01.03.2023
Indicateurs		Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
ad1	1 Nombre de jours de sessions (addition des 1/2 journées)	16.5	18	18	0
	2 Nombre d'objets traités par le Grand Conseil (projets de loi, décrets ou décisions; élections, rapports)	67	100	100	0
	3 Nombre de séances de commissions	176	250	250	0
	4 Nombre d'interventions parlementaires déposées	368	400	400	0
	5 Nombre d'interventions parlementaires liquidées au stade du traitement	345	350	350	0
	6 Pourcentage des interventions parlementaires développées dans les 6 mois après leur dépôt	95%	90%	90%	0%
	7 Pourcentage des interventions parlementaires traitées dans les 6 mois après leur développement	90%	90%	90%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP11 Organisation et suivi des sessions	2'793'641	10'300	2'783'341
P1101 Appui aux organes du Grand Conseil	302'982		302'982
300 Indemnités aux organes du Grand Conseil (Présidence et Bureau)	220'500		220'500
Solde dépenses/recettes du produit	82'482		82'482
P1102 Appui aux commissions	1'255'956	10'300	1'245'656
300 Indemnités pour séances de commissions	598'000		598'000
317 Indemnités repas et logement commissions	70'000		70'000
363 Participation au Bureau interparlementaire de coordination	7'900		7'900
Solde dépenses/recettes du produit	580'056	10'300	569'756
P1103 Préparation administrative des sessions	82'482		82'482
P1104 Déroulement des sessions	1'100'671		1'100'671
313 Traduction simultanée	160'000		160'000
313 Traductions externes	50'000		50'000
363 Aide aux groupes politiques	704'000		704'000
Solde dépenses/recettes du produit	186'671		186'671
P1105 Suivi des sessions	51'550		51'550
GP12 Documentation, information, relations publiques	2'758'059		2'758'059
P1201 Prestations aux députés	1'744'859		1'744'859
300 Indemnités de session aux membres du parlement et aux groupes politiques	1'019'500		1'019'500
317 Indemnités de déplacement aux membres du parlement	160'000		160'000
317 Indemnités informatiques aux membres du parlement	156'000		156'000
Solde dépenses/recettes du produit	409'359		409'359
P1202 Gestion des documents	603'946		603'946
310 Impression du mémorial	45'000		45'000
311 Multimédias, équipement des salles de conférence	3'000		3'000
520 Projet Dataparl (gestion des documents sur le site Internet)	300'000		300'000
Solde dépenses/recettes du produit	255'946		255'946
P1203 Travaux pour des tiers	123'721		123'721
P1204 Communication et médias	156'241		156'241
P1205 Représentation - réception - associations	129'292		129'292
GP13 Transparence et protection des données	231'500		231'500
P1301 Transparence et protection des données	231'500		231'500
300 Indemnités commission cantonale de protection des données	7'000		7'000
313 Cotisation Privatim	4'000		4'000
313 Mandat / honoraires de la préposée à la transparence et à la protection des données	200'000		200'000
313 Traductions protection des données	20'000		20'000
Solde dépenses/recettes du produit	500		500
Total	5'783'200	10'300	5'772'900

CONSTITUANTE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	0.00	979'900	1'890'500	910'600
30 Charges de personnel	0.00	979'900	1'270'300	290'400
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0.00	0	490'200	490'200
36 Charges de transfert	0.00	0	130'000	130'000
4 Revenus	0.00	0	4'500	4'500
42 Taxes	0.00	0	4'500	4'500
Excédent de charges	0.00	979'900	1'886'000	906'100
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	0.00	979'900	1'886'000	906'100

Pouvoir exécutif (Exécutif)	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
VUE FINANCIERE				
TOTAL				
Charges et dépenses	3'942'253.00	3'260'900	3'741'600	480'700
Revenus et recettes	1'052'262.15	585'000	1'085'000	500'000
Insuffisance de financement	2'889'990.85	2'675'900	2'656'600	-19'300
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE				
Conseil d'Etat	2'533'733.10	2'322'900	2'303'500	-19'400
Préfectures	356'257.75	353'000	353'100	100
Insuffisance de financement	2'889'990.85	2'675'900	2'656'600	-19'300
COMPTE DE RESULTATS				
30 Charges de personnel	2'252'349.25	2'235'900	2'216'600	-19'300
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	677'827.65	510'000	510'000	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	500'000.00		500'000	500'000
36 Charges de transfert	500'000.00	500'000	500'000	0
39 Imputations internes	12'076.10	15'000	15'000	0
42 Taxes	52'262.15	10'000	10'000	0
43 Revenus divers		75'000	75'000	0
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	500'000.00		500'000	500'000
46 Revenus de transfert	500'000.00	500'000	500'000	0
Total charges	3'942'253.00	3'260'900	3'741'600	480'700
Total revenus	1'052'262.15	585'000	1'085'000	500'000
Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	2'889'990.85	2'675'900	2'656'600	-19'300

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	3'585'995.25	2'907'900	3'388'500	480'600
30 Charges de personnel	1'899'437.50	1'882'900	1'863'500	-19'400
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	677'827.65	510'000	510'000	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	500'000.00	0	500'000	500'000
36 Charges de transfert	500'000.00	500'000	500'000	0
39 Imputations internes	8'730.10	15'000	15'000	0
4 Revenus	1'052'262.15	585'000	1'085'000	500'000
42 Taxes	52'262.15	10'000	10'000	0
43 Revenus divers	0.00	75'000	75'000	0
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	500'000.00	0	500'000	500'000
46 Revenus de transfert	500'000.00	500'000	500'000	0
Excédent de charges	2'533'733.10	2'322'900	2'303'500	-19'400
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	2'533'733.10	2'322'900	2'303'500	-19'400

Pouvoir exécutif (Exécutif)

PRÉFECTURES

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	356'257.75	353'000	353'100	100
30 Charges de personnel	352'911.75	353'000	353'100	100
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0.00	0	0	0
39 Imputations internes	3'346.00	0	0	0
4 Revenus	0.00	0	0	0
Excédent de charges	356'257.75	353'000	353'100	100
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	356'257.75	353'000	353'100	100

Pouvoir judiciaire (Judiciaire)		Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
VUE FINANCIERE					
TOTAL					
	Charges et dépenses	46'287'462.28	48'298'900	48'519'000	220'100
	Revenus et recettes	11'550'216.87	11'250'000	11'669'400	419'400
	Insuffisance de financement	34'737'245.41	37'048'900	36'849'600	-199'300
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE					
	Tribunaux	23'051'773.14	24'922'500	24'637'000	-285'500
	Ministère public	11'466'840.01	11'786'000	11'874'500	88'500
	Commission cantonale de recours en matière fiscale	218'632.26	340'400	338'100	-2'300
	Insuffisance de financement	34'737'245.41	37'048'900	36'849'600	-199'300
COMPTE DE RESULTATS					
30	Charges de personnel	32'029'685.74	35'129'900	34'975'800	-154'100
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	11'910'617.00	10'869'300	11'282'300	413'000
34	Charges financières	32'689.01	25'000	26'500	1'500
36	Charges de transfert	381'679.00	942'500	849'500	-93'000
39	Imputations internes	1'932'791.53	1'332'200	1'384'900	52'700
42	Taxes	9'551'010.37	9'136'500	9'545'500	409'000
44	Revenus financiers	1.15			
46	Revenus de transfert	1'870'179.70	2'113'500	2'024'500	-89'000
49	Imputations internes	129'025.65		99'400	99'400
	Total charges	46'287'462.28	48'298'900	48'519'000	220'100
	Total revenus	11'550'216.87	11'250'000	11'669'400	419'400
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	34'737'245.41	37'048'900	36'849'600	-199'300

TRIBUNAUX

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	30'589'291.37	32'116'300	32'144'200	27'900
30 Charges de personnel	23'396'806.79	25'872'900	25'631'300	-241'600
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	6'605'996.34	6'090'800	6'307'800	217'000
34 Charges financières	21'035.10	11'000	12'500	1'500
36 Charges de transfert	5'339.50	8'000	24'000	16'000
39 Imputations internes	560'113.64	133'600	168'600	35'000
4 Revenus	7'537'518.23	7'193'800	7'507'200	313'400
42 Taxes	6'189'656.30	5'780'300	6'083'300	303'000
44 Revenus financiers	1.15	0	0	0
46 Revenus de transfert	1'257'373.30	1'413'500	1'324'500	-89'000
49 Imputations internes	90'487.48	0	99'400	99'400
Excédent de charges	23'051'773.14	24'922'500	24'637'000	-285'500
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	23'051'773.14	24'922'500	24'637'000	-285'500

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	15'405'852.61	15'840'700	16'034'400	193'700
30 Charges de personnel	8'356'664.75	8'917'600	9'006'100	88'500
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	5'297'705.56	4'778'500	4'974'500	196'000
34 Charges financières	11'653.91	14'000	14'000	0
36 Charges de transfert	376'339.50	934'500	825'500	-109'000
39 Imputations internes	1'363'488.89	1'196'100	1'214'300	18'200
4 Revenus	3'939'012.60	4'054'700	4'159'900	105'200
42 Taxes	3'299'529.95	3'354'700	3'459'900	105'200
46 Revenus de transfert	612'806.40	700'000	700'000	0
49 Imputations internes	26'676.25	0	0	0
Excédent de charges	11'466'840.01	11'786'000	11'874'500	88'500
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	11'466'840.01	11'786'000	11'874'500	88'500

COMMISSION CANTONALE DE RECOURS EN MATIÈRE FISCALE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	292'318.30	341'900	340'400	-1'500
30 Charges de personnel	276'214.20	339'400	338'400	-1'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	6'915.10	0	0	0
39 Imputations internes	9'189.00	2'500	2'000	-500
4 Revenus	73'686.04	1'500	2'300	800
42 Taxes	61'824.12	1'500	2'300	800
49 Imputations internes	11'861.92	0	0	0
Excédent de charges	218'632.26	340'400	338'100	-2'300
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	218'632.26	340'400	338'100	-2'300

Présidence (PRES)		Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
VUE FINANCIERE					
TOTAL					
	Charges et dépenses	11'441'568.67	12'414'200	12'365'800	-48'400
	Revenus et recettes	504'049.28	555'400	559'100	3'700
	Insuffisance de financement	10'937'519.39	11'858'800	11'806'700	-52'100
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE					
	Chancellerie d'Etat	8'079'048.27	8'838'500	8'796'500	-42'000
	Inspection des finances	2'858'471.12	3'020'300	3'010'200	-10'100
	Insuffisance de financement	10'937'519.39	11'858'800	11'806'700	-52'100
COMPTE DE RESULTATS					
30	Charges de personnel	7'377'046.70	7'954'900	7'910'300	-44'600
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	3'282'783.86	3'907'300	3'906'100	-1'200
34	Charges financières			1'200	1'200
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	7'631.16		2'800	2'800
36	Charges de transfert	456'223.00	480'000	480'000	0
39	Imputations internes	317'883.95	72'000	65'400	-6'600
40	Revenus fiscaux	9'447.00	9'200	9'200	0
42	Taxes	341'474.80	378'200	381'900	3'700
43	Revenus divers	-1'511.08			
44	Revenus financiers	7'631.16	22'000	22'000	0
46	Revenus de transfert		16'000	16'000	0
49	Imputations internes	147'007.40	130'000	130'000	0
	Total charges	11'441'568.67	12'414'200	12'365'800	-48'400
	Total revenus	504'049.28	555'400	559'100	3'700
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	10'937'519.39	11'858'800	11'806'700	-52'100

OP 1
Appui au Conseil d'Etat en
matières stratégique,
opérationnelle, d'information et de
communication
Fr. 8'796'500 net

GP 11
Appui à l'action gouvernementale
Fr. 2'136'441 net

GP 12
Communication et information
Fr. 1'661'976 net

GP 13
Appui juridique au Conseil d'Etat
Fr. 1'264'243 net

GP 14
Prestations en faveur de
l'administration
Fr. 3'733'840 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	8'305'976.55	9'112'400	9'074'100	-38'300
30 Charges de personnel	4'462'107.30	4'898'100	4'864'300	-33'800
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'207'224.01	3'673'300	3'672'100	-1'200
34 Charges financières	0.00	0	1'200	1'200
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	7'631.16	0	2'800	2'800
36 Charges de transfert	456'223.00	480'000	480'000	0
39 Imputations internes	172'791.08	61'000	53'700	-7'300
4 Revenus	226'928.28	273'900	277'600	3'700
40 Revenus fiscaux	9'447.00	9'200	9'200	0
42 Taxes	197'853.80	226'700	230'400	3'700
43 Revenus divers	-1'511.08	0	0	0
44 Revenus financiers	7'631.16	22'000	22'000	0
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	0	0	0
46 Revenus de transfert	0.00	16'000	16'000	0
49 Imputations internes	13'507.40	0	0	0
Excédent de charges	8'079'048.27	8'838'500	8'796'500	-42'000
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	8'079'048.27	8'838'500	8'796'500	-42'000

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Employés à durée indéterminée	30.50	32.50	32.50

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE						
Assurer un appui au Conseil d'Etat en matières stratégique, opérationnelle, d'information et de communication						
Sous-objectifs politiques						
1	Fournir au Conseil d'Etat un appui à matière de gouvernance, c'est-à-dire notamment mettre à disposition les informations nécessaires pour la définition d'options stratégiques et pour la promotion des intérêts du canton sur la scène fédérale ainsi qu'assurer la direction du controlling gouvernemental (GP11)					
2	Assurer un appui logistique au Conseil d'Etat pour la planification, le suivi et la coordination de ses affaires courantes ainsi que pour l'organisation des activités et manifestations protocolaires (GP11)					
3	Positionner les activités de l'Etat de manière transparente, proactive, intégrée et coordonnée afin de favoriser la libre formation de l'opinion publique et stimuler la participation à la vie publique (GP12)					
4	Fournir au Conseil d'Etat un appui juridique adéquat (GP13)					
5	Fournir à l'administration cantonale des prestations dans les domaines de la coordination administrative, de la traduction, de la distribution du courrier et de l'accueil (GP14)					
Mesures prioritaires				Délai		
ad1	1	★ Développement d'une véritable stratégie en matière d'affaires fédérales déclinée, pour les objets prioritaires, en plans d'actions (en collaboration avec les départements)		31.12.2023		
	2	★ Optimisation de la gestion des affaires fédérales par le Conseil d'Etat et les départements (en collaboration avec les départements)		31.12.2023		
	3	★ Réalisation de mesures de lobbying ciblées, adaptées aux enjeux stratégiques		31.12.2023		
	4	★ Simplification et optimisation des instruments et des processus de gouvernance de l'Etat et de son administration, notamment dans le cadre de la révision du système de gestion par mandats de prestations et de l'allègement des formalités administratives		31.12.2024		
	5	Collaboration avec le Service parlementaire pour la mise en place d'un système informatisé de suivi des interventions parlementaires (motions et postulats)		31.12.2020		
★ : Mesure propre au programme gouvernemental						
Indicateurs		Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20	
ad1	1	Nombre de rencontres organisées entre le Conseil d'Etat et les parlementaires fédéraux valaisans	4	4	4	0
ad2	2	Nombre d'heures liées à l'organisation des activités et des manifestations protocolaires (estimation)	500	500	500	0
	3	Nombre de dossiers traités par le Conseil d'Etat	5'000	5'000	5'000	0
ad3	4	Communiqués de presse publiés	248	200	200	0
	5	Conférences de presse organisées	51	40	40	0
	6	Nombre d'objets gouvernementaux non communiqués de manière intégrée et coordonnée	0	0	0	0
ad4	7	Pourcentage des décisions sur recours au Conseil d'Etat confirmées par les Tribunaux (TC, TF)	68%	85%	85%	0%
	8	Pourcentage des dispositions légales rendues par les Service de l'Etat invalidées par les tribunaux	0%	0%	0%	0%
	9	Ratio du nombre de recours au Conseil d'Etat traités par rapport au nombre de recours reçus (1 : nombre traités = nombre reçus)		0.8	1	0.2
ad5	10	Nombre de pages traduites (env.)	1'010	1'200	1'200	0
	11	Nombre d'envois (lettres et colis) sortant traités (env.)	3'400'000	3'300'000	3'000'000	-300'000

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP11 Appui à l'action gouvernementale	2'205'345	68'904	2'136'441
P1101 Séances du Conseil d'Etat - Coordination Parlement	363'171	5'297	357'874
P1102 Protocole du Conseil d'Etat	685'104	48'154	636'950
P1103 Affaires extérieures	682'319	7'507	674'812
P1104 Controlling mandats prestations et PiP	211'733	3'826	207'907
P1105 Objets gouvernementaux et objectifs de législature	263'018	4'120	258'898
GP12 Communication et information	1'683'464	21'488	1'661'976
P1201 Communication gouvernementale	302'452	4'561	297'891
P1202 Communication externe	383'887	6'034	377'853
P1203 Information interne	164'007	1'030	162'977
P1204 Conseil et appui	130'300	2'357	127'943
P1205 Technologie web	702'818	7'506	695'312
GP13 Appui juridique au Conseil d'Etat	1'407'907	143'664	1'264'243
P1301 Préparation, suivi, publication de la législation	138'804	1'030	137'774
P1302 Instruction et décisions sur recours	1'269'103	142'634	1'126'469
GP14 Prestations en faveur de l'administration	3'777'384	43'544	3'733'840
P1401 Gestion administrative et affaires courantes	154'726	27'796	126'930
P1402 Courrier et accueil	3'395'790	12'805	3'382'985
P1403 Traduction	226'868	2'943	223'925
Total	9'074'100	277'600	8'796'500

OP 1
Contrôler la gestion financière de
l'Etat et la réalisation des mandats
de prestations
Fr. 3'010'200 net

GP 11
Contrôle gestion financière et
réalisation MP
Fr. 3'010'200 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	3'135'592.12	3'301'800	3'291'700	-10'100
30 Charges de personnel	2'914'939.40	3'056'800	3'046'000	-10'800
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	75'559.85	234'000	234'000	0
39 Imputations internes	145'092.87	11'000	11'700	700
4 Revenus	277'121.00	281'500	281'500	0
42 Taxes	143'621.00	151'500	151'500	0
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
49 Imputations internes	133'500.00	130'000	130'000	0
Excédent de charges	2'858'471.12	3'020'300	3'010'200	-10'100
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	2'858'471.12	3'020'300	3'010'200	-10'100

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Employés à durée indéterminée	16.00	16.00	16.00

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Contrôler la gestion financière de l'Etat et la réalisation des mandats de prestations (art. 44 LGCAF)		
Sous-objectifs politiques		
1	Investiguer et assumer les tâches de contrôle prévues par la LGCAF à l'improviste et en tout temps, sur propre initiative (art. 44 ss LGCAF)	
2	Investiguer et contrôler sur mandat confié par le Conseil d'Etat ou les commissions des finances et de gestion (art. 44 al. 2 LGCAF)	
Mesures prioritaires		
	Délai	
ad1	1 Contrôle périodique des services de tous les départements selon critères de planification	31.12.2020
ad2	2 Réalisation des mandats sur requête du Conseil d'Etat ou des commissions des finances et de gestion (art. 44 al. 2 LGCAF)	31.12.2020

Présidence (PRES)

INSPECTION DES FINANCES

Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
<i>ad1</i> 1 Nombre de rapports déposés (97 pour 2015)	→	→	→	
<i>ad2</i> 2 Part maximale de l'activité consacrée aux mandats spéciaux afin de garantir l'autonomie de l'IF	22%	30%	30%	0%

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP11 Contrôle gestion financière et réalisation MP	3'291'700	281'500	3'010'200
P1101 Contrôle de la gestion étatique	2'633'360	225'200	2'408'160
P1102 Mandats spéciaux	658'340	56'300	602'040
Total	3'291'700	281'500	3'010'200

**Département des finances et de
l'énergie (DFE)**
**Compte 2018
Fr.**
**Budget 2019
Fr.**
**Budget 2020
Fr.**
**Ecart 19/20
Fr.**
VUE FINANCIERE
TOTAL

Charges et dépenses	820'315'360.43	621'485'700	582'696'400	-38'789'300
Revenus et recettes	2'582'571'692.65	2'426'641'500	2'486'042'600	59'401'100
Excédent de financement	1'762'256'332.22	1'805'155'800	1'903'346'200	98'190'400

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Administration cantonale des finances	-472'003'829.53	-584'421'200	-641'772'600	-57'351'400
Service cantonal des contributions	-1'208'882'962.87	-1'140'216'300	-1'173'577'200	-33'360'900
Service des ressources humaines	4'761'996.13	5'165'300	5'037'200	-128'100
Service de l'énergie et des forces hydrauliques	-75'957'920.01	-59'994'900	-64'479'600	-4'484'700
Service du registre foncier	-69'644'749.77	-64'998'400	-65'005'400	-7'000
Service de la géoinformation	4'040'358.15	4'317'400	4'794'700	477'300
Service cantonal de l'informatique	24'998'654.17	27'791'300	26'501'300	-1'290'000
Service immobilier et patrimoine	30'825'869.21	7'126'800	5'384'200	-1'742'600
Office juridique des finances et du personnel	-393'747.70	74'200	-228'800	-303'000
Excédent de financement	1'762'256'332.22	1'805'155'800	1'903'346'200	98'190'400

COMPTE DE RESULTATS

30	Charges de personnel	176'831'543.66	130'008'200	81'992'400	-48'015'800
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	79'264'109.88	107'540'700	104'272'300	-3'268'400
34	Charges financières	32'450'464.75	30'106'400	83'283'500	53'177'100
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	63'575'756.50	64'043'700	65'194'800	1'151'100
36	Charges de transfert	167'637'256.10	130'376'500	130'680'500	304'000
38	Charges extraordinaires	152'201'839.45	30'000'000		-30'000'000
39	Imputations internes	70'737'097.20	65'889'200	71'821'100	5'931'900
40	Revenus fiscaux	1'382'879'824.57	1'286'734'900	1'295'945'000	9'210'100
41	Patentes et concessions	61'859'518.11	33'880'000	33'940'000	60'000
42	Taxes	45'942'723.25	39'814'900	47'355'100	7'540'200
43	Revenus divers	736'828.46	2'496'900	1'437'000	-1'059'900
44	Revenus financiers	57'355'813.86	49'788'500	49'287'200	-501'300
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	12'114'490.60	8'471'900	8'847'900	376'000
46	Revenus de transfert	878'908'399.60	895'485'700	941'916'700	46'431'000
48	Revenus extraordinaires	37'102'034.73	19'583'400	12'594'800	-6'988'600
49	Imputations internes	87'231'078.59	70'048'300	75'053'500	5'005'200
	Total charges	742'698'067.54	557'964'700	537'244'600	-20'720'100
	Total revenus	2'564'130'711.77	2'406'304'500	2'466'377'200	60'072'700
	Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	-1'821'432'644.23	-1'848'339'800	-1'929'132'600	-80'792'800

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

50	Immobilisations corporelles	49'329'569.23	7'778'200	2'421'300	-5'356'900
52	Immobilisations incorporelles	13'600'392.46	16'763'300	14'483'500	-2'279'800
54	Prêts	14'000.00			
55	Participations et capital social		10'000'000		-10'000'000
56	Propres subventions d'investissement	12'452'552.20	28'189'500	28'047'000	-142'500
57	Subventions d'investissement redistribuées	2'220'779.00	790'000	500'000	-290'000
63	Subventions d'investissement acquises	16'167'703.25	19'507'000	19'143'700	-363'300
64	Remboursements de prêts	52'498.63	40'000	21'700	-18'300
67	Subventions d'investissement à redistribuer	2'220'779.00	790'000	500'000	-290'000
	Total dépenses	77'617'292.89	63'521'000	45'451'800	-18'069'200
	Total recettes	18'440'980.88	20'337'000	19'665'400	-671'600
	Investissements nets	59'176'312.01	43'184'000	25'786'400	-17'397'600

OP 1
Administrer et gérer les finances
du canton
Fr. -641'772'600 net

GP 11 Planification, budget et compte Fr. 2'563'720 net	GP 12 Services financiers et logistiques Fr. 82'032'620 net	GP 13 Analyses et mandats Fr. 4'195'260 net	GP 14 Affaires financières générales Fr. -730'564'200 net
---	---	---	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	432'620'541.74	311'806'800	288'546'400	-23'260'400
30 Charges de personnel	112'481'113.40	66'026'700	13'558'800	-52'467'900
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'724'186.46	49'944'800	50'023'100	78'300
34 Charges financières	27'748'650.13	25'604'900	78'682'100	53'077'200
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	36'753'387.40	37'079'000	37'908'200	829'200
36 Charges de transfert	66'038'524.20	65'887'000	68'521'000	2'634'000
38 Charges extraordinaires	150'000'000.00	30'000'000	0	-30'000'000
39 Imputations internes	36'874'680.15	37'264'400	39'853'200	2'588'800
4 Revenus	904'624'371.27	906'228'000	930'319'000	24'091'000
41 Patentes et concessions	53'780'368.60	26'550'000	26'550'000	0
42 Taxes	917'460.90	666'800	470'900	-195'900
43 Revenus divers	2'900.00	0	0	0
44 Revenus financiers	43'124'858.39	38'190'900	37'285'000	-905'900
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	5'113'216.60	4'446'000	3'765'000	-681'000
46 Revenus de transfert	757'818'071.22	792'039'700	815'517'700	23'478'000
48 Revenus extraordinaires	0.00	0	0	0
49 Imputations internes	43'867'495.56	44'334'600	46'730'400	2'395'800
Excédent de revenus	472'003'829.53	594'421'200	641'772'600	47'351'400
5 Dépenses d'investissement	0.00	10'000'000	0	-10'000'000
55 Participations et capital social	0.00	10'000'000	0	-10'000'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
69 Report au bilan	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	10'000'000	0	-10'000'000
Excédent de financement	472'003'829.53	584'421'200	641'772'600	57'351'400

Remarques

30 : réforme structurelle CPVAL (-50.0 mios), régime de pension des magistrats (-2.8 mios)
34 : intérêts liés à la reconnaissance de dette envers CPVAL (+50.0 mios), intérêts sur comptes courants (+4.0 mios)
36 : péréquation intercommunale (+2.8 mios)
38 : Fonds de compensation des fluctuations de recettes (-30.0 mios)
46 : part au produit des impôts sur les huiles minérales (-7.0 mios), péréquation intercantonale - péréquation des ressources (+25.8 mios), péréquation intercantonale - compensation des charges (+2.8 mios), péréquation intercommunale - versement des communes (+1.8 mio)
55 : apport en capital au Fonds FIGI (-10.0 mios)

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Employés à durée indéterminée	51.15	52.15	52.25

Remarques
Transfert de 0.1 EPT dû à la nouvelle répartition des départements en 2017 (renforcement du secrétariat de l'ancien EM du DEET)

OBJECTIF POLITIQUE		
Gérer les finances de l'Etat du Valais et élaborer les bases utiles à la conduite de sa politique financière		
Sous-objectifs politiques		
1	Etablir la planification financière, le budget et le compte de l'Etat, en particulier :	
1.1	Elaborer la planification financière et le budget et en assurer le suivi	
1.2	Tenir et présenter les comptes	
1.3	Collaborer à l'élaboration des mandats de prestations et des rapports de controlling	
2	Organiser la comptabilité générale et les outils du controlling et assurer les services financiers et logistiques centraux, en particulier :	
2.1	Mettre en place et veiller au bon fonctionnement des systèmes de comptabilité et de controlling et assurer le contrôle des paiements	
2.2	Assurer l'exécution des paiements et une gestion optimale de la trésorerie conforme au marché	
2.3	Assurer le paiement des salaires et des honoraires	
2.4	Gérer les assurances et les dévolutions	
2.5	Mettre à disposition des services le mobilier, le matériel et les publications nécessaires (économat)	
3	Réaliser des analyses financières et des mandats spécifiques en faveur du Conseil d'Etat et des départements, en particulier :	
3.1	Elaborer des préavis financiers	
3.2	Assurer le controlling financier départemental	
3.3	Fournir l'appui au département par la réalisation de mandats et de projets spécifiques	
3.4	Conduire les travaux de la statistique fédérale et cantonale et tenir à disposition des autorités, des entreprises et des particuliers des informations statistiques	
3.5	Introduire et gérer le nouveau système de péréquation financière intercommunale	
4	Gérer les affaires financières générales, en particulier assurer le suivi des relations financières avec la Confédération	
Mesures prioritaires	Délai	
ad1	1 Etablissement du projet de budget 2021 et de la planification intégrée pluriannuelle pour les années 2022 à 2024	01.09.2020
	2 Clôture et présentation des comptes 2019	07.04.2020
ad2	3 Efficience économique et écologique quant à l'utilisation et l'impression du papier au sein de l'administration	31.12.2020
ad3	4 Mise en production du programme de péréquation financière intercommunale (poursuite des adaptations techniques)	31.12.2020
ad4	5 Mise en oeuvre de la réforme CPVAL	31.12.2020

ADMINISTRATION CANTONALE DES FINANCES

Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
<i>ad1</i> 1 Compte de résultats en millions de francs (positif)	8.7	0	0	0
2 Compte de financement en millions de francs (positif)	19.5	0.1	0.6	0.5
<i>ad2</i> 3 Pourcentage de papier recyclé livré par la section des assurances et de l'économat par rapport à la quantité totale de papier achetée	89%	91%	91%	0%
<i>ad4</i> 4 Indice des ressources du canton du Valais pris en compte dans le calcul de la péréquation financière fédérale	66.8	66.1	65.4	-0.7

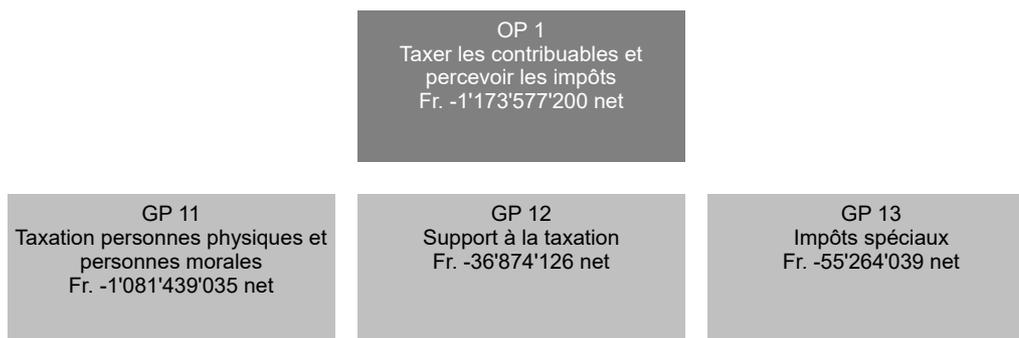
Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP11 Planification, budget et compte	2'740'739	177'019	2'563'720
P1101 Etablissement du budget	355'164	7'866	347'298
P1102 Tenue et présentation du compte	1'755'317	163'684	1'591'633
P1103 Planification intégrée pluriannuelle	491'405	4'259	487'146
P1104 Mandats de prestations et rapports de controlling	138'853	1'210	137'643
GP12 Services financiers et logistiques	88'421'588	6'388'968	82'032'620
P1201 Organisation de la comptabilité de l'Etat	1'060'914	7'543	1'053'371
P1202 Instruments de controlling et financiers	66'408	578	65'830
P1203 Conseil et appui en matière de traitements	176'823	7'901	168'922
P1204 Gestion des données de base	156'528	1'370	155'158
P1205 Gestion de la trésorerie	78'515'267	1'070'686	77'444'581
340 Intérêts liés à la reconnaissance de dette envers CPVAL	72'882'000		72'882'000
340 Intérêts passifs sur les dettes à court terme	25'000		25'000
342 Frais postaux et bancaires et autres honoraires	1'500'000		1'500'000
349 Intérêts sur comptes courants	4'000'000		4'000'000
440 Intérêts sur placements		200'000	-200'000
449 Intérêts sur les dettes à court terme		100'000	-100'000
Solde dépenses/recettes du produit	108'267	770'686	-662'419
P1206 Contrôle des paiements et gestion des pces compt.	1'041'142	8'993	1'032'149
P1207 Paiement des salaires	432'759	19'340	413'419
P1208 Gestion des allocations familiales	83'760	3'744	80'016
P1209 Gestion des affaires adm. et financières	121'170	9'745	111'425
P1210 Gestion des assurances	2'712'164	2'952'687	-240'523
313 Primes d'assurances	2'085'700		2'085'700
491 Imputations internes		2'550'400	-2'550'400
Solde dépenses/recettes du produit	626'464	402'287	224'177
P1211 Economat	4'054'653	2'306'381	1'748'272
310 Fourniture et matériel de bureau	1'615'000		1'615'000
310 Imprimés, reliures et publications	675'000		675'000
311 Mobilier, instruments et machines	1'214'000		1'214'000
490 Imputations internes		2'213'000	-2'213'000
Solde dépenses/recettes du produit	550'653	93'381	457'272
GP13 Analyses et mandats	4'214'073	18'813	4'195'260
P1301 Préavis financiers	381'423	3'226	378'197
P1302 Mandats spéciaux	42'378	358	42'020
P1303 Statistiques fédérales, cantonales et analyses	708'021	6'644	701'377
P1304 Péréquation financière	132'351	1'185	131'166
P1305 Secrétariat et controlling du département	2'949'900	7'400	2'942'500

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP14 Affaires financières générales	193'170'000	923'734'200	-730'564'200
P1401 Affaires financières générales	193'170'000	923'734'200	-730'564'200
306 Prestations de vieillesse financées par l'employeur	3'630'000		3'630'000
306 Régime de pension des magistrats : prestations aux retraités	2'000'000		2'000'000
316 Coûts de location et d'entretien des immeubles de l'Etat	38'945'000		38'945'000
351 Fonds CPVAL	30'000'000		30'000'000
351 Péréquation intercommunale : alimentation au fonds de compensation des cas de rigueur	5'985'000		5'985'000
362 Péréquation intercantonale : compensation des cas de rigueur	3'307'000		3'307'000
362 Péréquation intercommunale : versement aux communes	64'149'000		64'149'000
393 Coûts indirects imputés à la RPLP	830'500		830'500
398 Alimentation du fonds de péréquation intercommunale	38'906'000		38'906'000
411 Part au bénéfice de la BNS		26'500'000	-26'500'000
445 Rémunération de la garantie de l'Etat en faveur de la BCVs		4'000'000	-4'000'000
451 Péréquation intercommunale : prélèvement au fonds de compensation des cas de rigueur		3'765'000	-3'765'000
460 Dîme de l'alcool		1'035'000	-1'035'000
460 Part à la taxe sur les poids lourds (RPLP)		830'500	-830'500
460 Part au produit des impôts sur les huiles minérales		23'383'200	-23'383'200
462 Péréquation : compensation des charges géo-topographiques		74'534'000	-74'534'000
462 Péréquation : compensation des charges socio-démographiques		7'553'000	-7'553'000
462 Péréquation des ressources		680'219'000	-680'219'000
463 Part des communes au fonds de péréquation intercommunale		27'463'000	-27'463'000
493 Financement des coûts indirects pour la RPLP		830'500	-830'500
498 Part cantonale au fonds de péréquation intercommunale		38'906'000	-38'906'000
Solde dépenses/recettes du produit	5'417'500	34'715'000	-29'297'500
Total	288'546'400	930'319'000	-641'772'600

Département des finances et de l'énergie (DFE)
SERVICE CANTONAL DES CONTRIBUTIONS



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	131'270'677.20	99'041'100	96'644'300	-2'396'800
30 Charges de personnel	24'119'016.60	25'800'100	25'560'400	-239'700
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	28'829'102.85	31'008'800	30'126'300	-882'500
34 Charges financières	4'679'867.75	4'501'000	4'601'000	100'000
36 Charges de transfert	72'316'379.70	37'630'000	36'270'000	-1'360'000
39 Imputations internes	1'326'310.30	101'200	86'600	-14'600
4 Revenus	1'341'033'381.04	1'242'257'400	1'272'421'500	30'164'100
40 Revenus fiscaux	1'197'443'187.87	1'120'100'000	1'124'700'000	4'600'000
42 Taxes	21'470'087.82	17'510'400	19'780'500	2'270'100
43 Revenus divers	5'166.46	2'000	2'000	0
44 Revenus financiers	9'675'639.46	9'005'000	9'005'000	0
46 Revenus de transfert	112'439'299.43	95'490'000	118'934'000	23'444'000
49 Imputations internes	0.00	150'000	0	-150'000
Excédent de revenus	1'209'762'703.84	1'143'216'300	1'175'777'200	32'560'900
5 Dépenses d'investissement	879'740.97	3'000'000	2'200'000	-800'000
52 Immobilisations incorporelles	879'740.97	3'000'000	2'200'000	-800'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
69 Report au bilan	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	879'740.97	3'000'000	2'200'000	-800'000
Excédent de financement	1'208'882'962.87	1'140'216'300	1'173'577'200	33'360'900

Remarques

Rubrique 36 - Diminution de la part aux recettes fiscales attribuées aux communes.
 Rubrique 40 - Evolutions économiques et démographiques des recettes fiscales des personnes physiques et morales
 Rubrique 42 - Augmentation liée à la hausse des recettes fiscales
 Rubrique 46 - Croissance de la part aux revenus de la Confédération (RFFA).

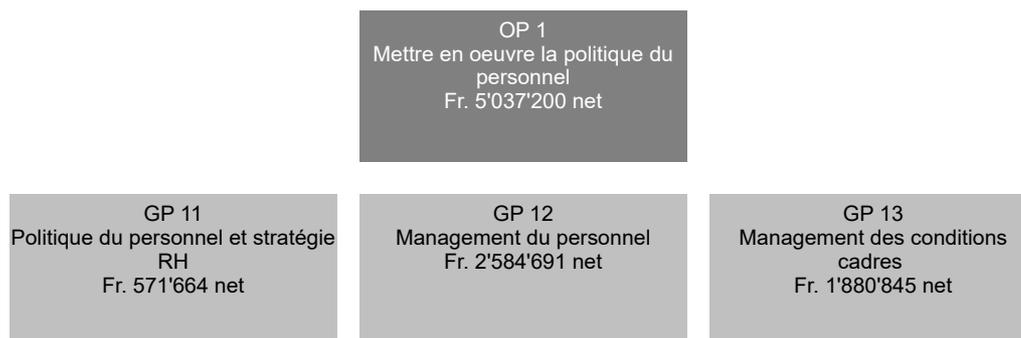
RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Employés à durée indéterminée	171.30	174.80	174.80

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE					
Taxer les personnes physiques, les personnes morales ainsi que les impôts spéciaux et percevoir ces impôts conformément aux dispositions légales					
Sous-objectifs politiques					
1	Taxer l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux et communaux (impôt sur le revenu et la fortune) des personnes physiques et percevoir l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux				
2	Taxer l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux et communaux (impôt sur le bénéfice et le capital) des personnes morales et percevoir l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux				
3	Taxer et percevoir les impôts spéciaux (impôt à la source, impôt sur les gains immobiliers, impôts sur les successions et donations)				
4	Gestion des débiteurs des créances fiscales et gestion des procédures forcées pour les créances non-fiscales de l'Etat				
Mesures prioritaires				Délai	
ad1	1 Revue de la base d'imposition des contribuables imposés d'après la dépense (forfaits)			31.12.2021	
	2 Mise en application de la réforme fiscale et du financement de l'AVS (RFFA)			31.12.2022	
	3 Développement et maintenance des logiciels informatiques du SCC (ACTIF.VS IS et TAO).			31.12.2020	
Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20	
ad1	1	2	3	4	
	Nombre d'informations pour les contribuables, les communes et les fiduciaires au sujet de la fiscalité	43	45	45	0
	2  Nombre de personnes physiques assujetties	296'119	301'000	302'000	1'000
	3 % des personnes physiques dépendantes (domiciliées) taxées au 31.12	80.2%	78%	81%	3%
	4 % des personnes physiques indépendantes taxées au 31.12	32.55%	30%	34%	4%
	5 Déclarations fiscales (personnes physiques) remplies par voie électronique (VSTax), en %	85%	80%	85%	5%
	6 Nombre de recours déposés auprès de la commission cantonale de recours en matière fiscale, contre les décisions de taxation	54	60	60	0
	7 Pourcentage des recours totalement admis par la commission cantonale de recours en matière fiscale	11.11%	6%	6%	0%
	8 Nombre de taxations effectuées par les communes	23'457	25'000	25'000	0
	9 Nombre de dossiers en suspens pour les personnes physiques dépendantes concernant les années N-4 et antérieures		400	450	50
	10 Nombre de dossiers en suspens pour les personnes physiques indépendantes concernant les années N-4 et antérieures		180	180	0
	11 Nombre de dossiers en suspens pour les personnes morales concernant les années N-4 et antérieures		130	160	30
ad2	12  Nombre de personnes morales assujetties	24'178	24'000	24'500	500
	13 % des personnes morales taxées au 31.12	51.8%	35%	36%	1%
ad3	14  Nombre de personnes physiques imposées à la source	39'325	39'500	39'600	100
ad4	15 Nombre de poursuites du SCC	33'894	25'000	25'000	0
	16 Nombre de poursuites pour les autres services	8'621	9'000	9'000	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP11 Taxation personnes physiques et personnes morales	43'671'747	1'125'110'782	-1'081'439'035
P1101 Taxation des personnes physiques	36'987'545	947'869'545	-910'882'000
318 Pertes sur créances	17'000'000		17'000'000
363 Subventions aux communes pour les travaux de taxation	760'000		760'000
400 Impôts sur le revenu et la fortune		872'420'000	-872'420'000
460 Part cantonale aux recettes fiscales de l'impôt fédéral direct des personnes physiques		59'160'000	-59'160'000
Solde dépenses/recettes du produit	19'227'545	16'289'545	2'938'000
P1102 Taxation des personnes morales	6'684'202	177'241'237	-170'557'035
318 Patrimoine financier	3'000'000		3'000'000
401 Impôts sur le bénéfice et le capital		129'080'000	-129'080'000
402 Impôts fonciers		17'200'000	-17'200'000
460 Part cantonale aux recettes fiscales de l'impôt fédéral direct des personnes morales		27'840'000	-27'840'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'684'202	3'121'237	562'965
GP12 Support à la taxation	16'371'569	53'245'695	-36'874'126
P1201 Contentieux	12'219'793	21'762'543	-9'542'750
313 Frais d'encaissement et frais bancaires du SCC	5'200'000		5'200'000
340 Intérêts de remboursement et rémunérateurs	4'600'000		4'600'000
426 Récupérations des frais d'encaissement		8'012'500	-8'012'500
429 Rachat actes de défaut de bien (ADB)		2'700'000	-2'700'000
440 Intérêts compensatoires et moratoires		9'000'000	-9'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'419'793	2'050'043	369'750
P1202 Taxes cadastrales	335'699	277'035	58'664
P1203 Impôts anticipés	2'114'582	29'791'482	-27'676'900
460 Part cantonale aux recettes fiscales de l'impôt anticipé		28'000'000	-28'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'114'582	1'791'482	323'100
P1204 Inspectorat fiscal	1'701'495	1'414'635	286'860
GP13 Impôts spéciaux	38'800'984	94'065'023	-55'264'039
P1301 Gains immobiliers	26'542'599	39'052'727	-12'510'128
360 Part communale aux gains immobiliers	25'300'000		25'300'000
402 Recettes fiscales sur les gains immobiliers		38'000'000	-38'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'242'599	1'052'727	189'872
P1302 Successions et donations	10'348'793	15'295'499	-4'946'706
360 Part communale aux recettes fiscales des successions et donations	10'000'000		10'000'000
402 Recettes fiscales des successions et donations		15'000'000	-15'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	348'793	295'499	53'294
P1303 Impôts à la source	1'909'592	39'716'797	-37'807'205
400 Impôts à la source		37'000'000	-37'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'909'592	2'716'797	-807'205
Total	98'844'300	1'272'421'500	-1'173'577'200



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	5'127'393.34	5'468'700	5'388'900	-79'800
30 Charges de personnel	4'492'153.24	4'813'600	4'677'400	-136'200
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	505'535.86	616'300	670'500	54'200
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	20.00	0	0	0
36 Charges de transfert	10'000.00	10'000	10'000	0
39 Imputations internes	119'684.24	28'800	31'000	2'200
4 Revenus	365'397.21	303'400	351'700	48'300
42 Taxes	165'949.90	153'400	193'700	40'300
46 Revenus de transfert	8'000.00	0	8'000	8'000
49 Imputations internes	191'447.31	150'000	150'000	0
Excédent de charges	4'761'996.13	5'165'300	5'037'200	-128'100
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
50 Immobilisations corporelles	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	4'761'996.13	5'165'300	5'037'200	-128'100

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Employés à durée indéterminée	16.10	17.10	17.10

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Définir et promouvoir une politique du personnel adaptée aux besoins de l'employeur et aux conditions du marché du travail	
Sous-objectifs politiques	
1	Proposer et appliquer les mesures permettant à l'Etat du Valais de demeurer un employeur attractif et compétitif sur le marché du travail.
2	Contribuer à l'optimisation organisationnelle de l'Etat du Valais.
3	Appliquer une politique du personnel efficiente, en veillant à l'égalité des chances
4	Demeurer un des plus importants formateurs du canton du Valais

Mesures prioritaires		Délag
ad1	1 Maintenir de bonnes conditions de travail favorisant la conciliation de la vie professionnelle et non professionnelle et demeurer un des plus importants formateurs du canton du Valais.	31.12.2020
	2 Soutenir le Conseil d'Etat dans la concrétisation des mesures décidées en lien avec la réflexion des problématiques liées à CPVAL.	31.12.2020
	3 Mettre en oeuvre les modifications législatives relatives au statut du personnel.	31.12.2020
ad2	4 Poursuivre la digitalisation des processus dans la gestion du personnel notamment ceux dans le domaine du recrutement et du portail employé.	31.12.2020
ad3	5 Concrétiser le plan d'action suite au sondage de satisfaction réalisé auprès du personnel de l'Administration cantonale en 2018.	31.12.2020
	6 Poursuivre et promouvoir la politique de développement des compétences de conduite.	31.12.2020
	7 Coordonner et mettre en place l'application du système de gestion de la santé et de la sécurité au travail (MSST) : réaliser les axes prioritaires 2020.	31.12.2020

Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20	
ad1	1 Nombre de postulations par mise au concours.	26	25	25	0
	2 Mises au concours dont le nombre de postulations est inférieur à 10, en %	48%	45%	45%	0%
	3 Taux de mesures d'intégration des personnes handicapées ou ayant des soucis de santé	1.6%	1.6%	1.6%	0%
ad2	4 Nombre de transferts entre unités organisationnelles (transfert d'un service à un autre suite à une mise au concours interne et/ou externe)	16	15	15	0
	5 Nombre d'optimisations organisationnelles bénéficiant d'un soutien méthodologique	110	130	130	0
ad3	6 Taux d'absentéisme (maladie et accident) (durée indéterminée et déterminée, sans les enseignants)	3.56%	3.6%	3.6%	0%
	7 Taux de démission des employés (durée indéterminée) (sans les mises à la retraite, sans les enseignants)	2.2%	2.5%	2.5%	0%
	8 Nombre total de journées de formation suivies par collaborateur (durée indéterminée, sans les enseignants)	3.1	2.7	2.7	0
	9 Taux de satisfaction générale du personnel de l'administration cantonale (sondage réalisé en 2018)	85%	0%	0%	0%
10	Nombre de cadres participants aux mesures du programme de développement des compétences de conduite	31	20	15	-5
ad4	11 Nombre d'apprentis à l'administration cantonale au 31.12 (y.c les stagiaires MP-E qui sont considérés comme des apprentis)	221	230	210	-20

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP11 Politique du personnel et stratégie RH	576'508	4'844	571'664
P1101 Politique du personnel, stratégie et controllingRH	486'191	3'789	482'402
P1102 Information	90'317	1'055	89'262
GP12 Management du personnel	2'766'382	181'691	2'584'691
P1201 Recrutement et marketing	567'458	3'917	563'541
309 Mise au concours (y.c. pub apprentis)	227'000		227'000
Solde dépenses/recettes du produit	340'458	3'917	336'541
P1202 Rémunération et reconnaissance	156'466	1'155	155'311
309 Fidélités	13'000		13'000
Solde dépenses/recettes du produit	143'466	1'155	142'311
P1203 Formation et développement	2'042'458	176'619	1'865'839
301 Stagiaires et stagiaires été	670'000		670'000
301 Stagiaires MP-E	290'000		290'000
303 Stagiaires GETAC	75'000		75'000
309 Formation SRH, honoraires animateurs, formation cadres	443'000		443'000
313 Mandat graphique, mandat intervenant formation cadre	13'700		13'700
426 Inscriptions reçues des communes, contributions OVAP		140'300	-140'300
Solde dépenses/recettes du produit	550'758	36'319	514'439
GP13 Management des conditions cadres	2'046'010	165'165	1'880'845
P1301 Gestion du droit et des conditions de travail	978'537	159'441	819'096
309 Départs à la retraite	57'000		57'000
309 Intégration des personnes handicapées	95'000		95'000
491 Prestations SAPEM, centre routes, routes nationales		150'000	-150'000
Solde dépenses/recettes du produit	826'537	9'441	817'096
P1302 Santé et sécurité au travail	305'122	2'110	303'012
P1303 Management de l'organisation et technologies RH	762'351	3'614	758'737
311 Lecteurs gestion de temps et badges + licence psychologique	67'700		67'700
313 Consulting, projet évaluation des fonctions	106'000		106'000
313 Gestion temps, BOBI maintenance, BOBI recrutement, divers	194'000		194'000
Solde dépenses/recettes du produit	394'651	3'614	391'037
Total	5'388'900	351'700	5'037'200

OP 1
Promouvoir un approvisionnement
et une utilisation de l'énergie
favorisant la sécurité économique
Fr. -64'479'600 net

GP 11
Production et approvisionnement
Fr. -70'995'474 net

GP 12
Consommation et efficacité
Fr. 6'515'874 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	65'112'664.58	63'929'700	68'310'200	4'380'500
30 Charges de personnel	3'208'595.30	3'369'100	3'597'900	228'800
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	-2'106'837.30	2'865'000	1'510'100	-1'354'900
34 Charges financières	16'149.55	0	0	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	26'822'349.10	22'644'000	24'855'400	2'211'400
36 Charges de transfert	6'956'169.65	7'680'000	7'701'800	21'800
39 Imputations internes	30'216'238.28	27'371'600	30'645'000	3'273'400
4 Revenus	142'263'862.21	130'404'600	139'651'400	9'246'800
40 Revenus fiscaux	98'796'398.25	88'060'000	92'640'000	4'580'000
41 Patentes et concessions	8'079'149.51	7'330'000	7'390'000	60'000
42 Taxes	2'573'880.10	2'563'400	2'588'600	25'200
44 Revenus financiers	2'465'914.80	2'592'600	2'997'200	404'600
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	1'594'800	2'651'700	1'056'900
46 Revenus de transfert	3'606'170.45	4'105'000	3'949'800	-155'200
49 Imputations internes	26'742'349.10	24'158'800	27'434'100	3'275'300
Excédent de revenus	77'151'197.63	66'474'900	71'341'200	4'866'300
5 Dépenses d'investissement	11'935'650.00	25'290'000	25'000'000	-290'000
54 Prêts	14'000.00	0	0	0
55 Participations et capital social	0.00	0	0	0
56 Propres subventions d'investissement	10'364'940.00	25'000'000	25'000'000	0
57 Subventions d'investissement redistribuées	1'556'710.00	290'000	0	-290'000
6 Recettes d'investissement	10'742'372.38	18'810'000	18'138'400	-671'600
63 Subventions d'investissement acquises	9'133'163.75	18'480'000	18'116'700	-363'300
64 Remboursements de prêts	52'498.63	40'000	21'700	-18'300
67 Subventions d'investissement à redistribuer	1'556'710.00	290'000	0	-290'000
69 Report au bilan	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	1'193'277.62	6'480'000	6'861'600	381'600
Excédent de financement	75'957'920.01	59'994'900	64'479'600	4'484'700

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Remarques
<p>31 (-1.4 mio) L'écart s'explique par des économies faites dans le cadre du budget 2020 pour les honoraires, frais d'expertises et d'études (-0.36 mio) et par l'abandon d'une dotation aux provisions du croire (-1.0 mio).</p>
<p>35 (+2.2 mio) L'écart s'explique par des attributions plus élevées au Fds de préfinancement des FMV (+0.67 mio) et au Fds de rachat des aménagements hydro-électriques (+0.46 mio) et qui se basent sur les calculs de la moyenne des dix dernières années des montants à percevoir pour l'impôt spécial et les redevances du Rhône. En outre, les recettes liées à la rente de ressource pour l'aménagement Chippis-Rhône sont aussi à attribuer au Fds de rachat des aménagements hydro-électriques (+1.07 mio).</p>
<p>39 (+3.3 mio) et 49 (+3.3 mio) L'écart résulte des imputations internes liées avec le prélèvement dans le Fonds d'encouragement (+1.1 mio, voir la rubrique 45) et des attributions plus élevées au Fds de préfinancement des FMV et au Fds de rachat des aménagements hydro-électriques (+2.2 mio, voir la rubrique 35).</p>
<p>40 (+4.6 mio) Comme 2018 a été une année très favorable pour les apports d'eau, ça influe sur les calculs de l'impôt spécial à percevoir pour l'année 2020. En outre, le montant budgété pour 2020 ne comprend plus de provision (MCH2).</p>
<p>45 (+1.1 mio) L'écart s'explique par les programmes de promotion, qui nécessitent un prélèvement plus élevé dans le Fonds d'encouragement (+ 0.38 millions de francs) pour assumer le financement des propres subventions d'investissement de 25 millions de francs et par un prélèvement (+0.68 millions de francs) dans le Fonds d'encouragement pour la couverture de l'écart sur l'enveloppe de fonctionnement y relatif.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Employés à durée indéterminée	17.40	19.90	19.90

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Promouvoir un approvisionnement et une utilisation de l'énergie favorisant la sécurité et le développement économique.	
Sous-objectifs politiques	
1	Réduire la consommation d'énergie par personne :
1.1	par l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, des installations techniques et par la récupération de chaleur,
1.2	par la promotion d'une mobilité réfléchie, des transports publics, de la mobilité douce et de l'amélioration de l'efficacité de la mobilité, en particulier par la mobilité électrique.
2	Baser de plus en plus l'approvisionnement sur les ressources énergétiques renouvelables et indigènes :
2.1	par la promotion de l'utilisation des énergies indigènes et renouvelables,
2.2	par la planification énergétique territoriale et la coordination de la distribution d'énergie,
2.3	par l'exemplarité énergétique de l'Etat du Valais, en renonçant autant que possible aux énergies fossiles et en favorisant l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables.
3	Améliorer la maîtrise de la chaîne de valeur énergétique :
3.1	par la mise sur pieds des conditions-cadres favorisant, aux niveaux des communes et de l'Etat du Valais, le financement et la réalisation des retours des concessions hydrauliques,
3.2	par l'usage des moyens d'action du canton en vue de l'adaptation des structures de l'économie électrique aux évolutions technologiques et réglementaires.

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Mesures prioritaires		Décal
ad1	1 Conduite et adaptation éventuelle des programmes de promotion énergétiques fortement financés par l'Office fédéral de l'énergie et soumis à ses exigences.	31.12.2020
	2 Renforcement de la communication et de l'information pour rassembler les acteurs et la population derrière une vision commune.	31.12.2020
	3 ★ Révision de la loi sur l'énergie	31.12.2022
ad2	4 Soutien des offres de formation continue mises en place par les associations professionnelles concernées.	31.12.2020
	5 Soutien à la planification énergétique territoriale au niveau des communes.	31.12.2020
	6 Soutien juridique et procédural aux projets d'utilisation des énergies renouvelables et défense d'une pesée des intérêts cantonaux au niveau de la politique énergétique fédérale.	31.12.2020
	7 Suivi de la réalisation des mesures d'assainissement des cours d'eau (selon les articles 83a et 83b Leaux et l'article 10 LFSP).	31.12.2020
	8 Réalisation progressive du plan de mesure selon la stratégie énergétique cantonale	31.12.2022
	9 Accompagnement des communes dans le cadre des retours de concessions hydrauliques.	31.12.2020
	10 Discussions avec les acteurs concernés en vue de l'adaptation des structures de l'économie électrique.	31.12.2020
	11 Révision partielle de la législation cantonale sur l'utilisation des forces hydrauliques.	31.12.2020
12 ★ Objets stratégiques fédéraux prioritaires conduits et suivis par le Conseil d'Etat, via les départements : Défense et valorisation de la force hydraulique	31.12.2022	

★ : Mesure propre au programme gouvernemental

Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
ad1 1 Consommation finale d'énergie par habitant en kWh par an (sans la grande industrie) [L'indicateur correspondant à l'année précédente]			22'873	
2 Nombre de dossiers énergétiques préavisés	276	300	300	0
3 Nombre de bâtiments certifiés MINERGIE, MINERGIE-P ou MINERGIE-A par an + CECB A/A	146	150	100	-50
4 Sommes engagées dans le cadre des programmes de promotion (en mio Fr. par an)	25.4	25	25	0
ad2 5 Taux d'approvisionnement renouvelable et indigène (avec la grande industrie)			28%	
6 Production hydroélectrique moyenne nette (GWh par an)	10'566	9'500	9'500	0
7 Production d'électricité par les nouvelles énergies renouvelables (GWh par an) [l'indicateur correspondant à l'année précédente]	204.5	229	257	28
8 Nombre de communes disposant d'une planification énergétique territoriale			15	
9 Pourcentage des assainissements (éclusées, migration libre du poisson, charriage) ordonnés (au total 118 installations)		60%	80%	20%
10 Pourcentage des assainissements (éclusées, migration libre du poisson, charriage) autorisés (au total 118 installations)		25%	30%	5%
ad3 11 Nombre de processus de retour de concession et renouvellements des concessions en cours avec implication du Service de l'énergie et des forces hydrauliques			10	
12 Total de l'impôt spécial perçu par le canton (en mio Fr. par an)	98.1	87.4	92	4.6
13 Total des redevances hydrauliques du Rhône perçues par le canton (en mio Fr. par an)	8	7.3	7.4	0.1

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP11 Production et approvisionnement	62'159'669	133'155'143	-70'995'474
P1101 Forces hydrauliques	61'593'881	133'150'315	-71'556'434
313 Divers mandats d'étude	285'000		285'000
313 Etudes pour application OEaux + Eaux (renaturation des eaux)	75'000		75'000
313 Expertises diverses concernant les redevances et les retours de concessions	125'000		125'000
313 Impôt communal sur les redevances du Rhône	241'000		241'000
351 Attribution au Fonds de préfinancement des FMV	13'871'500		13'871'500
351 Attribution au Fonds de rachat des aménagements hydro-électriques	10'983'900		10'983'900
360 Compensation pour perte d'impôts (part destinée à des communes)	325'000		325'000
361 Franc du paysage (part communale)	1'190'000		1'190'000
361 Franc du paysage (prélèvement par la Confédération)	1'260'000		1'260'000
363 Réduction de l'impôt spécial pour l'industrie	4'000'000		4'000'000
398 Transfert pour l'attribution au Fonds de préfinancement des FMV	13'798'500		13'798'500
398 Transfert pour l'attribution au Fonds de rachat des aménagements hydro-électriques	10'983'900		10'983'900
398 Transfert pour l'attribution au Fonds pour l'entretien et la correction des cours d'eau	3'200'000		3'200'000
401 Compensation pour perte d'impôts		650'000	-650'000
403 Impôt spécial sur les forces hydrauliques		91'990'000	-91'990'000
412 Redevances des forces hydrauliques du Rhône		7'390'000	-7'390'000
421 Emoluments administratifs		72'000	-72'000
429 Participation des communes au Fonds pour les cours d'eau et l'indemnisation des dommages non assurables		2'489'000	-2'489'000
441 Rente de ressource pour Chippis-Rhône		1'070'000	-1'070'000
445 Dividendes FMV SA		1'924'000	-1'924'000
461 Franc du paysage (contribution de la Confédération)		2'311'000	-2'311'000
461 Franc du paysage (contribution des communes)		460'000	-460'000
498 Transfert pour l'attribution au Fonds de préfinancement des FMV		13'798'500	-13'798'500
498 Transfert pour l'attribution au Fonds de rachat des aménagements hydro-électriques		10'983'900	-10'983'900
Solde dépenses/recettes du produit	1'255'081	11'915	1'243'166
P1102 Autres énergies renouvelables	270'519	2'024	268'495
313 Divers mandats d'étude	57'500		57'500
Solde dépenses/recettes du produit	213'019	2'024	210'995
P1103 Transport, distribution et stockage	295'269	2'804	292'465

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP12 Consommation et efficacité	31'150'531	24'634'657	6'515'874
P1201 Formation	217'789	1'202	216'587
313 Conseils, cours et information	17'600		17'600
Solde dépenses/recettes du produit	200'189	1'202	198'987
P1202 Programmes de promotion et parc immobilier	29'675'236	24'630'272	5'044'964
313 Mandats divers	49'000		49'000
313 Traitement des dossiers	363'000		363'000
398 Transfert pour le prélèvement du Fonds d'encouragement	2'651'700		2'651'700
451 Prélèvement du Fonds d'encouragement		2'651'700	-2'651'700
461 Contribution globale fédérale pour les frais d'exécution des programmes de promotion		905'800	-905'800
463 Contribution globale de la Confédération pour les mesures d'information, de formation et de conseil en énergie		273'000	-273'000
498 Transfert pour le prélèvement du Fonds d'encouragement		2'651'700	-2'651'700
562 Subventions accordées aux communes et syndicats dans le cadre des programmes de promotion	2'615'000		2'615'000
565 Subventions accordées aux entreprises privées dans le cadre des programmes de promotion	8'906'000		8'906'000
567 Subventions accordées aux ménages privés dans le cadre des programmes de promotion	13'479'000		13'479'000
630 Subventions acquises de la Confédération dans le cadre des programmes de promotion		18'116'700	-18'116'700
645 Remboursement des prêts des entreprises privées		21'700	-21'700
Solde dépenses/recettes du produit	1'611'536	9'672	1'601'864
P1203 Collectivités publiques et secteurs économiques	1'124'050	2'383	1'121'667
313 Conseils, cours et information	73'000		73'000
363 Conseil en énergie / Information / concepts énergétiques pour les communes	398'000		398'000
363 Conseil en énergie / Information pour les institutions privées	256'000		256'000
Solde dépenses/recettes du produit	397'050	2'383	394'667
P1204 Mobilité	133'456	800	132'656
Total	93'310'200	157'789'800	-64'479'600

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Remarques

ENERGIE:

La loi fédérale sur l'énergie prévoit une contribution globale basée en partie sur la population. L'autre partie correspond au double du budget cantonal net. L'enveloppe pour l'année 2020 de 4.9 millions de francs à laquelle est additionné le prélèvement de 2.0 millions de francs dans le Fonds d'encouragement permettent d'annoncer 6.9 millions de francs à la Confédération. Par conséquent, la recette fédérale est de 13.8 millions de francs, plus la part relative à la population de 4.3 millions de francs, soit au total 18.1 millions de francs.

FORCES HYDRAULIQUES:

Le budget 2020 ainsi que la planification intégrée pluriannuelle se basent sur le fait que les Chambres fédérales, lors de leurs séances du 22 mars 2019, ont adopté le message relatif à la révision de la loi sur les forces hydrauliques au vote final. Ils maintiennent le taux maximal de redevance hydraulique à 110 francs par kilowatt théorique jusqu'à fin 2024 et soulignent par ailleurs la nécessité d'élaborer un nouveau modèle de redevance aussitôt que les fondements du nouveau concept de marché de l'électricité auront été définis dans le cadre de la prochaine révision de la loi sur l'approvisionnement en électricité.

OP 1
Assurer l'état des droits sur les
immeubles
Fr. -65'005'400 net

GP 11
Droits réels
Fr. -65'005'400 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	36'343'033.16	32'005'800	31'567'800	-438'000
30 Charges de personnel	10'452'970.05	11'123'400	11'399'300	275'900
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'430'369.57	1'137'600	1'595'500	457'900
34 Charges financières	5'458.00	0	200	200
36 Charges de transfert	22'216'193.00	19'038'400	17'900'000	-1'138'400
38 Charges extraordinaires	213'648.50	0	0	0
39 Imputations internes	1'024'394.04	706'400	672'800	-33'600
4 Revenus	106'850'596.43	99'114'200	98'683'200	-431'000
40 Revenus fiscaux	86'640'238.45	78'574'900	78'605'000	30'100
42 Taxes	17'758'036.93	18'318'100	17'768'100	-550'000
43 Revenus divers	728'762.00	1'302'500	1'435'000	132'500
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
46 Revenus de transfert	958'505.05	918'700	875'100	-43'600
48 Revenus extraordinaires	765'054.00	0	0	0
Excédent de revenus	70'507'563.27	67'108'400	67'115'400	7'000
5 Dépenses d'investissement	862'813.50	2'110'000	2'110'000	0
50 Immobilisations corporelles	0.00	2'110'000	0	-2'110'000
52 Immobilisations incorporelles	862'813.50	0	2'110'000	2'110'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
69 Report au bilan	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	862'813.50	2'110'000	2'110'000	0
Excédent de financement	69'644'749.77	64'998'400	65'005'400	7'000

Remarques

Rubrique 31 : de nombreux projets du programme RF 2020 étant clos, les charges liées à l'entretien et au développement des outils en place incombent désormais au Service tout comme la conclusion de mandats y relatifs.

Rubrique 36 et 42: l'année 2018 a été marquée par des affaires exceptionnelles et imprévisibles. Les chiffres de 2020 ont été adaptés en faisant abstraction de ces affaires particulières.

Rubrique 50 et 52 : Changement de rubrique comptable pour le Fonds de financement spécial du projet RF 2020.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Employés à durée indéterminée	82.90	84.90	84.90

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Création de 4 EPT autofinancés selon DCE du 29.06.2019

- 3 collaborateurs spécialisés projet RF 2020

- 1 juriste projet RF 2020

OBJECTIF POLITIQUE					
Assurer l'état des droits sur les immeubles					
Sous-objectifs politiques					
1	Assurer, coordonner et collaborer à l'application des lois en relation avec le territoire et la propriété foncière.				
2	Moderniser la gestion des registres au travers de nouvelles technologies de l'information (RF2020) <ul style="list-style-type: none"> a. Introduire et informatiser le registre foncier fédéral b. Développer les technologies de l'information dans le domaine des droits réels c. Assurer la cohésion des systèmes informatiques d. Faciliter l'accès à l'information et sa transmission pour l'économie et la population 				
3	Garantir une information fiable, cohérente, exhaustive et actuelle au sujet de la propriété foncière et la mettre à disposition du public selon des standards de qualité élevé et promouvoir la cyberadministration dans le domaine.				
4	Percevoir les droits de mutations et les droits sur les gages immobiliers				
Mesures prioritaires				Délai	
ad1	1	Mise en place d'un système de gestion électronique des dossiers LFAIE et de recours		31.12.2020	
	2	Modification de la loi cantonale réglant l'application de la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger du 31 janvier 1991		31.12.2020	
ad2	3	★ Introduction et informatisation du registre foncier fédéral		31.12.2022	
	4	Mise en place d'un système d'échanges de données aux cadastres communaux		31.12.2020	
	5	Mise en place d'un système d'échange entre le SRF et ses partenaires pour les affaires du registre foncier (transferts, avis)		31.12.2020	
ad3	6	Mise en place d'un guichet virtuel facilitant les démarches des citoyens et des partenaires du service		31.12.2020	
ad4	7	Elaborer une ligne directrice concernant l'application de la LDM à l'intention du Service et de ses partenaires		31.12.2020	
★ : Mesure propre au programme gouvernemental					
Indicateurs		Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
ad2	1	Pourcentage de la mensuration officielle approuvée pour laquelle l'introduction et l'informatisation a été réalisée (en terme d'immeubles) (réalisé 2018 : 69%, planifié 2019 : 73%)		75%	
	2	80%	91%	93%	2%
	3	100%	100%	100%	0%
	4	100%	90%	95%	5%
ad3	5	88%	99%	90%	-9%
	6	97%	60%	95%	35%
	7	→	↗	↗	
	8	Evolution de la satisfaction générale par rapport aux prestations du Service		→	
ad4	9	Evolution de l'harmonisation des pratiques entre les registres fonciers		→	

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
 Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP11 Droits réels	33'677'800	98'683'200	-65'005'400
P1101 Registre Foncier	32'703'642	97'984'191	-65'280'549
361 Impôt additionnel communal LDM	17'900'000		17'900'000
402 Droits d'enregistrements RF		60'100'000	-60'100'000
402 Impôt additionnel communal LDM		17'900'000	-17'900'000
402 Timbre santé (viré au Service de la santé)		600'000	-600'000
421 Emoluments RF sur base OcRF		16'900'000	-16'900'000
Solde dépenses/recettes du produit	14'803'642	2'484'191	12'319'451
P1102 Vente aux étrangers (LFAIE)	848'874	606'234	242'640
P1103 Centrale des testaments	125'284	92'775	32'509
Total	33'677'800	98'683'200	-65'005'400

OP 1
Réaliser la mensuration officielle
Fr. 4'794'700 net

GP 11
Mensuration officielle
Fr. 3'288'431 net

GP 12
Géoinformation
Fr. 1'506'269 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	6'570'214.35	7'970'700	7'840'300	-130'400
30 Charges de personnel	2'047'100.78	2'549'000	2'603'500	54'500
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'459'087.21	5'341'400	5'150'800	-190'600
34 Charges financières	0.00	0	0	0
36 Charges de transfert	38'213.55	38'500	38'500	0
38 Charges extraordinaires	856'900.00	0	0	0
39 Imputations internes	168'912.81	41'800	47'500	5'700
4 Revenus	2'550'581.70	3'995'800	3'245'600	-750'200
42 Taxes	57'915.90	225'700	278'500	52'800
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
46 Revenus de transfert	1'732'133.45	2'857'300	2'632'100	-225'200
48 Revenus extraordinaires	0.00	0	0	0
49 Imputations internes	760'532.35	912'800	335'000	-577'800
Excédent de charges	4'019'632.65	3'974'900	4'594'700	619'800
5 Dépenses d'investissement	684'794.50	842'500	700'000	-142'500
50 Immobilisations corporelles	0.00	0	0	0
56 Propres subventions d'investissement	20'725.50	342'500	200'000	-142'500
57 Subventions d'investissement redistribuées	664'069.00	500'000	500'000	0
6 Recettes d'investissement	664'069.00	500'000	500'000	0
67 Subventions d'investissement à redistribuer	664'069.00	500'000	500'000	0
69 Report au bilan	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	20'725.50	342'500	200'000	-142'500
Insuffisance de financement	4'040'358.15	4'317'400	4'794'700	477'300

Remarques

Rubrique 313 : Diminution des travaux car fin du projet RDPPF

Rubrique 46 : Variation de montants d'acomptes/décomptes versés dans le cadre des mandats de mensuration (renouvellements) en fonction de la planification par lots

Rubrique 57 et 67 : Nouvelle estimation des transferts de subventions dans le cadre des anciens lots de mensuration

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Employés à durée indéterminée	15.80	17.80	17.80

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE				
Réaliser la mensuration officielle				
Sous-objectifs politiques				
1	Piloter les travaux de réalisation de la mensuration officielle, surveiller la mise à jour des données et garantir l'exploitabilité des données par les géomètres dans la base de données centralisée de la mensuration officielle.			
2	Piloter, coordonner et réaliser les projets de géoinformation, notamment l'introduction du cadastre de restrictions de droits publics à la propriété.			
3	Assurer l'exploitation du système d'information du territoire et les flux d'informations vers les partenaires (Confédération, KKGEO, communes)			
Mesures prioritaires				Délai
ad1	1 Poursuite du pilotage des travaux pour les renouvellements de la mensuration officielle (approbation standard MO93)			31.12.2020
ad2	2 Optimisation de l'exploitation du cadastre RDPPF et mise en oeuvre des mesures selon la stratégie 2020-2023			31.12.2023
	3 Introduction d'un concept de gestion de la qualité des géodonnées			31.12.2023
ad3	4 Augmentation du nombre de jeux de données mis à disposition en "Open Data"			31.12.2020
	5 Optimisation du processus technique de la mise à jour du géoportail			31.12.2021
Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
ad1		88%	100%	12%
		45%	52%	7%
ad2		30%	30%	0%
			5	
			5	
ad3		5	5	0
		5	5	0
		30%	30%	0%

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP11 Mensuration officielle	6'487'631	3'199'200	3'288'431
P1101 Réalisation de la mensuration officielle	5'232'312	3'199'200	2'033'112
P1102 Mise à jour de la mensuration officielle	1'255'319		1'255'319
GP12 Géoinformation	2'052'669	546'400	1'506'269
P1201 Exploitation SIT-VS	989'613	4'046	985'567
P1202 Projets géomatiques et coordination	1'063'056	542'354	520'702
Total	8'540'300	3'745'600	4'794'700

OP 1
Assurer et développer un système
d'information
Fr. 26'501'300 net

GP 11
Gestion des systèmes
d'information
Fr. 26'501'300 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	25'762'056.36	28'599'200	27'283'600	-1'315'600
30 Charges de personnel	12'828'388.54	13'909'500	13'801'400	-108'100
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	12'281'309.18	14'476'800	13'267'500	-1'209'300
34 Charges financières	0.00	500	200	-300
39 Imputations internes	652'358.64	212'400	214'500	2'100
4 Revenus	17'839'595.80	20'239'400	13'377'100	-6'862'300
42 Taxes	372'913.90	313'900	378'300	64'400
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	16'987'303.78	19'583'400	12'594'800	-6'988'600
49 Imputations internes	479'378.12	342'100	404'000	61'900
Excédent de charges	7'922'460.56	8'359'800	13'906'500	5'546'700
5 Dépenses d'investissement	17'076'193.61	19'431'500	12'594'800	-6'836'700
50 Immobilisations corporelles	5'218'355.62	5'668'200	2'421'300	-3'246'900
52 Immobilisations incorporelles	11'857'837.99	13'763'300	10'173'500	-3'589'800
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
69 Report au bilan	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	17'076'193.61	19'431'500	12'594'800	-6'836'700
Insuffisance de financement	24'998'654.17	27'791'300	26'501'300	-1'290'000

Remarques

Rubrique 31 : Diminution de l'acquisition des PC de l'administration cantonale vu la finalisation de la migration Windows 10.
Rubriques 48, 50 et 52 : Diminution des investissements planifiés dans le cadre de la stratégie informatique.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Employés à durée indéterminée	80.95	82.45	82.45

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Assurer et développer un système d'information intégral et cohérent favorisant la modernisation de l'Etat		
Sous-objectifs politiques		
1	Gérer les systèmes d'information	
1.1	Garantir la sécurité informatique pour l'ensemble de l'administration.	
1.2	Mettre à disposition de l'administration cantonale une infrastructure technique efficiente et fiable garantissant des performances correspondant aux attentes de ses clients. Assurer le bon fonctionnement opérationnel et l'évolution des infrastructures techniques centrales : serveurs, applications, bases de données, réseau, téléphonie.	
1.3	Evaluer, proposer, introduire et contrôler les méthodes d'analyse, de conception, de développement et de maintenance des logiciels d'application	
1.4	Gérer les demandes et acquisitions de matériel informatique ainsi que les relations avec les fournisseurs, assurer le support technique et la formation des utilisateurs, gérer le parc des postes de travail, mettre en oeuvre une méthodologie de gestion de projets, gérer les processus et portefeuilles de demandes et de projets, assurer la coordination et la mise en oeuvre des filières et grands projets transversaux que sont notamment : SAP, BI, ECM, BDR, BPM.	
2	Mettre en place, suivre et faire évoluer la stratégie informatique	
3	Mise en oeuvre des mesures du Programme Gouvernemental	
Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Assurer le fonctionnement efficient des instances et comités liés à la sécurité de l'information	31.01.2022
	2 Mise en place d'un nouveau Datacenter	31.12.2022
	3 Mettre en place une solution de DRP (Desaster Recovery Plan) pour assurer la continuité des opérations d'impression	31.10.2022
	4 Migration des applications obsolètes vers des plateformes pérennes (SAP, JBoss)	01.01.2021
	5 Gestion des taxes et revenus (actif.vs) : impôt à la source.	31.03.2021
	6 Mise en place d'un référentiel pour les personnes physiques et morales ainsi que les bâtiments	31.12.2021
	7 Participation et appui au déploiement et à l'exploitation de la plate-forme de Business Intelligence	31.12.2021
	8 Migration du parc informatique : déploiement	31.12.2020
	9 Analyse, planification et déploiement de la plateforme S/4HANA	31.12.2024
ad2	10 Conduite globale du plan d'actions de la stratégie informatique qui fait l'objet d'un rapport spécifique annuel	31.12.2024
	11 Stratégie informatique: Rattrapage informatique	30.01.2020
	12 Stratégie informatique: Evolution des plate-formes	31.12.2024
	13 Stratégie informatique: Evolution de la fonction informatique	31.12.2024
	14 Stratégie informatique: Appui aux projets métiers	31.12.2024
ad3	15 ★ Amélioration de l'accessibilité aux prestations de l'administration pour la population, les collectivités publiques et les entreprises en généralisant l'administration en ligne, en concentrant les services décentralisés sous un seul toit et en répartissant ces services dans des lieux facilement accessibles au moyen des transports publics	31.12.2023
	16 ★ Simplification des processus administratifs, déploiement de la cyberadministration et maintien d'un haut niveau de sécurité de l'administration contre les cyberattaques dans le cadre de la mise en oeuvre de la « Stratégie informatique 2015-2025 »	31.12.2023
	17 ★ Mise en place d'un paquet de mesures pour développer l'attractivité de la place économique valaisanne : fiscalité - allègement des contraintes administratives - digitalisation de l'administration - flexibilisation raisonnable des horaires d'ouverture des magasins	31.12.2023
	18 ★ Analyse d'opportunité : Transformation de l'administration en exploitant toutes les potentialités des technologies d'information et de communication (administration 4.0)	31.12.2023
★ : Mesure propre au programme gouvernemental		

Département des finances et de l'énergie (DFE)
SERVICE CANTONAL DE L'INFORMATIQUE

Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
<i>ad1</i> 1 Degré de réalisation des objectifs politiques, stratégiques et opérationnels	85%	95%	95%	0%
2 Nombre d'audits de sécurité (hors mises en production d'applications en ligne)	14	3	2	-1
3 Pourcentage d'utilisateurs internes touchés par une action de sensibilisation à la sécurité dans l'année	95%	90%	90%	0%
4 Pourcentage de correspondant informatique ayant participé à une formation SSI	60%	90%	90%	0%
5 Nombre maximum d'incidents ayant engendré une interruption de service sur les applications critiques	3	6	6	0
6 Disponibilité de l'accès Internet	99.9%	99.9%	99.9%	0%
7 Disponibilité des services de téléphonie (voix et communication unifiée)		99.5%	99.5%	0%
8 Nombre d'exercices de déroulement du PCI effectués			1	
9 Pourcentage de budget de maintenances évolutives utilisé par rapport aux objectifs (développement des applications)		90%	90%	0%
10 Nombre cumulé de registres synchronisés avec la BDR ou de services utilisateurs	12	17	19	2
11 Nombre cumulé de services utilisant l'ECM pour leur propre gestion documentaire	11	18	23	5

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP11 Gestion des systèmes d'information	39'878'400	13'377'100	26'501'300
P1101 Sécurité informatique	821'366	324'272	497'094
P1102 Infrastructure	17'870'571	5'205'925	12'664'646
P1103 Développement	7'702'570	3'707'093	3'995'477
P1104 Clients et Pilotage	13'483'893	4'139'810	9'344'083
Total	39'878'400	13'377'100	26'501'300

OP 1
Gérer le Fonds FIGI et assurer la
conservation et la connaissance
du patrimoine bâti et des sites
Fr. 5'384'200 net

GP 11
Gestion du patrimoine bâti et des
sites
Fr. 5'384'200 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	38'235'466.66	7'853'600	10'361'000	2'507'400
30 Charges de personnel	6'905'218.30	2'058'300	6'421'100	4'362'800
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	29'797'819.32	1'222'200	1'000'700	-221'500
34 Charges financières	339.32	0	0	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00	4'320'700	2'431'200	-1'889'500
36 Charges de transfert	61'776.00	92'600	239'200	146'600
38 Charges extraordinaires	1'131'290.95	0	0	0
39 Imputations internes	339'022.77	159'800	268'800	109'000
4 Revenus	46'553'158.26	2'546'800	6'796'800	4'250'000
42 Taxes	577'834.05	40'700	4'365'600	4'324'900
44 Revenus financiers	2'088'277.11	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	7'001'274.00	2'431'100	2'431'200	100
46 Revenus de transfert	2'346'220.00	75'000	0	-75'000
48 Revenus extraordinaires	19'349'676.95	0	0	0
49 Imputations internes	15'189'876.15	0	0	0
Excédent de charges	-8'317'691.60	5'306'800	3'564'200	-1'742'600
5 Dépenses d'investissement	46'178'100.31	2'847'000	2'847'000	0
50 Immobilisations corporelles	44'111'213.61	0	0	0
56 Propres subventions d'investissement	2'066'886.70	2'847'000	2'847'000	0
6 Recettes d'investissement	7'034'539.50	1'027'000	1'027'000	0
63 Subventions d'investissement acquises	7'034'539.50	1'027'000	1'027'000	0
69 Report au bilan	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	39'143'560.81	1'820'000	1'820'000	0
Insuffisance de financement	30'825'869.21	7'126'800	5'384'200	-1'742'600

Remarques

En date du 17 mai 2018, le Grand Conseil a validé la loi sur le Fonds de financement et de la gestion des immeubles de l'Etat (Fonds FIGI).

En date du 08 mai 2019, le Conseil d'Etat a décidé de transférer le Service des bâtiments, monuments et archéologie (SBMA) au DFE.

La section archéologie est séparée du SBMA et est rattachée au Service de la culture au sein du Département de la santé, des affaires sociales et de de la culture (DSSC).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Employés à durée indéterminée	33.78	19.73	31.58

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Le nombre d'EPT comprend l'effectif total du service dont une partie est affectée aux tâches de mise en place et d'administration du Fonds FIGI.

OBJECTIF POLITIQUE					
Mettre en place et administrer le Fonds FIGI					
Préserver, connaître, faire connaître et documenter le patrimoine bâti et les sites					
Sous-objectifs politiques					
1	Connaître le patrimoine bâti et les sites par des inventaires et études et les faire connaître par des publications, conférences, sensibilisations et visites				
2	Veiller, dans le respect du principe de subsidiarité, à la préservation des sites, à la conservation et à la documentation des objets du patrimoine bâti en favorisant prioritairement les objets les plus menacés et ceux qui présentent le plus d'intérêt				
Mesures prioritaires				Délai	
<i>ad1</i>	1	Aide aux communes pour la mise en place des inventaires		31.12.2020	
	2	Mise en ligne publique des données de protection des sites (SIG)		31.12.2020	
	3	Mise en ligne publique des données de protection du patrimoine bâti (SIG)		31.12.2026	
	4	Inventaires du patrimoine bâti d'importance cantonale		31.12.2026	
<i>ad2</i>	5	Poursuite des travaux de restauration de Valère, en vue de l'achèvement de la 5ème étape en 2022		31.05.2022	
	6	Mise sous protection du patrimoine bâti d'importance cantonale		31.12.2026	
Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20	
<i>ad1</i>	1	18	25	30	5
	2	1'153	500	200	-300
	3	5	5	7	2
	4	5	7	7	0
<i>ad2</i>	5	12	15	15	0
	6	28	30	30	0
	7	1'189	850	1'200	350
	8	67%	80%	70%	-10%
	9	14.1%	14.6%	15%	0.4%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP11 Gestion du patrimoine bâti et des sites	13'208'000	7'823'800	5'384'200
P1101 Connaissance du patrimoine	2'480'973	2'444'578	36'395
313 Inventaire patrimoine bâti	75'000		75'000
313 Prestations sur la documentation de sécurité au sens de la PBC	60'000		60'000
363 Subventions aux communes pour inventaires	200'000		200'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'145'973	2'444'578	-298'605
P1102 Monuments	4'661'006	960'763	3'700'243
313 Etudes et analyses complémentaires sur monuments	95'000		95'000
562 Subventions accordées à des communes	400'000		400'000
565 Subventions accordées à des privés	620'000		620'000
566 Subventions en faveur de la restauration du Château de Valère, étape 5, Sion	1'200'000		1'200'000
567 Ménages privés	300'000		300'000
630 Subventions acquises de la Confédération - restauration du Château de Valère, étape 5, Sion		657'000	-657'000
632 Subventions acquises des communes - restauration du Château de Valère, étape 5, Sion		214'000	-214'000
635 Subventions acquises de tiers - restauration du Château de Valère, étape 5, Sion		76'000	-76'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'046'006	13'763	2'032'243
P1103 Sites	1'736'921	89'359	1'647'562
313 Prestations des rapporteurs de la Commission des sites	30'000		30'000
562 Communes et syndicats intercommunaux	47'000		47'000
565 Entreprises privées	50'000		50'000
566 Organisations privées à but non lucratif	50'000		50'000
567 Ménages privés	170'000		170'000
630 Confédération		80'000	-80'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'389'921	9'359	1'380'562
P1104 Mettre en place et administrer le Fonds FIGI	4'329'100	4'329'100	0
Total	13'208'000	7'823'800	5'384'200

OP 1
Fournir un appui juridique dans
les domaines des finances et du
personnel
Fr. -228'800 net

GP 11
Finances, personnel,
responsabilité civile
Fr. -228'800 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	1'656'020.15	1'289'100	1'302'100	13'000
30 Charges de personnel	296'987.45	358'500	372'600	14'100
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'343'536.73	927'800	927'800	0
36 Charges de transfert	0.00	0	0	0
39 Imputations internes	15'495.97	2'800	1'700	-1'100
4 Revenus	2'049'767.85	1'214'900	1'530'900	316'000
42 Taxes	2'048'643.75	22'500	1'530'900	1'508'400
43 Revenus divers	0.00	1'192'400	0	-1'192'400
44 Revenus financiers	1'124.10	0	0	0
Excédent de revenus	393'747.70	-74'200	228'800	303'000
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Excédent de financement	393'747.70	-74'200	228'800	303'000

Remarques

Rubrique 31 : Montants de l'Assistance Judiciaire accordés par les APEA et versés par l'OJFP.

Rubrique 43 : Nous avons adapté ce montant des revenus des biens (en particulier les restitutions d'assistance judiciaire) en fonction des résultats des comptes précédents.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Employés à durée indéterminée	2.75	2.75	2.75

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Fournir un appui juridique et administratif notamment dans les domaines des finances, du personnel, de la responsabilité civile

Sous-objectifs politiques

1 Fournir un appui principalement juridique, et accessoirement administratif au Conseil d'Etat, au Chef du DFE, aux services de l'Etat, ainsi qu'aux tribunaux dans les domaines concernant notamment les finances, la gestion du personnel et les questions de responsabilité civile

Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 Soutien juridique pour la mise en oeuvre de la réforme CPVAL	31.12.2020

OFFICE JURIDIQUE DES FINANCES ET DU PERSONNEL

Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
<i>ad1</i> 1 Dispositions légales invalidées par les tribunaux	0	0	0	0
2 Pourcentage des avis écrits donnés dans le délai d'un mois (base de référence: 240)	90%	90%	90%	0%
3 Pourcentage maximum de décisions rendues sur préavis ou projets du service invalidées par les Tribunaux (TC et TF) (base de référence: 10)	15%	15%	15%	0%
4 Taux de recouvrement de l'assistance judiciaire (Base 2017 : 115%)		70%	70%	0%

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP11 Finances, personnel, responsabilité civile	1'302'100	1'530'900	-228'800
P1101 Conseils juridiques, décisions et déterminations	355'118	417'518	-62'400
P1102 Législation et consultations	355'118	417'518	-62'400
P1103 Représentation de l'Etat devant les tribunaux	197'289	231'955	-34'666
P1104 Encaissement et paiement	394'575	463'909	-69'334
Total	1'302'100	1'530'900	-228'800

**Département de la santé, des affaires
sociales et de la culture (DSSC)**
**Compte 2018
Fr.**
**Budget 2019
Fr.**
**Budget 2020
Fr.**
**Ecart 19/20
Fr.**
VUE FINANCIERE
TOTAL

Charges et dépenses	1'122'050'416.05	1'165'199'800	1'244'915'200	79'715'400
Revenus et recettes	360'370'651.89	370'053'200	385'924'800	15'871'600
Insuffisance de financement	761'679'764.16	795'146'600	858'990'400	63'843'800

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Service de la santé publique	528'318'672.69	553'300'800	591'006'800	37'706'000
Service de la consommation et affaires vétérinaires	5'425'406.28	5'987'700	5'846'700	-141'000
Service de l'action sociale	154'444'485.20	156'856'700	176'805'900	19'949'200
Office cantonal de l'égalité et de la famille	1'181'355.30	1'163'200	1'319'000	155'800
Service de protection des travailleurs et des relations du travail	4'156'873.08	5'047'700	5'198'800	151'100
Service des poursuites et des faillites	-10'642'304.01	-8'894'100	-9'711'000	-816'900
Service de la culture	29'089'883.94	30'810'100	35'007'200	4'197'100
Subventionnement des assurances sociales	49'705'391.68	50'874'500	53'517'000	2'642'500
Insuffisance de financement	761'679'764.16	795'146'600	858'990'400	63'843'800

COMPTE DE RESULTATS

30	Charges de personnel	62'830'741.06	68'840'900	69'470'400	629'500
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	52'000'727.79	53'595'800	56'602'900	3'007'100
34	Charges financières	82'709.70	102'500	94'300	-8'200
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	718'745.52	63'000	2'905'200	2'842'200
36	Charges de transfert	987'629'534.91	1'025'526'200	1'097'080'000	71'553'800
38	Charges extraordinaires	100'000.00			
39	Imputations internes	3'910'441.40	1'386'300	1'696'800	310'500
40	Revenus fiscaux	12'720.05	10'200	11'300	1'100
41	Patentes et concessions			5'000	5'000
42	Taxes	43'047'821.57	41'712'200	43'343'800	1'631'600
43	Revenus divers	32'031.60			
44	Revenus financiers	13'198'290.23	12'950'100	13'015'200	65'100
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	163'643.40	2'034'600	3'180'100	1'145'500
46	Revenus de transfert	299'942'970.82	308'488'400	319'858'600	11'370'200
49	Imputations internes	2'231'524.21	2'160'600	2'433'200	272'600
	Total charges	1'107'272'900.38	1'149'514'700	1'227'849'600	78'334'900
	Total revenus	358'629'001.88	367'356'100	381'847'200	14'491'100
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	748'643'898.50	782'158'600	846'002'400	63'843'800

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

50	Immobilisations corporelles	2'715'442.00	300'000	3'157'500	2'857'500
52	Immobilisations incorporelles	117'765.04	700'000	1'818'100	1'118'100
56	Propres subventions d'investissement	11'944'308.63	14'685'100	12'090'000	-2'595'100
63	Subventions d'investissement acquises	1'415'809.66	2'380'600	3'764'100	1'383'500
66	Remboursements de subventions d'investissement propres	325'840.35	316'500	313'500	-3'000
	Total dépenses	14'777'515.67	15'685'100	17'065'600	1'380'500
	Total recettes	1'741'650.01	2'697'100	4'077'600	1'380'500
	Investissements nets	13'035'865.66	12'988'000	12'988'000	0

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

OP 1
Contribuer à la promotion, à la
sauvegarde et au rétablissement
de la santé humaine
Fr. 591'006'800 net

GP 11 Office du médecin cantonal Fr. 8'408'219 net	GP 12 Domaine hospitalier Fr. 362'787'359 net	GP 13 Domaine extra hospitalier Fr. 121'366'755 net	GP 14 Réduction individuelle des primes LAMal Fr. 98'444'467 net
--	---	---	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	649'332'454.34	679'821'100	718'416'800	38'595'700
30 Charges de personnel	4'147'349.86	4'546'000	4'563'500	17'500
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	695'046.07	826'000	876'000	50'000
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	503'792.02	63'000	15'600	-47'400
36 Charges de transfert	643'750'090.52	674'356'600	712'933'300	38'576'700
39 Imputations internes	236'175.87	29'500	28'400	-1'100
4 Revenus	128'531'951.28	134'370'300	135'760'000	1'389'700
40 Revenus fiscaux	4'591.05	3'400	4'500	1'100
41 Patentes et concessions	0.00	0	0	0
42 Taxes	776'247.10	590'900	703'300	112'400
44 Revenus financiers	11'980'000.00	11'980'000	11'980'000	0
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	481.25	0	0	0
46 Revenus de transfert	114'101'287.32	120'333'000	121'556'600	1'223'600
49 Imputations internes	1'669'344.56	1'463'000	1'515'600	52'600
Excédent de charges	520'800'503.06	545'450'800	582'656'800	37'206'000
5 Dépenses d'investissement	7'844'009.98	8'166'500	9'963'500	1'797'000
50 Immobilisations corporelles	0.00	0	3'157'500	3'157'500
52 Immobilisations incorporelles	0.00	0	500'000	500'000
56 Propres subventions d'investissement	7'844'009.98	8'166'500	6'306'000	-1'860'500
6 Recettes d'investissement	325'840.35	316'500	1'613'500	1'297'000
63 Subventions d'investissement acquises	0.00	0	1'300'000	1'300'000
66 Remboursements de subventions d'investissement propres	325'840.35	316'500	313'500	-3'000
69 Report au bilan	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	7'518'169.63	7'850'000	8'350'000	500'000
Insuffisance de financement	528'318'672.69	553'300'800	591'006'800	37'706'000

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Remarques
<p>Rubr. 36: +38.6 mios Les principaux écarts entre le budget 2019 et 2020 concernent les réductions de primes de l'assurance-maladie (+20.2 mios), les centres médico-sociaux (CMS) (+5.2 mios), les établissements médico-sociaux (EMS) (+4.3 mios), les foyers de jour (+0.4 mio), l'Hôpital du Valais (+4 mios), les hospitalisations hors canton (+3.7 mios), les Cliniques privées (+0.6 mio), l'organisation cantonale valaisanne des secours (OCVS) (+1.8 mio), le dossier électronique du patient (+0.8 mio), le projet reformer (filières de formation médicale postgraduée +0.4 mio) et le transfert du mandat d'Addiction Valais au Service de l'action sociale (-2.8 mios).</p>
<p>Rubr. 46: +1.2 mio L'écart s'explique principalement par l'augmentation de la participation fédérale au subventionnement des primes d'assurance-maladie.</p>
<p>Rubr. 50: +3.2 mios La rubrique comprend les financements des travaux parasismiques de l'Hôpital de Monthey (+1.2 mio), la transformation du centre valaisan de pneumologie (CVP) (+1.3 mio) et l'achat du terrain pour le nouveau parking de l'Hôpital de Brigue (0.7 mio).</p>
<p>Rubr. 52: +0.5 mio Le coût du développement du nouveau logiciel pour la gestion des réductions individuelles des primes s'élève à 0.5 mio pour 2020.</p>
<p>Rubr. 56: -1.9 mio Le budget des investissements prévus pour les EMS a été adapté en fonction des moyens à disposition.</p>
<p>Rubr. 63: +1.3 mio Le financement des travaux de transformation du CVP est refacturé aux communes (+1.3 mio).</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Employés à durée indéterminée	26.20	27.20	27.20

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Contribuer à la promotion, à la sauvegarde et au rétablissement de la santé humaine, dans le respect de la liberté, de la dignité, de l'intégrité et de l'égalité des personnes	
Sous-objectifs politiques	
1	Assurer les aspects médicaux concernant la santé publique valaisanne
1.1	Organiser la lutte contre les maladies transmissibles et infectieuses
1.2	Vérifier le respect des conditions de pratique du personnel de santé et les conditions d'exploitation des institutions sanitaires
1.3	Collaborer à la coordination interdépartementale afin d'assurer une formation adaptée aux besoins en personnel soignant
1.4	Amener les institutions sanitaires, les entreprises de secours et les professionnels de la santé à s'engager activement pour assurer la meilleure qualité des soins possibles et promouvoir la sécurité des patients
1.5	Définir et mettre en oeuvre le programme de promotion de la santé et de prévention des maladies et accidents
2	Garantir une prise en charge hospitalière curative et palliative répondant aux besoins des patients
2.1	Mise en oeuvre de la planification hospitalière adoptée par le Conseil d'Etat en application des dispositions fédérales
2.2	Planifier les infrastructures hospitalières de manière judicieuse et allouer équitablement les ressources disponibles
2.3	Examiner les demandes d'hospitalisation hors canton et en assurer le financement
3	Garantir une prise en charge extra-hospitalière répondant aux besoins des patients
3.1	Adapter la prise en charge médico-sociale au vieillissement de la population, au développement des maladies chroniques et aux besoins en soins palliatifs
3.2	Renforcer la coordination entre les institutions sanitaires par l'intermédiaire des infirmiers/-ères de liaison
3.3	Favoriser le soutien des proches aidants et des bénévoles en mettant en valeur le travail réalisé par ces personnes lors de leur engagement
3.4	Veiller à l'organisation et à la planification des secours et octroyer les subventions aux institutions et entreprises reconnues d'utilité publique
4	Garantir les prestations de santé par le subventionnement ciblé des primes des assurés
4.1	Participer au contrôle de la fixation des primes d'assurance maladie
4.2	Atténuer l'effet des primes d'assurance-maladie obligatoire sur le budget des ménages à revenu modeste

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Mise en œuvre de la stratégie de prise en charge des démences en Valais	31.12.2020
	2 Mise en oeuvre de la loi sur la santé: modification de l'ordonnance sur l'exercice des professions de la santé et l'organisation de la surveillance des professions de la santé	31.12.2020
	3 ★ Amélioration de la qualité des soins, de la sécurité des patients et de l'efficacité des prestations grâce aux nouvelles technologies, par exemple en introduisant le dossier électronique du patient dans le cadre d'un partenariat intercantonal	31.12.2021
	4 ★ Loi d'adhésion à la convention intercantonale sur le dossier électronique du patient	31.12.2021
	5 Loi d'adhésion à la convention intercantonale sur le financement de la formation médicale postgrade (CFFP)	21.12.2020
	6 Loi sur la mise à disposition des places de stage et d'apprentissage pour les professions non universitaires de la santé	31.12.2020
ad2	7 Publication d'un rapport sur le monitoring de la planification hospitalière	31.12.2020
	8 Contrôle du respect des listes hospitalières et mandats de l'année n-2	31.12.2020
	9 Evaluation des contrats de prestations des hôpitaux de l'année n-2	31.12.2020
	10 Révision de la liste hospitalière pour la réadaptation	31.12.2020
	11 Suivi de la mise en exploitation du nouveau centre hospitalier de l'hôpital Riviera-Chablais (HRC) (organisation, états financiers et trésorerie)	31.12.2020
	12 ★ Réalisation des investissements nécessaires à la nouvelle organisation hospitalière	31.12.2021
	13 Monitoring des équipements médico-techniques lourds	31.12.2021
ad3	14 Elaboration d'un projet de mise en œuvre du concept cantonal de soins palliatifs	31.12.2020
	15 Publication d'un monitoring sur la mise en œuvre de la planification des soins de longue durée	31.12.2020
	16 Révision de la planification pour les soins longue durée	31.12.2020
	17 Mise en oeuvre des visites préventives pour les proches aidants dans le cadre du mandat de prestations des CMS	31.12.2020
	18 ★ Création d'une nouvelle centrale d'engagement regroupant sous un même toit tous les partenaires : police - pompiers - sanitaire - urgences internationales	31.01.2021
	19 Publication d'un monitoring sur la mise en œuvre de la planification des secours	31.12.2020
	20 Evaluation du contrat de prestations de l'année n-2 de l'Organisation Cantonale Valaisanne des Secours	31.12.2020
	21 Mise en oeuvre du nouveau système informatique de calcul du droit au subsidé d'assurance-maladie en lien avec le service des contributions et le registre des habitants	31.12.2021
★ : Mesure propre au programme gouvernemental		

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
ad1 1  Nombre d'autorisations de pratique délivrées à des professionnels de la santé	369	380	380	0
2 Dépenses globales en francs par habitant et par année pour la prévention (dépenses brutes du Service de la santé publique), y compris santé scolaire, sans Addiction Valais (dès 2020)	27	27	23.5	-3.5
3  Nombre de carnets à souche délivrés (prescription médicale de stupéfiants) (2018: 969) (nouvel indicateur 2020)			980	
4 Nombre de contrôles effectués dans les pharmacies et drogueries (2018: 10)		20	15	-5
5  Nombre de déclarations de maladies transmissibles (y compris déclarations complémentaires) (2018: 1'757) (nouvel indicateur 2020)			1'800	
6  Nombre de décisions rendues en matière de levée du secret professionnel médical (2018: 182) (nouvel indicateur 2020)			220	
ad2 7  Nombre de demandes d'hospitalisation hors canton consécutives à des urgences ou lorsque la prestation n'est pas disponible en Valais	4'243	4'209	4'789	580
8  Nombre de demandes d'hospitalisation hors canton suite au libre choix de l'hôpital	3'171	3'622	3'201	-421
9 Nombre de factures payées concernant les hospitalisations hors canton effectives (2018: 7'446) (nouvel indicateur 2020)			7'431	
10 Evolution des dépenses de l'Etat relatives au domaine hospitalier par habitant selon l'année de référence 2012 = 100%	112.35%	113.5%	115.27%	1.77%
11  Nombre de médecins assistants en stage en cabinet subventionnés par le Service de la santé publique (Cursus romand de médecine générale) (2018: 7) (nouvel indicateur 2020)			10	
12 Nombre de procédures tarifaires traitées (conventions tarifaires approuvées et fixation d'autorité) (2018: 15) (nouvel indicateur 2020)			5	
ad3 13 Evolution des dépenses de l'Etat relatives au domaine extrahospitalier par habitant selon l'année de référence 2012 = 100%	88.47%	94.5%	99.23%	4.73%
14 Nombre de lits de court séjour reconnus au 31 décembre	88	101	118	17
15 Nombre de lits de long séjour reconnus au 31 décembre (2018: 3'135) (nouvel indicateur 2020)			3'289	
16  Nombre de projets de transformation/agrandissement/rénovation/nouveau EMS en cours au 31.12 (2018: 14) (nouvel indicateur 2020)			15	
17 Nombre de rapports de contrôle délivrés pour les institutions de soins de longue durée (2018: 23) (nouvel indicateur 2020)			25	
18  Nombre de patients pris en charge hors canton pour des soins de longue durée (2018: 24) (nouvel indicateur 2020)			25	
19  Nombre de demandes d'autorisation pour les prix de pension en EMS (2018: 13) (nouvel indicateur 2020)			15	
ad4 20  Part de la population bénéficiant d'un subside pour l'assurance-maladie obligatoire	19%	19%	21%	2%

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
ad4 21  Nombre de recours et réclamations traités dans le cadre de la réduction individuelle des primes (2018: 22) (nouvel indicateur 2020)			20	
22 Nombre de contrôles de caisses d'assurance-maladie obligatoire (2018: 6)		7	6	-1
23 Nombre de demandes de remboursements de subsides octroyés à tort (2018: 318) (nouvel indicateur 2020)			300	

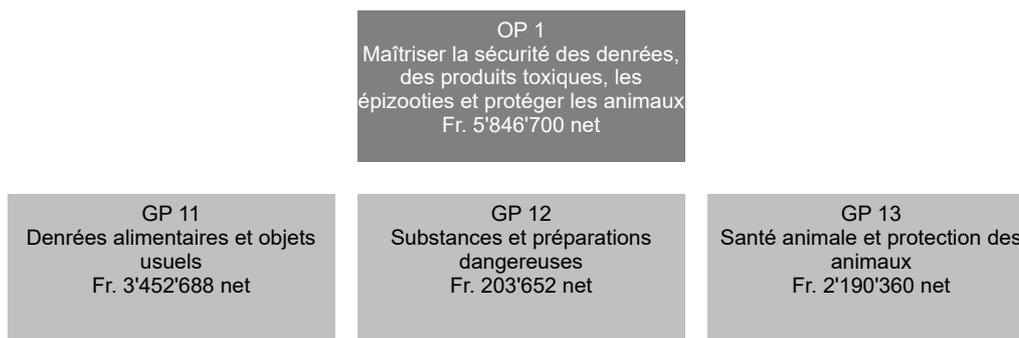
Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP11 Office du médecin cantonal	10'672'620	2'264'401	8'408'219
P1101 Médecin cantonal	256'506	23'682	232'824
P1102 Prévention et promotion de la santé	8'562'190	1'903'295	6'658'895
363 Promotion Santé Valais (droit spécial pour la promotion de la santé et la prévention des maladies)	1'500'000		1'500'000
363 Régulation médicale	923'000		923'000
363 Santé scolaire	1'940'000		1'940'000
363 SIPE	2'580'000		2'580'000
463 Santé scolaire		368'000	-368'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'619'190	1'535'295	83'895
P1103 Epidémiologie	637'150	10'262	626'888
P1104 Surveillance professions de la santé	850'170	251'902	598'268
P1105 Surveillance des médicaments	366'604	75'260	291'344
GP12 Domaine hospitalier	376'286'086	13'498'727	362'787'359
P1201 Hôpital du Valais	244'548'935	12'423'807	232'125'128
363 HVS - Coordination du don d'organe	150'000		150'000
363 HVS - Soins palliatifs	1'000'000		1'000'000
363 HVS - Subventions d'exploitation	238'500'000		238'500'000
447 HVS - Indemnisation pour la mise à disposition des infrastructures hospitalières		11'000'000	-11'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	4'898'935	1'423'807	3'475'128
P1202 Hôpital Riviera-Chablais	27'639'590	995'195	26'644'395
363 HRC - Subventions d'exploitation	27'475'000		27'475'000
447 HRC - Indemnisation pour la mise à disposition des infrastructures hospitalières		980'000	-980'000
Solde dépenses/recettes du produit	164'590	15'195	149'395
P1203 Cliniques privées	33'385'967	17'169	33'368'798
363 CIC Saxon	6'200'000		6'200'000
363 Clinique bernoise de Montana	4'500'000		4'500'000
363 Clinique de Valère	12'200'000		12'200'000
363 Clinique genevoise de Montana	1'100'000		1'100'000
363 Clinique lucernoise de Montana	1'500'000		1'500'000
363 Clinique romande de réadaptation	5'700'000		5'700'000
363 Leukerbad Clinic	2'000'000		2'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	185'967	17'169	168'798
P1204 Hospitalisation hors canton	70'711'594	62'556	70'649'038

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP13 Domaine extra hospitalier	126'318'617	4'951'862	121'366'755
P1301 Etablissements médico-sociaux	66'659'118	1'093'219	65'565'899
363 EMS	57'410'000		57'410'000
Solde dépenses/recettes du produit	9'249'118	1'093'219	8'155'899
P1302 Soins à domicile	40'434'756	35'523	40'399'233
363 CMS	40'005'000		40'005'000
Solde dépenses/recettes du produit	429'756	35'523	394'233
P1303 Organisation des secours (OCVS)	12'701'488	3'763'916	8'937'572
363 OCVS - Subventions d'exploitation	11'456'000		11'456'000
463 Participations communales à l'OCVS		3'436'800	-3'436'800
Solde dépenses/recettes du produit	1'245'488	327'116	918'372
P1304 Médecine ambulatoire	2'682'354	52'888	2'629'466
363 Assistanat en cabinet	400'000		400'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'282'354	52'888	2'229'466
P1305 Coordination interinstitutionnelle	1'739'523	4'342	1'735'181
363 Service de coordination socio-sanitaire (SECOSS)	1'635'000		1'635'000
Solde dépenses/recettes du produit	104'523	4'342	100'181
P1306 Observatoire de la santé	2'101'378	1'974	2'099'404
363 Observatoire valaisan de la santé	2'080'000		2'080'000
Solde dépenses/recettes du produit	21'378	1'974	19'404
GP14 Réduction individuelle des primes LAMal	215'102'977	116'658'510	98'444'467
P1401 Réduction individuelle des primes LAMal	215'102'977	116'658'510	98'444'467
363 Subventions aux assurés	212'824'800		212'824'800
463 Subventions de la Confédération		116'651'800	-116'651'800
Solde dépenses/recettes du produit	2'278'177	6'710	2'271'467
Total	728'380'300	137'373'500	591'006'800

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET AFFAIRES VÉTÉRINAIRES



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	6'932'195.08	7'255'100	7'277'300	22'200
30 Charges de personnel	5'199'139.55	5'464'600	5'488'300	23'700
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'495'152.82	1'636'800	1'581'200	-55'600
34 Charges financières	0.00	0	0	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	500.20	0	0	0
36 Charges de transfert	103'454.90	131'300	128'300	-3'000
39 Imputations internes	133'947.61	22'400	79'500	57'100
4 Revenus	1'506'788.80	1'267'400	1'430'600	163'200
40 Revenus fiscaux	3'326.00	0	0	0
41 Patentes et concessions	0.00	0	5'000	5'000
42 Taxes	1'491'122.40	1'267'400	1'395'600	128'200
43 Revenus divers	500.20	0	0	0
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
49 Imputations internes	11'840.20	0	30'000	30'000
Excédent de charges	5'425'406.28	5'987'700	5'846'700	-141'000
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	5'425'406.28	5'987'700	5'846'700	-141'000

Remarques

Rubr. 42: + 128'200
 Augmentation des recettes, au vu de leurs progressions en 2017, 2018 et stabilisation en 2019.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Employés à durée indéterminée	32.30	34.10	35.10

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

+1 EPT : Création d'un poste de vétérinaire Officiel dans le domaine du contrôle des viandes, de la protection des animaux et des épizooties

OBJECTIF POLITIQUE		
Promouvoir la sécurité des denrées alimentaires, contrôler le commerce des substances dangereuses, lutter contre les épizooties et les prévenir, veiller au bien-être des animaux et contrôler la population canine conformément aux dispositions légales fédérales et cantonales.		
Sous-objectifs politiques		
1	Veiller et promouvoir à la sécurité des denrées alimentaires, des objets usuels et protéger le consommateur contre la tromperie.	
1.1	Assurer, par des inspections, la production et la manutention des denrées alimentaires et objets usuels dans de bonnes conditions d'hygiène (entreprises alimentaires, commerces, distributeurs d'eau).	
1.2	Disposer en permanence des compétences analytiques nécessaires à la protection du consommateur.	
1.3	Poursuivre le développement du pôle de compétence intercantonal dans le domaine de l'authenticité des denrées alimentaires.	
1.4	Soutenir les produits AOC/AOP/IGP valaisans en contrôlant la conformité.	
1.5	Collaboration dans le cadre de l'accord intercantonal au niveau des services romands de la consommation et affaires vétérinaires (constitution de centres de compétences, échanges des prestations, collaboration au niveau de l'inspectorat, entretien d'un système informatique commun).	
1.6	Protéger la santé des baigneurs en garantissant l'hygiène générale des installations de bains publics et en prévenant la transmission d'agents pathogènes.	
2	Contrôler le marché des substances et préparations dangereuses dans le but de protéger l'homme et son milieu de vie avec les ressources disponibles.	
2.1	Assurer par contrôle la conformité des substances et préparations dangereuses mises sur le marché selon les ressources mises à disposition.	
2.2	Mettre à disposition des états-majors cantonaux de crise les compétences scientifiques requises en cas de catastrophe atomique, bactériologique et chimique (ABC), dans le domaine des denrées alimentaires.	
3	Lutter contre les épizooties, veiller à la bientraitance des animaux, s'occuper des affaires canines et contrôler les denrées alimentaires d'origine animale.	
3.1	Prévenir, lutter contre, surveiller les épizooties, en particulier les zoonoses.	
3.2	Contrôler les détentions d'animaux de rente, les transports et l'abattage. Donner suite aux dénonciations du public de cas de maltraitance animale.	
3.3	Prévenir les accidents par morsures de chiens, prendre les mesures lors de cas de morsures avérés, contrôler les importations de chiens, contrôler les formations obligatoires de chiens.	
3.4	Usage adéquat des médicaments vétérinaires, contrôles des viandes en abattoirs et contrôle de l'hygiène dans la production laitière, contrôle des œufs, contrôle des mielleries.	
Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 Mise en œuvre d'un inventaire des installations servant à l'approvisionnement en eau potable selon la loi sur la géoinformation (LcGéo).	31.12.2020
	2 Campagne d'inspection ciblée dans le domaine de l'hygiène des glaçons.	31.12.2020
	3 Réduction du taux de contestations en rapport avec le processus de fabrication du sérac par des mesures ciblées du service.	31.12.2020
	4 Mise au point de l'analyse de glyphosate dans les salades.	31.12.2020
	5 Mise au point d'une méthode d'analyse microbiologique pour les cosmétiques pour une campagne à réaliser en 2021.	31.12.2020
<i>ad2</i>	6 Augmenter le contrôle des établissements qui délivrent des produits chimiques.	31.12.2020
<i>ad3</i>	7 Poursuite et intensification du programme d'éradication de la diarrhée virale bovine (BVD).	31.12.2020
	8 Introduction de la traçabilité des petits ruminants en vue de l'éradication du piétin du mouton.	31.12.2020
	9 Introduction des nouvelles dispositions pour les propriétaires de chiens.	31.12.2020

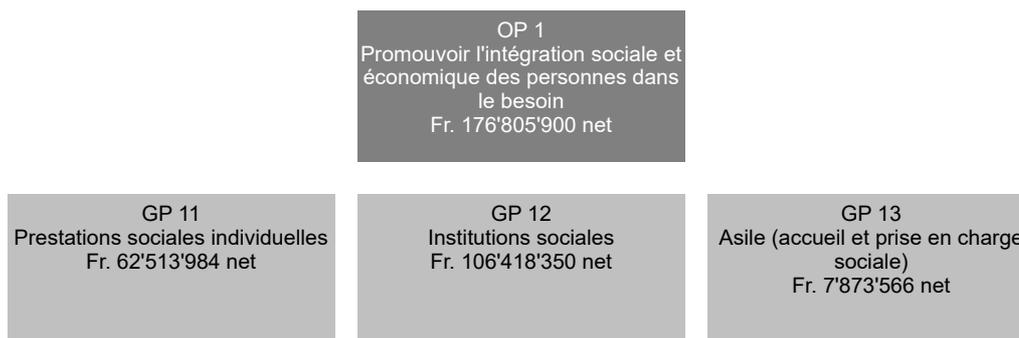
SERVICE DE LA CONSOMMATION ET AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
ad1 1  Nombre d'échantillons analysés en microbiologie et chimie.	9'540	9'200	9'200	0
2 Pourcentage de communes ayant donné l'inventaire des installations servant à l'approvisionnement en eau potable (dès 2020).			100%	
3 Nombre d'échantillons de glaçons prélevés dans le cadre de la campagne sur l'hygiène des glaçons (dès 2020).			20	
4 Nombre d'échantillons de sérac prélevés dans le cadre de la campagne sur le processus de fabrication du sérac (dès 2020).			15	
5  Nombre d'oppositions aux mesures prises en cas de non-conformité.	8	10	10	0
6 Nombre d'échantillons prélevés dans les douches.	79	50	50	0
7  Taux de lacunes graves des non conformités des inspections effectuées par l'inspectorat des denrées alimentaires.	2.1%	3%	3%	0%
8 Nombre d'échantillons d'eaux de piscines analysés par année.	1'690	1'650	1'650	0
9 Nombre d'inspections effectuées par l'inspectorat des piscines (autorisation et/ou suivi de non conformité).	104	90	90	0
10 Nombre des échantillons officiels de la Suisse nécessaires pour la création de la base de données des vins Suisse et analysés en Valais.	43	38	38	0
11 Pourcentage des inspections effectuées dans les établissements alimentaires, conformément à la législation nationale sur les denrées alimentaire (fréquence des inspections conformément au plan de contrôle national, soit 100%). (2018: 85.1%) (dès 2020).			85%	
ad2 12 Nombre d'inspections effectuées par l'inspectorat des produits chimiques selon la loi cantonale sur les produits chimiques.	26	75	75	0
ad3 13 Nombre de contrôles vétérinaires officiels (CVO) en agriculture.	432	435	435	0
14  Nombre de procédures administratives correctives suite aux CVO.	40	160	160	0
15  Nombre de procédures administratives initiées dans le domaine de la santé animale.	225	160	160	0
16 Nombre de classes visitées dans le cadre du programme de prévention contre les accidents par morsure.	181	150	150	0
17  Nombre de procédures administratives initiées dans le domaine des affaires canines (hors protection des animaux) .	344	200	200	0
18  Nombre de procédures administratives initiées dans le domaine de la protection des animaux suite à des manquements annoncés.	528	500	500	0
19  Nombre de procédures administratives initiées dans le domaine de la protection des animaux concernant des demandes d'autorisation.	155	100	100	0

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP11 Denrées alimentaires et objets usuels	4'592'723	1'140'035	3'452'688
P1101 Inspection denrées alimentaires et objets usuels	2'359'223	320'702	2'038'521
P1102 Analyse des denrées alimentaires et objets usuels	1'782'826	607'691	1'175'135
310 Fournitures, produits et matériel de laboratoire	160'000		160'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'622'826	607'691	1'015'135
P1103 Inspection des piscines et analyse de l'eau	450'674	211'642	239'032
GP12 Substances et préparations dangereuses	208'703	5'051	203'652
P1201 Surveillance: toxiques et substances dangereuses	197'968	4'838	193'130
P1202 Protection atomique et chimique	10'735	213	10'522
GP13 Santé animale et protection des animaux	2'475'874	285'514	2'190'360
P1301 Santé animale	1'150'371	27'408	1'122'963
P1302 Surveillance des professions vétérinaires	47'783	409	47'374
P1303 Protection des animaux - Affaires canines	971'511	105'874	865'637
P1304 Denrées alimentaires - contrôle de la viande	306'209	151'823	154'386
426 Contrôleurs des viandes		150'000	-150'000
Solde dépenses/recettes du produit	306'209	1'823	304'386
Total	7'277'300	1'430'600	5'846'700

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	279'854'088.84	285'019'700	312'369'200	27'349'500
30 Charges de personnel	22'821'124.15	25'638'800	26'235'400	596'600
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	36'436'156.29	35'748'000	36'403'300	655'300
34 Charges financières	31'982.70	40'900	32'600	-8'300
36 Charges de transfert	219'980'081.91	223'543'900	249'580'900	26'037'000
39 Imputations internes	584'743.79	48'100	117'000	68'900
4 Revenus	130'927'299.67	133'301'000	140'201'300	6'900'300
42 Taxes	9'501'577.07	10'749'400	10'608'600	-140'800
44 Revenus financiers	993'447.00	955'000	921'000	-34'000
46 Revenus de transfert	120'432'275.60	121'596'600	128'671'700	7'075'100
49 Imputations internes	0.00	0	0	0
Excédent de charges	148'926'789.17	151'718'700	172'167'900	20'449'200
5 Dépenses d'investissement	6'933'505.69	7'518'600	7'102'100	-416'500
50 Immobilisations corporelles	2'715'442.00	300'000	0	-300'000
52 Immobilisations incorporelles	117'765.04	700'000	1'318'100	618'100
56 Propres subventions d'investissement	4'100'298.65	6'518'600	5'784'000	-734'600
6 Recettes d'investissement	1'415'809.66	2'380'600	2'464'100	83'500
63 Subventions d'investissement acquises	1'415'809.66	2'380'600	2'464'100	83'500
69 Report au bilan	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	5'517'696.03	5'138'000	4'638'000	-500'000
Insuffisance de financement	154'444'485.20	156'856'700	176'805'900	19'949'200

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Remarques
<p>Rubr. 31 : +0.66 mio Il s'agit notamment des frais de l'Office de l'asile comme par exemple la hausse des primes d'assurance maladie des RA et des frais d'énergie des centres collectifs et de formation.</p> <p>Rubr. 36: +26.0 mios Prestations sociales individuelles: Intégration de 2 millions pour la cohésion sociale en lien avec la RFFA. Augmentation de 1,8 mio liée à la participation du SAS aux cotisations minimales pour les caisses maladie et aux cotisations AVS. Ajustement du budget 2020 à l'augmentation des besoins d'aide sociale constatée en 2018 (comptes) (+9.9 mios). Augmentation de 0.5 mio pour l'aide aux victimes d'infraction (LAVI) pour les lieux d'hébergement d'urgence et l'unité médecine de violence.</p> <p>Institutions sociales: Ouverture des nouvelles places prévues selon le rapport sur l'évaluation des besoins et la planification de l'offre de prestations pour les personnes en situation de handicap, de dépendance ou de précarité sociale, et prise en compte complète des coûts d'exploitation des places déjà existantes en 2018/19 (+7.5 mios) Transfert du mandat de prestations du SSP au SAS, pour un montant de 2.8 mios et qui concerne la partie ambulatoire d'Addictions Valais (compensé au SSP). Renforcement de l'encadrement des places actuellement ouvertes dans les institutions (+1.5 mio).</p> <p>Asile: Le budget de l'OASI reste stable en regard du budget 2019. Le nombre de personnes gérées par l'OASI reste stable malgré une diminution des arrivées de RA qui resteront, pour la plupart, définitivement en Suisse. Les objectifs d'intégration fixés par la CH et le canton sont en nette hausse.</p> <p>Rubr. 46 : +7.1 mios Participation des communes aux dépenses d'aide sociale en lien avec la loi sur l'harmonisation (corollaire rubr. 36).</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Employés à durée indéterminée	93.50	96.60	96.60

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Promouvoir l'intégration sociale et économique des personnes dans le besoin et favoriser l'épanouissement de la famille	
Sous-objectifs politiques	
1	Soutenir et coordonner les prestations sociales individuelles et contrôler l'application des dispositions légales (GP11)
1.1	Mettre en place un système d'insertion socio-professionnelle en Valais et contrôler l'application de l'aide sociale par les CMS et les communes
1.2	Assurer un soutien aux victimes d'infractions
1.3	Octroyer des avances aux créanciers-ères en difficulté et recouvrer les pensions alimentaires impayées
2	Soutenir, planifier et coordonner les activités et prestations des institutions et organisations du domaine social. (GP12)
2.1	Favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap
2.2	Favoriser le soutien à domicile en mettant à disposition des institutions le financement nécessaire pour développer cette prestation
2.3	Favoriser le soutien des proches aidants et des bénévoles en reconnaissant le travail réalisé par ces personnes lors de leur engagement
3	Assurer l'accueil et la prise en charge sociale des requérants d'asile et des réfugiés (GP13)
3.1	Assurer l'hébergement et l'assistance des requérants d'asile et des réfugiés attribués au canton
3.2	Développer l'insertion socio-professionnelle des personnes appelées à demeurer en Suisse, en particulier pour les adolescents et les jeunes adultes de 15-35 ans (application de l'Agenda Intégration en Valais)
3.3	Développer la prise en charge spécifique des personnes vulnérables ou en difficulté dépendant du secteur de l'asile afin de maintenir la cohésion sociale (application de l'Agenda Intégration en Valais)

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 ★ Révision de la loi sur l'intégration et l'aide sociale	31.12.2021
	2 Configuration d'un nouveau logiciel informatique unique pour la gestion des prestations d'aide sociale en Valais	31.12.2020
	3 Développement de l'unité de médecine des violences	31.12.2020
	4 Pérennisation des structures d'hébergement des victimes d'infraction	31.12.2020
	5 Révision de la loi sur le recouvrement des pensions alimentaires et le versement d'avances	31.12.2021
ad2	6 Révision partielle de la loi sur l'intégration des personnes handicapées	31.12.2020
	7 ★ Anticipation des défis du vieillissement de la population au moyen des actions principales suivantes : diagnostic des besoins des seniors valaisans - mise en place d'un cadre légal nécessaire à une politique des seniors - organisation d'un « guichet unique » de coordination et d'information sur les services par et pour les seniors en Valais - promotion de projets citoyens novateurs en termes de participation, de vivre ensemble et de solidarité intergénérationnelle	31.12.2021
	8 ★ Réalisation des investissements nécessaires à la prise en charge des personnes en situation de handicap (Centre médico-éducatif de la Castalie)	31.12.2021
	9 Etablissement du rapport de planification 2021–2024 pour les personnes en situation de handicap ou défavorisées	31.12.2020
	10 Mise en œuvre de la planification 2017–2020 pour les personnes en situation de handicap ou défavorisées prévoyant l'augmentation du nombre de places d'hébergement et en ateliers, des prestations à domicile et du taux d'encadrement des personnes en situation de handicap pour répondre à l'évolution démographique	31.12.2020
	11 ★ Loi sur les seniors (LSen)	31.12.2021
ad3	12 Adaptation du processus d'accueil du secteur de l'asile valaisan (hébergement et ressources) en fonction des nouvelles dispositions fédérales entrées en vigueur en 2019 (restructuration de l'asile au niveau suisse le 1er mars 2019)	31.12.2020
	13 Amélioration du dispositif pour l'encadrement des personnes vulnérables ou en difficulté	31.12.2020
	14 Renforcement de l'insertion sociale, en particulier de l'intégration professionnelle des migrants appelés à séjourner durablement en Suisse en vue de les rendre indépendants financièrement + Agenda Intégration Suisse (AIS)	31.12.2020
★ : Mesure propre au programme gouvernemental		

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
ad1 1 Pourcent des coûts de l'aide sociale par rapport au total pris en compte dans la loi sur l'harmonisation	26.92%	26%	27%	1%
2 Part de la population valaisanne au bénéfice de l'aide sociale (2017: VS : 1.7%; CH : 3,3%; chiffres OFS disponibles avec une année de décalage)		2%	2%	0%
3 Nombre de contributions d'assistance AI.	229	160	250	90
4 Nombre d'aides financières individuelles pour la famille (mesure LIPH) (2015 = 123, 2016 = 146, 2017 = 135)	156	150	160	10
5 Nombre d'aides financières individuelles pour des tiers (mesure LIPH) (2015 = 44, 2016 = 30, 2017 = 58)	65	75	80	5
6 Nombre d'aides financières RMPC (2015 = 31, 2016 = 32, 2017 = 27)	21	27	25	-2
7 Nombre de dossiers traités par le BRAPA	2'376	2'100	2'150	50
8 Nombre de dossiers moyens d'avance sur pensions alimentaires	1'078	1'100	1'115	15
9 Taux de recouvrement des créances de pensions alimentaires (2017 : 39.96% - 2016 : 36.82% - 2015 : 36.68%)	36.81%	50%	47%	-3%
ad2 10 Evolution des dépenses relatives au domaine des institutions sans le renchérissement (base 2004 = 100%)	116.7%	117.5%	118%	0.5%
11 Evolution du nombre de places de travail intégrées dans des entreprises par les institutions spécialisées	128	100	130	30
12 Nombre de places d'hébergement (homes, foyers, logements protégés)	1'022	1'026	1'042	16
13 Nombre de places d'occupation (ateliers et centres de jour).	2'016	2'012	2'060	48
ad3 14 Nombre de requérants (AP compris) au 31.12.	2'839	2'800	2'800	0
15 Nombre de départs durant l'année	535	550	550	0
16 Nombre d'arrivées durant l'année	520	550	550	0
17 Nombre de non-entrées en matière (NEM) et de requérants déboutés au 31.12.	225	180	180	0
18 Nombre d'admis provisoires au 31.12	1'748	1'400	1'400	0
19 Rapport charges indirectes/moyenne des requérants présents dans l'année	6'413	7'100	7'300	200
20 Pourcent des personnes relevant du domaine de l'asile en âge de travailler ayant une activité au 31.12.	23.3%	19%	24%	5%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP11 Prestations sociales individuelles	90'431'569	27'917'585	62'513'984
P1101 Mesures de politique sociale	161'278	261	161'017
P1102 Soutien/gestion prestations sociales individuelles	79'095'797	22'859'097	56'236'700
301 Emplois semi-protégés, auxiliaires et apprentis handicapés	1'080'200		1'080'200
363 Aide sociale, mesures d'insertion professionnelle, maintien à domicile, participation	75'098'600		75'098'600
Solde dépenses/recettes du produit	2'916'997	22'859'097	-19'942'100
P1103 Coordination de l'aide aux victimes d'infractions	2'347'216	261'262	2'085'954
363 Aides individuelles LAVI	800'000		800'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'547'216	261'262	1'285'954
P1104 Recouvrement des pensions alimentaires	1'580'130	3'746'606	-2'166'476
P1105 Avance des pensions alimentaires	7'247'148	1'050'359	6'196'789
363 Avances sur pensions alimentaires	7'000'000		7'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	247'148	1'050'359	-803'211
GP12 Institutions sociales	147'711'512	41'293'162	106'418'350
P1201 Soutien et coordination des institutions sociales	98'345	6'596	91'749
P1202 Intégration prof. et sociale pers. handicapées	3'108'242	856'687	2'251'555
363 Aides financières aux organisations et entreprises sociales	2'855'500		2'855'500
Solde dépenses/recettes du produit	252'742	856'687	-603'945
P1203 Planification, subv. et surveillance institutions	135'471'799	37'329'618	98'142'181
363 Subventions aux institutions sociales	99'130'800		99'130'800
Solde dépenses/recettes du produit	36'340'999	37'329'618	-988'619
P1204 Gestion de l'office de liaison	9'033'126	3'100'261	5'932'865
363 Placements hors canton	9'000'000		9'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	33'126	3'100'261	-3'067'135
GP13 Asile (accueil et prise en charge sociale)	81'328'219	73'454'653	7'873'566
P1301 Mesures en faveur des requérants d'asile/réfugiés	82'819	653	82'166
P1302 Accueil et prise en charge des requérants d'asile	81'245'400	73'454'000	7'791'400
Total	319'471'300	142'665'400	176'805'900

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Remarques

Abréviations:

AI : Assurance invalidité

AP : Admission provisoire

BRAPA : Bureau de recouvrement et d'avances des pensions alimentaires

CH: Confédération Helvétique

CMS : Centres Médicaux-Sociaux

LAS: Loi fédérale en matière d'assistance

LAVI : Loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions

LIPH : Loi sur l'intégration des personnes handicapées

MCFA : Mesures de Coercition à des Fins d'Assistance

NEM : Non-entrée en matière

OASI : Office de l'asile

OCIS : Office de coordination des institutions sociales

OCPS : Office de coordination des prestations sociales

OFS : Office fédéral de la statistique

RA : Requérants d'asile

RFFA : Réforme fiscale et financement de l'AVS

RMPC : Règlement relatif au remboursement des frais de maladie et des frais résultant de l'invalidité en matière de prestations complémentaires

SAS : Service de l'action sociale

SSP : Service de la santé publique

OP 1
Egalité / Famille / Violences
domestiques
Fr. 1'319'000 net

GP 11
Egalité / Famille / Violences
domestiques
Fr. 1'319'000 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	1'195'585.30	1'171'700	1'331'800	160'100
30 Charges de personnel	521'609.85	517'600	527'700	10'100
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	420'516.76	361'000	361'000	0
34 Charges financières	0.00	0	0	0
36 Charges de transfert	218'300.00	290'000	440'000	150'000
39 Imputations internes	35'158.69	3'100	3'100	0
4 Revenus	14'230.00	8'500	12'800	4'300
42 Taxes	14'230.00	8'500	12'800	4'300
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
Excédent de charges	1'181'355.30	1'163'200	1'319'000	155'800
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	1'181'355.30	1'163'200	1'319'000	155'800

Remarques

Rubr. 36: +150'000

Manque de places d'accueil pour les victimes et leurs enfants, surtout dans le Valais romand où aucune maison n'existe entre Fully et le Léman.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Employés à durée indéterminée	3.40	3.40	3.40

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Promouvoir l'égalité entre femmes et hommes, soutenir la famille et lutter contre les violences domestiques

Sous-objectifs politiques

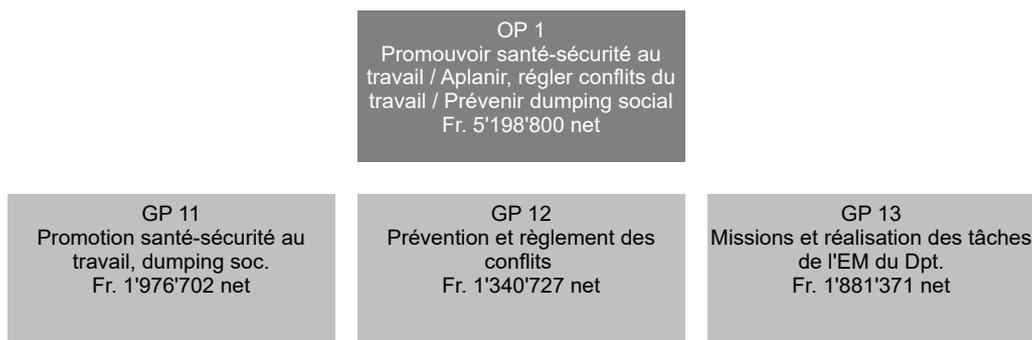
- 1 Veiller à l'application du principe de l'égalité entre femmes et hommes dans tous les domaines de l'existence ainsi qu'à l'élimination de toute forme de discrimination de droit et de fait
- 2 Apporter à la famille, communauté de base de la société, la protection et le soutien dont elle a besoin pour que chacun-e de ses membres puisse s'épanouir
- 3 Lutter contre les violences domestiques, en protégeant les personnes qui en sont les victimes, en favorisant l'accompagnement des auteur-e-s et en développant une politique d'information/sensibilisation

Mesures prioritaires					Délai
ad1	1 Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes sur le marché du travail (égalité salariale) et dans les instances politiques (élections communales et cantonales)				31.03.2021
ad2	2 Information et conseil aux familles (adaptation du "guide" sur internet)				30.04.2021
	3 ★ Promotions des mesures présentées dans le rapport sur les familles valaisannes 2018				31.03.2021
ad3	4 Information/sensibilisation sur la thématique des violences domestiques ainsi que coordination du réseau cantonal contre les violences domestiques				31.12.2020
★ : Mesure propre au programme gouvernemental					
Indicateurs		Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
ad1	1 Nb d'actions/événements/projets mis en place + Nb d'interventions (médias, conférences, etc.) (2018 = 9)		10	10	0
	2 🏠 Pourcentages de femmes en politique : Conseils Communaux 2016 22.6% / Grand Conseil 2017 19.2% (indicateur nouveau dès 2020)			↗	
ad2	3 Mise en place des mesures du rapport sur les familles 2018 (indicateur nouveau dès 2020)			2	
	4 🏠 Nb de consultations des informations pour les familles sur le site de l'OCEF (2018 = 35199)		13'500	35'000	21'500
ad3	5 🏠 Cas de violences domestiques (2018 = 350 interventions de police, 3 homicides, 904 infractions) (indicateur nouveau dès 2020)			↗	
	6 Nb d'entretiens obligatoires et de mesures d'accompagnement des auteur-e-s et victimes sur base volontaire (2018 = 185)		100	200	100
	7 Nb de rencontres du réseau (groupes régionaux, commission) (2018 = 12)		8	10	2

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP11 Egalité / Famille / Violences domestiques	1'331'800	12'800	1'319'000
P1101 Egalité	263'700	3'593	260'107
P1102 Famille	216'843	3'368	213'475
P1103 Violence domestique	851'257	5'839	845'418
Total	1'331'800	12'800	1'319'000

SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	6'794'894.38	7'510'100	7'720'500	210'400
30 Charges de personnel	5'340'496.70	5'906'900	5'879'800	-27'100
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	935'488.47	1'288'000	1'539'200	251'200
34 Charges financières	0.00	100	100	0
36 Charges de transfert	12'000.00	64'000	52'000	-12'000
39 Imputations internes	506'909.21	251'100	249'400	-1'700
4 Revenus	2'638'021.30	2'462'400	2'521'700	59'300
40 Revenus fiscaux	4'803.00	6'800	6'800	0
42 Taxes	1'391'223.10	1'384'700	1'364'000	-20'700
46 Revenus de transfert	1'035'655.75	863'300	943'300	80'000
49 Imputations internes	206'339.45	207'600	207'600	0
Excédent de charges	4'156'873.08	5'047'700	5'198'800	151'100
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	4'156'873.08	5'047'700	5'198'800	151'100

Remarques

Rubri. 31: +251'200

Augmentation due aux projets prévus du Département (politique en faveur des personnes âgées) et du Service (analyse et soutien aux développements informatiques).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Employés à durée indéterminée	36.80	37.50	37.50

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Promouvoir des pratiques et des conditions de travail dignes et durables indispensables au bien-être social et économique de la population valaisanne		
Sous-objectifs politiques		
1	Réduire le risque d'affections professionnelles par une démarche préventive et des contrôles systémiques	
2	Prévenir, résoudre les conflits individuels et collectifs en vue du maintien des places de travail	
3	Encourager, promouvoir la conclusion d'accords collectifs favorables à la paix du travail	
4	Réduire le risque de dumping social et salarial en matière de travailleurs détachés et de travail au noir	
5	Garantir les tâches de secrétariat général du département	
5.1	Assurer le secrétariat du département	
5.2	Mettre en place des outils de gestion nécessaires au pilotage du département	
5.3	Assurer le controlling départemental	
5.4	Assurer l'information et la communication interne et externe du département	
5.5	Coordonner les relations du département avec le Grand Conseil et ses commissions	
Mesures prioritaires	Délai	
ad1	1 Collaboration à la création du centre intercantonal de compétences en matière de santé-sécurité au travail (Safe at Work)	31.12.2020
	2 Valorisation des résultats de l'étude HES-SO sur les conditions de travail dans les établissements de soin	31.12.2020
ad2	3 Finalisation du projet de gestion numérique des dossiers du Tribunal du travail	31.12.2020
ad3	4 Examen de la nécessité de mettre en place des mesures d'accompagnement suite aux contrôles effectués dans les branches prioritaires par la Commission tripartite cantonale pour l'année 2019	31.12.2020
ad4	5 ★ Optimisation du contrôle des marchés publics et des mesures de lutte contre le dumping salarial et le travail au noir et maintien d'une attitude exemplaire de l'Etat dans son rôle de mandant	31.12.2021
	6 Promotion du nouveau système informatique "Listes Permanentes+" pour la préqualification simplifiée des entreprises aux marchés publics	31.12.2020
	7 ★ Révision de la loi d'application de la loi fédérale sur les travailleurs détachés et de la loi fédérale sur le travail au noir (LALDétLTN) du 12.05.2016	31.12.2020
	8 Mise en oeuvre du nouvel accord institutionnel avec l'Union européenne en ce qui concerne le contrôle des travailleurs détachés	31.12.2020
	9 Organisation d'actions d'envergure dans le domaine de lutte contre le travail au noir et de l'analyse du marché du travail	31.12.2020
ad5	10 Mise à jour de l'inventaire de tous les contrats de prestations, contrats, conventions, etc. conclus entre le département, les services et des tiers.	30.06.2020
★ : Mesure propre au programme gouvernemental		

SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
<i>ad1</i> 1 Nombre de contrôles en entreprise (santé, sécurité, durée du travail et du repos, accidents majeurs et biologiques, dépôts d'explosifs, MSST, LAA, LTr, OTR, OPAM, OCS, OUC, LExpl)	695	520	520	0
2 Nombre de contrôles système (MSST)	162	175	180	5
3 Nombre de projets de construction de locaux et postes de travail examinés	553	535	535	0
<i>ad2</i> 4 Pourcentage de règlement des conflits dans un délai de 18 mois	90%	80%	80%	0%
<i>ad3</i> 5 Nombre de secteurs économiques régis par une convention collective de travail (CCT) ou un contrat-type de travail (CTT)	19	20	20	0
<i>ad4</i> 6 Nombre des contrôles liés aux mandats de prestations SECO (travail détaché [2018 : 348]; travail au noir [2018 : 612])	1'166	1'100	1'100	0
7 Nombre des contrôles liés aux mandats de prestations conclus pour les commissions professionnelles paritaires (travail détaché et CCT)	660	550	550	0
8 Nombre de prononcés de sanctions	428	450	450	0
9 Nombre d'entreprises inscrites sur les listes permanentes	1'247	1'150	1'150	0
10 Nombre de sessions de formation destinées aux adjudicateurs de marchés publics	0	4	4	0
<i>ad5</i> 11 Nombre annuel minimum de communiqués et/ou de conférences de presse (2018: 70)		64	64	0
12 Nombre de projets gouvernementaux réalisés (2018: 3) (dès 2020)			6	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP11 Promotion santé-sécurité au travail, dumping soc.	4'286'257	2'309'555	1'976'702
P1101 Formation / Conseil	94'734	56'839	37'895
P1102 Approbation des plans / autorisation d'exploiter	89'267	70'560	18'707
P1103 Contrôle, audit protection santé des travailleurs	985'723	987'351	-1'628
P1104 Contrôle conditions de travail Ldét/ LTN	2'529'713	1'183'600	1'346'113
P1105 Accidents majeurs / Sécurité biologique	220'076	3'489	216'587
P1106 Inspection de l'aide sociale	366'744	7'716	359'028
GP12 Prévention et règlement des conflits	1'470'612	129'885	1'340'727
P1201 Renseignements juridiques en droit du travail	195'373	3'861	191'512
P1202 Conflits individuels et collectifs du travail	977'335	19'686	957'649
P1203 CCT et CTT	174'018	3'662	170'356
P1204 Listes permanentes	123'886	102'676	21'210
GP13 Missions et réalisation des tâches de l'EM du Dpt.	1'963'631	82'260	1'881'371
P1301 Secrétariat général du Département et Controlling	1'963'631	82'260	1'881'371
Total	7'720'500	2'521'700	5'198'800

Remarques

Abréviations

HES-SO : Haute école spécialisée de Suisse occidentale

LAA : Loi fédérale sur l'assurance-accidents

Ldét : Loi fédérale sur les mesures d'accompagnement applicables aux travailleurs détachés et aux contrôles des salaires minimaux prévus par les contrats-types de travail (loi sur les travailleurs détachés)

LExpl : Loi fédérale sur les substances explosibles (Loi sur les explosifs)

LTN : Loi fédérale concernant des mesures en matière de lutte contre le travail au noir (Loi sur le travail au noir)

LTr : Loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (Loi sur le travail)

MSST : Directive relative à l'appel à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail

OCS : Ordonnance sur les conseillers à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses par route, par rail ou par voie navigable (Ordonnance sur les conseillers à la sécurité)

OPAM : Ordonnance fédérale sur la protection contre les accidents majeurs

OTR : Ordonnance sur la durée du travail et du repos des conducteurs professionnels de véhicules automobiles (Ordonnance sur les chauffeurs)

OUC : Ordonnance sur l'utilisation des organismes en milieu confiné (Ordonnance sur l'utilisation confinée)

SECO : Secrétariat d'Etat à l'économie

SERVICE DES POURSUITES ET DES FAILLITES

OP 1
Procéder au recouvrement forcé
des créances
Fr. -9'711'000 net

GP 11
Traitement des opérations de
poursuites
Fr. -12'657'646 net

GP 12
Traitement des opérations de
faillites et procédures
concordataires
Fr. 2'946'646 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	18'830'343.07	18'286'600	19'064'800	778'200
30 Charges de personnel	11'108'661.30	11'657'100	11'835'800	178'700
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	6'797'030.93	6'430'100	7'027'300	597'200
34 Charges financières	50'684.00	61'500	61'200	-300
39 Imputations internes	873'966.84	137'900	140'500	2'600
4 Revenus	29'472'647.08	27'180'700	28'775'800	1'595'100
42 Taxes	29'248'403.85	27'165'600	28'661'600	1'496'000
44 Revenus financiers	224'243.23	15'100	114'200	99'100
Excédent de revenus	10'642'304.01	8'894'100	9'711'000	816'900
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Excédent de financement	10'642'304.01	8'894'100	9'711'000	816'900

Remarques

Rubr 31: + 597'200

Augmentation des charges liées aux dossiers clients (frais de port et de notification, service de distribution spéciale des actes de poursuite, etc.) en prenant en compte l'évolution du compte 2018.

Rubr. 42: + 1'496'000

Augmentation des émoluments et des frais à récupérer dans les dossiers clients (contrepartie des charges enregistrées sous la rubrique 31) pour tenir compte de l'évolution du volume d'affaires enregistrées au compte 2018.

Rubr. 44: + 99'100

Adaptation du budget par rapport au compte 2018 sous déduction d'une recette extraordinaire qui avait été comptabilisée en application de la directive du 7 mars 2012 de l'autorité cantonale de surveillance LP concernant les dividendes ou excédents de réalisation non retirés.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Employés à durée indéterminée	93.45	95.45	95.45

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Procéder au recouvrement forcé des créances

Sous-objectifs politiques

- 1 Traiter les opérations de poursuites
- 2 Traiter les opérations de faillites et de procédures concordataires

SERVICE DES POURSUITES ET DES FAILLITES

Mesures prioritaires		Délag
ad1	1 Planification de la mise en place de la nouvelle organisation du secteur des poursuites	30.06.2020
	2 Première phase de la mise en place de la nouvelle structure organisationnelle du secteur des poursuites avec priorité dans le Haut-Valais	31.12.2020
	3 Mise en place, en collaboration avec le Service de protection des travailleurs et des relations du travail, d'un système simplifié de contrôle du respect des exigences économiques par les entreprises inscrites sur les listes permanentes relatives aux marchés publics (cf. réponse au postulat 2.0225)	31.12.2020
	4 Développement et introduction de la deuxième phase d'un système de gestion électronique des documents	31.12.2020
	5 Simplification de la procédure de facturation avec le Service cantonal des contributions	31.12.2020
	6 Préparation des outils pour les fusions des données informatiques	30.04.2020
ad2	7 Planification de la mise en place de la nouvelle organisation du secteur des faillites	30.06.2020
	8 Première phase de la mise en place de la nouvelle structure organisationnelle du secteur des faillites avec priorité dans le Haut-Valais	31.12.2020

Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20	
ad1	1 Délai pour la planification de la mise en place de la nouvelle organisation du secteur des poursuites		30.06.20		
	2 Délai pour la préparation des outils pour les fusions des données informatiques		30.04.20		
	3 Délai pour la première phase de la mise en place de la nouvelle structure organisationnelle du secteur des poursuites avec priorité dans le Haut-Valais		31.12.20		
	4 Délai pour le développement et l'introduction de la deuxième phase d'un système de gestion électronique des documents		31.12.20		
	5 Délai pour la simplification de la procédure de facturation avec le Service cantonal des contributions		31.12.20		
	6 Délai pour la mise en place d'un système simplifié de contrôle du respect des exigences économiques par les entreprises inscrites sur les listes permanentes relatives aux marchés publics (cf. réponse au postulat 2.0225)		31.12.20		
7  Nombre de poursuites	182'212	169'000	178'100	9'100	
8  Nombre de poursuites traitées par collaborateur(-trice)	2'812	2'597	2'740	143	
9  Nombre de plaintes 17 LP admises	12	➔	➔		
ad2	10 Délai pour la planification de la mise en place de la nouvelle organisation du secteur des faillites		30.06.20		
	11 Délai pour la première phase de la mise en place de la nouvelle structure organisationnelle du secteur des faillites avec priorité dans le Haut-Valais		31.12.20		
	12  Nombre de faillites prononcées par le Juge	481	477	464	-13
	13  Nombre de faillites traitées par collaborateur(-trice)	23	23	22	-1
	14  Nombre de faillites liquidées	376	455	400	-55
	15  Nombre de faillites ouvertes depuis plus que 5 ans	10	➔	➔	
	16  Nombre de faillites traitées par un(e) préposé(e) extraordinaire	1	➔	➔	
17  Nombre de faillites traitées par une administration spéciale	11	➔	➔		

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
 Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP11 Traitement des opérations de poursuites	14'368'612	27'026'258	-12'657'646
P1101 Traitement administratif	4'894'515	9'200'491	-4'305'976
P1102 Saisies, inventaires et séquestres	5'234'398	9'775'756	-4'541'358
P1103 Réalisation mobilière et immobilière et gérance	1'612'851	3'162'236	-1'549'385
P1104 Gestion comptable et financière	2'626'848	4'887'775	-2'260'927
GP12 Traitement des opérations de faillites et procédures concordataires	4'696'188	1'749'542	2'946'646
P1201 Traitement administratif	1'676'748	583'954	1'092'794
P1202 Opérations de liquidation	2'507'481	875'887	1'631'594
P1203 Gestion comptable et financière	511'959	289'701	222'258
Total	19'064'800	28'775'800	-9'711'000

SERVICE DE LA CULTURE

OP 1
Promouvoir la culture
Fr. 35'007'200 net

GP 11 Action culturelle générale Fr. 4'376'661 net	GP 12 Archives Fr. 1'925'518 net	GP 13 Bibliothèques et médiathèques Fr. 10'380'907 net	GP 14 Musées Fr. 6'808'565 net
GP 15 Encourager les activités culturelles Fr. 10'072'420 net	GP 16 Patrimoine culturel et institutions Fr. 339'045 net	GP 17 Archéologie Fr. 1'104'084 net	

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	31'277'892.49	35'097'400	40'735'200	5'637'800
30 Charges de personnel	13'692'359.65	15'109'900	14'939'900	-170'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	5'221'336.45	7'305'900	8'814'900	1'509'000
34 Charges financières	43.00	0	400	400
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	214'453.30	0	2'889'600	2'889'600
36 Charges de transfert	10'510'160.70	11'787'400	13'011'500	1'224'100
38 Charges extraordinaires	100'000.00	0	0	0
39 Imputations internes	1'539'539.39	894'200	1'078'900	184'700
4 Revenus	2'188'008.55	4'287'300	5'728'000	1'440'700
42 Taxes	625'018.05	545'700	597'900	52'200
43 Revenus divers	31'531.40	0	0	0
44 Revenus financiers	600.00	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	163'162.15	2'034'600	3'180'100	1'145'500
46 Revenus de transfert	1'023'696.95	1'217'000	1'270'000	53'000
48 Revenus extraordinaires	0.00	0	0	0
49 Imputations internes	344'000.00	490'000	680'000	190'000
Excédent de charges	29'089'883.94	30'810'100	35'007'200	4'197'100
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	29'089'883.94	30'810'100	35'007'200	4'197'100

SERVICE DE LA CULTURE

Remarques
<p>Rubr. 31: +1'509'000 Augmentation due au récolement, retraitement et conditionnement pérenne des collections des Musées cantonaux, à la mise en œuvre du Plan directeur des bibliothèques et de la stratégie bilinguisme et au développement du module d'accès aux fonds des Archives. Transfert du budget de l'Archéologie cantonale du SBMA au SC (988'000)</p>
<p>Rubr. 35: +2'889'600 Transfert du budget de l'Archéologie cantonale du SBMA au SC (Fonds)</p>
<p>Rubr. 36: +1'224'100 Augmentation due à la mise en œuvre des modifications de la Loi sur la promotion de la culture (sauvegarde du patrimoine et écoles de musique), à la mise en œuvre des dispositifs LittératurePro (nouveau) et ArtPro (révisé), du Plan directeur des bibliothèques 2019 et au développement des activités culturelles dans les écoles « Etincelles de culture à l'école ». Transfert du budget de l'Archéologie cantonale du SBMA au SC (2'000)</p>
<p>Rubr. 45: +1'145'500 Augmentation des prélèvements aux fonds financiers pour l'acquisition de fonds photographiques par la Médiathèque Valais et travaux sur le Fonds Guigoz par les Musées cantonaux. Transfert du budget de l'Archéologie cantonale du SBMA au SC (1'000'000)</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Employés à durée indéterminée	90.60	92.70	99.70

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
Transfert des 7 EPT de l'Archéologie cantonale du SBMA au SC

OBJECTIF POLITIQUE
<p>Promouvoir une culture vivante et diversifiée comme élément essentiel du développement cantonal en garantissant des conditions favorables à la création artistique et à sa promotion, au développement des compétences culturelles, à l'accès aux productions et aux biens culturels, ainsi qu'à la protection et à la mise en valeur du patrimoine.</p>
Sous-objectifs politiques
<p>1 Stimuler et soutenir un développement culturel intégré et cohérent</p> <p>2 Favoriser, pour la société valaisanne, les habitants et les hôtes du Valais, les possibilités de s'interroger, de se connaître et de s'exprimer dans leur diversité contemporaine et leurs dimensions historiques</p> <p>3 Encourager et soutenir le développement de la création, sa promotion et sa diffusion en veillant de manière différenciée à favoriser la relève, l'affermissement des talents prometteurs et l'insertion des artistes confirmés dans les circuits nationaux et internationaux</p> <p>4 Veiller à l'identification, à la préservation, à l'étude et à la valorisation du patrimoine culturel dans ses dimensions historiques et contemporaines</p> <p>5 Connaître le patrimoine archéologique par des prospections, des fouilles et des études et le faire connaître et le valoriser par des publications, des exposés et des visites</p> <p>6 Favoriser de manière active, l'accès au patrimoine culturel ainsi qu'aux productions et pratiques artistiques en tenant compte de la diversité des publics</p> <p>7 Favoriser la participation culturelle et citoyenne de la population</p> <p>8 Contribuer au renforcement du rôle de l'art et de la culture comme éléments du développement économique et social</p>

SERVICE DE LA CULTURE

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 ★ Augmentation de la qualité et du nombre d'événements culturels comme contribution au rapprochement des différentes régions géographiques (plaine-montagne) et socio-culturelles du canton (Haut-Centre-Bas)	31.12.2020
	2 Participation à la mise en oeuvre des mesures visant à renforcer la synergie entre culture et économie (2019-2021)	31.12.2020
ad2	3 Mise en oeuvre du Plan directeur des bibliothèques valaisannes 2019 et élaboration et mise en oeuvre d'une solution pour la gestion informatique de la Médiathèque et du réseau des bibliothèques valaisannes qui tient compte des mutations du contexte national	31.12.2020
	4 Participation des Archives au déploiement généralisé de la solution ECM dans l'administration cantonale	31.12.2020
ad3	5 Mise en oeuvre du dispositif "LittératurePro"	31.12.2020
	6 Intégration progressive de la sécurité sociale des artistes comme élément des dispositifs de soutien	31.12.2020
ad4	7 Mise en oeuvre des dispositions législatives pour la sauvegarde du patrimoine culturel mobilier, documentaire, immatériel et linguistique	31.12.2020
	8 Elaboration d'un centre de conservation et de traitement des collections pour les Musées cantonaux et l'Archéologie cantonale sur le site de l'Agroscope et préparation des collections des Musées en vue de leur transfert	31.12.2020
ad5	9 Elaboration d'une stratégie et d'un plan d'action en vue d'étudier, documenter et mettre en valeur le patrimoine archéologique valaisan (Stratégie archéologie 2025)	31.12.2020
ad6	10 Réalisation du concours d'architecture pour le Pôle muséal (Sion)	31.12.2020
ad7	11 ★ Révision de la loi sur la promotion de la culture pour développer la pratique des interventions artistiques dans les constructions publiques (bâtiments et génie civil)	31.12.2020

★ : Mesure propre au programme gouvernemental

SERVICE DE LA CULTURE

Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
ad1 1 Nombre annuel d'unités administratives bénéficiant du conseil et du soutien des Archives de l'Etat du Valais en matière de gestion des documents et des archives	39	20	20	0
ad2 2 Nombre annuel d'actions de médiation des Arsenaux	251	65	270	205
ad3 3 Nombre annuel de projets soutenus (sans les écoles)	403	420	420	0
4 Montant annuel moyen par dossier soutenu	8'136	8'500	8'500	0
5 Résorption des reports de soutien selon rapport ICF 2017/60 (nouvel indicateur dès 2019)		-200'000	-200'000	0
ad4 6 Part des collections conservées dans des locaux de stockage sûrs à la Médiathèque Valais	88%	85%	85%	0%
7 Part cumulée des fonds des Archives de l'Etat du Valais conservés dans des locaux de stockage sûrs	0%	30%	100%	70%
8 Nombre annuel de bourses de soutien à la recherche	2	3	4	1
ad5 9 Nombre de dossiers « Archéologie » traités par année			400	
10 Nombre de surveillances, sondages, et fouilles archéologiques			100	
11 Nombre d'objets « Archéologie » étudiés ayant fait l'objet d'un rapport dans l'année			10	
ad6 12 📖 Nombre annuel de visiteurs de la Médiathèque Valais	579'016	541'000	586'000	45'000
13 📖 Part de la population valaisanne desservie par une bibliothèque publique	97.64%	97.5%	97.7%	0.2%
14 📖 Part de la population valaisanne desservie par une bibliothèque du réseau intégrée à un réseau de bibliothèque régionale virtuelle	78.46%	77.5%	78.5%	1%
15 📖 Nombre de prêts annuels de la Médiathèque Valais (eBooks inclus)	951'710	914'000	921'000	7'000
16 📖 Total annuel de visiteurs des Musées cantonaux (expositions permanentes et temporaires)	43'719	47'000	45'000	-2'000
ad7 17 Nombre de projets Art en partage soutenus (nouvel indicateur dès 2019)		10	10	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP11 Action culturelle générale	4'391'561	14'900	4'376'661
P1101 Action culturelle générale	4'389'833	14'900	4'374'933
P1102 Collections	432		432
P1103 Produits et production	432		432
P1104 Publics	432		432
P1105 Culture et outils numériques	432		432
GP12 Archives	2'153'318	227'800	1'925'518
P1201 Archives de l'Etat du Valais	2'153'318	227'800	1'925'518
GP13 Bibliothèques et médiathèques	10'823'307	442'400	10'380'907
P1301 Médiathèque Valais	2'336'906	24'300	2'312'606
363 Participation du Valais à RERO	320'000		320'000
363 Plan directeur bibliothèques et centres de documentation	204'000		204'000
363 Subvention aux bibliothèques publiques et scolaires	480'000		480'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'332'906	24'300	1'308'606
P1302 Médiathèque Valais - Sion	3'920'257	252'800	3'667'457
P1303 Médiathèque Valais - Brigue	1'138'063	46'500	1'091'563
P1304 Médiathèque Valais - Martigny	2'027'852	83'100	1'944'752
P1305 Médiathèque Valais - St-Maurice	967'166	23'200	943'966
P1306 eMédiathèque Valais	433'063	12'500	420'563
GP14 Musées	7'218'065	409'500	6'808'565
P1401 Musées cantonaux	4'856'739	218'800	4'637'939
363 Fondation Pierre Gianadda	225'000		225'000
363 Jardin botanique de Champex	200'000		200'000
363 Musée valaisan du vin	65'000		65'000
Solde dépenses/recettes du produit	4'366'739	218'800	4'147'939
P1402 Musée d'art	531'333	27'300	504'033
P1403 Musée d'histoire	1'048'400	127'400	921'000
P1404 Musée de la nature	561'220	36'000	525'220
P1405 Publics et médiation	149'563		149'563
P1406 Collections	70'810		70'810
GP15 Encourager les activités culturelles	11'200'620	1'128'200	10'072'420
P1501 Soutien aux activités culturelles	5'942'950	1'128'200	4'814'750
363 Activités culturelles dans les écoles cantonales	285'000		285'000
363 Activités culturelles dans les écoles communales	190'000		190'000
363 Encouragement des activités culturelles de tiers	3'406'100		3'406'100
463 Encouragement des activités culturelles de tiers		645'000	-645'000
498 Soutien des activités culturelles de tiers		430'000	-430'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'061'850	53'200	2'008'650
P1502 Soutien aux formations culturelles	5'257'670		5'257'670
363 Ecoles de musique et formation culturelle	5'145'000		5'145'000
Solde dépenses/recettes du produit	112'670		112'670

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP16 Patrimoine culturel et institutions	596'045	257'000	339'045
P1601 Sauvegarde du patrimoine culturel	513'886	250'000	263'886
P1602 Les Vallesiana	82'159	7'000	75'159
GP17 Archéologie	4'352'284	3'248'200	1'104'084
P1701 Archéologie	4'352'284	3'248'200	1'104'084
313 Elaborations et études	1'300'000		1'300'000
313 Fouilles	1'350'000		1'350'000
313 Médiation et publications	80'000		80'000
463 Subventions de collectivités publiques et de tiers		350'000	-350'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'622'284	2'898'200	-1'275'916
Total	40'735'200	5'728'000	35'007'200

SUBVENTIONNEMENT DES ASSURANCES SOCIALES

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	113'055'446.88	115'353'000	120'934'000	5'581'000
36 Charges de transfert	113'055'446.88	115'353'000	120'934'000	5'581'000
4 Revenus	63'350'055.20	64'478'500	67'417'000	2'938'500
46 Revenus de transfert	63'350'055.20	64'478'500	67'417'000	2'938'500
Excédent de charges	49'705'391.68	50'874'500	53'517'000	2'642'500
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	49'705'391.68	50'874'500	53'517'000	2'642'500

Remarques

Rubr. 36: +5'581'000

L'augmentation observée est due à l'augmentation des charges sur les prestations complémentaires (+3.9 mios) et sur les allocations familiales pour les non actifs (+1 mio) ainsi que les frais de gestion (+0.6 mio).

Rubr. 46: +2'938'500

L'augmentation des revenus est due à l'augmentation proportionnelle de la participation fédérale pour le financement des prestations complémentaires (+1.8 mio) et de la participation des communes en vertu de la loi sur l'harmonisation du financement des régimes sociaux et d'insertion socio-professionnelle (+1.1 mio).

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

363	Allocations familiales pour les non-actifs (AFNA) et allocations familiales complémentaires agricoles	6'850'000
	Financement des allocations fédérales dans l'agriculture	1'320'000
	Frais de gestion de la Caisse Cantonale de Compensation	4'564'000
	Prestations complémentaires AVS et AI	108'200'000
		120'934'000
463	Subventions communales pour les frais de gestion	883'500
	Subventions communales pour les prestations complémentaires et les AFNA	21'016'000
	Subventions fédérales aux prestations complémentaires AI	22'080'000
	Subventions fédérales aux prestations complémentaires AVS	22'067'500
	Subventions fédérales pour les frais de gestion des prestations complémentaires	1'370'000
		67'417'000

Remarques

Abréviations

AI : Assurance-invalidité

AVS : Assurance-vieillesse et survivants

PC : Prestations complémentaires

Département de l'économie et de la formation (DEF)		Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
VUE FINANCIERE					
TOTAL					
Charges et dépenses		1'255'906'254.14	1'281'106'200	1'317'800'800	36'694'600
Revenus et recettes		550'472'416.12	554'796'300	568'585'900	13'789'600
Insuffisance de financement		705'433'838.02	726'309'900	749'214'900	22'905'000
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE					
Service juridique des affaires économiques		779'969.55	1'034'100	943'900	-90'200
Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation		32'583'012.98	31'094'200	32'190'000	1'095'800
Service de l'industrie, du commerce et du travail		6'908'439.18	5'335'900	6'129'200	793'300
Service de l'agriculture		28'136'657.48	30'163'400	28'124'900	-2'038'500
Service administratif et des affaires juridiques de la formation		17'376'640.32	17'520'100	19'062'800	1'542'700
Service de l'enseignement		376'855'632.20	381'297'400	395'295'500	13'998'100
Service de la formation professionnelle		68'184'047.26	71'675'900	73'543'600	1'867'700
Service des hautes écoles		133'842'607.25	143'604'400	147'073'800	3'469'400
Service cantonal de la jeunesse		40'766'831.80	44'584'500	46'851'200	2'266'700
Insuffisance de financement		705'433'838.02	726'309'900	749'214'900	22'905'000
COMPTE DE RESULTATS					
30	Charges de personnel	578'048'266.17	594'480'800	606'481'700	12'000'900
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	32'431'749.78	33'719'900	36'600'300	2'880'400
34	Charges financières	-24'645.66	3'300	4'600	1'300
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	9'236'726.69	4'052'400	8'469'000	4'416'600
36	Charges de transfert	327'648'611.59	336'944'600	350'795'700	13'851'100
37	Subventions redistribuées	196'799'475.63	194'347'100	198'493'700	4'146'600
38	Charges extraordinaires	1'391'771.00	417'000	417'000	0
39	Imputations internes	25'948'972.55	13'488'800	12'899'100	-589'700
40	Revenus fiscaux	1'459'786.02	1'685'600	1'636'600	-49'000
41	Patentes et concessions	31'914'149.05	30'700'000	30'800'000	100'000
42	Taxes	32'997'480.59	33'361'800	35'788'100	2'426'300
43	Revenus divers	-63'940.93	580'000	580'000	0
44	Revenus financiers	1'884'039.14	2'628'200	2'601'200	-27'000
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	16'954'308.58	6'819'400	5'264'400	-1'555'000
46	Revenus de transfert	201'806'778.09	194'105'300	202'816'200	8'710'900
47	Subventions à redistribuer	196'799'475.63	194'347'100	198'493'700	4'146'600
48	Revenus extraordinaires	471'167.02	1'180'000	11'206'000	10'026'000
49	Imputations internes	19'583'681.50	11'444'600	11'479'400	34'800
	Total charges	1'171'480'927.75	1'177'453'900	1'214'161'100	36'707'200
	Total revenus	503'806'924.69	476'852'000	500'665'600	23'813'600
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	667'674'003.06	700'601'900	713'495'500	12'893'600
COMPTE DES INVESTISSEMENTS					
50	Immobilisations corporelles	198'595.27	785'000	104'500	-680'500
52	Immobilisations incorporelles	72'833.43		35'000	35'000
54	Prêts	43'996'154.65	59'607'800	56'450'200	-3'157'600
55	Participations et capital social	4'000.00	250'000		-250'000
56	Propres subventions d'investissement	277'13'655.04	29'488'500	37'480'400	7'991'900
57	Subventions d'investissement redistribuées	9'914'859.00	13'521'000	9'569'600	-3'951'400
58	Investissements extraordinaires	2'525'229.00			
60	Transferts d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	655.00			
63	Subventions d'investissement acquises	-545'118.73	30'203'300	24'892'500	-5'310'800
64	Remboursements de prêts	36'799'431.66	33'890'000	33'048'200	-841'800
65	Transferts de participations	2.00			
66	Remboursements de subventions d'investissement propres	495'662.50	330'000	410'000	80'000
67	Subventions d'investissement à redistribuer	9'914'859.00	13'521'000	9'569'600	-3'951'400
	Total dépenses	84'425'326.39	103'652'300	103'639'700	-12'600
	Total recettes	46'665'491.43	77'944'300	67'920'300	-10'024'000
	Investissements nets	37'759'834.96	25'708'000	35'719'400	10'011'400

OP 1
Assurer les tâches juridiques des
affaires économiques
Fr. 943'900 net

GP 11
Droit économique
Fr. 841'263 net

GP 12
Droit foncier rural et bail à ferme
Fr. 102'637 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	1'173'476.55	1'458'800	1'369'800	-89'000
30 Charges de personnel	1'073'250.25	1'250'600	1'226'500	-24'100
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	27'360.96	48'000	42'000	-6'000
36 Charges de transfert	37'776.55	78'000	78'000	0
39 Imputations internes	35'088.79	82'200	23'300	-58'900
4 Revenus	393'507.00	424'700	425'900	1'200
40 Revenus fiscaux	16'160.00	16'000	16'000	0
42 Taxes	377'347.00	408'700	409'900	1'200
Excédent de charges	779'969.55	1'034'100	943'900	-90'200
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	779'969.55	1'034'100	943'900	-90'200

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Employés à durée indéterminée	6.60	7.60	7.60

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Assurer le suivi juridique des affaires économiques

Sous-objectifs politiques

- 1 Contribuer à une application correcte de la législation sur les marchés publics par le conseil juridique, l'information et le contrôle. [PIP]
- 2 Instruire les recours dans les domaines de compétences du service et préparer les projets de décision pour le Conseil d'Etat.
- 3 Assurer le conseil juridique concernant des affaires économiques.
- 4 Gérer des projets de législations et participer à de tels projets. (GP11)
- 5 Contribuer à des solutions juridiquement correctes par le conseil et par l'information dans le cadre de la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) et de la loi fédérale sur le bail à ferme agricole (LBFA) et prendre les décisions se basant sur lesdites lois.

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 ★ Optimisation du contrôle des marchés publics et des mesures de lutte contre le dumping salarial et le travail au noir et maintien d'une attitude exemplaire de l'Etat dans son rôle de mandant - Application d'un nouveau mécanisme de contrôle en ce qui concerne la publication des décisions d'adjudication. - Adaptation des directives concernant l'autocontrôle (délais : 31 décembre 2020).	31.12.2022
ad2	2 Traitement rapide des recours traités par le SJAE.	31.12.2020
ad3	3 Conduite du centre de compétences résidences secondaires et traitement des demandes juridiques concernant l'application de la législation sur les résidences secondaires.	31.12.2020
ad4	4 ★ Révision de la loi concernant l'adhésion du canton du Valais à l'accord intercantonal sur les marchés publics (si l'autorité intercantonale adopte un nouvel accord) - Procédure de consultation sur l'avant-projet de loi (30.06.2020) - Elaboration d'un projet de loi d'adhésion du Conseil d'Etat (31.12.2020)	31.12.2021
ad5	5 Traitement rapide des dossiers de la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) et de la loi fédérale sur le bail à ferme agricole (LBFA).	31.12.2020

★ : Mesure propre au programme gouvernemental

Indicateurs		Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
ad1	1 Transparence concernant la publication des décisions d'adjudication sur SIMAP.	100%	100%	100%	0%
	2 Nombre de contrôles ponctuels des procédures marchés publics effectués.	46	50	50	0
ad2	3 Pourcentage des recours déposés traités dans le délai d'ordre.	75%	75%	90%	15%
	4 Ratio entre le nombre de recours déposés en moyenne les 4 dernières années et le nombre de décisions rendues durant l'année (moyenne des années 2015-2018 = 88 recours déposés).		5%	5%	0%
ad3	5 Nombre des demandes juridiques traitées	350	250	200	-50
	6 Nombre de séances de coordination à l'interne du CCR 2.		6	4	-2
ad5	7 Pourcentage des dossiers traités dans le cadre de la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) et de la loi fédérale sur le bail à ferme agricole (LBFA)(réception d'environ 2'200 dossiers par année).		100%	100%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP11 Droit économique	856'879	15'616	841'263
P1101 Instruction, soutien juridique et administratif	856'879	15'616	841'263
363 SIMAP/ Conférence des marchés publics	78'000		78'000
Solde dépenses/recettes du produit	778'879	15'616	763'263
GP12 Droit foncier rural et bail à ferme	512'921	410'284	102'637
P1201 Décision et soutien juridiques	512'921	410'284	102'637
421 Emoluments de décision		400'000	-400'000
Solde dépenses/recettes du produit	512'921	10'284	502'637
Total	1'369'800	425'900	943'900

OP 1
Favoriser le développement
économique et maintenir la
population sur l'ensemble du
territoire
Fr. 32'190'000 net

GP 11 Créer les conditions fav. au dév. économique Fr. 19'362'131 net	GP 12 Assurer la mise en oeuvre stratégie du dév. éco Fr. 7'417'834 net	GP 13 Renforcer le tissu et la compétitivité de l'éco.VS Fr. 4'843'761 net	GP 14 Coordonner les relations entre acteurs éco. VS Fr. 566'274 net
--	--	---	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	38'853'847.82	32'671'700	32'948'600	276'900
30 Charges de personnel	2'993'468.05	3'226'900	3'269'000	42'100
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'164'927.25	1'797'000	950'000	-847'000
34 Charges financières	1'084.27	0	0	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	3'850'000.00	0	1'000'000	1'000'000
36 Charges de transfert	25'794'048.97	27'217'000	27'088'000	-129'000
37 Subventions redistribuées	210'638.00	0	210'700	210'700
38 Charges extraordinaires	917'000.00	417'000	417'000	0
39 Imputations internes	3'922'681.28	13'800	13'900	100
4 Revenus	17'798'556.34	3'160'500	11'791'600	8'631'100
41 Patentes et concessions	10'550.00	10'000	0	-10'000
42 Taxes	921'085.60	165'500	130'900	-34'600
44 Revenus financiers	405'465.71	330'000	350'000	20'000
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	10'000'000.00	0	0	0
46 Revenus de transfert	2'357'029.03	2'655'000	3'100'000	445'000
47 Subventions à redistribuer	210'638.00	0	210'700	210'700
48 Revenus extraordinaires	0.00	0	8'000'000	8'000'000
49 Imputations internes	3'893'788.00	0	0	0
Excédent de charges	21'055'291.48	29'511'200	21'157'000	-8'354'200
5 Dépenses d'investissement	34'578'238.00	50'967'800	55'455'200	4'487'400
54 Prêts	31'744'600.00	47'867'800	44'255'200	-3'612'600
56 Propres subventions d'investissement	2'833'638.00	3'100'000	11'200'000	8'100'000
6 Recettes d'investissement	23'050'516.50	49'384'800	44'422'200	-4'962'600
63 Subventions d'investissement acquises	0.00	29'823'800	24'434'000	-5'389'800
64 Remboursements de prêts	22'591'941.00	19'241'000	19'618'200	377'200
65 Transferts de participations	1.00	0	0	0
66 Remboursements de subventions d'investissement propres	458'574.50	320'000	370'000	50'000
69 Report au bilan	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	11'527'721.50	1'583'000	11'033'000	9'450'000
Insuffisance de financement	32'583'012.98	31'094'200	32'190'000	1'095'800

Remarques
Rubriques 31-35 : La différence provient principalement d'un retraitement comptable entre les rubriques 31 et 35 pour un montant de Fr. 1'000'000 en lien avec la provision pertes sur prêts LIM/NPR.
Rubrique 36 : La baisse de la rubrique pour Fr. -129'000 résulte d'une réallocation de dépenses à l'interne du service (rubrique 31).
Rubriques 37-47 : Ce montant de Fr. 210'700 correspond à l'inscription au budget en rubriques 37-47 du financement de la Confédération au projet UNESCO SAJA qui dans les budgets précédents étaient compris dans les rubriques 36-46.
Rubrique 46 : Cette augmentation de recettes provient d'une hausse de revenus en lien avec le nouveau programme NPR 2020-2023 de la Confédération.
Rubrique 48 : Prélèvement au Fonds du 21ème siècle pour financer les aides aux remontées mécaniques octroyées par CCF SA.
Rubrique 54 : Le SETI a procédé à une modification de sa technique de comptabilisation des prêts NPR CH+VS. Dans l'ancienne technique comptable, l'argent versé par le SECO était considéré comme de la trésorerie et donc non budgétisé. Dorénavant, l'argent reçu du SECO chaque année selon la convention-programme et le programme de mise en œuvre, ainsi que le solde non versé des années précédentes sont désormais à disposition sur cette rubrique afin de financer la part fédérale lors du versement des prêts.
Rubrique 56 : L'augmentation de la rubrique provient essentiellement du versement de la 1ère tranche d'aides aux remontées mécaniques à CCF SA (cf. rubrique 48).
Rubrique 63 : Le montant inférieur Fr. -5'389'800 provient d'une part fédérale NPR inférieure à l'année précédente car l'ensemble des moyens fédéraux selon le PMO 2016-2019 n'a pas pu être utilisé.
Rubrique 64 : La hausse des remboursements de prêts (LIM et NPR) de Fr. 377'200 correspond à des annuités supplémentaires estimées en lien avec des prêts NPR.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Employés à durée indéterminée	20.20	20.20	20.20

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Favoriser le développement économique orienté sur les divers potentiels du canton et maintenir la population sur l'ensemble du territoire	
Sous-objectifs politiques	
1	Créer les conditions favorables à un développement économique durable 1.1. Adapter le cadre légal en vue d'un développement économique durable 1.2. Améliorer la qualité des prestations touristiques et sensibiliser la population aux enjeux économiques et touristiques 1.3. Gérer les différents contrats de prestations dans une optique de développement économique et de soutien à l'innovation 1.4. Défendre et promouvoir les intérêts du canton et de son économie à l'extérieur de ses frontières 1.5. Répondre aux demandes et attentes des organes de l'Etat, des institutions publiques, de l'économie et de la population valaisannes en matière de conditions-cadres [PIP]
2	Assurer la mise en oeuvre de la stratégie du développement économique en faveur des entreprises valaisannes et des institutions 2.1. Améliorer la compétitivité des régions socio-économiques par la mise en oeuvre de la nouvelle politique régionale (NPR) fédérale et cantonale 2.2. Améliorer l'attractivité des régions socio-économiques par la mise en oeuvre de la loi cantonale sur la politique régionale 2.3. Assurer la mise en oeuvre de la politique du logement [PIP]
3	Renforcer le tissu économique valaisan en favorisant l'implantation d'entreprise et la domiciliation d'investisseurs 3.1 Faciliter l'implantation d'entreprises génératrices de valeur ajoutée dans le canton et contribuer à la promotion de la place économique valaisanne 3.2 Intensifier les relations à l'international 3.3. Promouvoir le développement et la pérennité des entreprises valaisannes 3.4. Soutenir la promotion touristique par des aides financières [PIP]
4	Assurer par le Centre de contact économique la coordination des relations entre acteurs de l'économie valaisanne et la prise en charge optimale des demandes de clients 4.1. Développer auprès du public et des partenaires la connaissance des prestations de Business Valais (la promotion économique cantonale) 4.2. Appliquer les processus internes et externes de prise en charge des demandes clients et des dossiers de Business Valais
Mesures prioritaires	Délai
ad1	1 Mise en oeuvre de la Loi sur l'encouragement des remontées mécaniques (LERM) 31.12.2020
	2 Soutien aux changements structurels dans le tourisme (L'Tour) 31.12.2020
	3 ☆ Réorganisation de la promotion économique cantonale - Mise en œuvre réorganisation interne et Business Valais (2020) 31.12.2021
	4 ☆ Révision de la loi sur la politique économique cantonale - Finalisation et entrée en vigueur de la révision de la loi sur la politique économique cantonale (2020) 31.12.2021
	5 ☆ Adoption d'une stratégie pour un tourisme "4 saisons" 31.12.2022
	6 ☆ Mise en place d'un paquet de mesures pour développer l'attractivité de la place économique valaisanne : fiscalité - allègement des contraintes administratives - digitalisation de l'administration - flexibilisation raisonnable des horaires d'ouverture des magasins 31.12.2022
ad2	7 ☆ Objets stratégiques fédéraux prioritaires conduits et suivis par le Conseil d'Etat, via les départements : Promotion économique 2020-2023 - Signature de la convention-programme et lancement du PMO NPR 2020-2023 (2020) 31.12.2023
ad3	8 ☆ Transformation de l'aéroport de Sion en un outil stratégique pour l'économie et le tourisme du canton - Adaptation de la gouvernance du projet (nouveau leadership) et accompagnement (plus service leader) (2020). 31.12.2022
☆ : Mesure propre au programme gouvernemental	

Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
<i>ad1</i> 1 Taux d'engagement du Fonds cantonal pour le tourisme (Prêts L'Tour)	62.6%	30%	55%	25%
2 Taux d'engagement du Fonds cantonal pour les remontées mécaniques (Prêts LERM)		10%	15%	5%
3 Engagements financiers totaux au titre de cautionnement CCF, dans la limite de 40 millions CHF maximum	19.71	20	20	0
4 🏠 Nbre d'entreprises hébergées sur les sites de The Ark (2009 : 77)	120	100	125	25
5 Nbre d'entreprises basées sur les sites de la Fondation The Ark ou à Energypolis et qui sont impliquées dans des projets de la Fondation	5	3	3	0
6 ARVR : Nbre de projets accompagnés dans le cadre de la nouvelle politique régionale (NPR)	24	24	20	-4
7 RWO : Nbre de projets accompagnés dans le cadre de la nouvelle politique régionale (NPR)	25	21	20	-1
<i>ad2</i> 8 Taux de réalisation de la Convention-programme NPR 2020-2023			20%	
9 Nbre de dossiers soutenus dans le cadre des aides au logement dans les zones spécifiques (PSRM)	84	80	80	0
10 🏠 Evolution démographique dans les communes de montagne (PSRM) - Maintien de la population	-52	0	0	0
<i>ad3</i> 11 Nombre de partenariats de collaboration signés par des entreprises étrangères avec des entreprises ou instituts valaisans			3	
12 Nombre de requêtes soumises par des entreprises établies en Valais ou étrangères à la recherche d'informations	86	50	50	0
13 Nombre d'entreprises étrangères implantées en Valais par le biais de réseaux de promotion			10	
14 Montant (en mios) des investissements directs	0.42	2	2	0
15 Retombées économiques directes (en mios) des manifestations soutenues par le service	22.2	25	25	0
<i>ad4</i> 16 Événements organisés sous l'égide de Business Valais et ses partenaires	35	40	30	-10
17 Taux de satisfaction des clients du SETI	91%	85%	85%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP11 Créer les conditions fav. au dév. économique	29'701'274	10'339'143	19'362'131
P1101 Conceptualisation-modernisation conditions cadres	355'730	33'229	322'501
P1102 Prom., sensibilisation de la qualité des services	1'060'499	55'349	1'005'150
363 Cotisations aux organismes liés aux métiers à risques	85'000		85'000
363 Observatoire du tourisme	325'000		325'000
Solde dépenses/recettes du produit	650'499	55'349	595'150
P1103 Contrats de prestations et participations	27'010'516	10'250'072	16'760'444
363 Antenne Région Valais romand (ARVR)	500'000		500'000
363 ARVR : Développement de compétences en management régional	200'000		200'000
363 Centre de cautionnement et de financement SA	2'600'000		2'600'000
363 CimArk SA	250'000		250'000
363 Conv.-prog. Renforcement du tissu industriel/digitalisation (The Ark)	3'200'000		3'200'000
363 IDIAP	300'000		300'000
363 Programmes d'accélération, d'incubation et d'innovation PME	1'500'000		1'500'000
363 RWO AG	300'000		300'000
363 RWO AG: Développement de compétences en management régional	100'000		100'000
363 Valais/Wallis Promotion	10'000'000		10'000'000
445 Revenus des participations		350'000	-350'000
463 Conv.-prog. NPR (part fédérale reçue)		1'900'000	-1'900'000
489 Prélèvement sur le Fonds du 21ème siècle pour financer les aides aux remontées mécaniques		8'000'000	-8'000'000
565 Versement à CCF SA de la 1ère tranche d'aides aux remontées mécaniques	8'000'000		8'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	60'516	72	60'444
P1104 Relations hors canton	1'143'412	337	1'143'075
363 CDEP-SO	285'000		285'000
363 Espace Mont-Blanc	100'000		100'000
363 INTERREG V	400'000		400'000
Solde dépenses/recettes du produit	358'412	337	358'075
P1105 Services et orientation	131'117	156	130'961

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP12 Assurer la mise en oeuvre stratégie du dév. éco	53'280'061	45'862'227	7'417'834
P1201 Compétitivité des régions (NPR CH-VS)	36'710'802	34'401'845	2'308'957
351 Dotation à la provision pour pertes sur créances LIM/NPR	1'000'000		1'000'000
363 Convention-Programme NPR (CH+VS)	2'400'000		2'400'000
363 Projets San Gottardo	250'000		250'000
363 Unesco SAJA	100'000		100'000
463 Conv.-prog. NPR (part fédérale reçue)		1'200'000	-1'200'000
545 Prêts NPR	32'255'200		32'255'200
630 Conv.-prog. NPR (moyens fédéraux disponibles)		24'434'000	-24'434'000
645 Remboursements Prêts NPR		8'325'300	-8'325'300
646 Remboursements Prêts NPR		220'300	-220'300
Solde dépenses/recettes du produit	705'602	222'245	483'357
P1202 Attractivité des régions (NPR VS)	2'917'398	1'722'332	1'195'066
363 Médiplant	150'000		150'000
389 Remboursement des prêts BioArk (Viège et Monthey) au fonds d'infrastructure du XXIe siècle	417'000		417'000
545 Prêts NPR	2'000'000		2'000'000
642 Remboursements Prêts NPR		341'400	-341'400
645 Remboursements Prêts NPR		590'000	-590'000
646 Remboursements Prêts NPR		790'800	-790'800
Solde dépenses/recettes du produit	350'398	132	350'266
P1203 Gestion des dossiers LIM	20'252	7'164'224	-7'143'972
642 Remboursements Prêts LIM		1'507'400	-1'507'400
644 Remboursements Prêts LIM		150'000	-150'000
645 Remboursements Prêts LIM		5'141'300	-5'141'300
646 Remboursements Prêts LIM		365'500	-365'500
Solde dépenses/recettes du produit	20'252	24	20'228
P1204 Amélioration de l'hébergement touristique	10'030'380	2'186'236	7'844'144
545 Prêts amélioration de l'hébergement touristique	10'000'000		10'000'000
642 Remboursements Prêts amélioration de l'hébergement touristique		28'200	-28'200
645 Remboursements Prêts amélioration de l'hébergement touristique		1'886'400	-1'886'400
646 Remboursements Prêts amélioration de l'hébergement touristique		271'600	-271'600
Solde dépenses/recettes du produit	30'380	36	30'344
P1205 Aide au logement dans les zones spécifiques	2'898'688	117'349	2'781'339
567 NPR aide au logement	2'600'000		2'600'000
Solde dépenses/recettes du produit	298'688	117'349	181'339
P1206 Gestion des anciens dossiers d'aide au logement	702'541	270'241	432'300
567 Aide à la propriété (CHWEG)	70'000		70'000
567 Aide loyers modérés (CHWEG)	430'000		430'000
Solde dépenses/recettes du produit	202'541	270'241	-67'700

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP13 Renforcer le tissu et la compétitivité de l'éco.VS	4'852'878	9'117	4'843'761
P1301 Réseaux officiels de promotion de la place éco. VS	1'101'057	8'406	1'092'651
363 Mandat GGBa	350'000		350'000
Solde dépenses/recettes du produit	751'057	8'406	742'651
P1302 Optimisation des invest. étrangers en Valais	178'849	193	178'656
P1303 Promotion développement et pérennité des entr.	382'661	277	382'384
P1304 Aide promotion touristique et div. de l'offre	3'190'311	241	3'190'070
363 Courses FIS de ski alpin	150'000		150'000
363 Gampel Open Air	100'000		100'000
363 Omega European Masters Montana	200'000		200'000
363 Patrouille des glaciers	250'000		250'000
363 Sté promotion restoroutes val.	650'000		650'000
363 Verbier Festival & Académie	100'000		100'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'740'311	241	1'740'070
GP14 Coordonner les relations entre acteurs éco. VS	569'587	3'313	566'274
P1401 Optimisation des processus relations clientèle	14'998	3'000	11'998
P1402 Relations partenaires Business VS et autres	111'433	132	111'301
P1403 Communication	443'156	181	442'975
313 Prix Créateurs BCVs	80'000		80'000
Solde dépenses/recettes du produit	363'156	181	362'975
Total	88'403'800	56'213'800	32'190'000

OP 1
Politique de l'emploi et activités
économiques
Fr. 6'129'200 net

GP 11
Emploi et marché du travail
Fr. 11'093'218 net

GP 12
Activités économiques
Fr. -4'964'018 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	87'422'701.46	84'515'500	83'505'000	-1'010'500
30 Charges de personnel	22'338'946.53	23'304'600	23'659'300	354'700
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'083'771.03	2'798'500	1'236'800	-1'561'700
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	404'514.69	3'888'000	3'888'000	0
36 Charges de transfert	45'939'530.76	44'106'800	44'431'200	324'400
39 Imputations internes	15'655'938.45	10'417'600	10'289'700	-127'900
4 Revenus	80'514'262.28	79'179'600	77'375'800	-1'803'800
40 Revenus fiscaux	1'428'815.57	1'653'100	1'603'600	-49'500
41 Patentes et concessions	31'903'599.05	30'690'000	30'800'000	110'000
42 Taxes	2'564'686.69	2'578'300	1'945'300	-633'000
44 Revenus financiers	75'994.60	88'000	88'000	0
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	5'527'265.35	6'319'400	4'295'100	-2'024'300
46 Revenus de transfert	29'502'803.71	27'659'200	28'485'400	826'200
49 Imputations internes	9'511'097.31	10'191'600	10'158'400	-33'200
Excédent de charges	6'908'439.18	5'335'900	6'129'200	793'300
5 Dépenses d'investissement	55'830.37	235'000	104'500	-130'500
50 Immobilisations corporelles	55'830.37	235'000	104'500	-130'500
6 Recettes d'investissement	55'830.37	235'000	104'500	-130'500
63 Subventions d'investissement acquises	55'830.37	235'000	104'500	-130'500
69 Report au bilan	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	6'908'439.18	5'335'900	6'129'200	793'300

Remarques

Rubrique 31 Biens, services et autres charges d'exploitation :
Transfert de la rubrique cours LHR à la rubrique 36 (MCH2). Diverses études prévues au budget 2019 n'ont pas été reportées en 2020 (SCI / Main d'oeuvre étrangère). Toutes les rubriques liées au chômage ont été ajustées en fonction du plafond LACI.

Rubrique 36 Charges de transfert :
Il s'agit de l'ajout des cours LHR ainsi que l'augmentation de la participation au MMT (art. 92 + 57d LACI).

Rubrique 42 Taxe :
Transfert de la rubrique revenus cours LHR de la rubrique 42 vers 46 (MCH2).

Rubrique 45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux :
Les prélèvements sur les Fonds FCE (- 1.795 mios) et LHR (-0.229 mio) diminuent.

Rubrique 46 Revenus de transfert :
Il s'agit des revenus pour les cours LHR.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Employés à durée indéterminée	155.00	155.00	155.00

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Conduire une politique de l'emploi tendant vers l'équilibre du marché de travail et assurer la mise en place des conditions nécessaires à la réalisation des activités économiques	
Sous-objectifs politiques	
1	Prévenir le chômage imminent et lutter contre le chômage existant [PIP]
2	Adapter les mesures du marché de travail et les structures des ORP aux variations budgétaires de la Confédération
3	Concilier les attentes de l'économie en main-d'oeuvre compétente et la lutte contre le chômage dans le cadre de l'octroi des autorisations de travail [PIP]
4	Soutenir la commission tripartite dans son observation du marché du travail en vue de prévenir, constater et prendre des mesures concrètes contre les situations de sous-enchères salariales
5	Surveiller les activités économiques en leur délivrant des autorisations resp. en les contrôlant [PIP]
6	Prévenir et régler les conflits en matière de bail à loyer
7	Mettre en place les conditions optimales pour que les personnes relevant de plusieurs dispositifs (AC-AI-AS_Formation professionnelle-Addiction VS-SUVA) bénéficient rapidement d'une stratégie de réinsertion professionnelle et sociale adéquate, coordonnée et efficiente.

Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 Maintien d'une gestion efficiente et efficace de l'obligation d'annonce des postes vacants aux ORP après l'abaissement du seuil de 8% à 5%	31.12.2020
2 ★ Renforcement de l'insertion sociale, en particulier de l'intégration professionnelle des migrants appelés à séjourner durablement en Suisse en vue de les rendre indépendants financièrement : - Sensibilisation des employeurs à l'engagement des réfugiés reconnus et des personnes admises à titre provisoire qui sont employables et réussir à placer ce public cible sur le 1er marché du travail (2020)	31.12.2022
ad2 3 Adapter la structure des ORP/LMMT/Act au budget fédéral moins élevé sans être forcé de prononcer des licenciements.	31.12.2020
ad3 4 ★ Mise en oeuvre d'un programme de promotion renforcé et ciblé des métiers indispensables à l'économie valaisanne et menacés par une pénurie de personnel : santé - industrie - artisanat - tourisme - Renouvellement du mandat de prestation de la formation continue dans le domaine de l'hôtellerie/restauration (2020)	31.12.2021
5 ★ Mise en place d'un paquet de mesures pour développer l'attractivité de la place économique valaisanne : fiscalité - allègement des contraintes administratives - digitalisation de l'administration - flexibilisation raisonnable des horaires d'ouverture des magasins	31.12.2021
ad5 6 ★ Révision de la loi cantonale concernant l'ouverture des magasins	31.12.2020

★ : Mesure propre au programme gouvernemental

Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
ad1 1  SECO - Indicateur de résultats 1 (Réinsertion rapide) Quelle est la durée moyenne d'indemnisation des bénéficiaires ? (2018 : ø CH = 148.3)	122	120	120	0
2  SECO - Indicateur de résultats 2 (Eviter le chômage de longue durée) Quelle part des bénéficiaires d'indemnités journalières est entrée en chômage de longue durée ? (2018 : ø CH = 18.7%)	11.69%	13%	13%	0%
3  SECO - Indicateur de résultats 3 (Eviter les arrivées en fin de droits) Quelle part des bénéficiaires d'indemnités journalières est arrivée en fin de droits ? (2018 : ø CH = 20.7%)	13.86%	15%	15%	0%
4  SECO - Indicateur de résultats 4 (Eviter les réinscriptions) Quelle part des désinscriptions aboutit à des réinscriptions ? (2018 : ø CH = 39.3%)	55.28%	60%	55%	-5%
5 SECO - Indicateur de résultat 4a - SECO - Benchmark : indice général de 100 = résultat attendu au vu des conditions-cadre exogènes (2018 = 111)			100	
6  Indicateur général 1 : Taux de chômage cantonal (2018 : ø CH = 2.6%)	3.1%	3.5%	3.5%	0%
7  Indicateur général 2 : Moyenne mensuelle des heures chômées (RHT) (2015 = 6'273 / 2016 = 4'134 / 2017 = 4'627 / 2018 = 2847)	2'847	8'000	6'000	-2'000
8 Chômage saisonnier : nombre moyen de chômeurs dans les professions saisonnières en Valais 2016 = Total 2'743 (Agriculture = 423 / Construction = 1'284 / Hôtellerie et restauration = 1'036) 2017 = Total 2'458 (Agriculture = 400 / Construction = 1'129 / Hôtellerie et restauration = 929) 2018 = Total 2'074 (Agriculture = 336 / Construction = 958 / Hôtellerie et restauration = 780)	2'074	2'700	2'500	-200
9 Nombre d'annonces des postes vacants 2018 = 11'403		7'500	20'000	12'500
10 Proposer aux employeurs les dossiers correspondants dans les 3 jours et respectivement leur indiquer ne pas avoir de dossiers correspondants dans les 2 jours			100%	
11 Placements réussis dans un délai de 12 mois			50%	
ad2 12 Respect du crédit alloué par l'organe de compensation de l'assurance-chômage pour les frais d'exploitation et les mesures du marché du travail	96%	100%	100%	0%
13 Nombre de licenciements dans la structure ORP/LMMT/Act			0	
ad3 14 Immigration de masse : épuisement du potentiel de main-d'œuvre étrangère (baisse du chômage)	-0.1%	-0.1%	-0.1%	0%
ad6 15 Bail à loyer : nombre de cas liquidés dans un délai de 90 jours par rapport aux cas soumis	75%	70%	70%	0%
ad7 16 CII : Nombre de cas annoncés par tous les dispositifs (2016 = 79 / 2017 = 74 / 2018 = 80)	80	100	100	0

Département de l'économie et de la formation (DEF)

SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL

Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
<i>ad7</i> 17 CII : taux de réinsertion réussie pour les situations de décrochage (2016 = 47% / 2017 = 46% / 2018 = 54%)	54%	30%	30%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP11 Emploi et marché du travail	53'008'901	41'915'683	11'093'218
P1101 Observation de l'Emploi (OVE)	457'293	248'715	208'578
P1102 Planification et Gestion des MMT	2'400'731	1'305'761	1'094'970
P1103 Main d'oeuvre étrangère et mesure d'accompagnement	830'287	268'052	562'235
P1104 Prestations des ORP aux DE et aux entreprises	29'931'305	21'461'540	8'469'765
P1105 Prestations spécifiques dans l'assurance-chômage	18'979'548	18'333'771	645'777
363 Participation aux coûts du service de l'emploi et des MMT	8'294'000		8'294'000
363 Participation aux MMT (article 59d LACI)	900'000		900'000
463 Participation des communes au Fds de l'emploi		3'900'000	-3'900'000
Solde dépenses/recettes du produit	9'785'548	14'433'771	-4'648'223
P1106 Collaboration interinstitutionnelle cantonale	409'737	297'844	111'893
GP12 Activités économiques	30'600'599	35'564'617	-4'964'018
P1201 Prestations LHR	3'588'348	4'036'765	-448'417
P1202 Act. réglem. et commerce itinérant	26'208'878	31'453'396	-5'244'518
363 3% produit net des jeux du Casino à reverser à des oeuvres de bienfaisance	240'000		240'000
363 Versements selon mandats de prestations lutte dépendance au jeu	530'000		530'000
402 Part cantonale de l'impôt sur les maisons de jeu		1'600'000	-1'600'000
421 Emoluments concernant les contrôles de vérification		420'000	-420'000
429 Versement 3% produit net des jeux du Casino		320'000	-320'000
463 Subvention de la Loterie Romande (0,5% du PBJ)		360'000	-360'000
Solde dépenses/recettes du produit	25'438'878	28'753'396	-3'314'518
P1203 Bail à loyer	714'114	46'563	667'551
P1204 AEP	6'231	1'093	5'138
P1205 Surveillance des entreprises de placement privé	83'028	26'800	56'228
Total	83'609'500	77'480'300	6'129'200

Remarques

Les mesures gouvernementales sont transversales. Certaines mesures touchent ainsi plusieurs services apparaissant alors dans leur mandat politique même s'il n'est pas porteur de la mesure.

Concernant le Service de l'industrie, du commerce et du travail, la mesure prioritaire n°3 se fait en collaboration avec le Service de l'action sociale.

La mesure n° 2 est dérivée de la mesure n°3.

La mesure n°5 se fait principalement en collaboration avec le Service de la formation professionnelle.

La mesure n°6 est pilotée par le Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation.

La mesure n° 7 fait partie intégrante de la mesure n°6.

Département de l'économie et de la formation (DEF)
SERVICE DE L'AGRICULTURE

OP 1
Défendre et promouvoir
l'agriculture valaisanne
Fr. 28'124'900 net

GP 11
Groupe de produits
Fr. 28'124'900 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	164'975'226.12	158'450'600	162'557'700	4'107'100
30 Charges de personnel	17'306'202.73	18'664'900	18'449'000	-215'900
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'770'907.19	4'108'800	4'395'300	286'500
34 Charges financières	4'423.59	3'000	4'000	1'000
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00	73'500	50'000	-23'500
36 Charges de transfert	11'566'925.50	8'863'600	10'384'200	1'520'600
37 Subventions redistribuées	129'425'587.70	125'600'000	128'133'000	2'533'000
38 Charges extraordinaires	474'771.00	0	0	0
39 Imputations internes	2'426'408.41	1'136'800	1'142'200	5'400
4 Revenus	148'707'413.99	142'106'500	145'882'800	3'776'300
40 Revenus fiscaux	14'457.45	16'200	16'700	500
42 Taxes	7'541'968.99	8'768'000	9'702'000	934'000
43 Revenus divers	21'411.05	680'000	680'000	0
44 Revenus financiers	324'242.29	242'500	240'500	-2'000
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	189'778.62	500'000	623'600	123'600
46 Revenus de transfert	5'459'068.50	5'405'900	5'586'100	180'200
47 Subventions à redistribuer	129'425'587.70	125'600'000	128'133'000	2'533'000
49 Imputations internes	5'730'899.39	893'900	900'900	7'000
Excédent de charges	16'267'812.13	16'344'100	16'674'900	330'800
5 Dépenses d'investissement	30'010'663.80	35'123'800	29'209'600	-5'914'200
50 Immobilisations corporelles	88'129.85	0	0	0
54 Prêts	8'325'770.65	7'700'000	8'100'000	400'000
55 Participations et capital social	4'000.00	0	0	0
56 Propres subventions d'investissement	9'152'675.30	13'902'800	11'540'000	-2'362'800
57 Subventions d'investissement redistribuées	9'914'859.00	13'521'000	9'569'600	-3'951'400
58 Investissements extraordinaires	2'525'229.00	0	0	0
59 Participation investissements R3	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	18'141'818.45	21'304'500	17'759'600	-3'544'900
60 Transferts d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	655.00	0	0	0
63 Subventions d'investissement acquises	-600'949.10	124'500	220'000	95'500
64 Remboursements de prêts	8'790'164.55	7'649'000	7'930'000	281'000
65 Transferts de participations	1.00	0	0	0
66 Remboursements de subventions d'investissement propres	37'088.00	10'000	40'000	30'000
67 Subventions d'investissement à redistribuer	9'914'859.00	13'521'000	9'569'600	-3'951'400
69 Report au bilan	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	11'868'845.35	13'819'300	11'450'000	-2'369'300
Insuffisance de financement	28'136'657.48	30'163'400	28'124'900	-2'038'500

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Remarques
<p>Rubr. 31 : L'écart d'env. CHF 300'000 provient essentiellement des mandats informatiques (cartographie et géodonnées) liés aux paiements directs. Ces données sont exigées par la Confédération; des mandats pour la stratégie agricole régionale (remboursés par la Confédération) le canton du Valais étant projet pilote. À cela s'ajoutent des coûts supplémentaires concernant les mesures de protection des troupeaux pour le Bas-Valais et enfin un mandat pour la valorisation du petit-lait sur 2 à 3 ans (coût annuel CHF 50'000).</p>
<p>Rubr. 36 : La charge nette s'élève à 5 mios (4 mios au budget 2019) sans tenir compte des redevances agricoles qui sont neutres pour le compte. L'augmentation de 1 mio provient essentiellement de la quote-part du canton pour les projets utilisation durable des ressources en viticulture et arboriculture selon art. 77a de la loi fédérale sur l'agriculture sur une durée de 6 ans (CHF 800'000.- /an). La quote-part de la Confédération est de 80%, soit environ 4 mios par année. Les autres augmentations concernent le soutien financier au plan phytosanitaire, lutte contre les ravageurs en arboriculture et viticulture.</p>
<p>Rubr. 37/47 : Part. de la Conf. aux projets utilisation des ressources : 4 mios (voir rubrique 36 ci-dessus) . Baisse de la contribution de transition de CHF 500'000 (0.4%) entre 2019 et 2020 au niveau des paiements directs.</p>
<p>Rubr. 42 : L'écart de CHF 934'000 provient principalement de l'augmentation prévue du taux des redevances secteur viticoles.</p>
<p>Rubr. 56 :Le budget de 11,5 mios permet le versement de subventions pour 162 projets (sur les 429 qui sont en cours) - Cf. remarque générale pour la répartition du budget. Les dossiers en cours de traitement auprès des améliorations structurelles pour lesquelles une entrée en matière du Canton a été délivrée représentent un montant de près de 84.2 mios, dont 42.2 mios engagés.</p>
<p>Rubr. 57/67 : Part fédérale aux investissements des améliorations structurelles.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Employés à durée indéterminée	114.65	115.65	115.65

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
<p>Entraîner l'agriculture valaisanne dans une dynamique de valeur ajoutée basée sur des produits authentiques et innovants, des paysages typiques, une riche biodiversité, des ressources préservées, une relève performante et des expériences touristiques uniques</p>	
Sous-objectifs politiques	
1	Promouvoir les intérêts et spécificités de l'agriculture valaisanne au niveau cantonal, national et international [PIP]
2	Encourager les filières de produits d'origine et de qualité, adaptées au marché et créer de la valeur ajoutée en renforçant notamment la crédibilité des appellations, la transformation et la vente régionale [PIP]
3	Promouvoir un paysage typique et entretenu, une riche biodiversité; préserver le sol agricole (qualité et quantité) et la qualité des eaux, notamment par l'optimisation des paiements directs et les améliorations structurelles
4	Améliorer l'attractivité et la notoriété de l'agriculture valaisanne, par une communication adaptée à chaque filière et intégrée entre les différents secteurs économiques valaisans
5	Améliorer les compétences des exploitants et encourager les reprises d'exploitation en renforçant les formations de base, continue et supérieure, la recherche, l'innovation et le conseil
6	Promouvoir le développement de l'espace rural par un développement ciblé et coordonné des infrastructures et de la promotion à l'échelle régionale [PIP]
7	Augmenter l'efficacité des prestations cantonales en faveur du développement de l'agriculture, notamment par la gestion de centres de compétences spécialisés, performants et exemplaires.

Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 Suivi de l'évolution des négociations internationales et identification des mesures d'anticipation utiles	31.12.2021
2 ★ Renforcement de la recherche agronomique vitivinicole en Valais	31.12.2022
3 ★ Politique agricole PA 2022+ : orientation des travaux du Parlement fédéral en fonction des intérêts du Valais, notamment une protection appropriée à la frontière pour les produits sensibles, un soutien des cultures spéciales équivalent à celui de l'UE et le maintien des paiements directs en montagne	31.12.2022
4 Mise en place d'un programme de sauvegarde des races autochtones (notamment race d'Hérens, Col Noir et Nez Noir)	31.12.2021
ad2 5 Surveillance des organismes dangereux (feu bactérien, drosophile suzukii, ECA, flavescence dorée,...), développement de méthodes de lutte (cochenille) et information des milieux concernés sur la protection des cultures	31.12.2021
ad3 6 Suivi et garantie de la qualité des projets réseau et qualité du paysage dans tout le Canton	31.12.2020
7 Développement d'une stratégie agricole régionale pour les cultures spéciales comme projet pilote national (PA 22+)	31.12.2021
8 Mise en oeuvre du plan d'actions phytosanitaires pour la viticulture et l'arboriculture	31.12.2022
9 Mise en oeuvre de projets de préservation des ressources en cultures spéciales selon la LAgr (Fruits zéro résidu, Réseau Vigne, Vitisan)	31.12.2022
ad4 10 Renforcement de la coordination de la promotion agricole avec VWP, notamment dans le cadre de grands projets (Slow food travel, Swiss cheese award, championnats du monde de cyclisme..)	31.12.2021
11 Conduite du développement stratégique de la marque "Valais" avec les partenaires concernés; promotion de la marque comme label de qualité, soutien aux utilisateurs et adaptation des exigences entreprises	31.12.2021
12 Promotion des produits valaisans dans les manifestations et institutions étatiques ou soutenues par l'Etat	31.12.2021
13 Augmentation de la part des produits régionaux dans les cuisines collectives	31.12.2022
14 Conduite de la mise en oeuvre de l'agenda développement durable 2030 du Conseil d'Etat	31.12.2023
ad5 15 Promotion des formations CFC et AFP des professions de l'agriculture et de fromagers en favorisant l'acquisition de compétences, la mobilité professionnelle et les relations internationales	31.12.2021
16 Promotion de l'accès aux formations agricoles supérieures (HES, brevets..)	31.12.2021
17 Définition d'une stratégie de formation (base et continue), d'encouragement et d'accompagnement à la reprise d'exploitation en prévision de l'évolution future de la politique agricole fédérale	31.12.2020
ad6 18 Motivation et soutien à l'évolution structurelle du vignoble (projet de murs en pierres sèches, projet de développement régionaux, etc)	31.12.2021
19 Coordination territoriale afin de protéger les surfaces agricoles (stratégie de protection du sol agricole)	31.12.2021
20 Conduite de la stratégie d'accompagnement agricole pour R3	31.12.2023
21 Promotion d'un développement régional coordonné par la réalisation de projets de développement régionaux (Val d'Illeiez, Leuk, Saastal, Goms, Anniviers, Entremont, Fully, Montana, Chamoson, Saillon)	31.12.2021
22 Définition et promotion d'une stratégie de développement spécifique à chaque région avec des outils adaptés	31.12.2020
23 Réalisation des mesures structurelles de lutte contre le gel	31.12.2023
24 Poursuite du conseil ciblé sur les mesures de protection des troupeaux sur les alpages protégeables et affinement des mesures recommandées sur la SAU	31.12.2022
ad7 25 Développement des domaines agricoles cantonaux selon les besoins de la recherche et des collaborations possibles avec Agroscope	31.12.2021

★ : Mesure propre au programme gouvernemental

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
ad1 1 Optimisation du volume des paiements directs (en mios) selon les adaptations législatives	127.2	128	126	-2
2 Montant des contributions fédérales et cantonales au titre de la contribution à la préservation des ressources	260'000	500'000	500'000	0
ad2 3 Taux de communes valaisannes avec mensuration officielle réalisée		100%	95%	-5%
4 Taux de conformité des bordures tampons le long des cours d'eau basé sur des contrôles ciblés sur les parcelles à risque (objectif prioritaire du plan d'action cantonal de réduction des risques produits phytosanitaires)	50%	80%	100%	20%
ad3 5 Evolution de la part non désherbée chimiquement : Surface (ha) de vignes enherbées touchant des paiements directs (surfaces de promotion de la biodiversité niveau de qualité 1) - En 2018 = 844 ha de surfaces enherbées.			850	
ad4 6 Rendement brut du secteur agricole (2011 = 341 mios, 2012 = 321.5 mios, 2013 = 318 mios, 2014 = 333.5 mios, 2015 = 316.8 mios, 2016 = 361.9 mios)	307	362	362	0
7 Chiffre d'affaires net de la filière vitivinicole valaisanne (2009 = 441 mios, 2010 = 436, 2011 = 411, 2012 = 390 mios, 2013 = 376 mios, 2014 = 370 mios, 2015 = 375 mios)	375	440	440	0
ad5 8 Nombre d'apprentis dans les formations à faible effectif (viticulteur-caviste)	57	50	50	0
9 Nombre de CFC délivrés dans les deux champs professionnels	63	60	60	0
10 Taux de réussite des CFC dans les formations du champ professionnel AgriAliform	89%	80%	80%	0%
11 Taux de satisfaction des cours de formation continue	95%	95%	95%	0%
12 Taux de satisfaction des apprentis sur les cours dispensés	95%	90%	90%	0%
13 Nombre de jours d'échange avec les établissements de formation européens	60	50	50	0
14 Nombre d'apprentis en formation dans le champ professionnel de l'horticulture	70	70	70	0
ad6 15 Etablissement des documents-cadres liés à l'accompagnement agricole R3			25%	
16 Réalisation des études préliminaires et définition des mesures individuelles à prendre dans les secteurs prioritaires R3 de Sion et Sierre			50%	
17 Réalisation des mesures d'accompagnement agricole dans les secteurs prioritaires R3 Chablais, Martigny et Viège (avant-projets, projets et travaux)		90%	30%	-60%
18 PDR Entremont : réalisation des travaux	40%	50%	70%	20%
19 PDR Val d'Illeiez: réalisation des travaux	50%	60%	80%	20%
20 Alpages considérés comme protégeables s'étant engagés à mettre en oeuvre des mesures de protection des troupeaux	80%		30%	
21 Affinage des mesures de protection des troupeaux pour la SAU	31.12.18	30.04.19	30.04.20	
22 Volume d'investissement [mios] des dossiers MVT en cours de réalisation (Fully, Visperterminen, Bovernier, Vétroz, Martigny - Martigny-Combe, Sion, Lens, Raron) 2019: Chermignon-Sierre	10	10	4	-6

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
<i>ad6</i> 23 Nombre de nouveaux projets de développement régionaux ou structurels au niveau du vignoble (discussion en cours pour Fully, Saillon, Sion, Conthey, Chamoson, Lens)	2	3	2	-1
24 Volume d'investissement [Mios], généré par année, des projets "réfection des routes" en cours (Annivers, Ausserberg, Ayent, Bagnes, Champéry, Chalais, Charrat, Collonges, Conthey, Crans-Montana, Evolène, Grône, Hérémece, Iséables, Leytron, Liddes, Massongex, Martigny, Miège, Mont Noble, Nendaz, Riddes, Saint-Martin, Salvan, Saxon, Sembrancher, Troistorrens, Val d'Illicz, Vex, Vionnaz, Gampel-Bratsch, Visperterminen, Obergoms, Saas-Balen, Staldenried)	32	36	6.9	-29.1
25 Nombre de projets de remise en état périodique des bisses		7	7	0
<i>ad7</i> 26 Taux de reconversion bio du domaine de Châteauneuf pour production animale		100%	90%	-10%
27 Proportion du domaine du Grand Brûlé reconverti en bio (20% par an, sur 5 ans, dès 2018)		40%	60%	20%
28 Surface sans herbicides (hectares) - Horizon 2023 (9.8 ha en 2018 - total 14.3 ha)	9.8	2	11.8	9.8
29 Proportion d'abricots et de cerises conditionnés en Marque Valais sur le domaine de Châteauneuf	70	90	90	0
30 Renouvellement des cultures programmées pour les essais Agroscope	31.12.18	31.12.19	31.12.20	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP11 Groupe de produits	191'767'300	163'642'400	28'124'900
P1101 Améliorations structurelles	32'226'533	20'886'236	11'340'297
P1102 Economie animale	4'119'596	1'042'268	3'077'328
363 Primes de qualité pour les fromages à Raclette du Valais AOC	100'000		100'000
363 Redevances agricoles secteur fromager utilisées pour la promotion des produits de l'agriculture valaisanne - boîte aux lettres avec rubr. 429	700'000		700'000
425 Ventes des produits provenant du domaine de Châteauneuf (secteur économie animale)		110'000	-110'000
429 Redevances agricoles perçues secteur fromager - boîte aux lettres avec rubr. 363		700'000	-700'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'319'596	232'268	3'087'328
P1103 Arboriculture et culture maraîchère	6'880'571	3'508'768	3'371'803
363 Redevances agricoles secteur fruits et légumes utilisées pour la promotion des produits de l'agriculture valaisanne - boîte aux lettres avec rubr. 429	1'050'000		1'050'000
363 Soutien à des projets visant à améliorer l'utilisation durable des ressources naturelles (part cantonale)	249'000		249'000
363 Soutien lutte intégrée contre le carpocapse (ravageur) en arboriculture et enrroulement chlorotique	230'000		230'000
363 Soutien lutte contre les ravageurs	100'000		100'000
370 Soutien à des projets visant à améliorer l'utilisation durable des ressources naturelles (part fédérale à redistribuer - boîte aux lettres avec rubr. 470)	951'000		951'000
425 Ventes des produits provenant du domaine de Châteauneuf (secteur arboricole et cultures maraîchères)		520'000	-520'000
429 Redevances agricoles perçues secteur fruits et légumes - boîte aux lettres avec rubr. 363		1'050'000	-1'050'000
463 Subvention de la Confédération dans le cadre de la convention de collaboration pour l'exploitation du centre Agroscope de Conthey		400'000	-400'000
470 Soutien de la Confédération à des projets visant à améliorer l'utilisation durable des ressources naturelles (part fédérale à redistribuer - boîte aux lettres avec rubr. 370)		951'000	-951'000
Solde dépenses/recettes du produit	4'300'571	587'768	3'712'803
P1104 Viticulture	10'831'523	8'145'068	2'686'455
363 Contrôle à la vigne et contrôle organoleptique des vins (contrat de prestations IVV) et solde projet Vitol (exploitation durable des sols viticoles)	100'000		100'000
363 Redevances agricoles secteur viticole utilisées pour la promotion des produits de l'agriculture valaisanne - boîte aux lettres avec rubr. 429	3'620'000		3'620'000
363 Soutien à des projets visant à améliorer l'utilisation durable des ressources naturelles (part cantonale)	545'000		545'000
363 Subvention pour lutte intégrée contre le vers de la grappe	125'000		125'000
425 Cave de Châteauneuf - Ventes de vin		160'000	-160'000
425 Cave du Grand-Brûlé - Ventes de vin		800'000	-800'000
429 Redevances agricoles perçues secteur viticole - boîte aux lettres avec rubr. 363		3'620'000	-3'620'000
463 Subvention fédérale pour contrôle AOC de la vendange		258'000	-258'000
Solde dépenses/recettes du produit	6'441'523	3'307'068	3'134'455

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
P1105 Formation de base et formation continue	8'479'645	2'814'730	5'664'915
421 Hébergement et restauration internat de Châteauneuf		550'000	-550'000
421 Hébergement et restauration internat de Viège		100'000	-100'000
425 Ventes des produits provenant du domaine agricole de Viège		765'000	-765'000
461 Facturation aux autres cantons concernant les élèves hors canton qui suivent leur formation à Châteauneuf		270'000	-270'000
463 Subvention fédérale pour l'enseignement (total de la subvention : Fr. 295'000.-)		211'000	-211'000
Solde dépenses/recettes du produit	8'479'645	918'730	7'560'915
P1106 Paiements directs	129'229'432	127'245'330	1'984'102
303 Développements informatiques pour la saisie en ligne ainsi que pour la récolte et le transfert des géodonnées selon le modèle de l'OFAG et en vue de l'introduction de PA 2022+	200'000		200'000
313 Mandats dans le cadre de la stratégie agricole régionale (SAR) - Canton pilote (Compensé par une subv. de la Confédération, rubr. 463)	100'000		100'000
363 Part cantonale des paiements directs aux contributions écologiques - Qualité du paysage - financée par rétrocessions RPLP	760'000		760'000
363 Part cantonale des paiements directs aux réseaux écologiques et qualité biodiversité (SAU) - financée par rétrocessions RPLP	720'000		720'000
370 Paiements directs versés	125'000'000		125'000'000
421 Emoluments pour contrôles des exploitations participant volontairement aux programmes de biodiversité et qualité paysage, émoluments pour reconnaissance d'exploitation		480'000	-480'000
460 Rétrocession RPLP versée par la Confédération et affectée aux paiements directs		1'605'000	-1'605'000
463 Subvention fédérale dans le cadre de la stratégie agricole régionale (SAR) - canton pilote		100'000	-100'000
470 Paiements directs à redistribuer		125'000'000	-125'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'449'432	60'330	2'389'102
Total	191'767'300	163'642'400	28'124'900

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil****Remarques****Crédit agricole:**

Les prêts du crédit agricole sont neutres et n'influencent pas le résultat du compte. Rubriques concernées: 35, 54, 63, 64.
Le montant budgété pour les prêts est supérieur au budget 2019 de Fr. 400'000.-. Il a été estimé en fonction des dossiers à l'étude actuellement.

Subventions pour améliorations structurelles (rubr. 56) :

Le budget de 11.5 mios est réparti comme suit :

- 30% des besoins liés aux constructions rurales (laiteries, alpages, ruraux)
- 23% des besoins liés aux crédits-cadres (PDR, irrigation gel, vignoble)
- 20% liés aux infrastructures routières agricoles (REP-Assainissement)
- 7 % liés à l'irrigation (hors crédit-cadre)
- 3 % liés aux bisses (REP-Assainissement)
- 3 % liés aux projets d'adduction d'eau
- 3 % liés à l'accompagnement agricole R3
- 11 % liés aux autres projets

Accompagnement agricole dans le cadre de la troisième correction du Rhône:

Le budget et la planification intégrée pluriannuelle (PIP) prévoient les montants suivants (y.c. les prestations du personnel du SCA) :

- 2020 : 3.7 mios
- 2021 : 6.66 mios
- 2022 : 10.81 mios
- 2023 : 10.29 mios

Ces montants sont déterminés par le SCA puis intégrés dans le budget et la PIP de l'Office cantonal de la construction du Rhône (OCCR3).

OP 1
Appui à la conduite du
Département, coordination
administrative et aides à la
formation
Fr. 19'062'800 net

GP 11
Appui et coordination
administrative
Fr. 3'821'632 net

GP 12
Aides à la formation
Fr. 15'241'168 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	21'899'863.33	22'615'900	22'565'200	-50'700
30 Charges de personnel	3'811'148.45	3'966'800	3'931'800	-35'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	728'910.87	617'300	580'800	-36'500
36 Charges de transfert	17'253'808.00	18'011'000	18'011'000	0
39 Imputations internes	105'996.01	20'800	41'600	20'800
4 Revenus	1'598'928.90	1'695'800	1'602'400	-93'400
42 Taxes	61'520.75	45'800	42'400	-3'400
44 Revenus financiers	496'441.15	520'000	520'000	0
46 Revenus de transfert	1'040'967.00	1'130'000	1'040'000	-90'000
Excédent de charges	20'300'934.43	20'920'100	20'962'800	42'700
5 Dépenses d'investissement	2'493'032.00	3'600'000	3'600'000	0
54 Prêts	2'493'032.00	3'600'000	3'600'000	0
6 Recettes d'investissement	5'417'326.11	7'000'000	5'500'000	-1'500'000
64 Remboursements de prêts	5'417'326.11	7'000'000	5'500'000	-1'500'000
69 Report au bilan	0.00	0	0	0
Recettes nettes d'investissement	2'924'294.11	3'400'000	1'900'000	-1'500'000
Insuffisance de financement	17'376'640.32	17'520'100	19'062'800	1'542'700

Remarques

Rubrique 46 : La différence s'explique par l'adaptation des recettes sur la base du compte 2018 (Subvention fédérale aux aides à la formation).

Rubrique 64 : L'écart s'explique par l'ajustement des prêts d'études sur la base des comptes précédents.

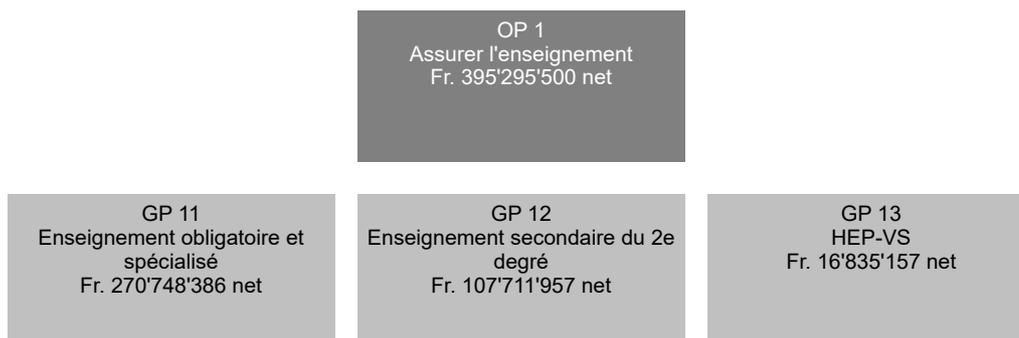
RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Employés à durée indéterminée	25.10	24.90	24.50

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE					
Appuyer la conduite et la direction du Département, assurer la coordination administrative, financière et juridique du Département ainsi que les aides à la formation et l'encouragement aux études					
Sous-objectifs politiques					
1	Assumer les missions d'état-major du Département :				
1.1	Assurer les tâches particulières du secrétariat général du Département notamment la planification, le controlling départemental et l'information				
1.2	Garantir la coordination départementale entre les activités des services, la coordination interdépartementale et la représentation du Département dans les tâches interdépartementales générales [PIP]				
2	Fonctionner comme permanence administrative en assurant la gestion et le contrôle dans les domaines d'activité du Département ne relevant pas spécifiquement d'un Service				
3	Soutenir les services de la formation dans l'élaboration et l'application de la législation, conseiller juridiquement le Chef de département et les services de la formation, prendre position sur les recours, émettre des avis de droit				
4	Soutenir l'accès aux études du secondaire I dans une autre région linguistique, du secondaire du deuxième degré général et professionnel (apprentis) ainsi que du degré tertiaire par l'octroi de bourses et/ou de prêts d'études pour les étudiants et les apprentis n'ayant pas les ressources financières suffisantes [PIP]				
5	Veiller à la mise en place de la politique RH du personnel de la fonction publique définie par le Conseil d'Etat au personnel enseignant et définir, dans certains domaines spécifiques, la politique RH des enseignants, arrêtée par le Chef de département				
Mesures prioritaires				Décal	
ad1	1 Implémentation des nouvelles dispositions légales de la loi sur les participations			31.12.2020	
	2 ★ Poursuite du développement du "Campus Energypolis" et mise en place d'une antenne valaisanne du "Switzerland Innovation Park Network West EPFL" (SIP WEST) - Message Campus santé Valais // Wallis - Définition du modèle « SIP WEST VS » - Renforcement de la communication portant sur le campus Energypolis			31.12.2022	
ad4	3 Mise en oeuvre de la motion M3.0388 demandant la ratification du concordat intercantonal sur les bourses d'études			31.12.2020	
★ : Mesure propre au programme gouvernemental					
Indicateurs		Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
ad4	1 📊 Montant moyen par boursier des bourses versées pendant l'année	4'867	4'930	4'950	20
	2 📊 Montant moyen par bénéficiaire des prêts versés pendant l'année	4'048	4'000	4'000	0
	3 📊 Nombre d'ayants droit à une bourse et/ou à un prêt	2'883	2'950	2'950	0
	4 📊 Montant brut des prêts (y.c. transitoires)	2'493'032	3'600'000	3'600'000	0
	5 📊 Montant brut des bourses (y.c. transitoires)	17'228'808	17'929'300	17'986'000	56'700
	6 📊 Pourcentage des bénéficiaires effectuant une formation du secondaire (étudiants et apprentis)	58%	58%	58%	0%
	7 📊 Pourcentage des bénéficiaires effectuant une formation en Valais	62%	60%	60%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP11 Appui et coordination administrative	3'918'465	96'833	3'821'632
P1101 État-major du département	1'509'045	38'276	1'470'769
P1102 Délégués du département	240'279	10'981	229'298
P1103 Affaires juridiques de la formation	438'531	9'607	428'924
P1104 Comptabilité de la formation	1'209'340	26'532	1'182'808
P1105 Coordination informatique du département	208'510	4'575	203'935
P1106 Coordination RH du personnel enseignant	208'510	4'575	203'935
P1107 Traductions du département	104'250	2'287	101'963
GP12 Aides à la formation	22'246'735	7'005'567	15'241'168
P1201 Bourses et prêts d'études	22'246'735	7'005'567	15'241'168
363 Subventions accordées pour les bourses d'études	18'011'000		18'011'000
440 Intérêts sur les prêts d'études		520'000	-520'000
463 Subventions fédérales		960'000	-960'000
547 Prêts d'études accordés	3'600'000		3'600'000
647 Remboursements des prêts d'études		5'500'000	-5'500'000
Solde dépenses/recettes du produit	635'735	25'567	610'168
Total	26'165'200	7'102'400	19'062'800



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	491'303'885.83	498'109'300	515'263'600	17'154'300
30 Charges de personnel	432'595'562.80	440'851'600	450'900'400	10'048'800
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	9'349'357.73	9'660'000	11'007'400	1'347'400
34 Charges financières	359.20	100	100	0
36 Charges de transfert	48'668'649.85	47'372'300	53'133'000	5'760'700
39 Imputations internes	689'956.25	225'300	222'700	-2'600
4 Revenus	127'842'864.75	125'778'700	128'983'300	3'204'600
40 Revenus fiscaux	7.00	0	0	0
42 Taxes	6'624'296.12	5'861'000	7'338'400	1'477'400
43 Revenus divers	326.10	0	0	0
44 Revenus financiers	13'286.90	39'200	27'100	-12'100
46 Revenus de transfert	120'783'101.03	119'878'500	121'617'800	1'739'300
48 Revenus extraordinaires	414'400.00	0	0	0
49 Imputations internes	7'447.60	0	0	0
Excédent de charges	363'461'021.08	372'330'600	386'280'300	13'949'700
5 Dépenses d'investissement	13'394'611.12	8'966'800	9'015'200	48'400
50 Immobilisations corporelles	0.00	7'000	0	-7'000
52 Immobilisations incorporelles	29'014.57	0	0	0
56 Propres subventions d'investissement	13'365'596.55	8'959'800	9'015'200	55'400
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
66 Remboursements de subventions d'investissement propres	0.00	0	0	0
69 Report au bilan	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	13'394'611.12	8'966'800	9'015'200	48'400
Insuffisance de financement	376'855'632.20	381'297'400	395'295'500	13'998'100

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Remarques
<p>Rub 30 L'écart provient notamment des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la variation de postes d'enseignants entre l'année scolaire 2018-19 et 2019-20, - l'intégration d'une mesure d'accompagnement RFFA (Native Speakers 2.7 mios).
<p>Rub 31 L'écart provient des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'intégration de la comptabilité élèves des ECCG compensée par des recettes supplémentaires dans la 42, - l'intégration de projets à la HEPVs et au Centre ICT-VS compensés par des recettes supplémentaires, - l'intégration d'une mesure d'accompagnement RFFA (encadrement des remplaçants non formés).
<p>Rub 36 L'écart provient des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nouvelle subvention de 3.2 mios octroyée par le Conseil d'Etat pour les fournitures scolaires dans le cadre de l'arrêt du TF relatif à la gratuité de l'école obligatoire, - mesure d'accompagnement RFFA (Snowdays 2.645 mios).
<p>Rub 42 L'augmentation des recettes est liée à la hausse des charges dans la rubrique 31 (compensation).</p>
<p>Rub 46 La différence provient d'une réévaluation de la contribution des Communes au traitement des enseignants.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Employés à durée indéterminée	47.00	47.00	50.60
Enseignants	2'909.00	2'893.00	2'984.00

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>Enseignants : Il s'agit d'une estimation du nombre de postes au 31 décembre 2020.</p> <p>Le transfert des écoles de commerce au SE engendre une variation de 57 postes.</p> <p>Le solde, soit 34 postes supplémentaires, se répartit comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 11 postes en primaire, - 3 postes au CO, - 14 postes au secondaire II, - 6 postes à la HEP-VS.

OBJECTIF POLITIQUE		
Assurer l'enseignement au niveau des degrés primaire et secondaire non professionnel		
Sous-objectifs politiques		
1	Au niveau de la scolarité obligatoire :	
1.1	Contrôler de façon générale l'enseignement dispensé dans les écoles	
1.2	Garantir un enseignement de base des matières scolaires par l'élaboration et l'évaluation des programmes scolaires [PIP]	
1.3	Veiller à assurer une harmonieuse continuité entre les niveaux et degrés d'enseignement	
1.4	Renforcer l'orientation des élèves du CO en vue d'une amélioration de la transition vers l'apprentissage	
1.5	Assurer l'accompagnement des jeunes sans perspective après le CO	
1.6	Développer et soutenir les projets de prise en charge et d'inclusion des personnes en situation de handicap par les services cantonaux et les milieux concernés	
2	Seconder la famille dans l'éducation et l'instruction de la jeunesse	
3	Au niveau de la scolarité post obligatoire :	
3.1	Contrôler de façon générale l'enseignement dispensé dans les écoles	
3.2	Garantir un enseignement adéquat par l'élaboration des programmes scolaires et par la mise à disposition de locaux en suffisance [PIP]	
3.3	Veiller à assurer une harmonieuse continuité avec les écoles secondaires du 1er degré (CO)	
3.4	Préparer les élèves aux carrières professionnelles ou aux études supérieures selon le caractère propre de chaque école	
4	Assurer aux étudiants se destinant à l'enseignement primaire, secondaire I-II ou à l'enseignement spécialisé une formation de niveau tertiaire en éducation [PIP]	
Mesures prioritaires	Délai	
ad1	1 Révision de la Loi sur l'instruction publique (LIP) : - Rédaction du nouveau projet de loi (2020)	31.12.2022
	2 Encouragement à une éducation citoyenne.	31.08.2020
	3 Digitalisation de l'école : - Mise en place d'un espace numérique de travail en remplacement de la plateforme educanet 2 (2020) - Poursuite de la mise en oeuvre du plan d'action en faveur de l'éducation numérique (CIIP) (2020)	31.08.2025
	4 ★ Réalisation d'un plan d'actions pour assurer la qualité de l'école valaisanne, en particulier dans les premiers degrés : introduction du Lehrplan 21 et renforcement des objectifs nationaux "plus" du Plan d'études romand - renforcement des fondamentaux (mathématiques, langues et informatique) - doublement du nombre d'élèves participant à un échange linguistique.	31.12.2021
ad3	5 ★ Réalisation d'infrastructures dignes du 21ème siècle pour la formation : construction d'un nouveau collège de Sion et rénovation de l'aile scientifique au collège de St-Maurice	31.12.2021
	6 Digitalisation : introduction de l'informatique comme discipline obligatoire à la grille horaire selon la décision de la CDIP.	31.08.2020
ad4	7 Accréditation (LEHE) de la Haute école pédagogique : - Dépôt du dossier d'accréditation (2020) - Mise en oeuvre du processus vers l'autonomie (2020)	31.12.2020
★ : Mesure propre au programme gouvernemental		

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
<i>ad1</i> 1 Coût salarial brut par élève au niveau primaire	7'420	7'500	7'700	200
2 Coût salarial brut par élève au niveau du cycle d'orientation	12'320	12'200	12'400	200
3 Taux d'encadrement des élèves en primaire	1.82	1.86	1.86	0
4 Taux d'encadrement des élèves au CO (quotient périodes/élève)	2.17	2.14	2.14	0
5 Nombre de personnel enseignant non ou partiellement diplômé en niveau Primaire	29	20	25	5
6 Nombre de personnel enseignant non ou partiellement diplômé au CO	131	200	150	-50
7 Nombre de personnel enseignant non ou partiellement diplômé au Secondaire II	49	50	50	0
8 Taux d'occupation moyen dans l'enseignement Primaire valaisan (poste fixe) des nouveaux diplômés HEP valaisans	51%	55%	55%	0%
9 Taux de redoublement au terme de la 4H	2.65%	2%	2%	0%
10 Nombre d'élèves au bénéfice de mesures renforcées d'ES	745	450	770	320
11 Nombre d'élèves scolarisés dans les écoles spécialisées (institutions scolaires spécialisées)	321	320	325	5
12 Nombre d'élèves en mesures renforcées soutenus par le SSH pour la transition vers le monde professionnel	85	75	90	15
<i>ad3</i> 13 Taux d'encadrement des élèves au niveau secondaire II	1.75	1.74	1.83	0.09
14 Coût salarial brut par élève au niveau secondaire II	12'890	12'900	13'300	400
<i>ad4</i> 15 🏛️ Nombre de titres délivrés (formation primaire)	80	75	110	35
16 🏛️ Nombre de titres délivrés (formation secondaire)	54	50	45	-5

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP11 Enseignement obligatoire et spécialisé	393'133'924	122'385'538	270'748'386
P1101 Enseignement primaire	200'206'329	63'656'826	136'549'503
P1102 Enseignement secondaire du 1er degré (CO)	112'749'906	37'598'022	75'151'884
P1103 Enseignement spécialisé	79'829'698	21'030'098	58'799'600
P1104 Publications	347'991	100'592	247'399
GP12 Enseignement secondaire du 2e degré	110'062'421	2'350'464	107'711'957
P1201 Enseignement secondaire niveau collège	67'527'584	1'188'253	66'339'331
P1202 Enseignement secondaire niveau diplôme	42'534'837	1'162'211	41'372'626
GP13 HEP-VS	21'082'455	4'247'298	16'835'157
P1301 Formation de base	12'183'075	3'234'219	8'948'856
P1302 Formations continue et complémentaire	3'295'136	288'902	3'006'234
P1303 Recherche et développement	2'700'633	385'182	2'315'451
P1304 Prestations de service	2'903'611	338'995	2'564'616
Total	524'278'800	128'983'300	395'295'500

Remarques

Détails des subventions les plus importantes :

Enseignement spécialisé : 33.2 millions (B19 : 33.2 millions)

Institutions scolaires : 29.4 (B19 : 29.4)

Centres AI : 3.0 (B19 : 3.0)

Placements hors canton : 0.6 (B19 : 0.6)

Subventions d'investissement : 0.2 (B19 : 0.2)

Transports des étudiants du secondaire II général : 1.28 millions (B19 : 1.28 millions)

Directions d'écoles : 2.7 millions (B19 : 2.7 millions)

Moyens d'enseignement : 1.8 millions (B19 : 1.8 millions)

OP 1
Mettre en oeuvre et surveiller la
formation professionnelle
Fr. 73'543'600 net

GP 11 Contrats d'apprentissage, qualité et examen Fr. 8'762'239 net	GP 12 Orientation scolaire et professionnelle Fr. 6'565'240 net	GP 13 Formation professionnelle initiale Fr. 54'825'785 net	GP 14 Formation prof. supérieure et form. continue Fr. 886'230 net
GP 15 Promotion de l'apprentissage et transitions Fr. 1'966'476 net	GP 16 Recherche et développement Fr. 537'630 net		

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	112'074'894.00	110'990'000	118'868'400	7'878'400
30 Charges de personnel	80'371'001.80	83'330'200	84'860'400	1'530'200
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	8'915'025.41	8'398'700	11'741'700	3'343'000
34 Charges financières	-30'512.72	200	500	300
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	3'811'996.00	0	3'531'000	3'531'000
36 Charges de transfert	17'908'477.91	18'742'600	18'191'100	-551'500
39 Imputations internes	1'098'905.60	518'300	543'700	25'400
4 Revenus	43'945'481.79	39'857'100	45'324'800	5'467'700
40 Revenus fiscaux	42.00	0	0	0
42 Taxes	7'716'796.37	8'501'300	8'720'900	219'600
44 Revenus financiers	50'916.00	39'500	60'500	21'000
46 Revenus de transfert	35'757'621.72	30'957'200	36'123'300	5'166'100
49 Imputations internes	420'105.70	359'100	420'100	61'000
Excédent de charges	68'129'412.21	71'132'900	73'543'600	2'410'700
5 Dépenses d'investissement	54'635.05	543'000	0	-543'000
50 Immobilisations corporelles	54'635.05	543'000	0	-543'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
69 Report au bilan	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	54'635.05	543'000	0	-543'000
Insuffisance de financement	68'184'047.26	71'675'900	73'543'600	1'867'700

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Remarques
<p>Rubrique 30 Augmentation due aux besoins prévisibles en personnel (cf les remarques RH).</p>
<p>Rubrique 31 L'augmentation de fr. 3.3 millions par rapport au budget 19 est expliquée par : - le transfert des investissements de la rubrique 50 à la rubrique 31: fr. 0.5 millions, - la nouvelle méthode de comptabilisation du montant transféré au Service des bâtiments, des monuments et de l'archéologie (SBMA) pour l'entretien (part des 9 %) : de la rubrique 46 à la rubrique 31: fr. 2.3 millions, - la prise en compte des besoins nouveaux/des renouvellements/ des mises à jours des équipements des Écoles professionnelles (entre autres l'intégration du Centre de formation en technologie industrielle de Chippis-CFTI au sein du Campus École professionnelle technique et des métiers-EPTM): fr. 0.5 millions.</p>
<p>Rubrique 35 Dans le budget 19, la contribution au Fonds de financement spécial "Formation professionnelle", c'est-à-dire le 11 % des subventions fédérales, est portée en diminution des revenus de la rubrique 46.</p>
<p>Rubrique 36 Les charges découlant des accords intercantonaux ont été budgétisées sur la base des derniers effectifs connus (année scolaire 18/19; comptes 2018) et des tarifs connus pour 19/20 et 20/21.</p>
<p>Rubrique 4 L'ensemble des recettes a été budgétisé sur la dernière réalité connue. Pour les subventions fédérales, nous avons tenu compte des prévisions faites par le SEFRI (Secrétariat d'État à la formation, la recherche et l'innovation).</p>
<p>Rubrique 46 Dès 2020, les subventions fédérales sont budgétisées/comptabilisées en brut. Les prélèvements pour le SBMA sont ainsi inscrits dans des comptes de charges: la part du 9 % dans la rubrique 31 et le 11 % dans la rubrique 35. Les années précédentes, ces prélèvements sur les subventions fédérales étaient portées directement en diminution de cette rubrique de revenus.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Employés à durée indéterminée	104.14	105.34	101.54
Enseignants	441.89	443.50	391.12

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>Employé-e-s à durée indéterminée</p> <p>Les Écoles des métiers du commerce ont été transférées au Service de l'enseignement. Les charges du personnel (comptes 2018, budget 2019 et 2020) ne tiennent plus comptes des Écoles des métiers du commerce. Par contre les effectifs des ressources humaines (comptes 2018, budget 2019) tiennent encore compte des Écoles de métiers du commerce.</p>
<p>Enseignants</p> <p>La budgétisation 2020 des postes enseignants cantonaux (au mois) est basée sur la situation réelle d'avril 2019 (année scolaire 18/19) plus les besoins estimés pour la rentrée scolaire 19/20 et ceux de 20/21 (4 mois du besoin annuel).</p> <p>Situation initiale = 384.86 postes (sans les Écoles des métiers du commerce) Projet SEM (Secrétariat d'Etat aux migrations) = + 4.17 Divers (effectifs, modification d'ordonnance, etc.) = + 2.09 Situation budgétaire 2020 = 391.12 postes.</p> <p>La valorisation a été effectuée par la section des traitements.</p>

OBJECTIF POLITIQUE		
Assurer l'exécution au niveau cantonal de la Loi fédérale sur la formation professionnelle en développant l'ensemble des activités liées à l'enseignement professionnel, à l'orientation scolaire et professionnelle et à la formation continue		
Sous-objetsifs politiques		
1	Développer, consolider et contrôler la formation professionnelle initiale en système dual (apprentissage), subsidiairement en école des métiers, en collaboration avec les partenaires du Service de la formation professionnelle, principalement les associations professionnelles et la Confédération, et en tenant compte des objectifs stratégiques suisses de la "Formation professionnelle 2030" (https://formationprofessionnelle2030.ch/fr/) [PIP]	
2	Mettre en oeuvre l'orientation scolaire, professionnelle et de carrière conformément aux dispositions légales [PIP]	
3	Mettre en oeuvre la Loi cantonale sur la formation continue des adultes [PIP]	
4	Gérer la transition I entre la fin de la scolarité obligatoire et la formation professionnelle dans le cadre de la collaboration interinstitutionnelle cantonale (CII) et en adéquation avec les objectifs de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).	
5	Développer et soutenir les projets de prise en charge et d'intégration socio-professionnelles des personnes migrantes en collaboration avec les services du canton (Service d'action social entre autres) et les milieux concernés.	
Mesures prioritaires	Délai	
ad1 1	Consolidation et développement des offres de formation dans nos écoles professionnelles	31.12.2023
2	Poursuite du développement du Campus EPTM de Sion (Ecole professionnelle technique et des métiers) avec le rattachement du Centre de formation en technologie industrielle de Chippis (CFTI) et l'École professionnelle intercantonale de la chimie de Monthey (EPIC)	31.12.2021
3	Continuation de la politique de rénovation et d'agrandissement des Écoles professionnelles, notamment pour le site de Martigny de l'École professionnelle artisanale et services communautaires (bâtiment de 1971), les ateliers-écoles de l'École professionnelle commerciale et artisanale de Sion et le site de Viège pour la Berufsfachschule Oberwallis	31.12.2023
4	Etablissement d'un concept "Transformation numérique dans la formation professionnelle"	31.12.2020
5	Participation aux diverses réflexions et travaux du processus "Formation professionnelle 2030": conférences nationales et régionales, groupes de travail, etc. et mise en place d'une réflexion à long terme de la place de la formation professionnelle en Valais (qualité et vision).	31.12.2023
6 ★	Amélioration de la transition entre l'école obligatoire et les formations professionnelles et gymnasiales afin que 95% des jeunes disposent d'un titre de formation post-obligatoire	31.12.2021
7 ★	Mise en oeuvre d'un programme de promotion renforcé et ciblé des métiers indispensables à l'économie valaisanne et menacés par une pénurie de personnel : santé - industrie - artisanat - tourisme	31.12.2021
ad2 8	Consolidation des liens entre les Offices d'orientation scolaire et professionnelle et les secteurs économiques du canton du Valais	31.12.2023
9	Remplacement/renouvellement des supports pédagogiques pour la branche « Projet personnel » au CO, et revoir la formation et la sélection des enseignants qui dispensent cette branche, tout cela en collaboration avec le Service de l'enseignement	30.06.2021
10 ★	Renforcement de l'insertion sociale, en particulier de l'intégration professionnelle des migrants appelés à séjourner durablement en Suisse en vue de les rendre indépendants financièrement	31.12.2021
ad3 11	Mise en place de l'organisation découlant de la Loi cantonale sur la formation continue des adultes	31.12.2020
ad4 12	Renforcer le partenariat avec l'ensemble des partenaires et développer une structure "AFB - Anlauf- und Fachstelle Berufsbildung" (suivi individuel des apprentis présentant des difficultés de tout ordre) dans le Valais Romand	31.12.2020
ad5 13	Consolidation des structures permettant l'intégration et la formation des jeunes migrants (PAI Préapprentissage d'intégration) en tenant compte des recommandations du SEM (Secrétariat d'État aux migrations)	31.12.2023
★ : Mesure propre au programme gouvernemental		

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
<i>ad1</i> 1 Taux de réussite aux procédures de qualification.	89.4%	90%	90%	0%
2 Coût net moyen par personne en formation (GP 13 / nombre de personnes en formation).	6'362	7'000	7'000	0
3 Nombre de jeunes sous la responsabilité du SFOP (contrats d'apprentissage, maturité professionnelle à plein temps, classe d'intégration, etc.).	9'955	10'000	10'000	0
4 Pourcentage d'entreprises qui forment par rapport à celles qui sont autorisées à former.	61.55%	60%	60%	0%
5 Nombre de résiliations de contrat	1'603	1'100	1'300	200
6 Nouvelles professions dans nos écoles professionnelles			2	
7 Nombre d'apprentis au sein du CFTI et de l'EPIC			190	
8 Début des travaux de rénovation sur le site de Viège de la Berufsfachschule Oberwallis			01.10.20	
9 Concept "Transformation numérique" établi (formation des maîtres professionnels et besoins en équipements)			31.12.20	
<i>ad2</i> 10 Nombre de jeunes des écoles publiques sans solution avérée après la fin de la scolarité obligatoire selon le monitoring.			90	
<i>ad3</i> 11  Nombre de titres de la formation professionnelle supérieure (brevets et diplômes) délivrés à des personnes domiciliées en Valais (source Office fédéral de la statistique).	606	580	580	0
12 Règlement d'exécution de la Loi sur la formation continue des adultes accepté par le Conseil d'État.		30.06.19	31.03.20	
13 Commission de gestion du Fonds cantonal en faveur de la formation continue des adultes nommée par le Conseil d'État.			30.06.20	
14 Augmentation du nombre de participants dans les mesures "compétences de base" soutenues par le canton.		10%	10%	0%
<i>ad4</i> 15  Nombre de chômeurs de 15 à 24 ans inscrits en juillet indiquant "apprentis" ou "écoliers/étudiants" comme dernière fonction exercée.	245	230	230	0
16 Nombre de jeunes annoncés par le monitoring en septembre.	350	150	150	0
17 Pourcentage de résiliations avec le motif "orientation" par rapport au total des résiliations.	49.78%	40%	40%	0%
18 Nombre de jeunes en rupture de contrat qui ont résigné un autre contrat dans un délai de 60 jours.		500	500	0
<i>ad5</i> 19 Nombre de personnes (migrants) concernées par la structure CASPO.	276	200	250	50
20 Places de formation soutenues par le Secrétariat d'État aux migrations (SEM).		42	55	13

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP11 Contrats d'apprentissage, qualité et examen	9'851'693	1'089'454	8'762'239
P1101 Gestion des contrats d'apprentissage	2'011'233	55'817	1'955'416
P1102 Surveillance et qualité de la formation	989'640	32'753	956'887
P1103 Gestion des examens (CFC et promotions annuelles)	4'806'048	888'455	3'917'593
361 Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	800'000		800'000
Solde dépenses/recettes du produit	4'006'048	888'455	3'117'593
P1104 Gestion du système des Rails-Checks	2'005'635	476	2'005'159
P1105 Gestion des cours pour formateurs	39'137	111'953	-72'816
GP12 Orientation scolaire et professionnelle	9'856'551	3'291'311	6'565'240
P1201 Orientation - activité Etat	6'807'719	321'957	6'485'762
P1202 Orientation - activités et mandats divers	3'048'832	2'969'354	79'478
GP13 Formation professionnelle initiale	94'366'972	39'541'187	54'825'785
P1301 Ens. prof. (dual) assumé par les écoles prof. cant	49'001'661	19'978'375	29'023'286
P1302 Ens. prof. (dual) assumé hors-canton ou par tiers	8'174'000		8'174'000
361 403217 Soutien écoles professionnelles - Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	5'600'000		5'600'000
363 403217 Soutien écoles professionnelles - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	2'574'000		2'574'000
P1303 Système à plt par les écoles prof. cantonales	21'548'191	10'741'274	10'806'917
P1304 Système à plein temps assumé hors-canton ou tiers	4'330'000		4'330'000
361 403214 Soutien écoles des métiers - Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	1'100'000		1'100'000
363 403214 Soutien écoles des métiers - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	3'230'000		3'230'000
P1305 Cours interentreprises (écoles prof. cant.)	5'527'391	6'338'444	-811'053
P1306 Cours interentreprises (hors écoles cantonales)	1'400'000		1'400'000
363 411655 Cours interentreprises - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	1'400'000		1'400'000
P1307 Maturités prof. à plein temps par le canton	4'385'729	2'483'094	1'902'635
GP14 Formation prof. supérieure et form. continue	2'246'293	1'360'063	886'230
P1401 Form. prof. sup. et cont. par écoles prof. cant.	1'560'693	1'157'863	402'830
P1402 Form. prof. sup. et cont. par des tiers	685'600	202'200	483'400
361 Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	51'700		51'700
363 Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	343'900		343'900
Solde dépenses/recettes du produit	290'000	202'200	87'800
GP15 Promotion de l'apprentissage et transitions	2'000'525	34'049	1'966'476
P1501 Promotion des places d'apprentissage	290'947	6'241	284'706
P1502 Plateforme apprentissage et Case-management	1'709'578	27'808	1'681'770

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP16 Recherche et développement	546'366	8'736	537'630
P1601 Gestion de projets	211'602	4'541	207'061
P1602 Santé, sécurité au travail	158'702	3'403	155'299
P1603 IT et Gestion des données	176'062	792	175'270
Total	118'868'400	45'324'800	73'543'600

Remarques

Accords intercantonaux :

Les tarifs prévus par l'Accord intercantonal sur les contributions dans le domaine de la formation professionnelle initiale (AEPr) sont les suivants:

- fr. 7'700 (17-18 et 18-19), fr. 7'800 (19-20 et 20-21) pour les formations duales,
- fr. 14'700 (17-18), fr. 14'500 (18-19), fr. 14'600 (19-20) et fr. 14'300 (20-21) pour les formations à plein temps, cela concerne la rubrique 36.

Forfaits reçus de la Confédération :

Estimation 2018 de la Confédération: 140 millions de fr. pour la formation professionnelle supérieure et 688 millions de francs pour les forfaits à verser aux Cantons

Réalisation 2018 de la Confédération: 42 millions de fr. pour la formation professionnelle supérieure et 786 millions de francs pour les forfaits versés aux Cantons (VS = 34.65 millions de fr.)

Estimation 2019 de la Confédération (08.02.19): 150 millions de fr. pour la formation professionnelle supérieure et 707 millions de francs pour les forfaits à verser aux Cantons (VS = 31.16 millions de fr.)

Estimation 2020 de la Confédération (08.02.19): 164 millions de fr. pour la formation professionnelle supérieure et 691 millions de francs pour les forfaits à verser aux Cantons (VS = 30.47 millions de fr.)

Nous rappelons qu'une partie des montants utilisés par la Confédération pour subventionner les cours préparatoires aux formations professionnelles supérieures (brevets et diplômes fédéraux) est prise, dès 2018, sur les subventions destinées aux Cantons (forfaits) pour couvrir les frais d'exécution de la Loi fédérale sur la formation professionnelle. Sur la base de la réalité 2018, nous pouvons également espérer pour 2019 et 2020 qu'une partie prévue pour le financement de la formation professionnelle supérieure ne sera pas utilisée et reviendra, de ce fait, aux Cantons.

Ainsi pour 2020 nous avons estimé que le canton du Valais toucherait un montant de 32.4 millions de francs.

Département de l'économie et de la formation (DEF)
SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

OP 1
Assurer le pilotage, le
financement et la surveillance de
la formation tertiaire et de la
recherche
Fr. 147'073'800 net

GP 11 Piloter, évaluer et soutenir la formation tert. Fr. 720'500 net	GP 12 Garantir et dévelop. la form.tert. et la recherche Fr. 72'375'847 net	GP 13 Garantir et développer les études à distance en VS Fr. 3'240'854 net	GP 14 Etudes subventionnées hors canton Fr. 70'736'699 net
GP 15 Assurer la distribution des moyens d'enseignement Fr. -100 net			

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	203'121'080.67	213'930'800	219'190'600	5'259'800
30 Charges de personnel	2'343'192.80	2'547'500	2'472'200	-75'300
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	4'339'033.10	5'101'400	5'401'300	299'900
34 Charges financières	0.00	0	0	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	1'170'216.00	90'900	0	-90'900
36 Charges de transfert	132'069'146.47	141'739'400	145'473'400	3'734'000
37 Subventions redistribuées	62'973'820.93	64'412'100	65'815'000	1'402'900
39 Imputations internes	225'671.37	39'500	28'700	-10'800
4 Revenus	71'071'225.42	72'596'400	76'217'800	3'621'400
42 Taxes	4'507'845.97	4'935'300	4'786'000	-149'300
43 Revenus divers	-85'678.08	-100'000	-100'000	0
44 Revenus financiers	517'692.49	1'369'000	1'315'100	-53'900
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	1'237'264.61	0	345'700	345'700
46 Revenus de transfert	1'899'936.00	800'000	850'000	50'000
47 Subventions à redistribuer	62'973'820.93	64'412'100	65'815'000	1'402'900
48 Revenus extraordinaires	0.00	1'180'000	3'206'000	2'026'000
49 Imputations internes	20'343.50	0	0	0
Excédent de charges	132'049'855.25	141'334'400	142'972'800	1'638'400
5 Dépenses d'investissement	1'792'752.00	2'290'000	4'235'000	1'945'000
54 Prêts	1'432'752.00	440'000	495'000	55'000
55 Participations et capital social	0.00	250'000	0	-250'000
56 Propres subventions d'investissement	360'000.00	1'600'000	3'740'000	2'140'000
6 Recettes d'investissement	0.00	20'000	134'000	114'000
63 Subventions d'investissement acquises	0.00	20'000	134'000	114'000
69 Report au bilan	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	1'792'752.00	2'270'000	4'101'000	1'831'000
Insuffisance de financement	133'842'607.25	143'604'400	147'073'800	3'469'400

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Remarques
<p>Explication des principaux écarts B20/B19 :</p> <p>Rub. 36 (+3.7 mios), les principales variations de subventionnement sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Subvention infrastructures HES-SO Valais-Wallis (+1.8 mios) : début du subventionnement de la Haute école d'ingénierie dans le cadre du Campus Energypolis à Sion; - Filière ES en santé (+ 0.7 millions); - Accords et conventions intercantionales (+0.5 mios); - Chaires EPFL Valais Wallis (+0.4 mios). <p>Rub. 37 et 47 (net = 0): les deux rubriques se compensent intégralement. Il s'agit de la redistribution de subventions à UniDistance (11.5 mios) ainsi qu'à la HES-SO Valais (54.3 mios)</p> <p>Rub. 45 (+0.35 mios): Les 0.35 mios budgétisés concernent le prélèvement prévu sur le Fonds de la Centrale cantonale des moyens d'enseignement (Cecame) qui est autofinancée.</p> <p>Rub. 48 (+2 mios) : prélèvement sur le Fonds des infrastructures du 21ème siècle pour couvrir les subventions d'investissement à l'EPFL Valais Wallis (après déduction des contributions communales). Les montants prélevés varient en fonction de l'avancement et de la planification du projet.</p> <p>Rub. 56 (+2.1 mios) : augmentation des subventions d'investissement à l'EPFL Valais Wallis selon planification du projet.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Employés à durée indéterminée	13.60	13.60	13.60
Enseignants	0.04	0.04	0.04

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Assurer le pilotage, le financement et la surveillance de la formation tertiaire et de la recherche	
Sous-objectifs politiques	
1	Consolider l'offre de formation favorisant l'accès des Valaisannes et des Valaisans des deux régions linguistiques aux domaines et filières de formation tertiaire sur le plan national et international [PIP]
2	Contribuer au développement socio-économique et culturel du canton par le biais de la recherche appliquée, du transfert de technologies et de connaissances
3	Renforcer la formation et la recherche universitaires en Valais [PIP]
4	Rechercher des synergies entre institutions au niveau de la formation et de la recherche
5	Piloter, évaluer et soutenir la formation tertiaire [PIP]

Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 Développement des activités du "Kompetenzzentrum für Fernstudien, eLearning und eCollaboration Schweiz" (SKZ). Accompagnement des travaux du Conseil de fondation du Kompetenzzentrum en 2020; définition de projets de recherche conjoints entre la Fernfachhochschule et UniDistance et suivi de la construction du campus d'études à distance (31.12.2020).	31.12.2021
2 Implémentation, en collaboration avec les autres cantons et le Rectorat HES-SO, de la convention d'objectifs avec la HES-SO. Participation à l'élaboration de la convention du modèle de financement 2021-2024 de la HES-SO (31.12.2020).	31.12.2020
3 ★ Mise en oeuvre d'un programme de promotion renforcé et ciblé des métiers indispensables à l'économie valaisanne et menacés par une pénurie de personnel : santé - industrie - artisanat - tourisme . Les principaux projets prévus pour 2020 sont les suivants : - Création de la fondation qui chapeautera les filières Ecoles Supérieures (ES) en soins infirmiers de Viège et du Valais-Romand; élaboration et mise en oeuvre du mandat de prestations entre l'Etat du Valais et la fondation. - Ouverture d'une filière Ecole Supérieure (ES) en Soins infirmiers dans le Valais-Romand. - Poursuite du projet pilote de filière de formation universitaire (Master) en intelligence artificielle (2ème rentrée).	31.12.2021
4 Présentation du rapport de modification de la loi fixant la localisation des écoles cantonales du degré tertiaire et la contribution des communes sièges du 11 novembre 1999 suite à la motion du Grand Conseil intitulée "Contribution des communes sièges à la masse salariale des institutions d'enseignement à distance"	31.12.2020
5 Elaboration d'une base réglementaire sur la surveillance des écoles privées de niveau tertiaire en Valais.	31.12.2020
ad2 6 Mise en place du Campus Energypolis à Sion. Mise en oeuvre et suivi de la Convention de financement du Pôle EPFL Valais Wallis 2019-2022 (31.12.2020).	31.12.2020
ad3 7 Décision du Grand Conseil concernant la formation et la recherche universitaire pour les années 2018 à 2021. Mise en oeuvre de la décision du Grand Conseil concernant la formation et la recherche universitaire (31.12.2020).	31.12.2021
8 ★ Analyse d'opportunité : Création d'une université valaisanne "Matterhorn University". Présentation au Conseil d'Etat du rapport relatif à l'opportunité de développer une Université valaisanne (31.12.2020).	31.12.2021
9 ★ Loi sur la formation et la recherche universitaires. Finalisation des travaux préparatoires et lancement du projet de révision de la loi (31.12.2020).	31.12.2020
ad4 10 Projets 2020 en lien avec le développement des synergies entre institutions: Lancement du projet pilote d'intégration des activités de l'Institut de recherche en réadaptation (IRR) dans la Clinique Romande de réadaptation (CRR/SUVA); mise en oeuvre des synergies entre le Centre de Recherches Energétiques et Municipales (CREM) et l'IDIAP au sein du groupe "énergie informatique"; mise en oeuvre du partenariat stratégique entre UniDistance et l'IDIAP.	31.12.2020
ad5 11 Mise sur pied d'un programme de recherche (définition de plusieurs projets) en enseignement virtuel (digitalisation) pour l'école de demain en collaboration avec le "Kompetenzzentrum für Fernstudien, eLearning und eCollaboration Schweiz" (SKZ) (chercheurs d'UniDistance et de la Fernfachhochschule Schweiz (FFHS)). Lancement du premier projet de recherche par le comité de pilotage présidé par le SHE et constitué par le président et un représentant d'ICT-VS, du Service de l'enseignement (SE), d'UniDistance, et de la Haute Ecole Pédagogique du Valais (HEP-VS) (31.12.2020)	31.12.2021
12 Publication du rapport cantonal sur les hautes écoles (31.12.2020)	31.12.2020

★ : Mesure propre au programme gouvernemental

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
ad1 1 Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les hautes écoles (universités/EPF) hors canton (formation de base)	4'111	4'130	4'141	11
2 Nombre d'étudiants fréquentant les HES en Valais (formation de base, niveaux "Bachelor" + "Master")	4'321	4'258	4'434	176
3  Nombre d'étudiants valaisans fréquentant la HES-SO Valais	1'337	1'362	1'407	45
4  Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les HES hors canton	1'463	1'531	1'535	4
5  Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les ES hors canton	498	571	536	-35
6  Nombre de diplômés (formation de base) délivrés par les institutions tertiaires en Valais: HES, ES, UNI	1'291	1'207	1'267	60
7  Ratio Nombre d'étudiants tertiaires en Valais par rapport aux étudiants valaisans tertiaires hors canton	105%	101%	107%	6%
8  Nombre d'étudiants domaine « Santé & Social »	1'046	1'056	1'057	1
9  Nombre d'étudiants domaine « Économie & Services »	1'819	1'723	1'886	163
10  Nombre d'étudiants domaine « Sciences de l'ingénieur »	751	776	823	47
11  Nombre d'étudiants fréquentant les ES (domaine travail social) en Valais (formation de base au 15.10. de l'année considérée)	173	154	177	23
12  ES Soins infirmiers : nombre d'étudiants au 15.10 de l'année considérée	39	45	77	32
13  HES-SO Valais: coût par étudiant Physiothérapie	20'362	23'000	22'000	-1'000
14  HES-SO Valais: coût par étudiant Economie d'entreprise	17'676	18'000	18'000	0
15  HES-SO Valais: coût par étudiant Soins infirmiers	21'274	23'000	21'000	-2'000
16  HES-SO Valais: coût par étudiant Système Industriels	45'894	49'000	46'000	-3'000
17  HES-SO Valais: coût par étudiant Technologie du vivant	48'685	50'000	47'000	-3'000
18  HES-SO Valais: coût par étudiant Tourisme	23'591	22'000	22'000	0
19  HES-SO Valais: coût par étudiant Travail Social	20'894	22'000	22'000	0
20  HES-SO Valais: coût par étudiant Informatique de gestion	23'602	24'000	24'000	0
21  HES-SO Valais : durée moyenne de formation (plein temps) pour la filière Soins infirmiers	3.1	3.1	3.2	0.1
22  HES-SO Valais : durée moyenne de formation (plein temps) pour la filière Physiothérapie	3.1	3.1	3.1	0
23  HES-SO Valais : durée moyenne de formation (plein temps) pour la filière Travail Social	3.9	3.9	4	0.1
24  HES-SO Valais : durée moyenne de formation (plein temps) pour la filière Economie d'entreprise	3.3	3.3	3.4	0.1
25  HES-SO Valais : durée moyenne de formation (plein temps) pour la filière Informatique de gestion	3.3	3.3	3.4	0.1
26  HES-SO Valais : durée moyenne de formation (plein temps) pour la filière Technologie du vivant	3.4	3.4	3.1	-0.3
27  HES-SO Valais : durée moyenne de formation (plein temps) pour la filière Système industriels	3.2	3.2	3.2	0
28  HES-SO Valais : durée moyenne de formation (plein temps) pour la filière Tourisme	3.9	3.9	3.9	0

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
ad3 29 Nombre d'étudiants fréquentant des instituts universitaires en Valais (formation de base FS-CH + Master IUKB (UNIL/UNIGE))	1'868	1'860	1'950	90
ad5 30 Taux de réussite des formations en présentiel au niveau bachelor dans les HES/HEP en Valais	82%	81%	77%	-4%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP11 Piloter, évaluer et soutenir la formation tert.	721'570	1'070	720'500
P1101 Expertise et veille stratégique	154'872	485	154'387
P1102 Evaluation et suivi de la formation tertiaire	346'159	485	345'674
P1103 Statistiques de la formation	30'239		30'239
P1104 Pilotage formation continue des enseignants	190'300	100	190'200
GP12 Garantir et dévelop. la form.tert. et la recherche	132'219'970	59'844'123	72'375'847
P1201 Assurer les conditions cadres et la coordination	131'592'679	59'822'719	71'769'960
361 Contribution à la HES-SO pour les étudiants en Valais	39'627'476		39'627'476
361 Contribution du Valais à la Haute école de Musique - site de Sion	500'000		500'000
361 Contribution du Valais au canton de Vaud (site de Sion rattaché à la HEMU)	980'000		980'000
363 Chaires juniors EPFL Valais Wallis	8'400'000		8'400'000
363 HES-SO Valais-Wallis formation ES Soins infirmiers (Haut-Valais)	3'125'000		3'125'000
363 HES-SO Valais-Wallis formations ES Education de l'enfance et Action socioprofessionnelle	2'451'500		2'451'500
363 HES-SO Valais-Wallis modules complémentaires en santé	975'000		975'000
363 HES-SO Valais-Wallis stages HES en santé	2'094'400		2'094'400
363 Observatoire valaisan du Tourisme	250'000		250'000
363 Subvention cantonale à la HES-SO Valais-Wallis pour la Ra&D	3'600'000		3'600'000
370 Enveloppe HES-SO redistribuée par le Valais à la HES-SO Valais-Wallis pour les formations de niveau HES	54'315'000		54'315'000
470 Enveloppe HES-SO reçue à redistribuer à la HES-SO Valais-Wallis		54'315'000	-54'315'000
489 Fonds du 21e siècle : financement des investissements EPFL Valais Wallis		3'206'000	-3'206'000
560 Démonstrateurs	2'000'000		2'000'000
560 Equipements scientifiques EPFL Valais Wallis	640'000		640'000
560 Fonds de démarrage Chaires EPFL	700'000		700'000
Solde dépenses/recettes du produit	11'934'303	2'301'719	9'632'584
P1202 Définir et suivre les mandats de prestations	482'315	2'619	479'696
P1203 Assurer la surveillance selon les bases légales	144'976	18'785	126'191
GP13 Garantir et développer les études à distance en VS	14'741'436	11'500'582	3'240'854
P1301 Garantir et développer les études à distance en VS	14'741'436	11'500'582	3'240'854
370 Montant accord intercantonal universitaire redistribué à Unidistance	11'500'000		11'500'000
470 Montant accord intercantonal universitaire à redistribuer à Unidistance		11'500'000	-11'500'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'241'436	582	3'240'854

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
 Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP14 Etudes subventionnées hors canton	70'739'124	2'425	70'736'699
P1401 Accords intercant. AHES/AESS/AIU/HES-SO (hors VS)	70'739'124	2'425	70'736'699
361 Contribution à la HES-SO pour les étudiants valaisans hors Canton	9'372'524		9'372'524
361 Contribution du Valais pour les étudiants universitaires en vertu de l'Accord intercantonal universitaire (AIU)	41'919'000		41'919'000
361 Contributions versées à des écoles HES et ES hors canton accueillant des étudiants valaisans	18'869'000		18'869'000
Solde dépenses/recettes du produit	578'600	2'425	576'175
GP15 Assurer la distribution des moyens d'enseignement	5'003'500	5'003'600	-100
P1501 Centrale cantonale des moyens d'enseignement	5'003'500	5'003'600	-100
Total	223'425'600	76'351'800	147'073'800

OP 1
Promouvoir la protection et l'aide
à la jeunesse
Fr. 46'851'200 net

GP 11 Placements et mesures contractualisées Fr. 33'688'100 net	GP 12 Promotion et soutien Fr. 482'675 net	GP 13 Education sociale et promotion de la santé Fr. 744'610 net	GP 14 Protection de l'enfant Fr. -849'563 net
GP 15 Conseil social/psychologie/logopédie/psychomotricité Fr. 11'475'164 net	GP 16 Psychiatrie pour enfants et adolescents Fr. 100'000 net	GP 17 Education précoce spécialisée Fr. 1'210'214 net	

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	50'655'951.97	54'711'300	57'892'200	3'180'900
30 Charges de personnel	15'215'492.76	17'337'700	17'713'100	375'400
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'052'456.24	1'190'200	1'245'000	54'800
34 Charges financières	0.00	0	0	0
36 Charges de transfert	28'410'247.58	30'813'900	34'005'800	3'191'900
37 Subventions redistribuées	4'189'429.00	4'335'000	4'335'000	0
39 Imputations internes	1'788'326.39	1'034'500	593'300	-441'200
4 Revenus	11'934'684.22	12'052'700	13'061'200	1'008'500
40 Revenus fiscaux	304.00	300	300	0
42 Taxes	2'681'933.10	2'097'900	2'712'300	614'400
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
46 Revenus de transfert	5'006'251.10	5'619'500	6'013'600	394'100
47 Subventions à redistribuer	4'189'429.00	4'335'000	4'335'000	0
48 Revenus extraordinaires	56'767.02	0	0	0
Excédent de charges	38'721'267.75	42'658'600	44'831'000	2'172'400
5 Dépenses d'investissement	2'045'564.05	1'925'900	2'020'200	94'300
50 Immobilisations corporelles	0.00	0	0	0
52 Immobilisations incorporelles	43'818.86	0	35'000	35'000
56 Propres subventions d'investissement	2'001'745.19	1'925'900	1'985'200	59'300
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
69 Report au bilan	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	2'045'564.05	1'925'900	2'020'200	94'300
Insuffisance de financement	40'766'831.80	44'584'500	46'851'200	2'266'700

Remarques
<p>31 Biens, services et autres charges + 54'800 Augmentation des frais de déplacements suite à l'augmentation du personnel.</p>
<p>36 Charges de transfert (MCH1 = Subventions accordées) +3'191'900 Au niveau de la petite enfance, certaines structures augmentent leur capacité d'accueil et ouverture de nouvelles structures, mesures RFFA Valais (intégration des enfants d'origine étrangère ou allophones dans les structures d'accueil de la petite enfance et mise en place du concept périnatalité), nouvelles prestations au niveau des placements (Foyer Les Piccolos à Collombey et réouverture de L'Arche de Noël à Champsec/Bagnes).</p>
<p>39 Imputations internes - 441'200 Montant budgétisé moins élevé pour les placements à Pramont.</p>
<p>42 Revenus financiers + 614'400 Plus de curatelles et d'émoluments suite à l'augmentation de postes.</p>
<p>46 Revenus de transfert +394'100 Forfait scolaire : augmentation des postes de logopédie et prise en compte des nouvelles prestations (Foyer les Piccolos à Collombey et réouverture de l'Arche de Noël à Champsec/Bagnes).</p>
<p>56 Propres subventions d'investissement +94'300 Construction du Foyer des Jeunes Travailleurs (FJT) et du Centre d'Accueil et Transition (CAT) de l'Association St-Raphaël et du Foyer Les Piccolos par l'Association La Chaloupe.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Employés à durée indéterminée	105.70	121.40	121.60

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE
Contribuer à la promotion, au soutien et à la coordination de la politique, de la protection et de l'aide spécialisée aux jeunes
Sous-objectifs politiques
1 Optimiser l'accueil des jeunes dans les institutions spécialisées [PIP]
2 Promouvoir la politique familiale, notamment par le soutien aux réseaux d'accueil à la journée des enfants entre 0 et 12 ans
3 Promouvoir une politique en faveur des jeunes par une écoute de leurs préoccupations, un soutien à leurs projets, une coordination de leurs activités au niveau des communes et des régions et un encouragement au développement du processus d'autonomie et d'intégration à la société
4 Assurer la sécurité des enfants et des jeunes en leur fournissant les moyens et les structures nécessaires afin de les protéger des facteurs qui mettent en danger leur développement
5 Fournir aux enfants, aux jeunes et à leurs familles des prestations spécialisées (psychothérapie, psychologie, psychiatrie, logopédie, psychomotricité, pédagogie précoce spécialisée) lorsque leur développement psychosocial est perturbé ou en danger de l'être [PIP]

Mesures prioritaires		Décal
ad1	1 Développement du projet "Centre de transition et d'accueil d'urgence" et construction du nouveau FJT, Institut St-Raphaël	31.12.2022
ad2	2 Mise en oeuvre du concept cantonal pour l'intégration des enfants issus de la migration	31.12.2020
ad3	3 Elaboration et déploiement d'un concept de communication afin de mettre en avant l'expérience et l'expertise du SCJ et de ses différents partenaires dans le domaine de la promotion, la prévention et la protection de l'enfance et la jeunesse.	31.12.2021
	4 Coordonner les prestations des différents services de l'Etat dans la perspective de l'organisation du camp fédéral scout 2021 à Ulrichen.	31.12.2021
	5 Création et suivi des forums communaux/intercommunaux jeunesse	31.12.2020
	6 Coordination du programme Education donne de la force	31.12.2020
ad4	7 Coordonner la mise en place du modèle COCHEM via un projet pilote dans le district de Monthey (Tribunal de district et APEA) et adaptation du modèle COCHEM lors de la pratique des enquêtes sociales et suivi des curatelles (expérience pilote district de Monthey)	31.12.2020
	8 Evaluation du nouveau système de piquet (urgences)	31.12.2020
	9 Mise en place du concept de périnatalité tel que proposé par le groupe de travail	31.12.2021
ad5	10 Renégociation d'un contrat de prestations avec le Réseau Santé Valais dans le domaine de la pédo-psychiatrie en intégrant les recommandations du bureau BASS	31.12.2020
	11 Mise en place du concept TSA (trouble du spectre autistique) en ce qui concerne les mesures pédago-thérapeutiques	31.12.2021
	12 Diminution du délai d'attente pour le bilan logopédique à 4 mois maximum	31.12.2020

Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20	
ad2	1 Nbre de places subventionnées dans les structures d'accueil à la journée à temps d'ouverture élargi	6'689	6'500	7'100	600
	2 Nbre de places subventionnées auprès des associations de parents d'accueil	3'854	3'800	4'000	200
ad3	3 Nbre de rencontres avec les instances politiques/communales	31	20	20	0
	4 Nbre de projets réalisés dans le domaine des activités extra-scolaires de loisirs soutenus par le délégué à la jeunesse	2	2	75	73
ad4	5 Nbre de rencontres et échanges avec l'ensemble des autorités tutélaires regroupées	2	2	2	0
	6 Nbre de familles d'accueil disponibles	114	130	150	20
	7 Groupe de familles d'accueil d'urgence	2	3	5	2
	8 Nbre de familles d'accueil professionnelles (1 dans les 3 régions)	2	3	0	-3
	9 Nbre de nouveaux cas suivis	536	500	550	50
	10 Nbre d'anciens cas suivis (cas resignalés)	92	80	85	5
	11 Nbre de cas qui continuent à être suivis	1'270	1'220	1'265	45
	12 Nbre d'enfants suivis (globalement)	1'898	1'800	1'900	100
ad5	13 Evaluation de la satisfaction de nos partenaires en ce qui concerne la qualité de nos prestations	0	0	1	1
	14 Nbre de nouveaux cas suivis	1'583	1'700	1'700	0
	15 Nbre d'anciens cas suivis (cas resignalés)	740	800	1'000	200
	16 Nbre de cas qui continuent à être suivis	3'532	3'000	3'800	800
	17 Nbre d'enfants suivis (globalement)	5'855	5'500	6'500	1'000
	18 Pourcentage d'enfants intégrés dans une structure préscolaire et scolaire	70	70	70	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP11 Placements et mesures contractualisées	38'035'639	4'347'539	33'688'100
P1101 Institutions, mesures ambulatoires et colonies	17'624'131	4'339'933	13'284'198
363 Subvention des institutions d'éducation spécialisée valaisanne (5)	10'503'000		10'503'000
391 Placements à la MET de Pramont	540'000		540'000
Solde dépenses/recettes du produit	6'581'131	4'339'933	2'241'198
P1102 Surveillance et financement accueil à la journée	20'411'508	7'606	20'403'902
363 Subvention des structures d'accueil communales (crèches, garderies, UAPE) et parents d'accueil	9'830'700		9'830'700
363 Subvention des structures d'accueil privées (crèches, garderies, UAPE) et associations de parents d'accueil	10'292'300		10'292'300
363 Subvention d'une structure d'accueil (Crèche les Petits Bonheurs - Castalie)	39'600		39'600
Solde dépenses/recettes du produit	248'908	7'606	241'302
GP12 Promotion et soutien	485'094	2'419	482'675
P1201 Encour. activités extra-scol. et aides financières	485'094	2'419	482'675
GP13 Education sociale et promotion de la santé	752'578	7'968	744'610
P1301 Educ. à la santé et promotion de la santé	752'578	7'968	744'610
GP14 Protection de l'enfant	7'679'363	8'528'926	-849'563
P1401 Protection des enfants	5'507'586	2'515'018	2'992'568
P1402 Placements et surveillance	2'171'777	6'013'908	-3'842'131
363 Placements hors canton	1'000'000		1'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'171'777	6'013'908	-4'842'131
GP15 Conseil éducatif/psychologie/logopédie/psychomotr.	11'643'272	168'108	11'475'164
P1501 Consultation/thérapie/examens/rapp./expertises	11'643'272	168'108	11'475'164
GP16 Psychiatrie pour enfants et adolescents	100'001	1	100'000
P1601 Traitements pédopsychiatriques/éval. et expert.	100'001	1	100'000
GP17 Education précoce spécialisée	1'216'453	6'239	1'210'214
P1701 Interventions de pédagogie spécialisée précoce	1'216'453	6'239	1'210'214
Total	59'912'400	13'061'200	46'851'200

**Département de la sécurité, des
institutions et du sport (DSIS)**
**Compte 2018
Fr.**
**Budget 2019
Fr.**
**Budget 2020
Fr.**
**Ecart 19/20
Fr.**
VUE FINANCIERE
TOTAL

Charges et dépenses	210'549'216.63	208'905'000	217'055'400	8'150'400
Revenus et recettes	185'772'950.16	179'862'900	180'382'400	519'500
Insuffisance de financement	24'776'266.47	29'042'100	36'673'000	7'630'900

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Service juridique de la sécurité et de la justice	538'410.40	928'000	1'187'800	259'800
Police cantonale	74'036'396.83	74'618'100	79'931'400	5'313'300
Service de la sécurité civile et militaire	3'257'501.24	3'323'400	2'558'200	-765'200
Service de la circulation routière et de la navigation	-80'447'484.86	-81'284'100	-81'818'100	-534'000
Service de l'application des peines et des mesures	18'174'937.59	17'904'800	20'606'100	2'701'300
Service de la population et des migrations	2'239'504.35	2'978'700	2'942'000	-36'700
Service des affaires intérieures et communales	6'290'708.41	6'725'800	6'340'000	-385'800
Office cantonal du sport	686'292.51	3'847'400	4'925'600	1'078'200
Insuffisance de financement	24'776'266.47	29'042'100	36'673'000	7'630'900

COMPTE DE RESULTATS

30	Charges de personnel	125'308'618.70	130'241'700	131'235'300	993'600
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	23'286'774.90	27'461'500	28'097'400	635'900
34	Charges financières	64'754.36	39'300	59'800	20'500
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	6'332'729.19	2'000'000	2'000'000	0
36	Charges de transfert	26'010'510.21	26'694'700	28'985'500	2'290'800
37	Subventions redistribuées	4'041'593.00	3'770'000	3'870'000	100'000
39	Imputations internes	21'922'366.05	8'050'400	7'267'400	-783'000
40	Revenus fiscaux	71'753'063.26	73'656'800	73'896'800	240'000
42	Taxes	53'051'105.82	55'943'300	56'247'900	304'600
43	Revenus divers	19'268.76	2'000	45'000	43'000
44	Revenus financiers	103'208.50	111'000	131'900	20'900
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	739'842.65	442'000	322'000	-120'000
46	Revenus de transfert	34'833'065.15	31'868'000	32'499'600	631'600
47	Subventions à redistribuer	4'041'593.00	3'770'000	3'870'000	100'000
48	Revenus extraordinaires	200'000.00			
49	Imputations internes	17'985'841.45	6'883'400	5'790'200	-1'093'200
	Total charges	206'967'346.41	198'257'600	201'515'400	3'257'800
	Total revenus	182'726'988.59	172'676'500	172'803'400	126'900
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	24'240'357.82	25'581'100	28'712'000	3'130'900

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

50	Immobilisations corporelles	810'540.37	2'150'000	5'211'000	3'061'000
52	Immobilisations incorporelles		300'000	300'000	0
56	Propres subventions d'investissement	1'943'674.65	6'197'400	8'029'000	1'831'600
57	Subventions d'investissement redistribuées	827'655.20	2'000'000	2'000'000	0
63	Subventions d'investissement acquises	2'198'306.37	5'186'400	5'579'000	392'600
64	Remboursements de prêts	20'000.00			
67	Subventions d'investissement à redistribuer	827'655.20	2'000'000	2'000'000	0
	Total dépenses	3'581'870.22	10'647'400	15'540'000	4'892'600
	Total recettes	3'045'961.57	7'186'400	7'579'000	392'600
	Investissements nets	535'908.65	3'461'000	7'961'000	4'500'000

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)
SERVICE JURIDIQUE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

OP 1
Gérer les affaires administratives
Fr. 75'162 net

OP 2
Traiter les affaires juridiques
Fr. 1'112'638 net

GP 11
Assistance administrative
Fr. 631'321 net

GP 12
Affaires administratives civiles
Fr. -556'159 net

GP 21
Contentieux / Législation
Fr. 1'112'638 net

Total service Fr. 1'187'800 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	1'902'710.55	2'210'000	2'468'500	258'500
30 Charges de personnel	1'459'579.75	1'907'600	2'130'000	222'400
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	137'589.15	131'800	163'000	31'200
36 Charges de transfert	134'085.00	135'000	145'000	10'000
39 Imputations internes	171'456.65	35'600	30'500	-5'100
4 Revenus	1'364'300.15	1'282'000	1'280'700	-1'300
40 Revenus fiscaux	2'844.00	2'900	2'900	0
42 Taxes	1'361'456.15	1'279'100	1'277'800	-1'300
Excédent de charges	538'410.40	928'000	1'187'800	259'800
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	538'410.40	928'000	1'187'800	259'800

Remarques

L'augmentation des charges de personnel (30) est principalement due à la budgétisation des montants nécessaires pour la rétribution des membres du Conseil de la magistrature dont l'institution est prévue au début 2020.

Les émoluments (42) se caractérisent par leur relative stabilité. A noter que ces recettes pourraient diminuer à l'avenir du fait de la révision du droit fédéral du registre du commerce prévoyant une baisse généralisée des émoluments perçus par les offices du registre du commerce et, par voie de conséquence, une réduction de la part rétrocedée annuellement à la caisse de l'Etat.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Employés à durée indéterminée	9.50	11.50	11.50

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE 1						
Gérer les affaires administratives et exercer une surveillance dans les domaines du droit privé						
Sous-objectifs politiques						
1	Organiser les sessions d'examen des candidats au barreau et au notariat					
2	Assurer le suivi des dossiers du Département de la sécurité ne relevant d'aucun autre de ses Services dans les domaines des droits fondamentaux (art. 7 à 36 Cst. féd.)					
3	Proposer une assistance et exercer une surveillance juridique, administrative, le cas échéant disciplinaire sur les fondations, les notaires, les avocats et les registres du commerce					
4	Assurer les relations du Département de la sécurité avec le Pouvoir judiciaire et le Ministère public					
Mesures prioritaires				Délai		
ad1	1 Soutien administratif aux commissions d'examen			31.12.2023		
ad2	2 Rédaction de notes juridiques à l'intention du Chef du Département			31.12.2023		
ad3	3 Surveillance administrative des notaires			31.12.2023		
	4 Surveillance des fondations			31.12.2023		
Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20		
ad1	1 Nombre de doléances enregistrées en relation avec l'informatisation des sessions d'examen		5			
ad2	2 Pourcentage des notes juridiques délivrées dans le délai imparti		90%	90%	0%	
ad3	3 Pourcentage des dénonciations contre un notaire traitées dans un délai de 6 mois		98.3%	80%	90%	10%
	4 Pourcentage des décisions en matière de surveillance des fondations rendues dans les 3 mois dès la clôture de l'instruction (acceptation de la surveillance, examen annuel de la gestion et des comptes, modification des statuts, liquidation)		90%	90%	0%	

OBJECTIF POLITIQUE 2				
Exercer les tâches de législation et de contentieux dans les domaines de la sécurité et de la justice				
Sous-objectifs politiques				
1	Réviser le droit judiciaire cantonal, préparer la législation d'application du droit judiciaire fédéral et la législation en matière de sécurité publique			
2	Préparer et défendre, en cas de recours, des décisions dans les domaines de la sécurité; conseiller le Chef du Département et ses Services en ces matières; donner des conseils juridiques dans les domaines relevant de sa compétence			
2.1	Veiller à l'indemnisation et à la réparation morale des victimes d'infractions selon la LAVI			
3	Proposer une assistance et exercer une surveillance administrative sur les autorités de protection de la personne			
Mesures prioritaires				Délai
ad1	1 Révision de la loi d'application du code civil (LACC) - Professionnalisation des autorités de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) (adoption par le Conseil d'Etat)			30.06.2020
	2 Révision de la loi sur le notariat (LN) (adoption par le Conseil d'Etat)			30.09.2020
ad2	3 Indemnisation et réparation morale des victimes d'infractions selon la LAVI			31.12.2023
ad3	4 Surveillance administrative et conseils en matière de protection de la personne			31.12.2023

Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
ad1 1 Projet du Conseil d'Etat modifiant la LACC (professionnalisation des APEA) (adoption par le Conseil d'Etat)		30.09.19	30.06.20	
ad2 2 Pourcentage de décisions LAVI rendues dans les 3 mois dès la clôture de l'instruction (2018 = 23 décisions sur 27)	85%	80%	85%	5%
ad3 3 Diffusion de directives ou circulaires dans les 3 mois dès l'identification du besoin	100%	100%	100%	0%
4 🏛️ Nombre de plaintes et de prétentions en responsabilité enregistrées ensuite de manquements des organes de protection de l'enfant et de l'adulte (2019 = 16)			14	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
OP1 Gérer les affaires administratives	1'343'761	1'268'599	75'162
GP11 Assistance administrative	749'042	117'721	631'321
P1101 Admission au stage et à l'examen avocat et notaire	273'797	117'375	156'422
P1102 Affaires de Justice	475'245	346	474'899
GP12 Affaires administratives civiles	594'719	1'150'878	-556'159
P1201 Fondations classiques	270'858	77'797	193'061
P1202 Affaires administratives civiles	323'861	1'073'081	-749'220
OP2 Traiter les affaires juridiques	1'124'739	12'101	1'112'638
GP21 Contentieux / Législation	1'124'739	12'101	1'112'638
P2101 Conseils juridiques / Décisions - Recours	491'457	5'556	485'901
P2102 Législation / Consultations	540'578	3'732	536'846
P2103 Protection de la personne	92'704	2'813	89'891
Total	2'468'500	1'280'700	1'187'800

Remarques

En date du 9 mai 2019, le Grand Conseil a adopté en lecture unique une modification de la loi sur la profession d'avocat. Cette révision législative a un impact direct sur le fonctionnement du service, dans la mesure où la surveillance administrative des avocats exercée actuellement par le Tribunal cantonal sera transférée au service.

Les nouvelles tâches attribuées au service sont, notamment, les suivantes:

- Tenue du registre cantonal des avocats et du tableau public des avocats des Etats membres de l'UE ou de l'AELE;
- Instruction et prononcé de décisions de levée du secret professionnel de l'avocat;
- Suivi de la bonne marche du service de permanence de l'avocat de la première heure;
- Approbation de statuts de sociétés d'avocats;
- Admission des avocats européens à effectuer une épreuve d'aptitude ou un entretien de vérification auprès de la commission cantonale des examens d'avocat.

POLICE CANTONALE



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	86'545'060.06	88'583'500	90'650'700	2'067'200
30 Charges de personnel	74'075'766.90	76'240'600	77'709'500	1'468'900
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	8'058'814.62	9'336'300	9'786'900	450'600
34 Charges financières	46'362.92	13'000	32'000	19'000
36 Charges de transfert	755'314.79	874'200	928'500	54'300
39 Imputations internes	3'608'800.83	2'119'400	2'193'800	74'400
4 Revenus	13'064'571.88	14'465'400	14'680'300	214'900
40 Revenus fiscaux	85'245.00	5'000	80'000	75'000
42 Taxes	7'475'167.51	9'272'800	9'447'900	175'100
44 Revenus financiers	3'979.65	0	0	0
46 Revenus de transfert	2'977'774.92	2'547'300	2'519'300	-28'000
49 Imputations internes	2'522'404.80	2'640'300	2'633'100	-7'200
Excédent de charges	73'480'488.18	74'118'100	75'970'400	1'852'300
5 Dépenses d'investissement	729'525.42	500'000	3'961'000	3'461'000
50 Immobilisations corporelles	729'525.42	500'000	3'961'000	3'461'000
6 Recettes d'investissement	173'616.77	0	0	0
63 Subventions d'investissement acquises	173'616.77	0	0	0
69 Report au bilan	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	555'908.65	500'000	3'961'000	3'461'000
Insuffisance de financement	74'036'396.83	74'618'100	79'931'400	5'313'300

POLICE CANTONALE

Remarques
<p>30 - Charges de personnel - augmentations individuelles. - 25 aspirants suivront leur formation en 2020 contre 16 aspirants en 2019.</p> <p>31 - Biens, services et autres charges d'exploitation Augmentation des charges : - pour les actions de prévention et de sécurité pour les mineurs en collaboration avec les partenaires (mesures compensatoires sociales liées à la RFFA) (+ Fr. 1'000'000.-). - pour le réseau Polycom notamment en raison du nouveau contrat de maintenance ATOS (+ Fr. 135'000.-). - pour l'acquisition et l'entretien de matériel divers (+ Fr. 104'000.-). - pour l'entretien d'appareils de la section circulation (+ Fr. 45'000.-). - pour les engagements ordonnés par les officiers de service (+ Fr. 41'000.-). - pour les locations des places de tirs (+ Fr. 40'000.-). - pour les vaccinations contre les piqûres de tiques (+ Fr. 35'000.-).</p> <p>Diminution des charges : - pour les projets de la section informatique (- Fr. 500'000.-) et technique (- Fr. 365'000.-). - pour l'acquisition des véhicules de service (- Fr. 100'000.-).</p> <p>36 - Charges de transfert Nouvelle subvention concernant la lutte contre la cybercriminalité selon la décision de la Conférence des chefs des départements cantonaux de justice et police (+ Fr. 50'000.-).</p> <p>40 - Revenus fiscaux Cette rubrique concerne le droit de timbre spécial sur autorisations diverses.</p> <p>42 - Taxes Augmentation principalement liée aux recettes relatives aux 5 postes autofinancés mentionnés ci-après (+ Fr. 473'600.-).</p> <p>50 - Immobilisations corporelles Augmentation due à la nouvelle technologie Polycom WEP 2030 (+ Fr. 2'000'000.-) et à la construction de la nouvelle centrale regroupant notamment la Police cantonale et l'Organisation cantonale valaisanne des secours (+ Fr. 1'961'000.-).</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Employés à durée indéterminée	528.40	528.40	528.30

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>Sur décision du Conseil d'Etat: - transfert de 0.1 EPT en faveur de l'Etat-Major du département de la sécurité, des institutions et du sport - création des nouveaux postes autofinancés à durée déterminable, non-compris dans l'effectif des employés à durée indéterminée: 4 policiers et 1 mécanicien pour les contrôles routiers sur l'axe du Simplon.</p>

OBJECTIF POLITIQUE	
<p>Assurer la sécurité publique, le maintien de l'ordre ainsi que le respect des institutions démocratiques en veillant à l'observation des lois, par des actions préventives et répressives.</p> <p>Rechercher le renseignement, maintenir et développer les réseaux utiles à ses missions.</p> <p>Etre au service de la population et des autorités.</p>	
Sous-objectifs politiques	
1	Mettre en oeuvre l'alarme et les mesures d'urgence dans toutes les situations de protection de la population.
2	Ecarter les dangers concrets pour la sécurité publique et réprimer les troubles à l'ordre. Porter assistance aux personnes directement menacées dans leur vie ou leur intégrité corporelle.
3	Combattre la criminalité sur le territoire cantonal en adaptant l'organisation et les moyens à l'évolution de celle-ci. Suivre la mise en place des mesures de prévention et de sécurité des mineurs en collaboration avec les autres partenaires.
4	Accomplir les tâches relevant de la surveillance et de la régulation de la circulation selon la législation sur la circulation routière notamment par des actions préventives et des mesures ciblées contre les infractions graves.
5	Défendre et pérenniser une Académie de police, en partenariat avec les polices cantonales vaudoise et genevoise ainsi qu'avec les polices municipales vaudoises, en étroite collaboration avec le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS).
6	Assurer auprès du public et des médias une communication sur les missions sécuritaires et les engagements opérationnels.
7	Entretenir un contact régulier avec la population et les partenaires de la société civile et politique dans le but de lutter contre la délinquance et de réduire le sentiment d'insécurité.
Mesures prioritaires	Décal
ad1	1 Construction de la nouvelle centrale regroupant notamment la Police cantonale et l'Organisation cantonale valaisanne des secours (numéros d'urgence 112 - 117 - 118 - 144). 31.12.2022
ad2	2 Augmentation des effectifs dans le sens du dossier accepté à l'unanimité par le Grand Conseil le 9 février 2009 (dépendant des décisions politiques en matière de création de nouveaux postes). Pour la période 2020 à 2022, 47 policiers bénéficieront d'un départ à la retraite statutaire 31.12.2024
	3 Migration du système de télécommunication POLYCOM vers la nouvelle technologie "WEP 2030" conformément aux exigences de l'Office fédéral de la protection de la population 31.12.2023
	4 Suivi de la mise en application des mesures de lutte contre les violences dans le cadre des manifestations sportives convenues avec l'ensemble des partenaires (projet ACSES) 31.12.2020
ad3	5 Suivi de la mise en oeuvre des mesures de prévention et de sécurité des mineurs en collaboration avec les partenaires 31.12.2020
	6 Renforcement du groupe investigations spéciales (postulat de la commission sécurité publique) 31.12.2020
	7 Impact sur les affaires traitées par la police judiciaire suite à l'attribution d'un poste d'analyste financier et d'un poste de spécialiste en cybercriminalité (entrée en fonction respectivement le 1er décembre 2018 et le 1er janvier 2019) - point de situation dans ces deux domaines (selon demande de la commission sécurité publique) 31.12.2020
ad4	8 Intensification des contrôles de poids lourds sur l'axe du Simplon. Création de nouvelles infrastructures de contrôle à Gamsen et Gondo 31.12.2020
ad7	9 Renforcement des contrôles en lien avec la sécurité et l'environnement à proximité des lieux d'accueil des gens du voyage 31.12.2020

POLICE CANTONALE

Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
ad1 1 Nombre quotidien d'appels reçus aux numéros d'urgence 117-118-112 ainsi qu'au numéro principal de la police cantonale (027/326.56.56)	833	810	820	10
2 Nombre quotidien d'appels reçus uniquement aux numéros d'urgence 117-118-112	227	220	225	5
ad2 3 Nombre d'infractions en relation avec le Code pénal suisse	11'109	13'000	11'000	-2'000
4 Ratio de la population par policier tel que prévu à l'article 29 de l'Ordonnance de la loi sur la Police cantonale du 20 décembre 2017 = 1 policier pour 650 habitants	715	730.5	715	-15.5
5 Pourcentage d'infractions commises par des étrangers non résidant en Suisse	16.2%	16.5%	16%	-0.5%
6 Pourcentage d'infractions commises par des auteurs mineurs	13.6%	12.5%	13%	0.5%
7 Heures supplémentaires (31.12.2018 = 23'683)			20'000	
ad3 8 Nombre de brigandages sur le territoire cantonal	13	40	13	-27
9 Nombre d'infractions contre l'intégrité sexuelle	268	210	250	40
10 Pourcentage d'infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants commises par des auteurs mineurs	17.3%	16%	16.5%	0.5%
11 Nombre d'infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants	3'386	3'200	3'300	100
12 Nombre d'enquêtes liées à la criminalité économique	182	220	210	-10
13 Nombre d'enquêtes liées à la criminalité informatique/cybercriminalité	77	80	100	20
14 Nombre d'infractions contre la vie et l'intégrité corporelle	963	990	975	-15
15 Nombre d'interventions pour des violences domestiques	350	330	350	20
16 Nombre d'heures de conduite de détenus (2018 = 10'953 dont 4128 par la société Securitas)	10'953	11'300	11'100	-200
ad4 17 Conducteurs soumis à un test à l'éthylomètre	15'773	16'000	16'000	0
18 Nombre de contrôles de vitesse effectués	1'941	1'700	1'900	200
19 Nombre d'automobilistes contrôlés / vitesse	306'809	243'000	300'000	57'000
20 Nombre d'heures de contrôles du trafic lourd sur l'ensemble du territoire valaisan (2018 = 21'900 dont 3'625 par la section circulation et 18'275 par le CCTL)	21'900	20'000	28'000	8'000
21 Nombre d'heures de contrôles du trafic lourd sur l'axe du Simplon (2018 = 372)		2'000	8'000	6'000
22 Nombre de poids lourds contrôlés sur l'axe du Simplon (2018 = 211)		415	1'380	965
23 Nombre de chauffeurs dénoncés sur l'axe du Simplon (2018 = 44)		145	560	415
24 Nombre d'heures de contrôles du trafic lourd sur l'axe du Grand-St-Bernard ((2018 = 450)		350	450	100
25 Nombre de poids lourds contrôlés sur l'axe du Grand-St-Bernard (2018 = 193)		120	200	80
26 Nombre de chauffeurs dénoncés sur l'axe du Grand-St-Bernard (2018 = 39)		30	40	10
ad5 27 Nombre d'aspirants à former afin de remplacer les agents bénéficiant d'un départ à la retraite		16	25	9
28 Nombre d'EPT affecté de manière permanente à l'Académie de police (2018 = 5 EPT)		5	5	0

POLICE CANTONALE

Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
ad5 29 🏢 Heures de formation dispensées par des EPT non permanents (2018 = 1'744)		1'530	1'750	220
ad6 30 🏢 Nombre de communiqués destinés à la population (y compris les communiqués par le biais des réseaux sociaux) - (2018 = 180 F/D)		160	180	20

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP11 Gendarmerie	57'166'231	11'009'812	46'156'419
P1101 Circulation routière	4'356'468	5'749'560	-1'393'092
P1102 Interventions spéciales	6'440'503	361'077	6'079'426
P1103 Premières interventions	21'592'951	1'226'454	20'366'497
P1104 Police de proximité et investigations	22'966'059	1'925'552	21'040'507
P1105 Centre Contrôle Trafic Lourd (CCTL)	1'810'250	1'747'169	63'081
GP12 Police judiciaire	25'605'715	1'833'248	23'772'467
P1201 Enquêtes judiciaires	18'283'669	1'009'264	17'274'405
P1202 Identité judiciaire	3'212'727	183'884	3'028'843
P1203 Renseignements, analyse et documentation	4'109'319	640'100	3'469'219
GP13 Unités d'appui	11'839'754	1'837'240	10'002'514
P1301 Communication et prévention	1'285'184	66'214	1'218'970
P1302 Centrale d'engagement	5'968'633	811'622	5'157'011
P1303 Groupe armes et entreprises de sécurité	863'877	306'760	557'117
P1304 Formation continue	1'336'680	46'322	1'290'358
P1305 Formation de base	2'385'380	606'322	1'779'058
Total	94'611'700	14'680'300	79'931'400

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)
SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

OP 1
 Assurer la sécurité et protection
 de la population
 Fr. 2'558'200 net

GP 11
 Organisation, planif., prép. en cas
 catastrophes
 Fr. 1'321'278 net

GP 12
 Prévention incendie
 Fr. 0 net

GP 13
 Préparation de la Pci
 Fr. 3'026'911 net

GP 14
 Gestion des affaires militaires
 Fr. -1'789'989 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	35'599'157.29	22'520'200	20'841'400	-1'678'800
30 Charges de personnel	10'345'122.27	10'740'500	10'506'400	-234'100
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'887'762.37	5'077'500	4'510'400	-567'100
34 Charges financières	1'880.75	2'000	2'000	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	4'311'763.69	0	0	0
36 Charges de transfert	4'878'409.55	5'164'300	5'152'300	-12'000
37 Subventions redistribuées	284'550.00	270'000	270'000	0
39 Imputations internes	11'889'668.66	1'265'900	400'300	-865'600
4 Revenus	32'341'656.05	19'196'800	18'283'200	-913'600
40 Revenus fiscaux	7'482.00	8'400	8'400	0
42 Taxes	4'178'150.33	4'245'600	4'454'100	208'500
43 Revenus divers	0.00	2'000	0	-2'000
44 Revenus financiers	14'054.40	24'500	17'700	-6'800
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	305'179.90	322'000	322'000	0
46 Revenus de transfert	16'049'516.55	13'448'900	12'973'000	-475'900
47 Subventions à redistribuer	284'550.00	270'000	270'000	0
49 Imputations internes	11'502'722.87	875'400	238'000	-637'400
Excédent de charges	3'257'501.24	3'323'400	2'558'200	-765'200
5 Dépenses d'investissement	2'852'344.80	7'186'400	7'579'000	392'600
50 Immobilisations corporelles	81'014.95	1'650'000	1'250'000	-400'000
56 Propres subventions d'investissement	1'943'674.65	3'536'400	4'329'000	792'600
57 Subventions d'investissement redistribuées	827'655.20	2'000'000	2'000'000	0
6 Recettes d'investissement	2'852'344.80	7'186'400	7'579'000	392'600
63 Subventions d'investissement acquises	2'024'689.60	5'186'400	5'579'000	392'600
67 Subventions d'investissement à redistribuer	827'655.20	2'000'000	2'000'000	0
69 Report au bilan	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	3'257'501.24	3'323'400	2'558'200	-765'200

SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

Remarques
<p>Rubrique 31 Renouvellement des sirènes "alarme à la population" réalisé en 2019, entièrement financé par la Confédération, cf rubrique 46</p>
<p>Rubrique 39 Changement de procédé comptable interne au SSCM (suppression de la ventilation des coûts de la direction sur les offices), selon recommandation de l'IF.</p>
<p>Rubrique 42 Augmentation des recettes du centre logistique cantonal, notamment celle liée aux prestations en faveur de la partie civile de l'aéroport de Sion.</p>
<p>Rubrique 46 Diminution des subventions de la Confédération, en lien avec la fin du renouvellement des sirènes en rubrique 31.</p>
<p>Rubrique 49 Idem remarque pour la rubrique 39.</p>
<p>Rubrique 56 Augmentation des disponibilités pour les subventions accordées aux communes par l'office du feu.</p>
<p>Rubrique 63 Contributions des compagnies d'assurance couvrant le bâti valaisan servant à autofinancer les investissements de l'office du feu.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Employés à durée indéterminée	74.80	74.80	74.80

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>Sur décision du Conseil d'Etat, création des nouveaux postes autofinancés à durée déterminable, non-compris dans l'effectif des employés à durée indéterminée : 1 spécialiste CVCS (Chauffage, ventilation, climatisation et sanitaire) et 1 ouvrier professionnel pour le Centre logistique cantonal.</p>

OBJECTIF POLITIQUE
<p>Assurer la sécurité et la protection de la population et préserver ses bases d'existence par les moyens civils (feu/PCi/EM de conduite) et la contribution à la préparation des moyens militaires</p>
Sous-objectifs politiques
<p>1 Améliorer la collaboration et les capacités d'action des organes de conduite et des forces d'intervention, ainsi que leur état de préparation en cas de situations particulières et extraordinaires</p>
<p>2 Informer et sensibiliser les autorités et les partenaires</p>
<p>3 Garantir la veille des risques et dangers (naturels / technologiques / sociétaux) par l'observatoire cantonal des risques (OCRI)</p>
<p>4 Promouvoir la prévention incendie et la préparation des forces de 1ère intervention</p>
<p>5 Assurer un fonctionnement optimal de la protection civile</p>
<p>6 Assurer une infrastructure militaire (casernes, places de tirs) et des services logistiques optimaux (CLC / aéroport militaire de Sion) pour la troupe et pour les besoins des forces aériennes et des utilisateurs civils (selon contrat existant)</p>
<p>7 Gérer les astreints aux obligations militaires domiciliés en Valais (organisation des journées d'information et du recrutement, traitement des dispenses, perception de la taxe d'exemption, libérations, affaires disciplinaires et gestion des naturalisés)</p>

SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Réalisation de la formation 'conduite en situations particulières' pour garantir une capacité de conduite sur le plan cantonal lors d'événements majeurs	31.12.2023
ad2	2 Réalisation de plates-formes de dialogue dans le domaine de la protection de la population pour chacune des régions (haut-centre-bas)	31.12.2021
ad4	3 Renforcement de la formation des chargés de sécurité des communes, des ramoneurs et des projeteurs par l'organisation de cours de formation de base et de formation continue ainsi que de la formation spécifique pour la nouvelle version de norme et directives AEA1 2015	31.12.2023
	4 Organisation de la formation des spécialistes pour les interventions sur les installations ferroviaires et autoroutières (selon l'ordonnance du DETEC). Le cursus des cours de formation a été intégré dès 2019 dans la plate-forme des sapeurs-pompier.	31.12.2022
ad6	5 Assurer une infrastructure optimale des installations aéroportuaires pour les besoins des forces aériennes et des utilisateurs civils (selon contrat existant)	31.12.2021
	6 Analyse et décision nécessaire pour une gestion optimisée de la place de tir Valais-central	31.12.2020
ad7	7 Consolidation du système informatique de la taxe en lien avec le DEVA	31.12.2020

Indicateurs		Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
ad1	1 Nombre d'états-majors communes/régions ayant participé à des exercices de conduite	43	30	30	0
ad4	2 Nombre des sapeurs-pompier ayant suivi la formation obligatoire pour intervenir sur les installations ferroviaires et autoroutières	28	30	60	30
	3 Total de journées d'instruction/information dispensées par des inspecteurs de l'OCF aux responsables de la prévention, ramoneurs, chargés de sécurité communaux, constructeurs de cheminées	25	30	30	0
ad5	4 Degré de satisfaction des requérants des engagements PCi en faveur de la collectivité	95%	90%	90%	0%
	5 Degré de satisfaction des communes suite aux engagements de remise en état de la protection civile		85%	95%	10%
ad6	6 Taux de satisfaction de la troupe par rapport aux infrastructures	90%	90%	90%	0%
ad7	7 Taux de satisfaction des journées d'orientation	95%	90%	90%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP11 Organisation, planif., prép. en cas catastrophes	1'735'528	414'250	1'321'278
P1101 Instruction état-majors communaux, régionaux	369'967	9'945	360'022
P1102 Conseils, information, alarme population/autorités	1'091'754	398'455	693'299
P1103 Gestion ressources humaines et moyens lourds	273'807	5'850	267'957
GP12 Prévention incendie	11'142'900	11'142'900	0
P1201 Prévention des incendies	896'977	896'976	1
P1202 Engagement des corps sapeurs-pompiers	4'020'412	4'020'412	0
P1203 Financement, achat équipements et infrastructures	6'225'511	6'225'512	-1
562 Subvention aux communes (matériel pompiers, adduction d'eau, véhicules, locaux du feu)	4'329'000		4'329'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'896'511	6'225'512	-4'329'001
GP13 Préparation de la Pci	9'308'348	6'281'437	3'026'911
P1301 Organisation et planification de la Pci	307'851	14'579	293'272
P1302 Instruction des astreints de la Pci	5'035'141	65'818	4'969'323
P1303 Constructions, alarme et matériel Pci	3'965'356	6'201'040	-2'235'684
GP14 Gestion des affaires militaires	6'233'624	8'023'613	-1'789'989
P1401 Gestion des conscrits et militaires domiciliés VS	642'441	121'860	520'581
P1402 Assujettissement et exonération de la taxe	484'134	1'610'632	-1'126'498
P1403 Centre logistique cantonal	5'107'049	6'291'121	-1'184'072
Total	28'420'400	25'862'200	2'558'200

SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

OP 1
Régler l'admission des personnes
et des véhicules
Fr. -81'818'100 net

GP 11
Admission des personnes
Fr. -2'400'832 net

GP 12
Admission des véhicules
Fr. -79'417'268 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	16'812'992.98	17'908'800	17'836'900	-71'900
30 Charges de personnel	11'073'889.25	11'663'400	11'625'600	-37'800
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'660'009.02	3'241'300	2'932'700	-308'600
34 Charges financières	11'438.43	17'000	17'000	0
36 Charges de transfert	1'238'700.05	1'500'000	1'774'500	274'500
39 Imputations internes	1'828'956.23	1'487'100	1'487'100	0
4 Revenus	97'260'477.84	99'192'900	99'655'000	462'100
40 Revenus fiscaux	71'598'235.26	73'595'000	73'760'000	165'000
42 Taxes	24'976'429.03	25'034'100	25'311'200	277'100
44 Revenus financiers	82'766.45	80'000	80'000	0
46 Revenus de transfert	500'133.70	483'800	503'800	20'000
49 Imputations internes	102'913.40	0	0	0
Excédent de revenus	80'447'484.86	81'284'100	81'818'100	534'000
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
50 Immobilisations corporelles	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Excédent de financement	80'447'484.86	81'284'100	81'818'100	534'000

Remarques

Rubrique 31: Réduction due à une baisse du stock des permis de conduire (PCC) et des plaques d'immatriculation.
 Rubrique 36: Augmentation due au montant prévu pour une éventuelle introduction d'un nouveau bonus écologique.
 Rubrique 40: L'augmentation est le résultat de la hausse du parc des véhicules.
 Rubrique 42 : Augmentation découlant des contrôles techniques supplémentaires effectués par le nouvel expert engagé en 2019.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Employés à durée indéterminée	86.20	89.70	89.70

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Régler l'admission des personnes et des véhicules à la circulation routière et à la navigation		
Sous-objectifs politiques		
1	S'assurer que les personnes disposent des aptitudes et d'une formation suffisante pour conduire un véhicule en toute sécurité sur la voie publique et prendre les mesures nécessaires en cas d'infractions aux règles de la circulation et de la navigation	
2	S'assurer que les véhicules mis en circulation répondent aux prescriptions et percevoir les redevances auxquelles ils sont assujettis	
3	Favoriser la mise en circulation de véhicules moins polluants	
Mesures prioritaires		Délai
<i>ad2</i>	1 Augmentation du nombre de véhicules contrôlés dans les délais légaux conformément à la planification établie par le service	31.12.2023
	2 Collaboration à la construction d'un nouveau site du SCN à Sion (secteur casernes) avec prise de possession en été 2021	31.12.2021
<i>ad3</i>	3 Mise en place de mesures proposées par le groupe de travail, nommé par le Conseil d'Etat, visant à promouvoir la mobilité électrique et hybride	31.12.2022

SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
<i>ad1</i> 1 Indice de satisfaction des usagers, selon enquête M.I.S. Trend (note max. 10)	8.6	8	8.4	0.4
2 Pourcentage de recours admis par rapport au nombre de recours déposés	1%	4%	3%	-1%
3 🚚 Nombre de permis d'élève conducteur délivrés (tous types de permis)	9'019	9'100	9'100	0
4 🚚 Nombre d'examens de conduite (théoriques et pratiques, tous types d'examens)	17'037	17'300	17'000	-300
5 🚚 Taux d'échec aux examens de conduite théoriques (catégories A, A1 et B)	22.3%	30%	25%	-5%
6 Taux d'échec aux examens de conduite pratiques (catégories A, A1 et B)	28.25%	30%	30%	0%
7 🚚 Nombre de permis de conduire délivrés (tous types de permis, nouveaux permis et renouvellement)	25'556	28'000	30'000	2'000
8 Pourcentage des contrôles médicaux subséquents effectués dans les délais légaux	100%	100%	100%	0%
9 Temps d'attente moyen au téléphone (en secondes)	13.05	20	20	0
10 🚚 Nombre d'avertissements prononcés	1'747	2'100	2'000	-100
11 🚚 Nombre de retraits de permis de conduire prononcés	4'329	5'000	4'800	-200
<i>ad2</i> 12 Pourcentage de bateaux contrôlés dans les délais légaux	98.74%	100%	100%	0%
13 Pourcentage de véhicules contrôlés dans les délais légaux	74.61%	73%	76%	3%
14 Nombre de contrôles techniques effectués	89'094	90'000	92'000	2'000
15 🚚 Nombre de véhicules immatriculés dans l'année (tous types de véhicules)	83'153	83'000	83'000	0
16 🚚 Nombre de véhicules en circulation au 30 septembre	327'644	335'000	339'500	4'500
17 Ratio du nombre de véhicules en circulation par rapport aux collaborateurs en emploi fixe du SCN	3'801	3'890	3'790	-100
18 Nombre d'immatriculations traitées par CARI Garage			4'350	
<i>ad3</i> 19 🚚 Pourcentage de véhicules électriques/hybrides par rapport au total de véhicules motorisés en circulation			2.2%	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP11 Admission des personnes	6'617'096	9'017'928	-2'400'832
P1101 Examens de conduite	1'700'318	1'183'094	517'224
421 Emoluments pour examens de conduite		1'090'000	-1'090'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'700'318	93'094	1'607'224
P1102 Délivrance des permis de conduire	2'641'247	2'388'548	252'699
421 Emoluments pour établissement de permis de conduire		2'250'000	-2'250'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'641'247	138'548	2'502'699
P1103 Mesures administratives et sanctions pénales	2'275'531	5'446'286	-3'170'755
421 Mesures administratives et sanctions pénales		2'950'000	-2'950'000
427 Amendes		2'378'000	-2'378'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'275'531	118'286	2'157'245
GP12 Admission des véhicules	11'219'804	90'637'072	-79'417'268
P1201 Contrôles techniques des véhicules	4'976'639	6'216'143	-1'239'504
421 Emoluments pour expertises de véhicules		5'950'000	-5'950'000
Solde dépenses/recettes du produit	4'976'639	266'143	4'710'496
P1202 Délivrance des permis de circulation	4'533'266	10'629'287	-6'096'021
425 Vente de plaques		1'800'000	-1'800'000
Solde dépenses/recettes du produit	4'533'266	8'829'287	-4'296'021
P1203 Perception des redevances	1'709'899	73'791'642	-72'081'743
363 Exonération des véhicules de la confédération	60'000		60'000
363 Exonération des véhicules des communes	700'000		700'000
363 Exonération des véhicules des établissements cantonaux	320'000		320'000
363 Exonération des véhicules des institutions d'utilité publique	120'000		120'000
403 Impôts sur les véhicules à moteur et les bateaux		73'100'000	-73'100'000
Solde dépenses/recettes du produit	509'899	691'642	-181'743
Total	17'836'900	99'655'000	-81'818'100

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)
SERVICE DE L'APPLICATION DES PEINES ET DES MESURES

OP 1
 Contribuer à la protection de la
 société par l'application des
 peines et des mesures.
 Fr. 20'606'100 net

GP 11 Détenition avant jugement - Sion et Brig Fr. 8'107'822 net	GP 12 Privation de liberté - Crêtelongue Fr. 3'635'972 net	GP 13 Exécution des mesures - Pramont Fr. 1'802'481 net	GP 14 Exécution sanctions et mesures d'accompagnement Fr. 7'059'825 net
---	--	---	--

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	35'179'041.98	35'106'000	38'230'000	3'124'000
30 Charges de personnel	16'891'425.20	17'776'500	17'388'800	-387'700
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	7'041'013.28	7'027'500	8'201'900	1'174'400
34 Charges financières	2'019.60	2'300	3'800	1'500
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	965.50	0	0	0
36 Charges de transfert	9'951'244.95	9'667'000	11'990'500	2'323'500
39 Imputations internes	1'292'373.45	632'700	645'000	12'300
4 Revenus	17'004'104.39	17'201'200	17'623'900	422'700
40 Revenus fiscaux	438.00	500	500	0
42 Taxes	6'097'510.05	6'726'200	6'408'800	-317'400
43 Revenus divers	19'268.76	0	45'000	45'000
44 Revenus financiers	-1'612.00	0	2'700	2'700
46 Revenus de transfert	9'087'141.95	9'163'000	10'303'500	1'140'500
49 Imputations internes	1'801'357.63	1'311'500	863'400	-448'100
Excédent de charges	18'174'937.59	17'904'800	20'606'100	2'701'300
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
50 Immobilisations corporelles	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	18'174'937.59	17'904'800	20'606'100	2'701'300

Remarques
<p>Rubriques 31 et 36 : Le Conseil d'Etat, par décision du 17 avril 2019, a fixé une priorité budgétaire pour l'établissement du budget 2020 en attribuant au Service de l'application des peines et mesures (SAPEM) 2.8 mios supplémentaires pour notamment la prise en charge des placements hors des établissements du SAPEM et les frais de surveillances.</p> <p>Rubrique 42 : Taxes Estimation des amendes et peines pécuniaires réadaptée selon le compte 2018.</p> <p>Rubrique 43 : Revenus divers Comptabilisation des variations de stocks (inventaires) selon MCH2.</p> <p>Rubrique 46 : Revenus de transfert Augmentation estimée des recettes de détention en relation notamment avec l'augmentation des prix de pension.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Employés à durée indéterminée	134.70	138.20	138.20

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Contribuer à la protection de la société en exerçant sur les détenus un contrôle sécuritaire et en les incitant à respecter l'ordre juridique		
Sous-objectifs politiques		
1	Elaborer une politique sécuritaire adaptée	
1.1	Contribuer à la protection de la société par un contrôle sûr, raisonnable et humain des détenus	
2	Favoriser une politique de réinsertion sociale appropriée	
2.1	Mettre en oeuvre dans les établissements de détention du canton une prise en charge encourageant et favorisant la réinsertion sociale des détenus	
Mesures prioritaires	Délai	
<i>ad1</i> 1	"Vision 2030" : Mettre en oeuvre le concept global de développement des établissements et structures pénitentiaires du canton adapté à nos besoins en nombre de places et qui répond aux exigences dictées par les différents régimes de détention à couvrir.	31.12.2030
2	"Vision 2030" 1ère étape : Construction d'un nouveau bâtiment cellulaire et d'un bâtiment annexe pour le Travail externe et la Semi-Détention à Crêtelongue (création de 51 places supplémentaires)	31.12.2022
3	"Vision 2030" 2ème étape : Adaptation de la prison de Sion par la construction d'un bâtiment central à l'intérieur du bâtiment existant ainsi que la construction d'un bâtiment dévolu à la détention administrative (LMC) à l'ouest de la prison actuelle	31.12.2022
4	Analyse de l'optimisation de la surveillance vidéo.	31.12.2020

SERVICE DE L'APPLICATION DES PEINES ET DES MESURES

Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
ad1 1  Nombre de places en détention préventive (Sion 112->144 - Brigue 20, total 132->164)	132	130	132	2
2  Nombre de places en exécution de peine en milieu ouvert	53	53	53	0
3  Nombre de places en mesures éducatives (jeunes adultes et mineurs, total 24)	24	24	24	0
4 Rapport entre nombre de places de détention préventive / nombre d'équivalents plein temps selon normes OFJ : 2.3 places pour 1 EPT (en 2018 Sion 2.75 et Brig 4.44).	3.72	3.2	2.9	-0.3
5 Rapport entre nombre de places en exécution de peine / nombre d'équivalents plein temps selon normes OFJ: 2.0 places pour 1 EPT (en 2018 1.97)	2.12	2	2	0
6 Nombre d'établissements qui bénéficient d'un service de nuit adéquat (2018 = 2/4)	2	4	4	0
7  Taux d'occupation des établissements de détention avant jugement	84%	90%	90%	0%
8  Taux d'occupation de l'établissement d'exécution de peines de Crêtelongue	93%	95%	95%	0%
9  Taux d'occupation du Centre éducatif fermé de Pramont (mineurs et jeunes adultes) 2018=96.27%	96.27%	95%	95%	0%
10 Nombre de personnes en attente de placement (attente > 9 mois)		10	15	5
11  Coûts pour les placements hors SAPEM (hors cantons et hors établissements du SAPEM), afin d'en suivre l'évolution, en particulier dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie carcérale 2030 (en millions)			9.5	
12 Nbre de personnes suivies par bracelet électronique			5	
ad2 13 Pourcentage de mineurs suivant une formation scolaire ou professionnelle certifiante 2018=12.5%	12.5%	10%	15%	5%
14 Pourcentage de personnel reconnu par l'Office Fédéral de la Justice (exigence OFJ > 75%).	58.82%	75%	75%	0%
15 Taux de rotation du personnel éducatif à Pramont (référence moyenne 2004 à 2008 pour l'Administration cantonale 3.66 %) 2018 = 14.14%	14.14%	3.5%	7%	3.5%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP11 Détention avant jugement - Sion et Brig	9'809'439	1'701'617	8'107'822
P1101 Gestion de la privation de liberté	7'193'412	1'500'601	5'692'811
P1102 Exploitation des ateliers	2'616'027	201'016	2'415'011
GP12 Privation de liberté - Crêtelongue	7'674'409	4'038'437	3'635'972
P1201 Gestion de l'exécution des peines	3'937'352	2'102'880	1'834'472
P1202 Exploitation du domaine et des ateliers	2'060'314	602'458	1'457'856
P1203 Gestion de la détention administrative	1'676'743	1'333'099	343'644
GP13 Exécution des mesures - Pramont	8'417'468	6'614'987	1'802'481
P1301 Gestion de l'exécution des mesures	6'498'916	6'512'800	-13'884
P1302 Exploitation des ateliers	1'918'552	102'187	1'816'365
GP14 Exécution sanctions et mesures d'accompagnement	12'328'684	5'268'859	7'059'825
P1401 Exécution des sanctions pénales	11'675'819	5'263'485	6'412'334
P1402 Probation	652'865	5'374	647'491
Total	38'230'000	17'623'900	20'606'100

Remarques

Les travaux pour la mise en application de la vision 2030 se poursuivent comme prévu. En première priorité, le Grand Conseil valaisan a approuvé en date du 13 juin 2019 à l'unanimité (122 OUI, 0 Non) l'octroi du crédit pour la construction du nouveau cellulaire et d'un bâtiment annexe sur le site de Crêtelongue.

La planification actuelle prévoit le traitement de la deuxième priorité, c'est-à-dire la construction d'un bâtiment central ainsi que la construction d'un nouveau centre pour la détention administrative sur le site de la prison de Sion, pour le printemps 2020.

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)
SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

OP 1
 Gérer en globalité la population
 cantonale, dont les migrants
 Fr. 2'942'000 net

GP 11
 Etat civil, naturalisations,
 documents d'identité
 Fr. 1'234'349 net

GP 12
 Migrations, intégration et gestion
 de l'asile
 Fr. 1'707'651 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	11'670'410.57	12'491'000	12'336'200	-154'800
30 Charges de personnel	6'625'704.70	6'926'200	6'946'900	20'700
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	481'955.03	720'800	799'000	78'200
34 Charges financières	3'052.66	5'000	5'000	0
36 Charges de transfert	4'064'633.28	4'689'200	4'452'700	-236'500
39 Imputations internes	495'064.90	149'800	132'600	-17'200
4 Revenus	9'430'906.22	9'812'300	9'694'200	-118'100
40 Revenus fiscaux	56'579.00	45'000	45'000	0
41 Patentes et concessions	0.00	0	0	0
42 Taxes	7'488'798.72	7'999'100	7'906'500	-92'600
46 Revenus de transfert	1'682'328.50	1'765'000	1'740'000	-25'000
48 Revenus extraordinaires	200'000.00	0	0	0
49 Imputations internes	3'200.00	3'200	2'700	-500
Excédent de charges	2'239'504.35	2'678'700	2'642'000	-36'700
5 Dépenses d'investissement	0.00	300'000	300'000	0
52 Immobilisations incorporelles	0.00	300'000	300'000	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	300'000	300'000	0
Insuffisance de financement	2'239'504.35	2'978'700	2'942'000	-36'700

Remarques

31
 Equipement de nouvelles stations de biométrie et serveur correspondant selon exigence de la Confédération.
 Coûts de licences et maintenance qui tendanciellement augmentent avec le développement des applications métier.

36/46
 Essor des projets en matière d'intégration développés en collaboration avec les régions et communes ; la convention-programme 2018-2021 prévoit une diminution de la contribution fédérale.
 Du fait du fléchissement global des recettes, la part de rétrocession de recettes à la Confédération diminue en conséquence.
 L'arrivée en Suisse de requérants admis au régime de l'asile demeurerait selon les estimations dans un scénario faible à moyen ; le forfait pour frais administratifs octroyé par la Confédération en est réduit en conséquence.

42
 Fléchissement global du volume de prestations facturées, en particulier en matière de documents d'identité et d'état civil ; les postes de recettes (émoluments, droit de timbre spécial, récupération de frais, amendes) démontrent tendanciellement cette diminution.

52
 Financement complémentaire de la solution à acquérir pour le système d'information en matière de migration en intégrant au périmètre de projet le guichet avancé du Service que sont les communes.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Employés à durée indéterminée	53.90	55.90	56.40

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>Augmentation + 0.5 EPT Transfert interne du poste et du collaborateur titulaire du Service administratif et des affaires juridiques de la formation au Service de la population et des migrations effectif au 1er janvier 2019</p> <p>Dans le cadre du projet PA-19 du Secrétariat d'Etat aux Migrations, les titres de séjour L, B et C destinés aux ressortissants de l'UE/AELE ainsi que les livrets G, Ci, N, F et S au format papier seront remplacés par des documents non biométriques modernes au format carte de crédit (sans puce). Ceci est effectif dès le 1er octobre 2020 et nécessite donc quelque 30'000 saisies de données par un supplémentaires auprès du Centre de biométrie.</p>

OBJECTIF POLITIQUE
<p>Gérer l'état civil, traiter les demandes de naturalisation, établir les documents d'identité suisses et appliquer la législation fédérale en matière d'étrangers</p>
Sous-objectifs politiques
<p>1 Gérer l'état civil</p> <p>1.1 Accomplir les tâches d'état civil dévolues au canton par la législation fédérale</p> <p>1.1.1 Assurer la surveillance des offices de l'état civil du canton (formation, directives, inspections)</p> <p>1.1.2 Gérer l'office spécialisé (transcription des actes étrangers, des naturalisations et des décisions judiciaires)</p> <p>1.2 Traiter les demandes de naturalisation</p> <p>1.3 Etablir les documents d'identité suisses</p> <p>1.4 Appliquer les lois fédérales sur l'harmonisation des registres (LHR) et le contrôle de l'habitant</p> <p>2 Accomplir les tâches dévolues par la législation fédérale en matière de contrôle des étrangers</p> <p>2.1 Délivrer ou refuser les autorisations de séjour et de travail, ainsi que les visas d'entrée en Suisse</p> <p>2.2 Assurer la surveillance des bureaux communaux de police des étrangers (élaboration de directives, formation, surveillance)</p> <p>2.3 Mettre en place la politique d'intégration des étrangers voulue par les législations fédérale et cantonale, conformément au concept cantonal d'intégration</p> <p>2.4 Appliquer les mesures de contrainte prévues par la législation fédérale</p> <p>2.4.1 Etablir les décisions de détention conformément à la législation et aux règles de procédures fédérales et cantonales</p> <p>2.5 Accomplir les tâches dévolues au canton par la législation fédérale en matière de procédure d'asile et de renvoi</p> <p>2.5.1 Veiller à l'application correcte des tâches dévolues au canton notamment par le respect des décisions prises par les autorités fédérales et des délais impartis</p> <p>2.6 Assurer le départ des personnes sans autorisation de séjour</p>

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)
SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 [Etat civil] Modification de l'ordonnance sur l'état civil (VS 211.130) en conséquence de l'évolution de la société, des besoins des citoyennes et citoyens et de l'organisation de la délivrance des prestations sur le territoire cantonal	31.12.2021
	2 [Centre de biométrie] Organisation et mise en oeuvre opérationnelle du projet PA-19 du Secrétariat d'Etat aux Migrations concernant le remplacement des titres de séjour L, B et C destinés aux ressortissants de l'UE/AELE ainsi que les livrets G, Ci, N, F et S au format papier par des documents non biométriques modernes au format carte de crédit (sans puce), en introduction échelonnée dès juillet 2019 ; concerne au minimum quelque 30'000 saisies de données par an supplémentaires auprès du Centre de biométrie.	31.12.2020
<i>ad2</i>	3 [Migration] Implémentation d'un système d'information en matière de migration s'agissant de la gestion des requêtes de séjour, de travail et d'établissement des ressortissants étrangers en intégrant le guichet avancé du Service que sont les communes	31.12.2021
	4 [Migration] Optimisation de la qualité des services fournis aux citoyens et communes : étude et mise en place d'indicateurs de satisfaction de la clientèle	31.12.2020
	5 [Migration & Centre de biométrie] Organisation et coordination de la mise en oeuvre opérationnelle du projet PA-19 du Secrétariat d'Etat aux Migrations concernant le remplacement des titres de séjour L, B et C destinés aux ressortissants de l'UE/AELE ainsi que les livrets G, Ci, N, F et S au format papier par des documents non biométriques modernes au format carte de crédit (sans puce), en introduction échelonnée dès juillet 2019 ; concerne au minimum quelque 30'000 saisies de données par an supplémentaires auprès du Centre de biométrie lors de l'établissement de l'autorisation de séjour.	31.12.2020
	6 [Migration - Départ & Renvoi] Organisation et mise en oeuvre opérationnelle d'une cellule coordonnée de renvoi	31.12.2020
	7 [Intégration] Promotion du respect entre les personnes de différentes régions et cultures par des campagnes adéquates	31.12.2021

SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
ad1 1  [Harmonisation des registres & Bases de Données Référentielles] Part des communes valaisannes dont la livraison des données statistiques est acceptée par l'Office fédéral de la Statistique	100%	100%	100%	0%
2 [Etat civil] Inspection des offices de l'état civil (parmi les 6 arrondissements-offices)		2	2	0
3  [Naturalisation] Part de dossiers de naturalisation ordinaire en traitement auprès d'autres autorités ou de tiers par rapport au nombre total de requêtes en cours au 31 décembre selon la Loi sur la nationalité de 2014			95%	
4 [Naturalisation] Part de dossiers de naturalisation ordinaire refusés par le Service par rapport au nombre total de requêtes déposées durant l'année (2018 = 39 demandes refusées, soit 6.5% des demandes reçues, objectif 5%)			5%	
5  [Naturalisation] Durée moyenne de la procédure de traitement d'une requête de naturalisation ordinaire, de l'enregistrement de la requête à l'assermentation (en mois)	18	18	18	0
6  [Naturalisation] Nombre de naturalisations ordinaires prononcées	1'824	1'200	1'000	-200
7  [Centre de biométrie] Nombre de cartes d'identité établies	30'136	33'000	30'000	-3'000
8  [Centre de biométrie] Nombre de passeports établis	15'192	17'000	15'000	-2'000
9  [Centre de biométrie] Nombre de passeports provisoires établis	196	200	200	0
10  [Centre de biométrie] Nombre de prises de données biométriques saisies pour des ressortissants de pays tiers (2018 = 9'792 titres de séjour ont été émis. 9'026 prises de données biométriques ont été saisies. Les données biométriques ont été établies pour 3'709 personnes.)		7'950	9'000	1'050
11  [Centre de biométrie] Nombre de prises de données saisies pour des ressortissants d'Europe (nouveau dès courant 2020)			13'000	
12 [Centre de biométrie] Délai d'attente moyen jusqu'à la prochaine possibilité de rendez-vous pour la prise des données biométriques (jours ouvrables, objectif < 6 jours)			5.99	
ad2 13  [Migration] Population étrangère résidante en Valais de manière permanente au 31 décembre	75'378	76'000	75'000	-1'000
14  [Intégration] Taux de couverture de la population cantonale dont les communes participent au Programme d'intégration cantonal (PIC) (2018 = 82%)			80%	
15  [Intégration] Taux de couverture de la population étrangère cantonale dont les communes participent au Programme d'intégration cantonal (PIC) (2018 = 91%)			90%	
16  [Intégration] Nombre de participants aux cours de langue dans le canton (2018 = 2'739)			2'750	
17  [Intégration] Nombre de projets d'intégration (2018 = 131 projets en cours et ouverts, 119 projets financés)	131	130	140	10
18  [Migration - Mesures de contrainte] Durée moyenne de détention administrative (en jours)	25.35	25	25	0

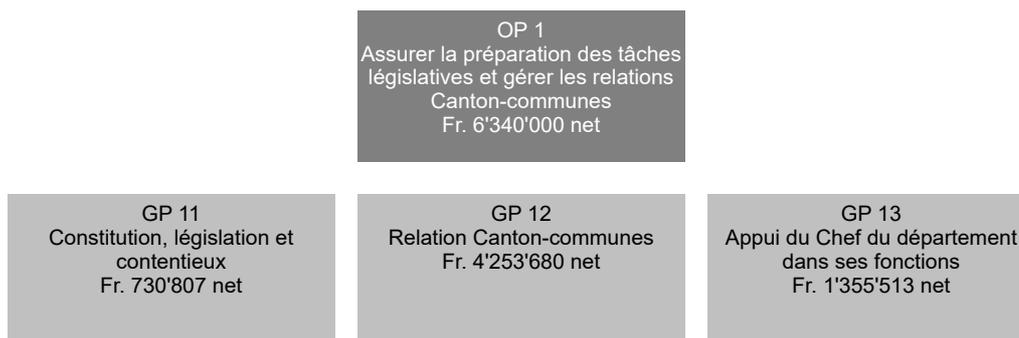
SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
ad2 19 [Migration - Mesures de contrainte] Nombre de décisions de détention rendues (OLALMC)	212	210	210	0
20 [Migration - Asile] Nombre de demandes d'autorisation de travailler (permis N)	948	700	700	0
21 [Migration - Asile] Nombre de requérants d'asile	2'839	2'950	2'800	-150
22 [Migration - Asile] Part des propositions de la Commission Cas de rigueur approuvées par le Secrétariat d'Etat aux Migrations en matière d'octroi de permis humanitaire (2018 = 100%)			100%	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP11 Etat civil, naturalisations, documents d'identité	5'398'203	4'163'854	1'234'349
P1101 Organisation et gestion de l'état civil	401'844	7'058	394'786
P1102 Instruction et traitement des dossiers	3'029'949	2'353'709	676'240
P1103 Centre de documents d'identité	1'966'410	1'803'087	163'323
GP12 Migrations, intégration et gestion de l'asile	7'237'997	5'530'346	1'707'651
P1201 Gestion des dossiers des ressortissants étrangers	5'751'069	3'701'820	2'049'249
P1202 Intégration des étrangers	803'059	1'421'998	-618'939
P1203 Organisation des renvois et mesures de contrainte	317'390	26'665	290'725
P1204 Gestion des dossiers des requérants d'asile	366'479	379'863	-13'384
Total	12'636'200	9'694'200	2'942'000

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)
SERVICE DES AFFAIRES INTÉRIEURES ET COMMUNALES



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	8'569'059.21	8'972'400	8'465'500	-506'900
30 Charges de personnel	3'229'851.43	3'357'600	3'202'800	-154'800
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	205'081.09	650'600	399'800	-250'800
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	2'000'000.00	2'000'000	2'000'000	0
36 Charges de transfert	640'000.00	680'000	560'000	-120'000
39 Imputations internes	2'494'126.69	2'284'200	2'302'900	18'700
4 Revenus	2'278'350.80	2'246'600	2'125'500	-121'100
40 Revenus fiscaux	2'240.00	0	0	0
42 Taxes	126'110.80	126'600	125'500	-1'100
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	150'000.00	120'000	0	-120'000
49 Imputations internes	2'000'000.00	2'000'000	2'000'000	0
Excédent de charges	6'290'708.41	6'725'800	6'340'000	-385'800
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	6'290'708.41	6'725'800	6'340'000	-385'800

Remarques

30: Voir remarque RH
 31: Réduction des mandats liés aux projets stratégiques ou transversaux conduits par l'EM du département ainsi que le montant alloué au E-Voting
 36: Il n'y a pas de soutien prévu aux études de fusion en 2020.
 35-39-49: Attribution au Fonds de fusion d'un montant de 2 mios.
 45: voir remarque position 36

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Employés à durée indéterminée	19.60	19.60	18.70

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Suppression du nouveau poste « Délégué aux infrastructures et manifestations sportives » auprès de ce service en lien avec l'entrée en vigueur de la loi sur le sport (Etat-major) et création d'un poste de collaborateur économique à cet effet auprès de l'Office cantonal du sport.

Transfert de 0.1 EPT en faveur de l'Etat-Major du département depuis la Police cantonale.

OBJECTIF POLITIQUE				
Assurer la préparation des tâches législatives nécessaires aux développements des institutions et gérer les relations Canton-communes dans le domaine de ses compétences (Constitution, institutions, communes, élections et votations, finances communales)				
Sous-objetsifs politiques				
1	Assurer la préparation des travaux législatifs et juridiques			
1.1	Elaborer et conduire les projets en matière de politique institutionnelle (Constitution, lois)			
1.2	Préparer les projets de décision sur recours pour le Conseil d'Etat dans les domaines de compétences du service			
2	Réaliser des projets et prestations notamment en faveur des communes			
2.1	Appuyer, conseiller et soutenir les communes et les bourgeoises dans ses domaines de compétence, en particulier au niveau juridique et financier			
2.2	Organiser et conduire les élections et votations fédérales, cantonales et communales			
3	Assurer un appui et réaliser des mandats stratégiques en faveur du Chef du département			
Mesures prioritaires				Délai
<i>ad1</i>	1 Révision partielle de la constitution : obtention de la garantie fédérale			31.12.2020
	2 Adaptation de la LcDP (160.1), de la LOCRP (171.1) et de l'OVC (160.102)			31.12.2020
	3 Révision de la loi sur les communes			31.12.2020
<i>ad2</i>	4 Conseil et appui aux communes engagées dans un processus de fusion (Miège-Venthône-Veyras, Charrat -Martigny Bagnes-Vollèges, Collonges-St-Maurice)			31.12.2020
	5 Conseil et appui aux communes pilotes engagées dans la mise en place du MCH2 (Modèle Comptable Harmonisé 2)			31.12.2021
<i>ad3</i>	6 Collaboration et suivi des projets gouvernementaux			31.12.2021
Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
<i>ad1</i>	1 Equilibre entre le nombre de requêtes et recours déposés et le nombre de décisions rendues dans l'année (2018= 402 dossiers déposés)			
	-34	0	0	0
	2 Pourcentage des décisions sur recours au Conseil d'Etat confirmées par les Tribunaux (TC, TF)			
	67.3%	85%	85%	0%
<i>ad2</i>	3 Nombre de règlements communaux homologués par le Conseil d'Etat sur demande des communes et préavis du service			
		100	100	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP11 Constitution, législation et contentieux	826'687	95'880	730'807
P1101 Constitution et législation cantonales	116'166		116'166
P1102 Recours, plaintes	710'521	95'880	614'641
GP12 Relation Canton-communes	6'275'200	2'021'520	4'253'680
P1201 Fusion de communes et collaboration intercommunale	48'743		48'743
P1202 Approbation règlements et autres actes communaux	165'198	1'920	163'278
P1203 Renseignements, conseils et aides aux communes	5'095'866	2'019'600	3'076'266
P1204 Organisation des élections et votations	372'692		372'692
P1205 Relations avec les autorités	592'701		592'701
GP13 Appui du Chef du département dans ses fonctions	1'363'613	8'100	1'355'513
P1301 Soutien au Chef du département - Etat-Major	1'363'613	8'100	1'355'513
Total	8'465'500	2'125'500	6'340'000

OP 1
Encourager les activités sportives
et physiques
Fr. 4'925'600 net

GP 11
Jeunesse et Sport
Fr. 4'902'284 net

GP 12
Fonds du sport
Fr. 23'316 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	10'688'913.77	10'465'700	10'686'200	220'500
30 Charges de personnel	1'607'279.20	1'629'300	1'725'300	96'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	814'550.34	1'275'700	1'303'700	28'000
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	20'000.00	0	0	0
36 Charges de transfert	4'348'122.59	3'985'000	3'982'000	-3'000
37 Subventions redistribuées	3'757'043.00	3'500'000	3'600'000	100'000
39 Imputations internes	141'918.64	75'700	75'200	-500
4 Revenus	9'982'621.26	9'279'300	9'460'600	181'300
42 Taxes	1'347'483.23	1'259'800	1'316'100	56'300
44 Revenus financiers	4'020.00	6'500	31'500	25'000
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	284'662.75	0	0	0
46 Revenus de transfert	4'536'169.53	4'460'000	4'460'000	0
47 Subventions à redistribuer	3'757'043.00	3'500'000	3'600'000	100'000
49 Imputations internes	53'242.75	53'000	53'000	0
Excédent de charges	706'292.51	1'186'400	1'225'600	39'200
5 Dépenses d'investissement	0.00	2'661'000	3'700'000	1'039'000
56 Propres subventions d'investissement	0.00	2'661'000	3'700'000	1'039'000
6 Recettes d'investissement	20'000.00	0	0	0
64 Remboursements de prêts	20'000.00	0	0	0
69 Report au bilan	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	-20'000.00	2'661'000	3'700'000	1'039'000
Insuffisance de financement	686'292.51	3'847'400	4'925'600	1'078'200

Remarques

30 : Principalement dû à l'augmentation des jours experts J+S

31 : Augmentation des frais des cours J+S (logement/repas/infrastructures) compensés par la rubrique 42.

37 : La subvention fédérale à redistribuer est plus importante du fait de l'augmentation du nombre d'annonces (cours/camps) des clubs valaisans (charges entièrement financées par la rubrique 47 Subventions fédérales à redistribuer).

47 : cf. rubrique 37 ci-dessus.

42 : Montant des finances d'inscription aux cours J+S (idem compte 2018) et cf. rubrique 31 ci-dessus.

56 : Ce montant est dévolu au subventionnement des infrastructures d'importance cantonale et d'importance régionale de portée cantonale soutenues par la loi sur le sport.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Employés à durée indéterminée	11.00	12.00	12.00

OBJECTIF POLITIQUE				
Assurer un contexte favorable au développement harmonieux et pérenne des activités sportives et physiques en Valais, encourager les activités sportives et physiques, en termes de performance sportive, de bien-être, d'éducation, de santé, de sécurité et d'intégration, promouvoir le respect des valeurs du sport				
Sous-objectifs politiques				
1	Mettre en valeur les activités des associations/fédérations sportives cantonales sur internet et dans les médias valaisans			
2	Encourager et soutenir la pratique physique et sportive dans la société et le développement du sport pour tous			
3	Développer la pratique physique et sportive des enfants et des jeunes de 5 à 20 ans			
4	Recruter les cadres J+S (moniteurs, coachs et experts) et du sport des adultes (ESA) en collaboration avec les associations sportives cantonales, Pro Senectute et les organisations partenaires			
5	Favoriser le recrutement des bénévoles et mettre en valeur le travail réalisé par ces personnes lors de leur engagement			
6	Aider financièrement par le Fonds du sport les associations sportives cantonales, les espoirs et les sportifs/sportives valaisans/valaisannes, les infrastructures sportives, l'achat de matériel et d'équipements sportifs ainsi que l'organisation de manifestations sportives			
Mesures prioritaires				Décal
ad1	1 Conception, création et exploitation de la plate-forme cantonale du sport			31.12.2020
ad2	2 ★ Soutien au développement des infrastructures sportives d'intérêt cantonal par la mise en oeuvre de la loi sur le sport			31.12.2023
	3 Rénovation du Centre sportif cantonal d'Ovronnaz selon un montant défini par le SBMA à prélever sur le Fonds FIGI.			31.12.2023
ad5	4 Contribution active à la dynamisation du site www.bénévoles.vs et faire connaître et utiliser le site par les organisateurs de manifestations et les associations/fédérations sportives valaisannes.			31.12.2021
★ : Mesure propre au programme gouvernemental				
Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
ad1	1 Nombre d'articles spécifiques édités et de capsules diffusées par les médias valaisans en relation avec les activités sportives			
		50	50	0
	2 Nombre d'organiseurs de manifestations, d'associations/fédérations sportives, de communes, étant parties prenantes du contenu de la plate-forme du sport			
		120	120	0
ad2	3 Nombre de journées de formation/activité réalisées au Centre sportif cantonal d'Ovronnaz			
	16'033	17'000	17'000	0
	4 Nombre de nuitées au Centre sportif cantonal d'Ovronnaz			
	11'987	12'000	12'000	0
	5 Nombre de nouvelles infrastructures sportives traitées via la loi sur le sport			
		1	2	1
	6 🏠 Nombre de membres affiliés aux associations sportives cantonales			
	112'907	106'500	112'000	5'500
ad3	7 🏠 Nombre d'enfants et de jeunes (5 à 20 ans) participant à une ou plusieurs activités J+S			
	45'500	43'000	45'000	2'000
ad4	8 🏠 Nombre de moniteurs et de coachs J+S formés ou perfectionnés durant l'année			
	2'363	2'200	2'300	100
ad6	9 Montant de la contribution globale annuelle allouée par le Fonds du sport au sport valaisan			
	4'328'027	4'050'000	4'300'000	250'000
	10 Nombre de compétitions sportives et courses populaires soutenues			
	71	68	75	7

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP11 Jeunesse et Sport	10'311'421	5'409'137	4'902'284
P1101 Formation des jeunes, moniteurs et cadres J+S	8'520'539	4'484'965	4'035'574
P1102 Centre sportif cantonal d'Ovronnaz	1'790'882	924'172	866'710
GP12 Fonds du sport	4'074'779	4'051'463	23'316
P1201 Fonds du sport	4'074'779	4'051'463	23'316
Total	14'386'200	9'460'600	4'925'600

Remarques

Solde du Fonds du sport au 31.12.2018 Fr. 7'316'966.13.

Montant immobilisé correspondant aux contributions déjà promises à différents bénéficiaires au 31.12.2018 Fr. 5'676'559.50.

**Département de la mobilité, du territoire
et de l'environnement (DMTE)**
**Compte 2018
Fr.**
**Budget 2019
Fr.**
**Budget 2020
Fr.**
**Ecart 19/20
Fr.**
VUE FINANCIERE
TOTAL

Charges et dépenses	545'109'967.02	574'172'400	564'069'600	-10'102'800
Revenus et recettes	347'901'318.93	377'979'800	365'152'600	-12'827'200
Insuffisance de financement	197'208'648.09	196'192'600	198'917'000	2'724'400

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Service administratif et juridique	3'987'290.23	4'335'400	5'228'300	892'900
Service de la mobilité	134'142'987.45	138'938'000	133'727'700	-5'210'300
Service des forêts, des cours d'eau et du paysage	40'475'529.40	35'200'700	41'845'900	6'645'200
Service de l'environnement	9'682'258.44	10'715'700	10'663'600	-52'100
Service de la chasse, de la pêche et de la faune	680'313.59	1'367'300	1'095'000	-272'300
Service du développement territorial	2'832'172.77	3'723'400	3'489'500	-233'900
Office de construction des routes nationales	2'654'353.40	1'912'100	2'867'000	954'900
Office cantonal de la construction du Rhône	2'753'742.81			
Insuffisance de financement	197'208'648.09	196'192'600	198'917'000	2'724'400

COMPTE DE RESULTATS

30	Charges de personnel	80'988'050.15	87'567'700	88'382'800	815'100
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	100'412'791.04	98'946'300	103'453'900	4'507'600
34	Charges financières	27'174.88	1'500	27'000	25'500
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	13'170'296.57	1'950'000	2'180'900	230'900
36	Charges de transfert	62'887'058.86	66'582'400	68'749'800	2'167'400
37	Subventions redistribuées	80'000.00		40'000	40'000
38	Charges extraordinaires	8'039'063.77			
39	Imputations internes	14'038'025.31	13'010'000	10'382'400	-2'627'600
40	Revenus fiscaux	64'584.20	53'800	56'700	2'900
41	Patentes et concessions	4'610'165.31	4'790'000	4'790'000	0
42	Taxes	30'247'747.30	31'070'800	34'557'600	3'486'800
43	Revenus divers	4'223'478.34	8'136'300	6'399'700	-1'736'600
44	Revenus financiers	1'254'074.56	1'262'400	1'241'000	-21'400
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	8'519'622.58	23'598'400	20'844'400	-2'754'000
46	Revenus de transfert	101'522'068.15	99'259'800	101'099'900	1'840'100
47	Subventions à redistribuer	80'000.00		40'000	40'000
48	Revenus extraordinaires	5'452'024.71	2'500'000	2'000'000	-500'000
49	Imputations internes	11'518'106.96	12'584'100	10'551'200	-2'032'900
	Total charges	279'642'460.58	268'057'900	273'216'800	5'158'900
	Total revenus	167'491'872.11	183'255'600	181'580'500	-1'675'100
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	112'150'588.47	84'802'300	91'636'300	6'834'000

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

50	Immobilisations corporelles	184'449'352.52	215'720'200	193'840'600	-21'879'600
52	Immobilisations incorporelles	120'741.90	275'000	300'000	25'000
54	Prêts	3'458'644.55	5'367'200	4'548'000	-819'200
56	Propres subventions d'investissement	64'383'564.52	81'352'100	88'764'200	7'412'100
57	Subventions d'investissement redistribuées	689'256.00	3'400'000	3'400'000	0
58	Investissements extraordinaires	12'365'946.95			
63	Subventions d'investissement acquises	171'709'478.72	189'717'000	178'874'700	-10'842'300
64	Remboursements de prêts	1'555'530.00	1'607'200	1'297'400	-309'800
66	Remboursements de subventions d'investissement propres	3'867.25			
67	Subventions d'investissement à redistribuer	689'256.00	3'400'000	3'400'000	0
68	Recettes d'investissement extraordinaires	6'451'314.85			
	Total dépenses	265'467'506.44	306'114'500	290'852'800	-15'261'700
	Total recettes	180'409'446.82	194'724'200	183'572'100	-11'152'100
	Investissements nets	85'058'059.62	111'390'300	107'280'700	-4'109'600

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

OP 1
Assurer et coordonner les
activités administratives et
juridiques du département
Fr. 4'172'634 net

OP 2
Appuyer les autorités
compétentes en matière de droit
public des constructions
Fr. 1'055'666 net

GP 11
Gestion/coordination des activités
administratives
Fr. 1'565'289 net

GP 12
Appui juridique au département et
à ses entités
Fr. 2'607'345 net

GP 21
Appui aux autorités communales
Fr. -1'116'508 net

GP 22
Appui à l'autorité cantonale (CCC)
Fr. 2'172'174 net

Total service

Fr. 5'228'300 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	6'722'595.20	7'545'800	7'715'000	169'200
30 Charges de personnel	5'736'729.63	6'666'900	6'949'600	282'700
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	246'194.53	705'800	582'800	-123'000
36 Charges de transfert	33'432.00	38'000	38'000	0
38 Charges extraordinaires	330'000.00	0	0	0
39 Imputations internes	376'239.04	135'100	144'600	9'500
4 Revenus	2'735'304.97	3'610'400	3'236'700	-373'700
40 Revenus fiscaux	6'716.00	0	0	0
42 Taxes	2'558'278.37	3'450'400	3'076'700	-373'700
49 Imputations internes	170'310.60	160'000	160'000	0
Excédent de charges	3'987'290.23	3'935'400	4'478'300	542'900
5 Dépenses d'investissement	0.00	400'000	750'000	350'000
50 Immobilisations corporelles	0.00	400'000	750'000	350'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	400'000	750'000	350'000
Insuffisance de financement	3'987'290.23	4'335'400	5'228'300	892'900

Remarques

Compte 30 (+ Fr. 282'700.00)

Cf. remarques Ressources Humaines

Compte 31 (- Fr. 123'000.00)

Plusieurs projets informatiques n'ont pas été reconduits ceci en lien avec l'initialisation du programme e-Constructions

Compte 42 (- Fr. 373'700.00)

Emoluments (Fr. 2'700'800.00)

Ordre de remise en état des lieux OREL (Fr. 255'900.00)

Amendes (Fr. 120'000.00).

Le budget 2020 a été arrêté avec prudence et tient compte d'une part, de la moyenne des émoluments de 2019 (estimation), du montant budgété au budget 2019, des comptes 2018 ainsi que de l'analyse comparative par type et nombre de dossiers (à la baisse) et coût moyen par cas et, d'autre part, des prévisions économiques de BAK Economics (12.03.2019), des prévisions conjoncturelles du KOF de l'EPFZ (7.5.2019) ainsi que de l'indice de la construction établi par le Crédit Suisse et la Société Suisse des Entrepreneurs (1er trimestre 2019).

Par ailleurs, l'écart résulte également du fait que l'augmentation des émoluments initialement prévue n'a pas pu être réalisée (les arrêtés y relatifs n'ont pas encore été adaptés).

Compte 50 (+ Fr. 350'000.00)

Initialisation du programme eConstruction selon la planification pluriannuelle (le solde du crédit budgétaire ordinaire 2018 d'un montant de fr. 330'000.-- non utilisé pour l'initialisation du programme a été affecté à un compte de financement spécial)

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Employés à durée indéterminée	38.60	44.60	46.80

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

L'augmentation du nombre de postes résulte du transfert de 1,6 EPT du service de la mobilité (SDM) au service administratif et juridique (SAJMTE) ainsi que 0.6 EPT du SEN au SAJMTE afin de renforcer l'appui juridique desdits services.

OBJECTIF POLITIQUE 1

Assurer et coordonner les activités administratives et juridiques du Département

Sous-objectifs politiques

- 1 Assurer l'appui administratif au profit du département, de son état-major et si nécessaire de ses services et offices, soit notamment :
 - 1.1 la planification et la gestion des activités départementales en lien avec le Grand Conseil, ses commissions et le service parlementaire
 - 1.2 la traduction
- 2 Assurer l'appui juridique au profit du département, de ses services et offices soit notamment :
 - 2.1 la gestion des dossiers juridiques (instruction, préparation de décisions, détermination sur recours, traitement d'oppositions, etc.)
 - 2.2 le conseil juridique en faveur des communes dans les domaines relevant des services spécialisés
 - 2.3 la mise à jour des bases légales

Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 Analyse des possibilités de synergies dans le domaine des traductions	31.12.2020
ad2 2 Allocation des ressources internes nécessaires et établissement d'un planning afin d'assurer l'appui juridique des différents projets législatifs annoncés. Accompagnement des services et offices dans le cadre du processus législatif de la révision de la Loi cantonale sur : <ul style="list-style-type: none"> - les forêts et les dangers naturels - la protection de la nature, du paysage et des sites - les mines et carrières - les transports publics - la création d'une entité autonome de valorisation des parkings - les itinéraires de mobilité de loisirs - la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages - les routes - les résidences secondaires 	31.12.2020

Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
ad1 1 Respect des délais dans le traitement des interventions parlementaires	100%	100%	100%	0%
ad2 2 Respect des délais de présentation au Conseil d'Etat des projets prévus par la PIP ou la planification semestrielle	100%	100%	100%	0%
3 Respect des délais des processus législatifs définis	100%	100%	100%	0%

OBJECTIF POLITIQUE 2					
Appuyer les autorités compétentes en matière de droit public des constructions					
Sous-objectifs politiques					
1	Garantir la procédure de consultation pour les projets de construction en zone à bâtir transmis par les communes (compétence communale)				
2	Assurer le secrétariat de la Commission cantonale des constructions (CCC) et la police des constructions pour les projets de construction hors zone à bâtir et pour les projets dont la commune est requérante ou partie (compétence cantonale) soit :				
2.1	la coordination de la consultation des organes cantonaux compétents avec les instances décisionnelles				
2.2	l'élaboration des décisions prises et leurs notifications				
2.3	les tâches de police des constructions				
3	Assurer l'appui juridique aux autorités compétentes en matière de droit public des constructions				
4	Garantir la procédure de consultation pour les projets de construction relevant de la compétence de la Confédération et les transmettre à l'autorité compétente (installations électriques, Gazoduc, CFF, armée, etc.)				
Mesures prioritaires				Délai	
ad1	1 Initialisation, respectivement développement de la plateforme informatique cantonale permettant la gestion électronique des demandes d'autorisations de construire (eConstruction)			31.12.2020	
ad2	2 Réalisation des ordres de remises en état des lieux (OREL) entrés en force (Cf.ad2 indicateur 5)			31.12.2023	
	3 Réorganisation (structure et processus) de la CCC et du Secrétariat cantonal des constructions/police des constructions (SeCC) eu égard aux EPT supplémentaires attribués			30.06.2020	
Indicateurs					
		Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
ad1	1	52.26%	75%	75%	0%
	1 Pourcentage des résultats des prises de position des organes cantonaux consultés notifiés dans le délai légal de 30 jours dès le dépôt d'un dossier complet auprès du SeCC (sous réserve que les services consultés respectent les délais impartis)				
	2	86.16%	85%	85%	0%
	2 Pourcentage de synthèses notifiées aux communes dans un délai de 7 jours dès réception de tous les préavis des services consultés (ce délai de 7 jours comprend les weekends, les jours chômés et fériés)				
ad2	3	79.6%	85%	85%	0%
	3 Pourcentage des décisions élaborées et notifiées dans le délai légal de 30 jours dès la prise de décision de la CCC (ce délai de 30 jours comprend les weekends, les jours chômés et fériés)				
	4	52.8%	75%	75%	0%
	4 Pourcentage de décisions notifiées dans le délai légal (60 jours) dès le dépôt d'un dossier complet auprès du SeCC (sous réserve que les services consultés respectent les délais impartis)				
	5	24	40	45	5
	5 Nombre de cas de police de constructions dont la remise en état des lieux a été effectuée ou dont la construction a soit été régularisée par la délivrance d'une autorisation de construire à posteriori ou a soit fait l'objet d'une décision de renonciation de la remise en état des lieux				
ad3	6	100%	100%	100%	0%
	6 Soutien aux autorités compétentes en matière de droit public des constructions				
ad4	7	100%	100%	100%	0%
	7 Respect des délais en lien avec les procédures de consultation				

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
OP1 Assurer et coordonner les activités administratives et juridiques du département	4'427'813	255'179	4'172'634
GP11 Gestion/coordination des activités administratives	1'604'876	39'587	1'565'289
P1101 Coordination départementale et interdépartementale	1'023'248	22'687	1'000'561
P1102 Gestion, préparation et suivi des dossiers	302'763	8'798	293'965
P1103 Gestion administrative et traduction	278'865	8'102	270'763
GP12 Appui juridique au département et à ses entités	2'822'937	215'592	2'607'345
P1201 Gestion des dossiers juridiques	2'607'817	196'944	2'410'873
P1202 Planification et élaboration de la législation	215'120	18'648	196'472
OP2 Appuyer les autorités compétentes en matière de droit public des constructions	4'037'187	2'981'521	1'055'666
GP21 Appui aux autorités communales	1'136'359	2'252'867	-1'116'508
P2101 Coordination des prises de position des organes	1'088'562	2'251'477	-1'162'915
421 Emoluments		2'220'000	-2'220'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'088'562	31'477	1'057'085
P2102 Appui juridique dans la gestion des dossiers	47'797	1'390	46'407
GP22 Appui à l'autorité cantonale (CCC)	2'900'828	728'654	2'172'174
P2201 Gestion du secrétariat de la CCC	1'913'855	403'208	1'510'647
421 Emoluments		370'800	-370'800
509 Projet eConstruction	750'000		750'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'163'855	32'408	1'131'447
P2202 Gestion juridique des dossiers de construction	177'316	4'862	172'454
P2203 Police des constructions	809'657	320'584	489'073
427 Amendes		120'000	-120'000
Solde dépenses/recettes du produit	809'657	200'584	609'073
Total	8'465'000	3'236'700	5'228'300
Remarques			
Les indicateurs 1, 3 et 4 de l'OP2 concernent les délais de traitement fixés dans l'ordonnance sur les constructions du 22 mars 2017.			

SERVICE DE LA MOBILITÉ

OP 1
Compléter, améliorer, adapter,
sécuriser et maintenir le réseau
routier cantonal
Fr. 68'912'490 net

OP 2
Coordination, planification et
financement TP
Fr. 64'815'210 net

GP 11
Construction&entretien du réseau
routier cantonal
Fr. 68'774'890 net

GP 12
Entretien et exploitation des
routes nationales
Fr. 137'600 net

GP 21
Transports publics
Fr. 64'749'195 net

GP 22
Transports à câble, obstacles
aériens
Fr. 303'715 net

GP 23
Téléphériques gérés
Fr. -237'700 net

Total service

Fr. 133'727'700 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	211'520'260.79	194'078'000	201'230'100	7'152'100
30 Charges de personnel	48'865'595.69	50'456'100	50'941'500	485'400
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	92'377'639.53	85'990'700	90'079'700	4'089'000
34 Charges financières	26'059.17	0	25'500	25'500
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	11'019'042.64	0	215'400	215'400
36 Charges de transfert	47'704'721.15	50'747'600	52'658'100	1'910'500
37 Subventions redistribuées	80'000.00	0	40'000	40'000
38 Charges extraordinaires	1'915'370.30	0	0	0
39 Imputations internes	9'531'832.31	6'883'600	7'269'900	386'300
4 Revenus	124'221'489.34	120'228'300	132'896'500	12'668'200
40 Revenus fiscaux	32'080.70	27'000	30'000	3'000
42 Taxes	22'209'201.73	22'501'700	26'323'600	3'821'900
43 Revenus divers	2'732'590.25	3'513'100	4'177'500	664'400
44 Revenus financiers	556'099.11	552'400	531'000	-21'400
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	587'249.12	2'375'300	9'266'100	6'890'800
46 Revenus de transfert	87'686'057.84	82'083'200	83'532'600	1'449'400
47 Subventions à redistribuer	80'000.00	0	40'000	40'000
48 Revenus extraordinaires	2'754'979.95	2'500'000	2'000'000	-500'000
49 Imputations internes	7'583'230.64	6'675'600	6'995'700	320'100
Excédent de charges	87'298'771.45	73'849'700	68'333'600	-5'516'100
5 Dépenses d'investissement	79'666'142.59	121'897'000	121'493'900	-403'100
50 Immobilisations corporelles	55'471'808.29	88'133'000	86'922'900	-1'210'100
54 Prêts	3'458'644.55	4'500'000	4'000'000	-500'000
56 Propres subventions d'investissement	20'146'547.75	26'264'000	27'571'000	1'307'000
57 Subventions d'investissement redistribuées	589'142.00	3'000'000	3'000'000	0
6 Recettes d'investissement	32'821'926.59	56'808'700	56'099'800	-708'900
63 Subventions d'investissement acquises	31'483'554.59	53'068'700	52'350'400	-718'300
64 Remboursements de prêts	749'230.00	740'000	749'400	9'400
67 Subventions d'investissement à redistribuer	589'142.00	3'000'000	3'000'000	0
69 Report au bilan	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	46'844'216.00	65'088'300	65'394'100	305'800
Insuffisance de financement	134'142'987.45	138'938'000	133'727'700	-5'210'300

SERVICE DE LA MOBILITÉ

Remarques
<p>ROUTES CANTONALES (OP1): Les investissements bruts se montent à Fr. 83.6 mios, soit Fr. -0.5 mio de moins qu'au budget 2019. Les travaux les plus importants en volume d'investissements bruts (rubr. 501) concernent, comme lors du budget 2019, le contournement des Evouettes à Port-Valais (Fr. 26 mios) et la déviation de Stalden (Fr. 6.5 mios). Le budget de l'entretien des routes cantonales (rubr. 31) reste identique au budget 2019.</p> <p>ENTRETIEN DE L'AUTOROUTE (OP1): Augmentation par rapport à 2019 de Fr. +3.2 mios (rubr. 31) dans le cadre de la reprise des routes H21 Grand-St-Bernard et H509 Gampel-Goppenstein. Les ressources (financières et humaines) nécessaires à cette reprise ont été demandées afin d'être opérationnel au 1er janvier 2020. Ces coûts sont couverts entièrement par des recettes supplémentaires, au travers de l'adaptation du mandat de prestations avec l'OFROU. L'Unité territoriale III (UTIII) sera une section autonome dès le 1er janvier 2020. Elle était jusqu'à présent rattachée à la section Logistique d'entretien.</p> <p>TRANSPORTS PUBLICS (OP2): Les indemnités versées aux transporteurs (rubr. 36) augmentent de Fr. +2.0 mios pour atteindre Fr. 52.7 mios. Les subventions d'investissement (rubr. 56) augmentent de Fr. +1.6 mio, dont Fr. +1.0 mio pour la mobilité douce et les itinéraires de loisirs. Ce domaine atteint Fr. 2.0 mios en 2020, conformément au Concept cantonal de la mobilité 2040.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Employés à durée indéterminée	411.00	411.00	406.40

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>Variation des postes à l'organigramme à durée indéterminée: -4 EPT aux routes cantonales (tronçons repris par l'Unité territoriale III). -0.6 EPT (divers).</p> <p>Postes "hors organigramme" avec un statut particulier et qui sont supprimables s'ils ne sont plus subventionnés : +15 EPT financés par la Confédération pour l'entretien et l'exploitation de l'autoroute A9 par l'Unité territoriale III.</p>

OBJECTIF POLITIQUE 1
<p>Compléter, améliorer, adapter, sécuriser, exploiter, entretenir et maintenir le réseau routier cantonal dans le respect des priorités définies par le Grand Conseil, des objectifs de développement durable et du concept cantonal de la mobilité 2040.</p>
Sous-objectifs politiques
<p>1 Réaliser les investissements planifiés sur le réseau routier cantonal</p> <p>1.1 Préparer les bases techniques pour l'obtention des moyens nécessaires au financement des investissements</p> <p>1.2 Améliorer les infrastructures cantonales dévolues à la mobilité douce</p> <p>1.3 Créer un réseau cantonal de pistes cyclables entre les villes principales de la plaine du Rhône</p> <p>2 Exploiter, entretenir et maintenir le patrimoine routier cantonal</p> <p>2.1 Obtenir les moyens financiers nécessaires au financement de l'exploitation, de l'entretien et du maintien du patrimoine routier</p> <p>2.2 Augmenter la sécurité routière en l'adaptant à la législation en vigueur</p> <p>2.3 Adapter la taille du réseau routier cantonal</p> <p>3 Entretien et exploitation des routes nationales selon les termes du contrat de prestations conclu avec la filiale de l'OFROU</p> <p>3.1 Couvrir les coûts du contrat de prestations avec l'OFROU pour l'entretien et l'exploitation des routes nationales</p>

SERVICE DE LA MOBILITÉ

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Poursuite du réaménagement complet du tronçon Branson - La Louve à Fully sur la route 71 (fin prévue : 2023)	31.12.2020
	2 Début dès 2020 des travaux pour les projets d'agglomération de Sion et du Valais central (travaux s'étalant sur une dizaine d'année)	31.12.2020
	3 Poursuite des travaux du tunnel de contournement des Evouettes sur la route H21BO (fin prévue : 2024)	31.12.2020
	4 Poursuite des travaux de correction de la chaussée sur la route 43 Grouja - Les Giettes afin de faciliter la circulation touristique et professionnelle et de permettre, dès 2022, la réalisation des travaux de réfection du pont-arc des Petits Pontis sur l'axe Sierre-Vissoie	31.12.2020
	5 Début des travaux du Tunnel des pyramides d'Euseigne sur la route 54 (fin prévue : 2022)	31.12.2020
	6 Poursuite des travaux de la déviation de Stalden sur la route H212 (fin prévue : 2022)	31.12.2020
	7 Dépôt/approbation des plans du tunnel de Deibels sur la route H212 à Eisten (début des travaux prévu : 2021 / fin prévue : 2024)	31.12.2020
	8 ★ Poursuite des démarches en vue de l'obtention de la part de la Confédération du classement des accès aux principales stations touristiques dans la catégorie des "routes principales suisses" (Verbier, Crans-Montana, Loèche-les-Bains, Anniviers)	31.12.2021
	9 Lancement de l'étude d'un plan sectoriel de mobilité "vélo" (secteur Mörel-Bouveret)	31.12.2020
ad2	10 Mise en conformité normative des passages pour piétons	31.12.2020
	11 ★ Promotion de l'utilisation de véhicules hybrides ou électriques dans les transports publics et privés, notamment par la mise à disposition du domaine public pour l'installation de bornes de recharge	31.12.2021
ad3	12 Autonomisation de l'Unité territoriale III, notamment par la création d'une section propre au sein du Service de la mobilité	31.12.2020

★ : Mesure propre au programme gouvernemental

Indicateurs		Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
ad1	1 Réalisation des mesures prioritaires	80%	100%	100%	0%
	2 Nombre de chantiers de construction en cours	79	92	80	-12
	3 Pourcentage de la longueur totale des ouvrages d'art du réseau routier dont l'état est défectueux ou mauvais. Objectif à 7-10 ans fixé en 2005 = 3%	→	→	→	
	4 🏠 Nombre de crédits complémentaires sollicités	4	0	0	0
	5 🏠 Pourcentage du budget d'investissement global (rubr. 501) des chantiers de construction coûtant plus de Fr. 1 million durant l'année	55%	60%	63%	3%
	6 Nombre de km adaptés à la mobilité douce aménagés durant l'année		4	4	0
ad2	7 Etat de l'assainissement des routes cantonales en matière de bruit, calculé sur la base du rapport entre les dépenses effectives et les coûts totaux planifiés	57%	90%	75%	-15%
	8 Niveau de qualité de l'état de la chaussée: I1 = Indice visuel moyen (0=bon, 5=mauvais, selon SN 640925b). Situation fin 2015 : I1 = 2,28. Objectif à 12 ans : I1 = 2.0 (évolution de I1: flèche vers le haut = détérioration, flèche vers le bas = amélioration)	→	→	→	
	9 Nombre de passages pour piétons mis en conformité durant l'année		30	30	0
	10 Nombre de km de route déclassés durant l'année		15	15	0
ad3	11 Couverture des coûts du contrat de prestations pour l'exploitation des routes nationales	100%	100%	100%	0%

OBJECTIF POLITIQUE 2		
Garantir un réseau de transport performant et une offre de prestations en matière de transports publics qui soit suffisante en regard de l'économie, de la politique sociale et conforme au concept cantonal de la mobilité 2040. Promouvoir le transfert du trafic individuel et des marchandises vers les entreprises de transport public.		
Sous-objectifs politiques		
1	Soutenir et promouvoir la réalisation des infrastructures et des prestations des entreprises de transports concessionnaires (ETC) nécessaires à la mobilité des personnes et des marchandises	
2	Contribuer à l'exploitation de transports publics adaptés aux besoins. Gérer, coordonner et planifier au niveau cantonal l'élaboration d'actions tendant au développement et à la promotion des transports publics. Soutenir et coordonner au niveau cantonal les investissements et les études visant à développer l'offre de transport et de mobilité douce nécessaire au canton du Valais	
3	Mener à bien la procédure de consultation relative à l'approbation des projets d'infrastructure de remontées mécaniques sur le territoire cantonal et délivrer les autorisations d'exploiter de compétence cantonale	
4	Assurer la direction opérationnelle de l'exploitation des téléphériques gérés par le canton ainsi que le renouvellement technique de ces installations	
Mesures prioritaires	Délai	
ad1	1 Soutien à la partie valaisanne du développement en cours de l'infrastructure ferroviaire (ZEB; en force) et aux projets de financement et d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF) - étapes 2025 et 2030/35 (dès l'acceptation du message par le Parlement fédéral) des mises en œuvre anticipées pourraient être envisagées sous réserve des disponibilités financières (en principe dès fin 2019)	31.12.2025
	2 ★ Analyses d'opportunité : Construction d'un monorail le long de la plaine du Rhône - Restauration ou réalisation de liaisons ferroviaires (Sud Léman, Ligne du Simplon-Ligne du Tonkin, Martigny-Aoste, Tunnel du Grimsel) - Liaisons par câble ou funiculaires entre la plaine et la montagne - Développement des navettes autonomes et des services à la demande - Gratuité des transports pour les touristes	31.12.2021
	3 ★ Définition d'une politique aéronautique dans le cadre du Concept cantonal de mobilité 2040 et adoption de la stratégie de gouvernance et de développement de l'aéroport de Sion	31.12.2021
	4 ★ Participation à la construction dans le Valais central d'un nouveau centre d'échange rail-route en vue de libérer le centre des agglomérations des activités de manutention des marchandises et de favoriser leur transport par le rail	31.12.2021
	5 ★ Poursuite des démarches en vue de l'intégration de l'achèvement partiel du tunnel de base du Lötschberg (équipement ferroviaire du 2e tube) dans le programme stratégique des infrastructures ferroviaires 2030-2035 de la Confédération	31.12.2021
	6 ★ Révision de la loi sur les transports publics	31.12.2021
	7 ★ Transformation de l'aéroport de Sion en un outil stratégique pour l'économie et le tourisme du canton	31.12.2021
ad2	8 ★ Amélioration de l'accessibilité aux prestations de l'administration pour la population, les collectivités publiques et les entreprises en généralisant l'administration en ligne, en concentrant les services décentralisés sous un seul toit et en répartissant ces services dans des lieux facilement accessibles au moyen des transports publics	31.12.2021
ad4	9 Implémentation d'un logiciel informatique professionnel de gestion et de suivi de la maintenance et de l'exploitation des téléphériques	31.12.2022
★ : Mesure propre au programme gouvernemental		

SERVICE DE LA MOBILITÉ

Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
ad1 1 Subventions de fonctionnement (indemnités) versées pour les prestations de transports publics			52'666'600	
2 Subventions d'investissement versées pour la réalisation d'infrastructures de transports publics			27'571'000	
ad2 3 Effets de la politique publique des transports (évolution d'année en année du nombre d'utilisateurs des moyens de transports publics)	↗	↗	↗	
4 Subventions d'investissements accordées aux communes pour l'amélioration des sentiers et itinéraires de loisirs (conformément au Concept cantonal de la mobilité 2040)		1'000'000	2'000'000	1'000'000
ad3 5 Procédures effectuées dans les délais usuels de la Commission cantonale des constructions CCC	100%	100%	100%	0%
6 Traitement des projets déposés par les sociétés valaisannes de remontées mécaniques dans les délais légaux usuels, impartis aux services en fonction des thématiques concernées et des complexités avérées	100%	100%	100%	0%
7 Réalisation des projets dans des délais raisonnables (4 mois de procédure cantonale, 12 mois pour la construction et la mise en service, 24 mois pour la remise en état des lieux)	90%	90%	90%	0%
ad4 8 Nombre de téléphériques gérés par le canton dont la perte reportée cumulée individuelle est supérieure à Fr. 100'000.-	3	2	2	0
9 🚶 Nombre de voyageurs par année à maintenir sur l'ensemble des téléphériques gérés	430'798	420'000	340'000	-80'000

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
OP1 Compléter, améliorer, adapter, sécuriser et maintenir le réseau routier cantonal	231'006'890	162'094'400	68'912'490
GP11 Construction&entretien du réseau routier cantonal	204'523'590	135'748'700	68'774'890
P1101 Construction, adaptation, correction, sécurisation	97'735'230	75'194'000	22'541'230
313 Projets pour le développement durable	1'000'000		1'000'000
460 75% de la part RPLP revenant au Valais affectés aux routes cantonales		14'729'000	-14'729'000
501 Investissements (construction, adaptation, correction, sécurisation, etc.)	83'635'900		83'635'900
630 Subventions fédérales aux investissements sur les routes principales suisses		37'158'000	-37'158'000
632 Participation des communes aux investissements		13'532'400	-13'532'400
Solde dépenses/recettes du produit	13'099'330	9'774'600	3'324'730
P1102 Entretien et exploitation	106'788'360	60'554'700	46'233'660
310 Fournitures, carburant, service hivernal, etc.	8'262'000		8'262'000
311 Véhicules et machines	3'071'000		3'071'000
314 Entretien des routes, service hivernal, etc.	55'956'800		55'956'800
451 Utilisation du fonds RPLP		4'883'900	-4'883'900
460 75% de la part RPLP revenant au Valais affectés aux routes cantonales		16'414'000	-16'414'000
461 Participation des communes à l'entretien des intérieurs de localité		3'120'000	-3'120'000
463 Participation des communes à l'entretien		25'193'800	-25'193'800
463 Subventions fédérales à l'entretien sur les routes principales suisses		7'500'000	-7'500'000
506 Véhicules et machines	350'000		350'000
632 Participation des communes à l'entretien		105'000	-105'000
Solde dépenses/recettes du produit	39'148'560	3'338'000	35'810'560
GP12 Entretien et exploitation des routes nationales	26'483'300	26'345'700	137'600
P1201 Entretien et exploitation des routes nationales	26'483'300	26'345'700	137'600
424 Recettes pour l'entretien de l'autoroute (contrat passé avec la Confédération)		14'640'500	-14'640'500
426 Dédommagements, y compris les travaux commandés par l'OFROU		6'726'300	-6'726'300
Solde dépenses/recettes du produit	26'483'300	4'978'900	21'504'400

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
OP2 Coordination, planification et financement TP	91'717'110	26'901'900	64'815'210
GP21 Transports publics	86'932'295	22'183'100	64'749'195
P2101 Infrastructure des transports publics	86'932'295	22'183'100	64'749'195
363 Subventions accordées (communes, propres établissements, sociétés, institutions privées)	52'599'100		52'599'100
451 Utilisation du fonds RPLP		4'339'300	-4'339'300
460 10% de la part RPLP revenant au Valais affectés aux transports		4'152'400	-4'152'400
463 Participation des communes et des tiers		9'257'900	-9'257'900
489 Prélèvement du fonds de financement des grands projets d'infrastructures du 21e siècle pour le projet ZEB (futur développement de l'infrastructure ferroviaire), rubr. 544		2'000'000	-2'000'000
544 Projet ZEB (futur développement de l'infrastructure ferroviaire)	2'000'000		2'000'000
546 Prêts accordés à des sociétés d'économie mixte (investissements)	2'000'000		2'000'000
560 Projet FAIF (Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire)	20'500'000		20'500'000
562 Subventions accordées à des communes (investissements : y compris les infrastructures de mobilité douce et les itinéraires de loisirs)	2'600'000		2'600'000
566 Subventions accordées à des sociétés d'économie mixte (investissements)	4'471'000		4'471'000
632 Participation des communes (Projet FAIF, rubr. 560)		1'435'000	-1'435'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'762'195	998'500	1'763'695
GP22 Transports à câble, obstacles aériens	335'715	32'000	303'715
P2201 Transports à câble, obstacles aériens	335'715	32'000	303'715
GP23 Téléphériques gérés	4'449'100	4'686'800	-237'700
P2301 Téléphériques gérés	4'449'100	4'686'800	-237'700
Total	322'724'000	188'996'300	133'727'700

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)
SERVICE DES FORÊTS, DES COURS D'EAU ET DU PAYSAGE

<p>OP 1 Protéger, conserver et gérer la forêt Fr. 13'648'492 net</p>	<p>OP 2 Protéger et gérer la nature et le paysage Fr. 4'028'794 net</p>	<p>OP 3 Réduire les risques liés aux dangers naturels Fr. 24'168'614 net</p>
<p>GP 11 Conservation des forêts Fr. 1'199'171 net</p>	<p>GP 21 Conservation et mise en valeur du paysage Fr. 1'499'518 net</p>	<p>GP 31 Risques liés aux dangers naturels Fr. 23'533'114 net</p>
<p>GP 12 Gestion des forêts Fr. 12'449'321 net</p>	<p>GP 22 Conservation et gestion des biotopes et espèces Fr. 2'529'276 net</p>	<p>GP 32 Gestion des ressources du sous-sol Fr. 100'000 net</p>
		<p>GP 33 Gestion des cours d'eau Fr. 535'500 net</p>

Total service

Fr. 41'845'900 net

SERVICE DES FORÊTS, DES COURS D'EAU ET DU PAYSAGE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	30'163'757.95	30'618'100	31'060'800	442'700
30 Charges de personnel	6'102'044.60	7'136'800	7'031'800	-105'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'870'861.69	5'790'400	6'237'200	446'800
34 Charges financières	0.00	1'500	1'500	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	1'718'495.40	1'604'000	1'604'000	0
36 Charges de transfert	13'607'184.60	14'152'500	14'466'100	313'600
38 Charges extraordinaires	3'880'409.75	0	0	0
39 Imputations internes	1'984'761.91	1'932'900	1'720'200	-212'700
4 Revenus	13'580'681.15	16'288'700	14'387'400	-1'901'300
40 Revenus fiscaux	72.00	100	100	0
42 Taxes	1'809'762.05	1'282'200	1'423'500	141'300
43 Revenus divers	0.00	150'000	0	-150'000
44 Revenus financiers	80'705.40	80'000	80'000	0
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	2'290'567.70	1'668'700	1'783'200	114'500
46 Revenus de transfert	5'647'163.40	7'607'200	7'900'100	292'900
48 Revenus extraordinaires	422'615.20	0	0	0
49 Imputations internes	3'329'795.40	5'500'500	3'200'500	-2'300'000
Excédent de charges	16'583'076.80	14'329'400	16'673'400	2'344'000
5 Dépenses d'investissement	53'264'551.10	48'160'900	55'187'400	7'026'500
50 Immobilisations corporelles	5'686.55	405'000	100'000	-305'000
52 Immobilisations incorporelles	120'741.90	275'000	300'000	25'000
54 Prêts	0.00	867'200	548'000	-319'200
56 Propres subventions d'investissement	40'772'175.70	46'613'700	54'239'400	7'625'700
58 Investissements extraordinaires	12'365'946.95	0	0	0
6 Recettes d'investissement	29'372'098.50	27'289'600	30'014'900	2'725'300
63 Subventions d'investissement acquises	22'114'483.65	26'422'400	29'466'900	3'044'500
64 Remboursements de prêts	806'300.00	867'200	548'000	-319'200
67 Subventions d'investissement à redistribuer	0.00	0	0	0
68 Recettes d'investissement extraordinaires	6'451'314.85	0	0	0
69 Report au bilan	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	23'892'452.60	20'871'300	25'172'500	4'301'200
Insuffisance de financement	40'475'529.40	35'200'700	41'845'900	6'645'200

Remarques

30: Adaptation des salaires B19/B20
31/36: Augmentation liée à la venue de tâches OCCR3 et cours d'eau au Service des forêts, des cours d'eau et du paysage
42: Augmentation liée à la diminution de la rubrique 43, prestation du service regroupée pour tous les domaines du service ; estimation adaptée
43: Diminution liée à l'augmentation de la rubrique 42
45: Prélèvement au Fonds forestier pour des projets régionaux de compensation adaptés aux recettes
46: En raison des augmentations en 31 et 36 , augmentation des recettes fédérales correspondantes
50: Projet Lac Stabilisation Quai de Rivaz, partie Rhône et Lac, retardé et transfert des investissements informatiques en 31
54: Demandes de crédits en nette régression par rapport aux années précédentes
56: Augmentation des moyens financiers alloués au domaine cours d'eau
63: Augmentation des recettes fédérales correspondant à l'augmentation des moyens en 56 pour le domaine cours d'eau
64: Demandes de crédits en nette régression par rapport aux années précédentes

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Employés à durée indéterminée	39.00	42.00	41.20

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
Aucun nouveau poste n'est demandé dans le cadre de la planification 2020. Les importantes réorganisations internes de ces trois dernières années doivent contribuer au renforcement de la complémentarité et de la transversalité interne. Un temps de mise en oeuvre est nécessaire avant d'identifier d'éventuels nouveaux besoins par domaine d'activité.

OBJECTIF POLITIQUE 1
Protéger, conserver et gérer la forêt

Sous-objectifs politiques
1 Prévenir les dégâts aux forêts dans les domaines des incendies, du gibier et phytosanitaire, notamment dans le contexte du changement climatique (GP12)
2 Adapter la desserte forestière en forêt de protection. (GP12)
3 Gérer les forêts de protection afin d'assurer durablement leur fonction (GP12)
4 Optimiser les structures et processus de gestion forestiers dans une perspective de gestion durable des forêts (GP12)
5 Acquérir les données de base et développer la planification forestière (GP12)
6 Soutenir les mesures d'amélioration de la filière bois (GP12)
7 Favoriser la biodiversité en forêt (GP12)
8 Assurer la conservation de l'aire forestière conformément aux bases légales (GP11)

Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i> 1 P1203 Prévention et gestion du risque d'incendie de forêt : élaboration de concepts régionaux de protection (catalogue de mesures)	31.12.2020
2 P1203 Amélioration de l'équilibre Forêt-Gibier	31.12.2020
<i>ad2</i> 3 P1201 Développement et mise aux normes du réseau de desserte forestière	31.12.2020
<i>ad3</i> 4 P1201 Maintien de la surface de forêt de protection prioritaire gérée annuellement	31.12.2020
5 P1201 Augmentation de la surface globale de forêt de protection gérée annuellement	31.12.2020
<i>ad4</i> 6 P1204 Interprétation des données économiques issues du réseau pilote d'entreprises forestières VS	31.12.2020
7 P1204 Accompagnement et soutien à des mesures d'amélioration structurelle et de rationalisation des travaux	31.12.2020
<i>ad5</i> 8 P1204 Elaboration du Plan forestier cantonal (Plan directeur forestier) (report 2018)	31.12.2020
9 P1204 Elaboration du Rapport cantonal sur la durabilité de l'évolution des forêts	31.12.2020
<i>ad6</i> 10 P1204 Soutien à des initiatives externes (Lignum, Forêt Valais, etc.) de promotion, transformation du bois	31.12.2020
<i>ad7</i> 11 P1202 Création de réserves forestières naturelles ou avec interventions	31.12.2020
12 P1202 Interventions en faveur des biotopes et espèces prioritaires (lisières, tétras-lyre, engoulevent, gélinoite, bacchantes, batraciens, etc.)	31.12.2020
13 P1202 Interventions pour le maintien et la restauration de pâturages boisés et châtaigneraies	31.12.2020
<i>ad8</i> 14 P1101 Homologation des plans de constatation des forêts pour les zones à bâtir	31.12.2020

Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
ad1 1 Nombre de régions de priorité très élevée et élevée avec un concept régional de protection contre les incendies approuvés (objectif = 8; état 2019 = 4 terminées (Coude du Rhône 1 + 2, Leuk, Visp) / 3 en cours de planification (Lienne Morge, Naters, Raron))	26	5	5	0
2 Intensité des dégâts dus au gibier : niveau d'abrutissement sur les surfaces de relevés 2014 : 21%; 2016 : 18%; chiffres 2018 à 16 % fortement influencés par les fortes couches de neige qui ont couvert les jeunes arbres			16%	
ad2 3 Projets régionaux d'analyse du réseau de desserte (objectif 2022 = 34 / situation 2019 = 7 en cours)		8	6	-2
4 Nombre de kilomètres de routes forestières mis aux normes par an		12	10	-2
ad3 5 Surface de forêts de protection prioritaires traitées par an (39'400 ha prioritaires sur un total de 82'200 ha de forêt de protection)	1'492	1'600	2'000	400
6 Périodicité de retour des interventions en forêt de protection par an (82'200 ha; optimum = 30 ans)		51	37	-14
7 Surface de forêt de protection traitée par an (y compris les interventions en forêt prioritaire)			2'230	
8 Périodicité de retour des interventions dans les forêts de protection prioritaires (39'400 ha; optimum = 30 ans)	49	24	19	-5
ad4 9 Rapport sur le réseau d'entreprises pilotes	31.07.18	31.12.19	31.12.20	
10 Nombre de dossiers avec soutien du service (Stratégie d'entreprise, fusions, équipement, etc.)		2	2	0
11 Evolution des coûts d'exploitation par m3 en forêt de protection moyenne RPT II : 180.-/m3; 2016 : 177.-/m3; 2017 : 176.-/m3; 2018 : 175.0-/m3			173	
12 Evolution du prix de vente moyen des bois; RPT II : 64.1 Fr./m3; 2016 : 62.7 Fr./m3; 2017 : 62.7 Fr./m3; 2018 : 60.8 Fr/m3 recul dû au marché des bois influencé par les intempéries de janvier 2018			63	
ad5 13 Publication du Plan forestier cantonal (report 2018)		31.12.19	31.12.20	
14 Publication et communication sur le Rapport cantonal sur la gestion durable des forêts		31.12.19	31.03.20	
ad6 15 Nombre de projets en faveur de l'utilisation du bois avec participation du service	1	1	1	0
ad7 16 Part de la surface forestière cantonale (123'000 ha) sous contrat comme réserve forestière : objectif 2020 = 8% de la surface soit 9840 ha / situation à fin 2018 = 5682 ha, soit 4.6 %		4.5%	5.5%	1%
17 Surface annuelle traitée en faveur des biotopes et espèces (ha)		40	40	0
18 Surface annuelle de pâturages boisés et de châtaigneraies traitée (ha)		25	40	15
ad8 19 Nombre de communes avec plan de constatation des forêts homologué : but = 121 communes sur 126 (état 2018 = 118)	121	119	119	0

OBJECTIF POLITIQUE 2		
Protéger et gérer la nature et le paysage		
Sous-objectifs politiques		
1	Planifier et réaliser les mesures de protection et de mise en valeur du paysage (GP21)	
2	Accompagner et orienter le programme des Parcs naturels régionaux (PNR) et du Patrimoine mondial de l'UNESCO Jungfrau Aletsch en veillant à la mise en oeuvre des principes du développement durable (GP21)	
3	Planifier et réaliser les mesures de protection et de gestion des biotopes et de préservation des espèces (GP22)	
4	Soutenir les agriculteurs pour leurs prestations particulières en faveur de la nature et du paysage (GP22)	
5	Lutter contre les espèces exotiques envahissantes (GP22)	
6	Assurer la formation et l'information dans le domaine de la nature et du paysage (GP22)	
7	Réviser les bases légales en matière de nature et paysage	
Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 P2101 Elaboration de concepts régionaux nature et paysage, notamment pour la plaine du Rhône (réseaux biologiques)	31.12.2020
	2 P2101 Planification périodique des mesures d'entretien du paysage dans les objets d'importance nationale (IFP)	31.12.2020
ad2	3 P2102 Réalisation du programme de mesures PNR Binntal	31.12.2020
	4 P2102 Réalisation du programme de mesures PNR Pfyn-Finges	31.12.2020
	5 P2102 Réalisation du programme de mesures UNESCO Jungfrau Aletsch	31.12.2020
ad3	6 P2201 Mise sous protection des biotopes classés d'importance fédérale : prairies et pâturages secs, marais, zones alluviales, etc. SITUATION 2018 : - Nombre de biotopes d'importance nationale inventoriés = 481 = 100% - Nombre de biotopes protégés par DCE = 58 = 13% - Nombre de biotopes protégés par PAZ = 109 = 24% - Nombre de biotopes partiellement protégés = 45 = 10%	31.12.2020
	7 P2201 Réalisation des projets de gestion de biotopes d'importance et de préservation des espèces rares ou menacées	31.12.2020
ad4	8 P2202 Etablissement et renouvellement des contrats d'exploitation agricoles pour les surfaces à forte valeur écologique (marais, PPS), en complémentarité aux mesures liées à la mise en oeuvre de la politique agricole	31.12.2020
ad5	9 P2203 Coordination cantonale en matière de lutte contre les espèces exotiques envahissantes	31.12.2020
ad6	10 P2204 Communication via les médias	31.12.2020
	11 P2204 Organisation de cours pour les professionnels	31.12.2020
	12 P2204 Organisation d'événements tout public	31.12.2020
ad7	13 ★ Révision de la loi sur la protection de la nature, du paysage et des sites	31.12.2021
★ : Mesure propre au programme gouvernemental		

Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
ad1 1 Nombre de projets régionaux finalisés : objectif 2020 = 5 / réalisé = 3 Brig-Salgesch, Coude du Rhône, Chablais / partiel = 1 Sierre / en cours = 1 Sion / à faire = 0		2	3	1
2 Nombre de sites (cumulés) avec planification périodique validée : Tanay, Follatères, Haut Val de Bagnes, Montorge, Valère et Tourbillon, Réchy, Binntal, Bergji - Platten, Pfynwald-Ilgraben, Aletsch Bietschhorn -Gebiet		10	11	1
ad2 3 Degré de réalisation de la convention-programme PNR Binntal		100%	20%	-80%
4 Degré de réalisation de la convention-programme PNR Pfyn-Finges		100%	20%	-80%
5 Degré de réalisation de la convention-programme UNESCO SAJA			20%	
ad3 6 Pourcentage de biotopes avec statut de protection décidé, soit par décision spécifique du Conseil d'Etat, soit par intégration dans l'aménagement du territoire	14%	40%	42%	2%
7 Degré de réalisation de la convention-programme protection de la nature		100%	20%	-80%
ad4 8 Part des surfaces d'importance nationale avec contrats d'exploitations (BM et PPS) : situation à fin 2019 = 35%)		50%	37%	-13%
ad5 9 Degré de réalisation des objectifs du Service relatifs au plan d'action néophytes 2017-2020		60%	80%	20%
ad6 10 Nombre de communications actives par an (communiqués de presse, articles thématiques, etc.)	4	3	3	0
11 Nombre de jours de cours (néophytes, entretien des talus, PPS, etc.) pour les professionnels (techniciens communaux, cantonniers, agriculteurs, etc.)	3	2	3	1
12 Nombre de participants à des manifestations (Fête de la Nature, etc.)		400	400	0
ad7 13 Présentation du projet de loi au Grand Conseil			31.12.21	

OBJECTIF POLITIQUE 3

Réduire les risques liés aux dangers naturels, gérer les ressources du sous-sol, gérer les cours d'eau

Sous-objectifs politiques

- 1 Développer la prévention dans le domaine des dangers naturels (GP31)
- 2 Diminuer les risques naturels par des mesures appropriées par rapport aux divers dangers (GP31)
- 3 Assurer la gestion durable des ressources du sous-sol (GP32)
- 4 Assurer la gestion durable des cours d'eau (revitalisation et espace cours d'eau) (GP33)

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)
SERVICE DES FORÊTS, DES COURS D'EAU ET DU PAYSAGE

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 ★ Achèvement de l'identification de l'ensemble des risques d'origine naturelle et de leur portée en vue du développement des outils de prévision, d'observation et de surveillance des dangers	31.12.2021
	2 P3101 Elaboration des cartes de dangers naturels	31.12.2020
	3 P3101 Elaboration des cartes de microzonage sismique	31.12.2020
	4 P3101 Elaboration des plans d'alarme et d'intervention	31.12.2020
	5 P3101 développement et maintien du réseau d'observation et de surveillance (Guardaval, IMIS, etc.)	31.12.2020
	6 P3101 Participation à des projets de recherche appliquée dans le domaine des dangers naturels	31.12.2020
ad2	7 P3102 Réalisation des ouvrages de protection contre les dangers naturels	31.12.2020
	8 P3102 Entretien des cours d'eau et des ouvrages de protection	31.12.2020
ad3	9 P3201 Elaboration d'un concept cantonal de gestion des ressources du sous-sol	31.12.2020
	10 ★ Révision de la loi sur les mines et carrières	31.12.2022
ad4	11 P3301 Elaboration et réalisation de projets de revitalisation des cours d'eau	31.12.2020
	12 P3301 Planification des espaces réservés aux eaux	31.12.2020

★ : Mesure propre au programme gouvernemental

Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
ad1		10	90	80
		3	7	4
		90	80	-10
		70%	80%	10%
	5	15	10	-5
ad2		100%	100%	0%
		100%	20%	-80%
		100%	100%	0%
		100%	20%	-80%
		11	80	69
		60	80	20
ad3		100%	100%	0%
		100%	100%	0%
		01.11.19	31.12.20	
ad4		100%	20%	-80%
			3.2	
		126	126	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
OP1 Protéger, conserver et gérer la forêt	29'410'157	15'761'665	13'648'492
GP11 Conservation des forêts	1'758'697	559'526	1'199'171
P1101 Procédures forestières	1'758'697	559'526	1'199'171
363 Subventions accordées par le fonds forestier VS (PRC)	429'700		429'700
363 Tâches de police : mandat de prestations avec les triages	400'000		400'000
429 Fonds forestier VS		300'000	-300'000
Solde dépenses/recettes du produit	928'997	259'526	669'471
GP12 Gestion des forêts	27'651'460	15'202'139	12'449'321
P1201 Forêts de protection et infrastructures	22'715'872	12'493'203	10'222'669
562 Subventions accordées: forêts de protection	18'925'500		18'925'500
562 Subventions accordées: infrastructures	253'300		253'300
562 Subventions accordées: routes forestières	2'247'000		2'247'000
630 Subventions acquises de la Conf.: forêts de protection		10'535'500	-10'535'500
630 Subventions acquises de la Conf.: infrastructures		146'000	-146'000
630 Subventions acquises de la Conf.: routes forestières		1'403'000	-1'403'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'290'072	408'703	881'369
P1202 Biodiversité en forêt	2'071'489	1'478'479	593'010
363 Subventions accordées: réserves, pâtures boisées, châtaigneraies, espèces	1'941'300		1'941'300
463 Subventions acquises de la Confédération: réserves, pâtures boisées, châtaigneraies, espèces		1'304'400	-1'304'400
Solde dépenses/recettes du produit	130'189	174'079	-43'890
P1203 Protection de la forêt et gestion des dégâts	1'430'999	587'457	843'542
313 Chancre châtaignier	15'000		15'000
363 Subventions accordées: dégâts aux forêts, réparation	1'000'000		1'000'000
463 Subventions acquises de la Conf.: chancre châtaignier		6'000	-6'000
Solde dépenses/recettes du produit	415'999	581'457	-165'458
P1204 Gestion des forêts, planification, bois, formation	1'433'100	643'000	790'100
313 Contribution Forstbar	16'000		16'000
313 Plan forêt gibier	20'000		20'000
361 Ecole de gardes de Lyss	120'000		120'000
363 Formation Forêt Valais	199'000		199'000
542 Prêts acc. des communes et des syndicats intercommunaux	548'000		548'000
642 Remboursements de prêts acc. à des communes et des syndicats intercommunaux		548'000	-548'000
Solde dépenses/recettes du produit	530'100	95'000	435'100

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
OP2 Protéger et gérer la nature et le paysage	9'277'290	5'248'496	4'028'794
GP21 Conservation et mise en valeur du paysage	3'865'091	2'365'573	1'499'518
P2101 Paysage	716'874	315'056	401'818
363 Subventions accordées: mise en valeur IFP	361'700		361'700
Solde dépenses/recettes du produit	355'174	315'056	40'118
P2102 Parcs naturels et UNESCO	3'148'217	2'050'517	1'097'700
363 Subventions accordées: étude PNR Trient (amendement du Grand Conseil)	45'000		45'000
363 Subventions accordées: parc naturel Binntal	886'400		886'400
363 Subventions accordées: parc naturel Finges	1'728'000		1'728'000
363 Subventions accordées: Unesco	365'500		365'500
463 Subventions acquises de la Conf.: Unesco		240'700	-240'700
463 Subventions acquises de la Conf.: parc naturel Binntal		626'000	-626'000
463 Subventions acquises de la Conf.: parc naturel Finges		1'183'000	-1'183'000
Solde dépenses/recettes du produit	123'317	817	122'500
GP22 Conservation et gestion des biotopes et espèces	5'412'199	2'882'923	2'529'276
P2201 Biotopes	2'969'935	1'660'849	1'309'086
463 Subventions acquises de la Conf.: mise en valeur biotopes d'imp. cant.		864'000	-864'000
463 Subventions acquises de la Conf.: mise en valeur biotopes d'importance cant.		768'400	-768'400
Solde dépenses/recettes du produit	2'969'935	28'449	2'941'486
P2202 Contrats d'exploitation	1'136'015	735'779	400'236
P2203 Espèces	1'113'902	437'236	676'666
P2204 Formation et information	192'347	49'059	143'288

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
OP3 Réduire les risques liés aux dangers naturels	47'560'753	23'392'139	24'168'614
GP31 Risques liés aux dangers naturels	46'304'253	22'771'139	23'533'114
P3101 Prévention des dangers naturels	4'934'907	1'641'564	3'293'343
313 Divers mandats dangers naturels	957'100		957'100
313 Mandats divers géologie	487'300		487'300
363 Subventions accordées: service hivernal et estival	447'300		447'300
463 Subventions acquises de la Conf.: service hivernal et estival		224'000	-224'000
562 Subventions accordées: cartes de dangers	950'700		950'700
562 Subventions accordées: prévention	711'000		711'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'381'507	1'417'564	-36'057
P3102 Ouvrages de protection et aménagement cours d'eau	41'369'346	21'129'575	20'239'771
351 Attribution au fonds des cours d'eau	1'600'000		1'600'000
363 Subventions accordées: entretien des torrents et canaux	2'362'500		2'362'500
363 Subventions accordées: entretien des torrents et canaux	776'500		776'500
506 Rhône barrage flottant	100'000		100'000
562 Subventions accordées: projets consécutifs aux intempéries 2018	2'095'000		2'095'000
562 Subventions accordées: construction et entretien des ouvrages	10'066'700		10'066'700
562 Subventions accordées: ouvrages de protection LACE	12'216'400		12'216'400
565 Subventions accordées: construction et entretien des ouvrages	885'000		885'000
630 Subventions acquises de la Conf.: construction et entretien des ouvrages		5'492'300	-5'492'300
630 Subventions acquises de la Conf.: ouvrages de protection LACE		3'764'500	-3'764'500
630 Subventions acquises de la Conf.: ouvrages de protection LACE		2'800'300	-2'800'300
630 Subventions acquises de la Conf.: projets consécutifs aux intempéries 2018		1'005'000	-1'005'000
Solde dépenses/recettes du produit	11'267'246	8'067'475	3'199'771
GP32 Gestion des ressources du sous-sol	100'000		100'000
P3201 Gestion des ressources du sous-sol	100'000		100'000
313 Mandats carrières et gravières	50'000		50'000
Solde dépenses/recettes du produit	50'000		50'000
GP33 Gestion des cours d'eau	1'156'500	621'000	535'500
P3301 Gestion des cours d'eau	1'156'500	621'000	535'500
562 Subventions accordées: renaturation et espaces réservés aux cours d'eau	1'156'500		1'156'500
630 Subventions acquises de la Conf.: renaturation et espaces réservés aux cours d'eau		621'000	-621'000
Total	86'248'200	44'402'300	41'845'900

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Remarques

Après la fusion en 2017 des deux sections Conservation et Gestion des forêts en une seule section Forêt, après la création de la section Dangers naturels en 2018 qui a permis de rassembler en une seule entité l'ensemble des compétences de ce domaine, le service a poursuivi sa mue en 2019 avec la création d'une nouvelle section Finances et Ressources. Cette dernière démarche était impérative afin d'apporter le support utile aux sections métiers dans un contexte qui a vu le budget du service évoluer d'environ 49 à 85 millions de francs et les ressources humaines passer de 26 à 46 personnes. Dans cette nouvelle configuration, pour optimiser encore le fonctionnement interne et optimiser nos services, le service a regroupé géographiquement en 2019 les deux arrondissements du Valais romand sur le site de Sion; cette mesure était nécessaire pour garantir la complémentarité et la subsidiarité entre ces deux équipes en créant dans tous les domaines d'activité des binômes à même d'assurer la continuité des prestations; la répartition du territoire en trois arrondissements est par contre maintenue.

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

OP 1
Protéger l'homme et
l'environnement
Fr. 10'663'600 net

GP 11
Pollution atmosphérique, bruit et
rayonnement
Fr. 2'570'933 net

GP 12
Sites pollués, déchets et sols
Fr. 2'166'605 net

GP 13
Protection des eaux
Fr. 4'878'706 net

GP 14
Evaluation et suivi des projets de
construction
Fr. 1'047'356 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	10'321'541.80	10'629'000	10'474'000	-155'000
30 Charges de personnel	6'202'117.08	6'578'500	6'886'500	308'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'277'977.11	2'745'000	2'590'900	-154'100
34 Charges financières	0.00	0	0	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	6'239.30	0	15'500	15'500
36 Charges de transfert	790'898.21	951'600	847'600	-104'000
38 Charges extraordinaires	382'000.00	0	0	0
39 Imputations internes	662'310.10	353'900	133'500	-220'400
4 Revenus	2'633'549.11	2'833'300	2'660'400	-172'900
40 Revenus fiscaux	1'490.00	1'700	1'600	-100
42 Taxes	1'333'380.75	1'586'600	1'491'800	-94'800
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	60'619.85	0	20'000	20'000
46 Revenus de transfert	1'105'079.06	1'182'000	1'137'000	-45'000
48 Revenus extraordinaires	17'361.60	0	0	0
49 Imputations internes	115'617.85	63'000	10'000	-53'000
Excédent de charges	7'687'992.69	7'795'700	7'813'600	17'900
5 Dépenses d'investissement	2'098'247.00	3'320'000	3'250'000	-70'000
50 Immobilisations corporelles	272'060.25	0	0	0
56 Propres subventions d'investissement	1'726'072.75	2'920'000	2'850'000	-70'000
57 Subventions d'investissement redistribuées	100'114.00	400'000	400'000	0
6 Recettes d'investissement	103'981.25	400'000	400'000	0
63 Subventions d'investissement acquises	0.00	0	0	0
66 Remboursements de subventions d'investissement propres	3'867.25	0	0	0
67 Subventions d'investissement à redistribuer	100'114.00	400'000	400'000	0
69 Report au bilan	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	1'994'265.75	2'920'000	2'850'000	-70'000
Insuffisance de financement	9'682'258.44	10'715'700	10'663'600	-52'100

Remarques

Rubrique 31 : Etant donné que les revenus de la rubrique 42 sont en baisse, il y a moins de disponibilités pour la rubrique 31 et le budget a dû être revu en baisse.

Rubrique 36 : Les remboursements des fenêtres antibruit le long de la ligne CFF vont diminuer en 2020. Durant l'année 2018, il y a eu moins de remboursements pour les fenêtres antibruit CFF que prévus.

Rubrique 42 : Autorisations de forage en baisse, assainissement de citernes en baisse, autres décisions de citernes en baisse. En 2015-2016-2017, Lonza AG versait un forfait de CHF 500'000.- pour le suivi du dossier mercure par l'Etat (aspect technique et clarification juridique). Depuis l'accord sur les coûts, le dossier a été normalisé et la facturation se fait sur les heures effectives en lien avec le dossier mercure.

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Employés à durée indéterminée	42.50	43.50	43.90

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>Différence : 0.4 EPT:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le SEN a donné 0.6 EPT au Service juridique et administratif du Département. Ce juriste travaillera essentiellement pour le Service de l'environnement. - création d'un poste pour accélérer le rythme de l'assainissement des sites pollués selon décision du Grand Conseil <p>Nouveau poste autofinancé à durée déterminable, non-compris dans l'effectif des employés à durée indéterminée:</p> <ul style="list-style-type: none"> - création d'un poste pour le suivi et l'accompagnement du processus d'investigation, de surveillance et d'assainissement de l'ancienne décharge de Gamsenried

OBJECTIF POLITIQUE
<p>Veiller à la protection de la population et des ressources naturelles contre les atteintes nuisibles ou incommodes en s'appuyant sur les dispositions fédérales et cantonales en matière de protection de l'air, des eaux, du sol, de protection contre le bruit et le rayonnement non ionisant ainsi qu'en matière d'élimination des déchets</p>
Sous-objectifs politiques
<ol style="list-style-type: none"> 1 Surveiller et évaluer la qualité de l'air, des eaux et du sol 2 Contrôler la conformité des installations stationnaires et des chantiers en matière de pollution atmosphérique, de bruit, de rayonnement non ionisant, de gestion des déchets, de protection des eaux et du sol 3 Coordonner la planification et assurer le subventionnement de l'assainissement des sites contaminés 4 Coordonner la planification et assurer le subventionnement de l'assainissement des installations d'évacuation et de traitement des eaux usées, ainsi que des installations de traitement de déchets 5 Informer et conseiller les communes, la population, les exploitants et les maîtres d'oeuvre, collaborer avec les organisations économiques pour assurer une protection adéquate de l'environnement 6 Veiller, en collaboration avec les communes et les autres services cantonaux concernés, à l'établissement des différents cadastres, registres, plans de gestion et d'assainissement 7 Evaluer les rapports d'impact sur l'environnement en coordination matérielle avec les autres services concernés et, à la demande de l'autorité compétente, vérifier la conformité des projets de construction aux aspects de la protection de l'homme et de l'environnement de la compétence du SEN 8 Procéder, en collaboration avec les juristes du Département, aux adaptations de la réglementation cantonale requises par le Grand Conseil et par l'évolution de la législation fédérale 9 Certification Valais Excellence et mise en place d'une gestion administrative du service (e-administration).

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Valorisation des données du réseau de suivi quantitatif et qualitatif des eaux souterraines avec le soutien du CREALP	01.01.2021
	2 Contrôle de la qualité des eaux de la Morges	31.01.2021
ad2	3 Surveillance des antennes de téléphonie mobile et accompagnement du déploiement de la 5G	31.12.2020
	4 Contrôle des installations situées en zone de protection des eaux souterraines (ZP) présentant un risque de pollution des eaux	31.12.2020
ad3	5 Poursuite de l'assainissement des sols pollués au mercure dans les zones d'habitation (y.c. campings) de Turtig, Viège et Brigerbad et définition des surfaces à assainir en zone agricole	01.01.2022
	6 ★ Suivi de l'assainissement des sites contaminés résultant de l'héritage industriel du Valais (Décharge de Gamsenried, sites chimiques de Viège, Monthey, Evionnaz, raffinerie de Collombey, anciens sites de production d'aluminium de Martigny); détermination des mesures à prendre et suivi des mesures d'assainissement	31.12.2022
ad5	7 Information de la population sur l'état de l'environnement par le biais des médias (principaux sujets planifiés en 2020: sites pollués, qualité de l'air, épuration des eaux; autres sujets en fonction de l'actualité)	31.12.2020
	8 Déploiement de la cyberadministration en matière environnementale	31.12.2020
ad6	9 Soutien technique au SDM et aux communes pour l'assainissement du bruit routier	31.03.2023
	10 Suivi de la réalisation des mesures d'isolation acoustique le long du réseau ferroviaire	31.12.2020
	11 Conduite et assistance des communes dans la procédure d'approbation des zones de protection de sources (ZP)	31.12.2020
	12 Définition d'une stratégie d'amélioration continue pour lutter contre les micropolluants dans les domaines agricoles et d'usage domestique	30.06.2021
ad7	13 Evaluer dans les délais les enquêtes préliminaires, les cahiers des charges et les rapports d'impact	31.12.2020
ad9	14 Mise en place dans le service d'une gestion administrative des documents en collaboration avec le SCI et les archives de l'état	30.12.2021
★ : Mesure propre au programme gouvernemental		

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

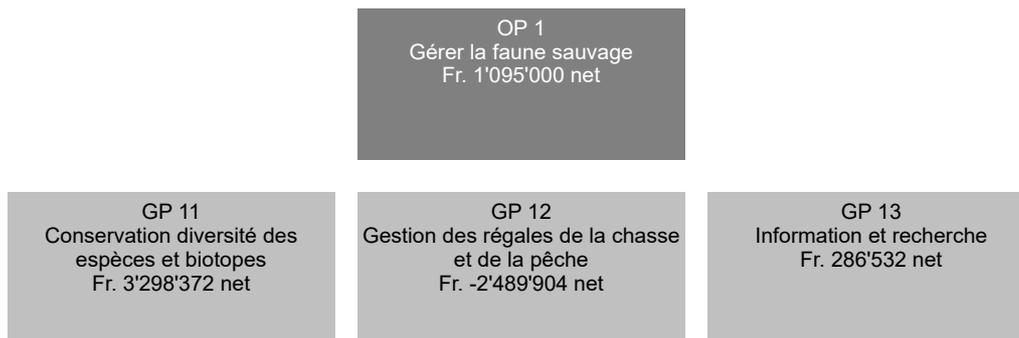
Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
ad1 1  Qualité de l'air dans la plaine du Rhône, quantifiée à l'aide de l'indice annuel de pollution de l'air (IPL) à proximité industrielle (1 = pollution très faible, 2 = faible, 3 = modérée, 4 = marquée, 5 = haute et 6 = très haute)	2	3	2	-1
2 Nombre d'échantillons analysés pour quantifier l'état de l'environnement (poussières en suspension, eaux souterraines, eaux de surface, sédiments et sols)	932	650	650	0
3 Quantité de produits phytosanitaires d'origine agricole et domestique mesurée dans les eaux du Rhône (2018: 293 kg)			↘	
ad2 4 Nombre d'installations dont les émissions ont été mesurées	252	300	300	0
5 Nombre de contrôles/inspections effectués par le SEN	421	600	600	0
6 Nombre de contrôles/inspections effectués sur mandat du SEN (chauffages, installations industrielles ou artisanales avec rejets dans l'air, citernes, garages et chantiers)	9'944	8'000	8'000	0
7 Nombre de lieux à utilisation sensible (LUS) exposés à un dépassement des valeurs d'installations de téléphonie mobile et de radiodiffusion	1	0	0	0
8 Nombre de dossiers ayant engendré un suivi pénal de la part du service			50	
9 Quantité de pesticides et de résidus médicamenteux rejetés au Rhône par les usines chimiques valaisannes (Agenda 21)	315	300	250	-50
ad3 10 Nombre de prises de position, de décisions et de sommations du Service relatives à l'investigation, la surveillance ou l'assainissement de sites pollués	96	70	70	0
11 Nombre total de sites pollués assainis ou en cours d'assainissement, voire dépollués dans le cadre de travaux de construction	93	88	92	4
12 Nombre total de parcelles fortement polluées au mercure assainies en zone habitée de Viège et Turtig/Rarogne	67	100	100	0
ad5 13 Nombre d'informations / communications réalisées par le Service	10	10	10	0
14 Nombre d'informations données sur les bonnes pratiques afin de réduire les charges de micropolluants d'origine domestique dans les eaux		1	1	0
15 Elaboration d'un rapport annuel sur le fonctionnement des stations d'épuration en Valais et présentation aux communes			30.07.20	
ad6 16 Elaboration d'un rapport annuel sur la qualité de l'air et d'un bilan sur la mise en oeuvre du plan cantonal pour la protection de l'air	30.04.18	30.06.19	30.06.20	
17 Nombre de communes exploitant des captages d'eau potable dont les zones de protection ne sont pas intégralement approuvées	16	5	2	-3
18 Nombre de décharges ne disposant pas des autorisations nécessaires	9	0	0	0
ad7 19 Pour les projets soumis à étude d'impact, pourcentage des évaluations traité dans les délais administratifs prévus (2 mois pour l'enquête préliminaire, le cahier des charges et le rapport d'impact dès réception des évaluations des services consultés)	95%	80%	80%	0%

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
<i>ad7</i> 20 Pour les projets non soumis à étude d'impact, pourcentage des évaluations transmis dans les 30 jours suivant la réception du dossier complet au SEN (y compris dossiers transitant par la section EIE mais traités par la section Eaux ou le groupe RNI)	87%	80%	80%	0%
<i>ad9</i> 21 Etat d'avancement de la mise en place de la gestion administrative du service		20%	50%	30%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP11 Pollution atmosphérique, bruit et rayonnement	4'149'484	1'578'551	2'570'933
P1101 Evaluation de la qualité de l'air ambiant	1'230'619	323'515	907'104
P1102 Surveillance des rejets et mesures curatives	1'280'548	468'199	812'349
P1103 Bruit et rayonnement non-ionisant	1'638'317	786'837	851'480
GP12 Sites pollués, déchets et sols	3'129'054	962'449	2'166'605
P1201 Sites pollués	2'102'766	908'334	1'194'432
562 Subvention cantonale sites pollués	650'000		650'000
572 Subv. féd. à redistrib. à des communes - sites pollués	400'000		400'000
670 Subv. féd. à redistribuer - sites pollués		400'000	-400'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'052'766	508'334	544'432
P1202 Déchets	670'294	47'186	623'108
562 Subvention cantonale traitement des déchets	100'000		100'000
Solde dépenses/recettes du produit	570'294	47'186	523'108
P1203 Sols et matériaux pierreux	355'994	6'929	349'065
GP13 Protection des eaux	5'318'488	439'782	4'878'706
P1301 Evaluation qualité eaux souterraines et surface	524'518	88'412	436'106
P1302 Protection des eaux de surface	659'463	59'889	599'574
P1303 Planif. et subv. ouvrages eaux usées et STEP	2'708'010	160'346	2'547'664
562 Collombey STEP Extension autorisation accordée	200'000		200'000
562 Ergisch PGEE	10'000		10'000
562 Martigny Biofiltration STEP	160'000		160'000
562 Martigny raccordement STAP Batiaz	250'000		250'000
562 Saxon STEP extension future	400'000		400'000
562 Sion Extension STEP Chandoline	350'000		350'000
562 Vernayaz raccordement hameau Guerroz	80'000		80'000
562 Vétroz-Conthey Extension	350'000		350'000
562 Viège raccordement au Rhône	200'000		200'000
Solde dépenses/recettes du produit	708'010	160'346	547'664
P1304 Protection des eaux souterraines et des captages	1'426'497	131'135	1'295'362
GP14 Evaluation et suivi des projets de construction	1'126'974	79'618	1'047'356
P1401 Coordination et évaluation des projets EIE	359'472	21'156	338'316
P1402 Préavis de synthèse des projets non soumis à EIE	645'420	19'596	625'824
P1403 Suivi des chantiers et conseil	122'082	38'866	83'216
Total	13'724'000	3'060'400	10'663'600



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	7'211'774.26	7'403'500	7'130'700	-272'800
30 Charges de personnel	4'263'807.90	4'404'600	4'231'700	-172'900
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'955'956.25	2'211'300	2'086'300	-125'000
34 Charges financières	1'115.71	0	0	0
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	123'911.92	96'000	96'000	0
36 Charges de transfert	486'264.25	425'000	470'000	45'000
39 Imputations internes	380'718.23	266'600	246'700	-19'900
4 Revenus	6'531'460.67	6'036'200	6'035'700	-500
40 Revenus fiscaux	24'225.50	25'000	25'000	0
41 Patentes et concessions	3'157'558.00	3'290'000	3'290'000	0
42 Taxes	2'191'417.45	1'877'200	1'876'700	-500
44 Revenus financiers	119'420.40	150'000	150'000	0
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	157'905.75	89'000	89'000	0
46 Revenus de transfert	591'494.90	420'000	420'000	0
49 Imputations internes	289'438.67	185'000	185'000	0
Excédent de charges	680'313.59	1'367'300	1'095'000	-272'300
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	680'313.59	1'367'300	1'095'000	-272'300

Remarques

Rubrique 31 : L'enveloppe financière globale du service a été réduite de Frs 80'000.--. Une économie de Frs 45'000.-- est attendue en lien avec les coûts de fonctionnement des véhicules de service des gardes-faunes.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Employés à durée indéterminée	32.90	32.90	32.90

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Gérer la faune sauvage, conserver ses biotopes et la diversité des espèces et minimiser les dégâts

Sous-objectifs politiques

- 1 Conserver la diversité des espèces et leurs biotopes, assurer l'équilibre des populations de faune sauvage, gérer de manière équilibrée par la chasse les populations de gibier
- 2 Prévenir et réparer les dommages causés par la faune sauvage à la forêt, aux cultures et aux animaux de rente
- 3 Assurer les peuplements piscicoles pour la promotion de la régale de la pêche
- 4 Informer les autorités, la population, la jeunesse et les partenaires sur la faune sauvage
- 5 Contribuer à la réalisation de recherches sur la faune sauvage, ses maladies et ses biotopes

Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 ★ Révision de la loi sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages.	31.12.2022
2 Travaux préparatoires à l'élaboration du nouvel arrêté quinquennal sur la chasse 2021-2025.	01.09.2020
3 Elaboration et application de l'avenant 2020 à l'arrêté quinquennal sur la chasse 2016-2020.	01.07.2020
4 Elaboration et application de l'avenant 2020 à l'arrêté quinquennal sur la pêche 2019-2023.	31.01.2020
5 Mise en application de la nouvelle « Convention Programme OFEV 2020-2024 » et des dispositions de l'ordonnance fédérale destinées à réduire la pression du public dans les 11 zones de protection en pratiquant le contrôle du respect des interdictions.	31.12.2020
6 Participation en qualité de canton pilote au programme de définition du processus de consultation de l'OFEV sur les itinéraires à ski dans les zones de protection fédérales de la faune sauvage (motion Dittli).	31.12.2020
7 Pilotage de la plateforme de discussion sur les zones de tranquillité pour la faune sauvage avec les associations et partenaires concernées.	31.12.2020
8 Stabilisation des populations de cerfs et planification de réductions locales d'effectifs.	31.12.2020
9 Suivi particulier du plan de chasse pour l'espèce chamois et analyse des résultats du nouveau plan de tir pour l'exercice 2019, dans le cadre de l'élaboration du nouvel arrêté quinquennal sur la chasse, avec l'objectif d'assurer la stabilité des populations, voire une augmentation des effectifs sur certains secteurs (Vallée de Conches et région Rarogne Oriental, Conthey et Savièse).	30.04.2020
10 Renaturation de cours et plans d'eau en collaboration avec le SFCEP.	31.12.2020
11 Mise en service de l'application e-Pêche pour smartphone, destinée à remplacer la saisie des données par les pêcheurs sur le carnet de contrôle des prises sous format papier et à délivrer les permis de pêche par e-Administration.	31.01.2020
12 Suivi et contrôle de l'efficacité des avertisseurs anti-collision avec du gibier AniMot sur le tronçon routier des Ronziers (Collombey-Muraz - Vionnaz) en collaboration avec le groupe de recherche sur la gestion de la faune de l'université des sciences appliquées de Zurich (ZHAW).	31.12.2020
ad2 13 Poursuite de la collaboration avec le service de l'agriculture dans le cadre de la gestion des mesures de prévention et d'indemnisation liées à la prédation sur les animaux de rente par le loup. Diffusion d'une information publique annuelle sur les dégâts causés par les grands prédateurs aux animaux de rente et à la faune sauvage.	31.12.2020
14 Mise en service de la nouvelle application informatique de l'OFEV pour la saisie et le traitement des attaques de grands prédateurs et des procédures d'indemnisation des propriétaires d'animaux de rente tués.	31.12.2020
15 Stabilisation des effectifs de sangliers en vue de réduire les dégâts qu'ils provoquent aux cultures, au vignoble et aux alpages.	31.12.2020
ad3 16 Mise à l'eau de boîtes à éclosion et d'alevins pour l'espèce truite lacustre, dans le Rhône et ses affluents. Accompagnement de la réalisation de la passe migratoire à poissons sur le Rhône au barrage d'Evionnaz, dont la construction par la ville de Lausanne devrait débuter en 2021.	31.12.2022
17 Contrôles ponctuels de l'efficacité du nouveau plan de repeuplement piscicole adapté, au moyen de pêches électriques.	31.12.2020
ad4 18 Diffusion sur le site Internet du service d'informations sur les principales espèces de mammifères, d'oiseaux sauvages et de faune aquatique, présents dans le canton. Mise en ligne de nouvelles fiches d'espèces.	31.12.2020
19 Mise en service de la nouvelle application d'exploitation des données statistiques sur la faune sauvage (outil informatique de gestion interne SAP BI).	31.12.2020
ad5 20 Poursuite du projet de réalisation de marquage et de suivi de l'espèce cerf dans la région de Rarogne Oriental et Conches, en collaboration avec l'OFEV, Pro Natura et le SFCEP. Etablissement d'un bilan intermédiaire et développement de mesures de gestion pour l'espèce cerf.	31.12.2021
★ : Mesure propre au programme gouvernemental	

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)
SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE

Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
<i>ad1</i> 1 Subventions versées par l'OFEV en relation avec l'application de la convention-programme	100%	100%	100%	0%
2  Evolution des populations de faune sauvage (selon statistiques de la chasse et du gibier)	→	→	→	
3  Nombre de cerfs comptés au printemps	5'688	5'000	5'300	300
4 Respect du délai pour l'établissement du bilan des résultats de la chasse au chamois sur la base des nouvelles dispositions 2019		15.01.19	30.04.20	
5  Nombre de permis de chasse délivrés	2'696	2'700	2'700	0
6  Nombre de permis de pêche délivrés	2'646	2'650	2'700	50
7 Nombre de projets de renaturation de cours et plans d'eau réalisés	9	1	1	0
8 Surface (en ha) des biotopes revitalisés ou entretenus sous la coordination des gardes-faune	147.2	45	45	0
9 Respect du délai pour la mise en service de l'application informatique interne d'exploitation des données statistiques sur la faune sauvage (outil SAP/BI)		31.12.19	31.12.20	
10 Respect du délai pour la présentation à l'OFEV de propositions de processus de consultation concernant les itinéraires à ski dans les zones de protection fédérales			31.12.20	
<i>ad2</i> 11  Coûts annuels liés aux dégâts aux cultures	157'465	150'000	150'000	0
12 Expertises d'animaux de rente victimes du loup effectués dans les délais, en %	100%	100%	100%	0%
13 Nombre minimum de sangliers abattus au travers de l'exercice de la chasse	90	100	100	0
14 Nombre d'opérations de monitoring intensif des grands prédateurs	5	3	3	0
<i>ad3</i> 15 Nombre minimum de pêches électriques de contrôle effectuées.	24	20	5	-15
<i>ad5</i> 16 Nombre de projets annuels de recherche auxquels participe le service.	15	5	5	0
17 Nombre de cerfs marqués et suivis dans le cadre du projet de gestion de l'espèce dans les régions de Rarogne oriental et Conches selon descriptif du projet			25	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP11 Conservation diversité des espèces et biotopes	4'083'903	785'531	3'298'372
P1101 Etat de la faune sauvage	1'771'165	316'868	1'454'297
P1102 Régulation chasse/pêche et assainissement	1'477'083	346'314	1'130'769
P1103 Sauvegarde des biotopes	286'282	52'072	234'210
P1104 Prévention et indemnisation des dégâts de la faune	549'373	70'277	479'096
319 Indemnisations dégâts de la faune sauvage	30'000		30'000
Solde dépenses/recettes du produit	519'373	70'277	449'096
GP12 Gestion des régales de la chasse et de la pêche	2'700'331	5'190'235	-2'489'904
P1201 Formation des chasseurs	349'070	355'668	-6'598
310 Abonnement à la revue chasse DIANA pour les preneurs de permis de chasse	125'000		125'000
310 Abonnement à la revue Schweizer Jäger pour les preneurs de permis de chasse	115'000		115'000
Solde dépenses/recettes du produit	109'070	355'668	-246'598
P1202 Statistiques	124'796	22'323	102'473
P1203 Permis de chasse et gestion tirs clients	508'024	3'614'063	-3'106'039
410 Vente de permis de chasse		2'800'000	-2'800'000
Solde dépenses/recettes du produit	508'024	814'063	-306'039
P1204 Permis de pêche et affermage des plans d'eau	501'304	1'004'460	-503'156
410 Vente de permis de pêche		300'000	-300'000
410 Vente de permis de pêche (Lac Léman)		35'000	-35'000
Solde dépenses/recettes du produit	501'304	669'460	-168'156
P1205 Repeuplements piscicoles	791'490	92'043	699'447
P1206 Infractions	425'647	101'678	323'969
GP13 Information et recherche	346'466	59'934	286'532
P1301 Information sur la faune et son milieu	228'934	39'171	189'763
P1302 Recherche sur la faune sauvage	117'532	20'763	96'769
Total	7'130'700	6'035'700	1'095'000

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

OP 1
Assurer une utilisation rationnelle
et mesurée du sol et coordonner
les activités territoriales
Fr. 3'489'500 net

GP 11
Assurer une utilisation rationnelle
du sol
Fr. 1'665'367 net

GP 12
Coordonner les activités
territoriales
Fr. 1'824'133 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	2'783'898.67	3'941'500	3'809'100	-132'400
30 Charges de personnel	2'118'066.60	2'410'200	2'426'800	16'600
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	165'741.71	750'000	900'000	150'000
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00	250'000	250'000	0
36 Charges de transfert	45'374.55	65'700	70'000	4'300
39 Imputations internes	454'715.81	465'600	162'300	-303'300
4 Revenus	23'381.80	518'100	519'600	1'500
42 Taxes	3'000.00	268'100	269'600	1'500
43 Revenus divers	1'222.00	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	250'000	250'000	0
49 Imputations internes	19'159.80	0	0	0
Excédent de charges	2'760'516.87	3'423'400	3'289'500	-133'900
5 Dépenses d'investissement	233'599.90	605'000	400'000	-205'000
56 Propres subventions d'investissement	233'599.90	605'000	400'000	-205'000
6 Recettes d'investissement	161'944.00	305'000	200'000	-105'000
63 Subventions d'investissement acquises	161'944.00	305'000	200'000	-105'000
69 Report au bilan	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	71'655.90	300'000	200'000	-100'000
Insuffisance de financement	2'832'172.77	3'723'400	3'489'500	-233'900

Remarques

Rubr. 31: Participation du canton aux frais d'élaboration et d'adaptation des PAZ et RCCZ ainsi que des plans directeurs intercommunaux (selon l'article 10 LcAT et les articles 3ss du règlement y relatif) (+ CHF 150'000.-)

Rubr. 56 et Rubr. 63 : moins de subventions estimées de la Confédération pour l'agglomération Brique-Viège-Naters (de CHF 305'000.- à CHF 200'000.-) et réduction des subventions du canton prévues pour l'élaboration des PAZ/RCCZ des communes qui n'ont pas de PAZ/RCCZ conforme à la LAT de 1980 (de CHF 300'000.- à CHF 200'000.-)

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Employés à durée indéterminée	14.40	15.40	15.40

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Assurer une utilisation rationnelle et mesurée du sol et coordonner les activités territoriales		
Sous-objectifs politiques		
1	Assurer la qualité de vie de la population	
2	Favoriser le maintien de la population dans son lieu d'habitat	
3	Eviter le mitage du territoire et renforcer la densification	
4	Valoriser l'espace rural en sauvegardant les terres productives et les mayens et éviter l'abandon d'exploitations traditionnelles	
5	En collaboration avec les communes, promouvoir l'économie et le tourisme par des outils adéquats d'aménagement du territoire	
6	Observer et analyser le développement territorial, élaborer les bases pour la planification et coordonner à temps les activités ayant des effets sur l'organisation du territoire en conformité avec les objectifs d'aménagement du territoire et le plan directeur cantonal	
7	Sensibiliser les acteurs économiques aux exigences de l'aménagement du territoire	
8	Promouvoir une politique d'hébergement durable	
9	Accompagner les communes dans l'élaboration des plans d'affectation de zones et les responsabiliser aux tâches qui leur incombent	
10	Encourager l'élaboration de plans directeurs intercommunaux	
Mesures prioritaires	Délai	
ad1	1 Sensibilisation des communes pour le développement vers l'intérieur, la densification et la requalification urbaine et identification du potentiel de développement vers l'intérieur à travers le projet Raum+	31.12.2020
ad2	2 Mise en oeuvre de la stratégie cantonale en faveur des centres de village et élaboration d'une aide de travail pour le développement vers l'intérieur et la planification spéciale	31.12.2020
ad3	3 ★ Accompagnement des communes dans leurs démarches de mise en oeuvre des révisions de la loi sur les constructions et de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (principaux domaines concernés : dimensionnement des zones à bâtir, définition des options communales et intercommunales de développement territorial)	31.12.2023
	4 ★ Adoption du nouveau Plan directeur cantonal par le Grand Conseil (coordination des diverses activités qui ont des effets sur l'organisation du territoire) et approbation par la Confédération au plus tard à la fin du 1er semestre 2019	31.12.2021
ad4	5 Accompagnement des communes dans la révision de leurs plans d'affectation des zones en tenant compte des dispositions fixées dans la fiche A.5 "Zones des mayens, de hameaux et de maintien de l'habitat rural" du Plan directeur cantonal	31.12.2020
ad5	6 Accompagnement des communes, en collaboration avec les autres services cantonaux, dans la planification de leurs itinéraires de mobilité de loisirs conformément à la LIML	31.12.2020
	7 Identification des réserves stratégiques à travers le projet Raum+ et gestion active des zones d'activités économiques, en collaboration avec le SETI, les Antennes régionales et les communes	31.12.2022
ad6	8 Mise en place d'un système d'observatoire du territoire	31.12.2020
ad8	9 Accompagnement des communes dans la mise en oeuvre de la législation sur les résidences secondaires, en particulier dans le cadre de la révision de leurs PAZ/RCCZ	31.12.2020
ad10	10 Accompagnement des communes dans les démarches de planification intercommunale (projets d'agglomération, conception directrice du développement touristique, etc.) et renforcer la collaboration avec les Antennes régionales à travers des contrats de prestations	31.12.2020
★ : Mesure propre au programme gouvernemental		

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
<i>ad3</i> 1 Evolution de la surface de la zone à bâtir dévolue à l'habitat (avec l'objectif de se rapprocher du périmètre d'urbanisation cantonal fixé dans le plan directeur)	↘	↘	↘	
<i>ad4</i> 2 Surfaces d'assolement du Canton du Valais (quota selon plan sectoriel: 7'350 ha)		7'350	7'500	150
<i>ad7</i> 3 Nombre de jours de cours dispensés par les collaborateurs du SDT	7	6	6	0
<i>ad9</i> 4 Degré de satisfaction des communes	91%	85%	90%	5%
5 Pourcentage de communes qui ont un plan de zone conforme à la LAT de 1980	90%	96%	96%	0%
6 Nombre d'heures consacrées au soutien des communes au sujet de la mise en oeuvre de la LAT révisée	676	600	600	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP11 Assurer une utilisation rationnelle du sol	2'175'390	510'023	1'665'367
P1101 Législation	72'050	523	71'527
P1102 Plans d'affectation, préavis et attestations	2'103'340	509'500	1'593'840
GP12 Coordonner les activités territoriales	2'033'710	209'577	1'824'133
P1201 Etudes de base et plans sectoriels, équipements	512'910	2'770	510'140
P1202 Plan directeur cantonal et controlling territorial	883'448	5'461	877'987
P1203 Projets d'agglomération et coopération	637'352	201'346	436'006
Total	4'209'100	719'600	3'489'500

OP 1
Construire la route nationale A9,
achever le réseau des routes
nationales
Fr. 2'867'000 net

GP 11
Constr. A9 Sierre Est à Viège Est
Fr. 2'867'000 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	7'575'337.16	6'874'800	6'832'900	-41'900
30 Charges de personnel	5'010'682.15	5'694'500	5'643'300	-51'200
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	368'666.19	527'600	539'000	11'400
36 Charges de transfert	85'765.00	50'000	50'000	0
38 Charges extraordinaires	1'531'283.72	0	0	0
39 Imputations internes	578'940.10	602'700	600'600	-2'100
4 Revenus	8'519'473.11	8'162'700	7'165'900	-996'800
42 Taxes	139'358.45	75'300	60'900	-14'400
43 Revenus divers	84'777.00	40'000	50'000	10'000
44 Revenus financiers	96'834.95	80'000	80'000	0
46 Revenus de transfert	5'930'880.75	7'967'400	6'975'000	-992'400
48 Revenus extraordinaires	2'257'067.96	0	0	0
49 Imputations internes	10'554.00	0	0	0
Excédent de revenus	944'135.95	1'287'900	333'000	-954'900
5 Dépenses d'investissement	106'730'243.69	80'000'000	80'000'000	0
50 Immobilisations corporelles	106'730'243.69	80'000'000	80'000'000	0
6 Recettes d'investissement	103'131'754.34	76'800'000	76'800'000	0
63 Subventions d'investissement acquises	103'131'754.34	76'800'000	76'800'000	0
66 Remboursements de subventions d'investissement propres	0.00	0	0	0
69 Report au bilan	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	3'598'489.35	3'200'000	3'200'000	0
Insuffisance de financement	2'654'353.40	1'912'100	2'867'000	954'900

Remarques

Rubr. 46 (revenus de transfert):
Adaptation des recettes fédérales en fonction des postes prévus à l'organigramme.

Rubr. 50 (immobilisations corporelles):
L'OCRN a prévu des investissements pour un montant de Fr. 80 mio en 2020.

L'OCRN fait remarquer qu'en 2020 des réserves à hauteur de CHF 75.327 mio (brut) seront dissoutes selon l'art. 22 LGCAF. Ce montant ne figure pas au budget 2020 parce qu'il avait déjà été budgété dans le passé. Tenant compte de la dissolution de ces réserves, le budget d'investissements s'élèvera à CHF 155.327 mio (CHF 80 mio + CHF 75.327 mio). Ceci correspond à la planification des coûts à long terme en accord avec l'Office fédéral des routes (OFROU).

Les investissements les plus importants sont prévus pour les projets suivants :
- adaptation du Tunnel de Vispéral ;
- avancement du Tunnel de Riedberg (TURI) ;
- cuvelages & tranchée couverte de Turtig (GERA) ;
- travaux IES (électromécaniques) dans le Tunnel de Viège.

Rubr. 63 (subventions d'investissement acquises):
les montants correspondent à la part de la Confédération du compte 50.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Employés à durée indéterminée	37.80	37.80	37.80

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Construire la route nationale A9, achever le réseau des routes nationales sur le territoire du canton du Valais	
Sous-objectifs politiques	
1	Construire l'autoroute A9 entre Sierre-est et Viège-est par étapes, en conformité avec les objectifs du développement durable, dans le budget alloué et la planification des coûts à long terme de la Confédération au taux de subventionnement fédéral de 96%.

Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 Approbation du projet définitif (P1101 Sierre Est - Loèche) par le secrétariat général du Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication.	30.06.2020
2 Travaux au tunnel de Riedberg achevés à 90 % (P1102 Loèche – Gampel)	31.12.2020
3 Travaux routiers Schnidrigu - Wanne West GERA ; réalisation du tracé de l'A9 à 70 %	30.09.2020
4 Excavation de la fouille Wanne West de la tranchée couverte de Rarogne GERA (P1103 Gampel - Visp)	31.03.2020
5 Réalisation du blindage de fouille (par pieux) pour les cuvelages et la tranchée couverte de Rarogne (GERA) (P1103 Gampel – Viège)	30.06.2020
6 Exécution de la mise à l'enquête publique du complément au PD 2005 pour le secteur « aire de service » (P1103 Gampel à Viège Ouest)	31.03.2020
7 Travaux routiers à Viège Ouest, tracé de Grosseya (P1104 Viège Ouest – Viège Est) (1) ; travaux des installations d'exploitation et de sécurité (IES) réalisés à 30%	31.12.2020
8 Tunnel de Viège, travaux des installations d'exploitation et de sécurité (IES) réalisés à 60% (P1104 Viège Ouest – Viège Est)	31.12.2020
9 Transformation du « Vispertaltunnel Nord », creusement pour la bifurcation II réalisé	30.09.2020

Indicateurs	Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
ad1 1 Etat d'avancement de l'autoroute A9 complète entre Sierre Est et Viège Est selon le plan de pilotage général du projet	60.4%	64.4%	66.4%	2%
2 Etat d'avancement du tronçon partiel Loèche – Gampel (L-G), faisant partie du tronçon Loèche/La Souste Est – Viège Ouest	84.3%	87.8%	86.9%	-0.9%
3 Etat d'avancement du tronçon partiel Steg/Gampel Est – Viège Ouest (G-V), faisant partie du tronçon Loèche/La Souste Est – Viège Ouest	27.3%	44%	56.3%	12.3%
4 Etat d'avancement du tronçon Viège Ouest - Viège (V-V)	83.3%	86.9%	88.9%	2%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP11 Constr. A9 Sierre Est à Viège Est	86'832'900	83'965'900	2'867'000
P1101 Construction de la A9 de Sierre Est à Leuk	14'357'511	14'100'550	256'961
501 Part des coûts à charge de Rhône 3 et travaux restants du tronçon Sion-Sierre	13'325'000		13'325'000
630 Part des coûts à charge de Rhône 3 et travaux restants du tronçon Sion-Sierre		12'792'000	-12'792'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'032'511	1'308'550	-276'039
P1102 Construction de la A9 de Leuk à Gampel	16'706'485	16'639'950	66'535
501 Routes/voies de communication	15'635'000		15'635'000
630 Confédération		15'009'600	-15'009'600
Solde dépenses/recettes du produit	1'071'485	1'630'350	-558'865
P1103 Construction de la A9 de Gampel à Viège Ouest	28'917'350	26'961'270	1'956'080
501 Routes/voies de communication	26'727'000		26'727'000
630 Confédération		25'657'920	-25'657'920
Solde dépenses/recettes du produit	2'190'350	1'303'350	887'000
P1104 Construction de la A9 de Viège Ouest à Viège Est	26'851'554	26'264'130	587'424
501 Routes/voies de communication	24'313'000		24'313'000
630 Confédération		23'340'480	-23'340'480
Solde dépenses/recettes du produit	2'538'554	2'923'650	-385'096
Total	86'832'900	83'965'900	2'867'000

Remarques

Mise en service, échéances intermédiaires :

Les dates pertinentes sont basées sur le plan de pilotage général du projet. 92 oppositions ont été déposées lors de l'enquête publique du projet de détail pour le tronçon Sierre Est/Loèche/La Souste Est. L'OCRN a formulé ses prises de position à l'adresse du SG-DETEC concernant ces oppositions, mais la décision du SG-DETEC et les effets qui en résultent ne sont pas connus à ce jour.

Indicateurs 1 – 4:

La valeur de l'indicateur en % indiquant l'état d'avancement des tronçons correspond à la proportion entre les dépenses cumulées prévues pour la fin d'une année et le montant total prévisible des dépenses. Mais les réalisations planifiées peuvent être, soit retardées (p. ex. à cause d'un début des travaux retardé ou des recours) ou renchéries (p. ex. comme résultat des prestations supplémentaires ou des modifications de commande).

La planification du budget se fait toujours dans l'année précédente (env. en mai) sur la base de la planification actuelle des coûts à long terme par l'OCRN.

OP 1
Assurer la protection des
personnes et des biens
Fr. 0 net

GP 11
Vision et organisation
Fr. -1'153'038 net

GP 12
Planification et construction
Fr. 1'153'038 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	3'343'294.75	6'967'200	4'964'200	-2'003'000
30 Charges de personnel	2'689'006.50	4'220'100	4'271'600	51'500
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	149'754.03	225'500	438'000	212'500
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	302'607.31	0	0	0
36 Charges de transfert	133'419.10	152'000	150'000	-2'000
39 Imputations internes	68'507.81	2'369'600	104'600	-2'265'000
4 Revenus	9'246'531.96	25'577'900	14'678'300	-10'899'600
41 Patentes et concessions	1'452'607.31	1'500'000	1'500'000	0
42 Taxes	3'348.50	29'300	34'800	5'500
43 Revenus divers	1'404'889.09	4'433'200	2'172'200	-2'261'000
44 Revenus financiers	401'014.70	400'000	400'000	0
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	5'423'280.16	19'215'400	9'436'100	-9'779'300
46 Revenus de transfert	561'392.20	0	1'135'200	1'135'200
Excédent de revenus	5'903'237.21	18'610'700	9'714'100	-8'896'600
5 Dépenses d'investissement	23'474'722.16	51'731'600	29'771'500	-21'960'100
50 Immobilisations corporelles	21'969'553.74	46'782'200	26'067'700	-20'714'500
56 Propres subventions d'investissement	1'505'168.42	4'949'400	3'703'800	-1'245'600
6 Recettes d'investissement	14'817'742.14	33'120'900	20'057'400	-13'063'500
63 Subventions d'investissement acquises	14'817'742.14	33'120'900	20'057'400	-13'063'500
69 Report au bilan	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	8'656'980.02	18'610'700	9'714'100	-8'896'600
Excédent de financement	2'753'742.81	0	0	0

Remarques

31 : l'OFEV exige un controlling financier plus précis dans le cadre de l'obtention d'un nouveau crédit-cadre fédéral. Il a notamment été prévu ici Fr. 150'000.-- pour le développement d'un nouvel outil informatique en collaboration avec le SCI et l'OCRN (échange d'expérience dans ce domaine).

43 : transfert partiel en investissements (rubrique 50) des frais de personnel liés aux mesures sectorielles de l'OCCR3 : Fr. 1'922'000.--. Le solde (Fr. 250'000.--) provient d'un don de la Mobilière (Fr. 1 mio sur 4 ans entre 2017 et 2020).

45 : prélèvement de Fr. 9.8 mios sur le Fonds R3.

50 : investissements bruts en lien avec la construction de R3 (dossiers d'enquête et travaux). Le budget a été adapté en fonction de l'avancement des mesures en cours et du planning des mesures à venir.

56 : investissements sur des propriétés de tiers (communes, syndicats, privés) en lien avec l'accompagnement agricole imputable à R3. Montant fourni et géré par le Service cantonal de l'agriculture.

63 : subventions de la part de la Confédération (OFEV/OFROU) et participation des communes (2%).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020
Employés à durée indéterminée	23.50	27.50	27.50

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE					
Assurer la protection des personnes et des biens contre les crues du Rhône de manière durable en réalisant la 3e correction du Rhône					
Sous-objectifs politiques					
1	Assurer les conditions-cadres nécessaires à la mise en œuvre du Plan d'Aménagement (PA-R3) adopté par le CE				
2	Etablir les dossiers d'enquête, approuver et réaliser les travaux d'aménagement du Rhône selon les priorités définies dans le Plan d'Aménagement				
Mesures prioritaires				Délai	
ad1	1 ★ Mise en oeuvre de la loi sur le financement de la 3e correction du Rhône			31.12.2023	
	2 ★ Objets stratégiques fédéraux prioritaires conduits et suivis par le Conseil d'Etat, via les départements : Protection contre les dangers naturels, notamment nouveau crédit-cadre Rhône 3			31.12.2023	
	3 ★ Poursuite de la réalisation de la 3e correction du Rhône, notamment par la mise en place des conditions-cadres nécessaires à la réalisation rapide des mesures anticipées et des mesures prioritaires			31.12.2023	
	4 ★ Valorisation des opportunités qu'offre la 3e correction du Rhône en ce qui concerne le développement de la plaine et exploitation des synergies entre les principaux domaines suivants : sécurité - mobilité - environnement - économie - énergie - santé - agriculture - tourisme - sport			31.12.2023	
ad2	5 Réalisation des mesures conformément à la planification financière			31.12.2020	
★ : Mesure propre au programme gouvernemental					
Indicateurs		Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
ad1	1 Facturations de l'annuité relative à la participation des communes valaisannes			100%	
	2 Obtention du crédit-cadre fédéral		100%	100%	0%
	3 Mise en oeuvre du résultat du concours sur l'aménagement des berges du Rhône (espace public)			↗	
	4 Engagement du personnel pour les postes restants à pourvoir		4	0	-4
	5 Développement des processus pour renforcer la coopération entre les services (échange/retour d'expériences, recherche de synergies...)			↗	
ad2	6 Degré de réalisation de la MP I Viège		73%	85%	12%
	7 Taux de réalisation des MA I Massongex, Ile Falcon, Granges, Port-Valais, Vouvry, Raffinerie Collombey, St-Marguerite, Vissigen			80%	
	8 Degré de réalisation des MA II Fully et MA II Ronquoz		95%	100%	5%
	9 Construire une halle hydraulique EPFL-R3 en Valais			50%	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP11 Vision et organisation	4'983'557	6'136'595	-1'153'038
P1101 Vision & organisation	4'983'557	6'136'595	-1'153'038
313 Honoraires (dvpt informatique) et autres, frais de réception	185'500		185'500
314 Entretien des immeubles/terrains et entretien des berges	60'000		60'000
412 Recettes des extractions de graviers		1'500'000	-1'500'000
451 Prélèvement dans le fonds R3		1'173'000	-1'173'000
502 Investissements généraux	2'230'000		2'230'000
565 Investissements sur les études générales liées à l'accompagnement agricole	1'175'000		1'175'000
630 Subventions fédérales aux investissements généraux		1'880'500	-1'880'500
632 Participations communales aux investissements généraux		68'100	-68'100
Solde dépenses/recettes du produit	1'333'057	1'514'995	-181'938

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP12 Planification et construction	29'752'143	28'599'105	1'153'038
P1201 Haut-Valais	8'299'061	7'836'873	462'188
361 Concessions et rétrocessions de locations à la confédération pour des objets sur le Haut-Valais	32'250		32'250
447 Recettes de locations pour des objets sur le Haut-Valais		86'000	-86'000
451 Prélèvement dans le fonds R3		1'982'300	-1'982'300
502 Investissements liés aux mesures sur le Haut-Valais	5'550'000		5'550'000
565 Investissements liés à l'accompagnement agricole sur le Haut-Valais	1'533'800		1'533'800
630 Subventions fédérales aux investissements liés aux mesures sur le Haut-Valais		4'959'800	-4'959'800
632 Participations communales aux investissements liés aux mesures sur le Haut-Valais		141'700	-141'700
Solde dépenses/recettes du produit	1'183'011	667'073	515'938
P1202 Valais central	15'422'894	15'004'642	418'252
361 Concessions et rétrocessions de locations à la confédération pour des objets sur le Valais central	21'000		21'000
447 Recettes de locations pour des objets sur le Valais central		56'000	-56'000
451 Prélèvement dans le fonds R3		4'707'100	-4'707'100
502 Investissements liés aux mesures sur le Valais central	13'983'600		13'983'600
565 Investissements liés à l'accompagnement agricole sur le Valais central	360'000		360'000
630 Subventions fédérales aux investissements liés aux mesures sur le Valais central		9'354'900	-9'354'900
632 Participations communales aux investissements liés aux mesures sur le Valais central		286'800	-286'800
Solde dépenses/recettes du produit	1'058'294	599'842	458'452
P1203 Bas-Valais	6'030'188	5'757'590	272'598
361 Concessions et rétrocessions de locations à la confédération pour des objets sur le Bas-Valais	96'750		96'750
447 Recettes de locations pour des objets sur le Bas-Valais		258'000	-258'000
451 Prélèvement dans le fonds R3		1'573'700	-1'573'700
502 Investissements liés aux mesures sur le Bas-Valais	4'304'100		4'304'100
565 Investissements liés à l'accompagnement agricole sur le Bas-Valais	635'000		635'000
630 Subventions fédérales aux investissements liés aux mesures sur le Bas-Valais		2'946'800	-2'946'800
631 Participation du canton de Vaud (MP I Chablais)		326'300	-326'300
632 Participations communales aux investissements liés aux mesures sur le Bas-Valais		92'500	-92'500
Solde dépenses/recettes du produit	994'338	560'290	434'048
Total	34'735'700	34'735'700	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Remarques

Le canton a obtenu une majoration du taux fédéral (+20%) pour charge de financement accrue en garantissant la réalisation rapide de la 3e correction du Rhône. La Confédération a préparé un projet de crédit-cadre de l'ordre d'1 milliard de francs de subvention, basée sur le 1.6 milliard de francs de dépenses du canton prévu principalement pour la réalisation des mesures prioritaires en cours d'étude ou travaux (Viège, Sierre-Chippis, Sion, Martigny, Chablais).

Elle demande au canton des garanties de financement : le Conseil d'Etat a décidé d'élaborer le projet de budget 2020 et la PIP 2020-2023 en considérant que le projet de réalisation de la 3e correction du Rhône constitue un grand projet d'infrastructures du XXIe siècle. Comptablement, cela se traduit notamment par le fait que l'entier des coûts nets de l'OCCR3 (compte de résultats + compte des investissements) sera couvert par un prélèvement net au Fonds R3.

Les besoins financiers à charge du canton liés à la réalisation de la 3e correction du Rhône sont donc financés par un prélèvement sur le Fonds R3. Afin d'éviter l'épuisement du Fonds R3, il est prévu de l'alimenter par des prélèvements sur le Fonds de financement des grands projets d'infrastructures du XXIe siècle.

Le Grand Conseil en adoptant la LFinR3 a fixé la part des communes à 2%, des Cies de chemin de fer à 6.1% et des tiers (0%) et plafonné l'assiette de coûts à répartir à hauteur de Fr. 2,4 mrd. Ces paramètres ont été repris pour le budget sauf pour les Cies de chemin de fer (0%) compte tenu du recours des CFF et du MGB contre la nouvelle loi.

Amortissements, réévaluations et report à l'actif des investissements nets		Compte 2018 Fr.	Budget 2019 Fr.	Budget 2020 Fr.	Ecart 19/20 Fr.
<u>AMORTISSEMENTS, REEVALUATIONS ET REPORT A L'ACTIF DES INVESTISSEMENTS NETS</u>					
330	Immobilisations corporelles du PA	64'492'742.78	89'566'700	72'624'700	-16'942'000
332	Amortissements des immobilisations incorporelles	12'511'978.83	10'645'600	10'999'800	354'200
364	Réévaluations, emprunts PA	4'079'464.00			
365	Réévaluations, participations PA	3'999.00	250'000		-250'000
366	Amortissements, subventions d'investissement	74'477'158.56	68'629'000	82'250'100	13'621'100
383	Amortissements supplémentaires	47'987'296.04	25'355'200	14'008'900	-11'346'300
387	Charges de transfert extraordinaires ; amortissements supplémentaires des prêts, participations et subventions d'investissement	2'729'214.10	2'586'900	10'727'800	8'140'900
690	Report à l'actif des investissements nets	195'565'980.90	196'931'300	190'035'500	-6'895'800
	Amortissements, réévaluations	206'281'853.31	197'033'400	190'611'300	-6'422'100
	Report à l'actif des investissements nets	195'565'980.90	196'931'300	190'035'500	-6'895'800

**Variation des fonds et financements
spéciaux sous capital propre**
**Compte 2018
Fr.**
**Budget 2019
Fr.**
**Budget 2020
Fr.**
**Ecart 19/20
Fr.**
**VARIATION DES FONDS ET FINANCEMENTS
SPECIAUX SOUS CAPITAL PROPRE**

351	Attributions aux fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre	93'242'864.33	68'221'100	77'146'500	8'925'400
389	Attributions au capital propre	160'774'114.47	30'417'000	417'000	-30'000'000
451	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre	34'457'388.79	41'366'300	38'915'900	-2'450'400
489	Prélèvements sur le capital propre	42'802'611.26	23'263'400	25'800'800	2'537'400
	Total	176'756'978.75	34'008'400	12'846'800	-21'161'600

Récapitulation générale

Compte 2018
Fr.Budget 2019
Fr.Budget 2020
Fr.Ecart 19/20
Fr.**CHARGES ET REVENUS PAR NATURE****COMPTE DE RESULTATS****CHARGES****Charges de personnel**

300	Autorités, commissions et juges	17'469'306.15	18'241'300	18'901'400	660'100
301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	369'358'844.35	388'411'100	393'427'700	5'016'600
302	Salaires des enseignants	401'430'652.55	408'945'400	417'030'400	8'085'000
303	Travailleurs temporaires	763'899.42	2'485'400	2'587'000	101'600
304	Allocations	50'292.20	18'000	4'000	-14'000
305	Cotisations patronales	168'603'982.93	177'568'600	181'612'400	4'043'800
306	Prestations de l'employeur	107'940'288.65	60'730'000	8'980'000	-51'750'000
309	Autres charges de personnel	3'474'685.93	4'590'300	4'903'600	313'300
	Total	1'069'091'952.18	1'060'990'100	1'027'446'500	-33'543'600

Biens, services et autres charges d'exploitation

310	Charges de matières et de marchandises	30'106'238.55	33'601'300	34'072'700	471'400
311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	19'838'601.26	21'592'900	22'098'100	505'200
312	Alimentation et élimination, biens-fonds, PA	9'311'265.70	6'036'800	6'535'300	498'500
313	Prestations de service et honoraires	81'269'016.99	93'104'900	96'800'700	3'695'800
314	Gros entretien et entretien courant	90'734'214.24	68'072'200	69'045'200	973'000
315	Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	12'877'380.04	15'280'500	16'378'000	1'097'500
316	Loyers, leasing, baux à ferme, taxes d'utilisation	24'741'009.34	55'827'000	58'400'000	2'573'000
317	Dédommagements	6'584'592.28	7'239'200	8'332'600	1'093'400
318	Réévaluations sur créances	21'700'297.99	30'807'800	28'351'600	-2'456'200
319	Diverses charges d'exploitation	7'095'987.29	6'278'500	6'450'300	171'800
	Total	304'258'603.68	337'841'100	346'464'500	8'623'400

Amortissements du patrimoine administratif

330	Immobilisations corporelles du PA	64'492'742.78	89'566'700	72'624'700	-16'942'000
332	Amortissements des immobilisations incorporelles	12'511'978.83	10'645'600	10'999'800	354'200
	Total	77'004'721.61	100'212'300	83'624'500	-16'587'800

Charges financières

340	Charges d'intérêt	28'433'884.14	28'087'500	77'517'700	49'430'200
341	Pertes de change réalisées	45'565.51		46'000	46'000
342	Frais d'approvisionnement en capitaux et frais administratifs	1'225'418.25	1'901'200	1'931'700	30'500
344	Réévaluations, immobilisations PF	926'591.93	289'300	1'500	-287'800
349	Différentes charges financières	2'001'687.21		4'000'000	4'000'000
	Total	32'633'147.04	30'278'000	83'496'900	53'218'900

Attributions aux fonds et financements spéciaux

350	Attributions aux fonds et financements spéciaux enregistrées sous capitaux de tiers	299'021.30	3'888'000	4'106'200	218'200
351	Attributions aux fonds et financements spéciaux enregistrées sous capital propre	93'242'864.33	68'221'100	77'146'500	8'925'400
	Total	93'541'885.63	72'109'100	81'252'700	9'143'600

Récapitulation générale		Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Charges de transfert					
360	Parts de revenus destinées à des tiers	72'547'572.05	37'792'000	36'393'000	-1'399'000
361	Dédommagements à des collectivités publiques	150'602'554.41	152'374'500	152'825'100	450'600
362	Péréquation financière et compensation des charges	64'973'442.00	64'850'000	67'456'000	2'606'000
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	1'285'738'211.31	1'333'748'800	1'422'295'300	88'546'500
364	Réévaluations, emprunts PA	4'079'464.00			
365	Réévaluations, participations PA	3'999.00	250'000		-250'000
366	Amortissements, subventions d'investissement	74'477'158.56	68'629'000	82'250'100	13'621'100
	Total	1'652'422'401.33	1'657'644'300	1'761'219'500	103'575'200
Subventions redistribuées					
370	Subventions à redistribuer	200'921'068.63	198'117'100	202'403'700	4'286'600
	Total	200'921'068.63	198'117'100	202'403'700	4'286'600
Charges extraordinaires					
383	Amortissements supplémentaires	47'987'296.04	25'355'200	14'008'900	-11'346'300
386	Charges de transfert extraordinaires	958'559.75			
387	Charges de transfert extraordinaires ; amortissements supplémentaires des prêts, participations et subventions d'investissement	2'729'214.10	2'586'900	10'727'800	8'140'900
389	Attributions au capital propre	160'774'114.47	30'417'000	417'000	-30'000'000
	Total	212'449'184.36	58'359'100	25'153'700	-33'205'400
Imputations internes					
390	Approvisionnement en matériel et en marchandises	4'879'196.15	5'102'300	4'980'500	-121'800
391	Prestations de service	12'117'671.84	9'845'000	11'174'100	1'329'100
392	Bail à ferme, loyers, frais d'utilisation	6'873'096.36	83'900	102'600	18'700
393	Frais administratifs et d'exploitation	13'403'703.43	5'894'600	3'027'400	-2'867'200
398	Transfert	101'210'521.70	82'320'200	86'246'200	3'926'000
399	Autres imputations internes	342'076.28	5'000	6'100	1'100
	Total	138'826'265.76	103'251'000	105'536'900	2'285'900

Récapitulation générale

Compte 2018
Fr.Budget 2019
Fr.Budget 2020
Fr.Ecart 19/20
Fr.**COMPTE DE RESULTATS****REVENUS****Revenus fiscaux**

400	Impôts directs Personnes physiques	886'211'581.37	880'120'000	909'420'000	29'300'000
401	Impôts directs, personnes morales	165'531'150.73	148'920'000	129'730'000	-19'190'000
402	Autres impôts directs	235'380'715.65	172'740'500	167'315'600	-5'424'900
403	Impôt sur la propriété et sur les charges	169'055'977.35	160'370'000	165'090'000	4'720'000
	Total	1'456'179'425.10	1'362'150'500	1'371'555'600	9'405'100

Patentes et concessions

410	Patentes	6'040'301.65	3'350'000	6'245'000	2'895'000
411	Banque nationale Suisse	53'731'817.00	26'500'000	26'500'000	0
412	Concessions	38'611'713.82	39'520'000	36'790'000	-2'730'000
413	Parts de revenus à des loteries, Sport-Toto, paris				
	Total	98'383'832.47	69'370'000	69'535'000	165'000

Taxes

420	Taxes de compensation	3'535'950.00	3'955'000	3'955'000	0
421	Emoluments pour actes administratifs	92'464'046.78	91'672'600	92'946'500	1'273'900
423	Frais d'écolage et taxes de cours	9'704'016.86	9'489'100	9'491'200	2'100
424	Taxes d'utilisation et prestations de service	16'687'506.88	19'958'100	23'752'800	3'794'700
425	Recette sur ventes	11'141'047.28	11'045'600	11'620'000	574'400
426	Remboursements	52'728'289.81	46'964'000	55'907'500	8'943'500
427	Amendes	16'894'198.30	16'403'000	17'721'400	1'318'400
429	Autres taxes	12'079'362.94	11'950'600	11'850'300	-100'300
	Total	215'234'418.85	211'438'000	227'244'700	15'806'700

Revenus divers

430	Revenus d'exploitation divers	45'437.98		45'000	45'000
431	Activation des prestations propres	4'086'323.34	9'868'800	7'644'700	-2'224'100
432	Variations de stocks	-89'047.33	-100'000	-100'000	0
439	Autres revenus	903'441.16	1'521'400	947'000	-574'400
	Total	4'946'155.15	11'290'200	8'536'700	-2'753'500

Revenus financiers

440	Revenus des intérêts	11'243'120.98	10'604'000	10'584'000	-20'000
441	Gains réalisés PF	2'726'730.48	513'500	1'293'200	779'700
442	Revenus de participations PF	101'542.66	198'000	1'000	-197'000
443	Produit des immeubles du PF	653'977.50	586'900		-586'900
445	Revenus financiers de prêts et de participations du PA	42'177'318.71	39'167'200	38'782'200	-385'000
447	Produit des immeubles PA	16'849'507.12	15'692'600	15'538'100	-154'500
449	Autres Revenus financiers	50'861.15		100'000	100'000
	Total	73'803'058.60	66'762'200	66'298'500	-463'700

Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux

450	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux enregistrés sous Capitaux de tiers	4'534'519.02		42'900	42'900
451	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre	34'457'388.79	41'366'300	38'915'900	-2'450'400
	Total	38'991'907.81	41'366'300	38'958'800	-2'407'500

Récapitulation générale		Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Revenus de transfert					
460	Parts à des revenus de tiers	180'919'887.26	165'533'800	182'550'200	17'016'400
461	Dédommagements des collectivités publiques	109'564'832.41	105'885'100	112'364'300	6'479'200
462	Péréquation financière et compensation des charges	699'431'566.00	733'743'400	762'306'000	28'562'600
463	Subventions de collectivités publiques et de tiers	527'160'128.46	525'774'400	542'511'000	16'736'600
469	Différents revenus de transferts	2'307'047.38	900'000	1'000'000	100'000
	Total	1'519'383'461.51	1'531'836'700	1'600'731'500	68'894'800
Subventions à redistribuer					
470	Contributions redistribuées	200'921'068.63	198'117'100	202'403'700	4'286'600
	Total	200'921'068.63	198'117'100	202'403'700	4'286'600
Revenus extraordinaires					
486	Parts aux revenus extraordinaires	422'615.20			
489	Prélèvements sur le capital propre	42'802'611.26	23'263'400	25'800'800	2'537'400
	Total	43'225'226.46	23'263'400	25'800'800	2'537'400
Imputations internes					
490	Approvisionnement en matériel et en marchandises	4'879'196.15	5'102'300	4'980'500	-121'800
491	Prestations de service	12'117'671.84	9'845'000	11'174'100	1'329'100
492	Bail à ferme, loyers, frais d'utilisation	6'873'096.36	83'900	102'600	18'700
493	Frais administratifs et d'exploitation	13'403'703.43	5'894'600	3'027'400	-2'867'200
498	Transferts	101'210'521.70	82'320'200	86'246'200	3'926'000
499	Autres imputations internes	342'076.28	5'000	6'100	1'100
	Total	138'826'265.76	103'251'000	105'536'900	2'285'900

Récapitulation générale

Compte 2018
Fr.Budget 2019
Fr.Budget 2020
Fr.Ecart 19/20
Fr.**COMPTE DES INVESTISSEMENTS****DEPENSES****Immobilisations corporelles**

500	Terrains	4'827'539.50		657'500	657'500
501	Routes/voies de communication	158'129'586.74	164'296'000	163'635'900	-660'100
502	Aménagement des cours d'eau	21'969'553.74	46'782'200	26'067'700	-20'714'500
504	Bâtiments	42'094'990.31	700'000	2'820'000	2'120'000
506	Biens meubles	4'869'354.05	6'507'000	5'992'500	-514'500
509	Autres immobilisations corporelles	5'612'475.05	8'448'200	5'561'300	-2'886'900
	Total	237'503'499.39	226'733'400	204'734'900	-21'998'500

Immobilisations incorporelles

520	Logiciel	190'598.47	1'200'000	2'453'100	1'253'100
529	Autres immobilisations incorporelles	13'721'134.36	17'038'300	14'783'500	-2'254'800
	Total	13'911'732.83	18'238'300	17'236'600	-1'001'700

Prêts

540	Confédération				
541	Cantons et concordats	1'432'752.00	440'000	495'000	55'000
542	Communes et syndicats intercommunaux	4'410'200.00	1'567'200	1'248'000	-319'200
544	Entreprises publiques	458'644.55		2'000'000	2'000'000
545	Entreprises privées	37'174'170.65	54'867'800	51'655'200	-3'212'600
546	Organisations privées à but non lucratif	1'500'000.00	4'500'000	2'000'000	-2'500'000
547	Ménages privés	2'493'032.00	3'600'000	3'600'000	0
	Total	47'468'799.20	64'975'000	60'998'200	-3'976'800

Participations et capital social

551	Cantons et concordats	4'000.00			
554	Entreprises publiques		10'000'000		-10'000'000
555	Entreprises privées				
556	Organisations privées à but non lucratif		250'000		-250'000
	Total	4'000.00	10'250'000		-10'250'000

Propres subventions d'investissement

560	Confédération	18'065'930.00	20'764'000	23'840'000	3'076'000
561	Cantons et concordats				
562	Communes et syndicats intercommunaux	62'550'668.40	75'653'500	84'532'600	8'879'100
564	Entreprises publiques	7'844'009.98	1'131'000	5'277'000	4'146'000
565	Entreprises privées	12'075'017.17	21'952'600	28'186'800	6'234'200
566	Organisations privées à but non lucratif	8'918'384.84	23'076'800	15'239'500	-7'837'300
567	Ménages privés	8'533'744.65	17'334'700	17'334'700	0
568	Etranger	450'000.00			
	Total	118'437'755.04	159'912'600	174'410'600	14'498'000

Subventions d'investissement redistribuées

570	Confédération		500'000	500'000	0
572	Communes et syndicats intercommunaux	7'723'070.20	12'203'500	10'388'200	-1'815'300
575	Entreprises privées	4'372'769.00	6'717'500	4'581'400	-2'136'100
577	Ménages privés	1'556'710.00	290'000		-290'000
	Total	13'652'549.20	19'711'000	15'469'600	-4'241'400

Récapitulation générale		Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Investissements extraordinaires					
586	Subventions d'investissement extraordinaires	14'891'175.95			
	Total	14'891'175.95			
Participation investissements R3					
599	Participation investissements R3				
	Total	.00			

Récapitulation générale

Compte 2018
Fr.Budget 2019
Fr.Budget 2020
Fr.Ecart 19/20
Fr.**COMPTE DES INVESTISSEMENTS****RECETTES****Transferts d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier**

606	Transfert de biens meubles	655.00			
	Total	655.00			

Subventions d'investissement acquises

630	Confédération	175'918'191.56	222'572'200	207'090'600	-15'481'600
631	Cantons et concordats	750'878.00	435'000	326'300	-108'700
632	Communes et syndicats intercommunaux	15'032'169.42	19'024'900	19'493'600	468'700
633	Assurances sociales publiques				
634	Entreprises publiques	29'281.95			
635	Entreprises privées	-1'042'325.36	4'762'200	4'943'500	181'300
636	Organisations privées à but non lucratif	257'983.70	200'000	400'000	200'000
	Total	190'946'179.27	246'994'300	232'254'000	-14'740'300

Remboursements de prêts

642	Communes et syndicats intercommunaux	4'128'890.63	3'446'800	2'595'300	-851'500
644	Entreprises publiques	551'535.00	3'997'500	502'000	-3'495'500
645	Entreprises privées	26'475'382.75	18'556'600	23'777'800	5'221'200
646	Organisations privées à but non lucratif	2'166'178.00	695'600	1'992'200	1'296'600
647	Ménages privés	5'105'473.91	8'840'700	5'500'000	-3'340'700
	Total	38'427'460.29	35'537'200	34'367'300	-1'169'900

Transferts de participations

655	Entreprises privées	2.00			
	Total	2.00			

Remboursements de subventions d'investissement propres

660	Confédération				
662	Communes et syndicats intercommunaux	329'707.60	316'500	313'500	-3'000
665	Entreprises privées	37'088.00	10'000	40'000	30'000
667	Ménages	458'574.50	320'000	370'000	50'000
	Total	825'370.10	646'500	723'500	77'000

Subventions d'investissement à redistribuer

670	Confédération	13'652'549.20	19'711'000	15'469'600	-4'241'400
672	Communes et syndicats intercommunaux				
	Total	13'652'549.20	19'711'000	15'469'600	-4'241'400

Recettes d'investissement extraordinaires

680	Recettes d'investissement extraordinaires pour les immobilisations corporelles				
683	Subventions d'investissement extraordinaires acquises	6'451'314.85			
	Total	6'451'314.85			

Report au bilan

690	Report à l'actif des investissements nets	195'565'980.90	196'931'300	190'035'500	-6'895'800
	Total	195'565'980.90	196'931'300	190'035'500	-6'895'800



Fonds FIGI

FONDS FIGI

OP 1
Assurer l'organisation et le
financement de la politique
immobilière de l'Etat du Valais
Fr. 68'753'500 net

GP 11
Gestion du Fonds FIGI
Fr. 68'753'500 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020	Ecart 19/20
3 Charges	0.00	46'120'900	44'246'800	-1'874'100
30 Charges de personnel	0.00	4'225'100	0	-4'225'100
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0.00	36'000'000	43'975'800	7'975'800
33 Amortissements du patrimoine administratif	0.00	5'894'800	270'000	-5'624'800
34 Charges financières	0.00	1'000	1'000	0
4 Revenus	0.00	46'120'900	44'246'800	-1'874'100
42 Taxes	0.00	17'316'600	18'423'000	1'106'400
43 Revenus divers	0.00	668'500	23'345'000	22'676'500
44 Revenus financiers	0.00	28'135'800	2'478'800	-25'657'000
Excédent de charges	0.00	0	0	0
5 Dépenses d'investissement	0.00	27'668'500	74'488'500	46'820'000
50 Immobilisations corporelles	0.00	27'668'500	72'388'500	44'720'000
52 Immobilisations incorporelles	0.00	0	2'100'000	2'100'000
6 Recettes d'investissement	0.00	3'680'100	5'735'000	2'054'900
63 Subventions d'investissement acquises	0.00	3'680'100	5'735'000	2'054'900
Dépenses nettes d'investissement	0.00	23'988'400	68'753'500	44'765'100
Insuffisance de financement	0.00	18'093'600	68'483'500	50'389'900

Remarques

En date du 17 mai 2018, le Grand Conseil a validé la loi sur le Fonds de financement et de la gestion des immeubles de l'Etat (Fonds FIGI). Cette loi est entrée en vigueur en date du 1er novembre 2018.

Remarques

Les EPT affectés au Fonds FIGI sont centralisés dans les mandats de prestation du SBMA.

OBJECTIF POLITIQUE

Assurer l'organisation et le financement de la politique immobilière de l'Etat du Valais

Sous-objectifs politiques

- 1 Mettre en place et administrer le Fonds FIGI
- 2 Assurer la mise à disposition d'immeubles pour l'Administration cantonale et promouvoir une architecture exemplaire et durable
- 3 Assurer l'adaptation et l'entretien du parc immobilier de l'Etat

Hors budget de l'Etat

FONDS FIGI

Mesures prioritaires				Délai	
<i>ad1</i>	1	Implémentation du mandat de projet FIGI élaboré en 2019		31.12.2021	
<i>ad2</i>	2	Construction : Centre de contrôle des véhicules, Sion		31.12.2022	
	3	Construction : Pénitencier de Crêtelongue, Granges		31.12.2023	
<i>ad3</i>	4	Amélioration de l'indice Schröder global par la mise à disposition de moyens financiers adéquats		31.12.2020	
Indicateurs		Réalisé 2018	Planifié 2019	Planifié 2020	Ecart 19/20
<i>ad1</i>	1			100%	
<i>ad2</i>	2			4	
<i>ad3</i>	3			70.7	

FONDS FIGI

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2020
GP11 Gestion du Fonds FIGI	118'735'300	49'981'800	68'753'500
P1101 Centre de compétence	4'034'800		4'034'800
311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	165'000		165'000
313 Prestations de service et honoraires	989'800		989'800
315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	510'000		510'000
332 Amortissements des immobilisations incorporelles	270'000		270'000
520 Logiciel	1'350'000		1'350'000
529 Autres immobilisations incorporelles	750'000		750'000
P1102 Construction	72'388'500	5'735'000	66'653'500
500 Terrains	676'200		676'200
504 Bâtiments	71'712'300		71'712'300
630 Confédération		3'640'000	-3'640'000
632 Communes et syndicats intercommunaux		2'095'000	-2'095'000
P1103 Gérance et entretien	42'312'000	44'246'800	-1'934'800
310 Charges de matières et de marchandises	163'000		163'000
311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	320'000		320'000
312 Alimentation et élimination, biens-fonds, PA	3'150'000		3'150'000
313 Prestations de service et honoraires	4'643'000		4'643'000
314 Gros entretien et entretien courant	26'095'000		26'095'000
315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	40'000		40'000
316 Loyers, leasing, baux à ferme, taxes d'utilisation	7'900'000		7'900'000
342 Frais d'approvisionnement en capitaux et frais administratifs	1'000		1'000
424 Taxes d'utilisation et prestations de service		7'900'000	-7'900'000
426 Remboursements		10'523'000	-10'523'000
430 Revenus d'exploitation divers		23'345'000	-23'345'000
443 Produit des immeubles du PF		610'000	-610'000
447 Produit des immeubles PA		1'868'800	-1'868'800
Total	118'735'300	49'981'800	68'753'500

Dernière modification : 18.03.2020

